This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

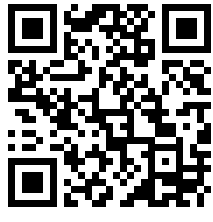

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378651

Digitized by Google

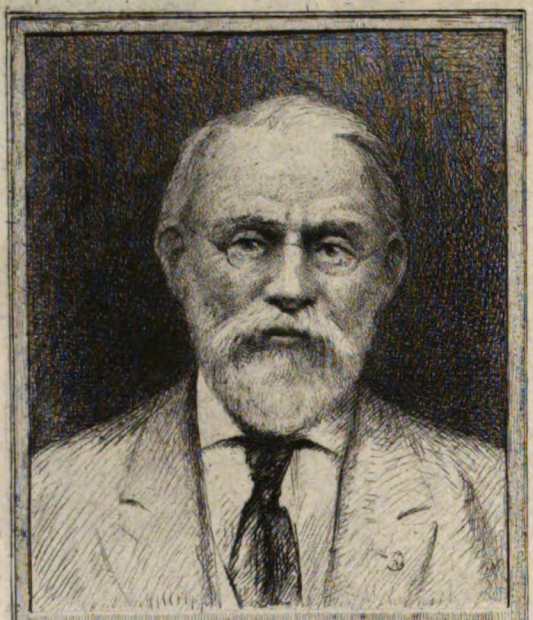

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.L73
A4

Digitized by Google

Digitized by Google

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DES SCIENCES

## DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

## DE LILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DES SCIENCES

## DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

## DE LILLE.

---

4e Série. — Tome XXVI.

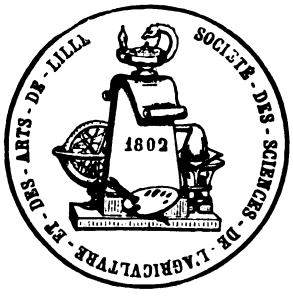


LILLE

IMPRIMERIE L. DANEL.

93, rue Nationale.

1912

Digitized by Google

Digitized by Google

# SÉANCE SOLENNELLE

## Du 27 Décembre 1903

# DISCOURS

De M. Carlos BATTEUR, Président de la Société.

Mesdames,

Messieurs,

Une tradition constante, ou à peu près, a établi, parmi nous, l'usage qu'en cette séance annuelle, le président traiterait d'un sujet relatif à sa profession ou à ses études personnelles. Ceci étant, je devrais, aujourd'hui, causer ici d'architecture. Il n'en sera rien cependant, car, bien que l'architecture, certes, m'attire et que je sois respectueux de la tradition, je me trouve impérieusement poussé par un sentiment de reconnaissance, tant comme membre de la Société des Sciences que personnellement, à vous parler d'un Lillois qui fut, tout à la fois, un artiste remarquable, un donateur généreux envers sa ville natale et notre Société, et le bienfaiteur insigne des jeunes peintres, sculpteurs et architectes lillois. J'ai nommé le chevalier Jean-Baptiste Wicar.

Digitized by Google

Assurément, Wicar n'est pas et n'a jamais été méconnu par nous. J'estime, néanmoins, que si la collection qu'il a léguée à la Société des Sciences et que celle-ci a ensuite cédée à la Ville, est universellement connue et admirée, sa mémoire n'est pas, à Lille même, assez justement populaire, ni sa fondation, l'Œuvre pie Wicar, assez vivement appréciée. C'est à cause de cèla que j'ai résolu de profiter de cette circonstance, où il m'est donné, de par l'excessive bienveillance de mes collègues, de parler au nom et comme président de la Société des Sciences et des Arts de Lille, pour m'efforcer de ramener l'attention des artistes et du public vers Wicar et l'œuvre qu'il a fondée.

Un assez grand nombre de notices et d'études concernant le peintre, le collectionneur et le bienfaiteur qu'a été tout à la fois notre éminent concitoyen; ont paru soit dans les mémoires de notre Société, soit dans ceux de l'Académie de St-Luc, à Rome, soit dans des publications spéciales. La dernière en date, et la plus complète, je m'empresse de le dire — si complète qu'elle en paraît définitive — date de 1895. Elle a pour titre : *La vie, l'œuvre et les collections du peintre Wicar,* et elle est dûe à notre excellent et érudit collègue, M. Quarré-Reybourbon, lequel avec son obligeance coutumière, m'a autorisé à faire tous emprunts à son travail, ce dont je le remercie. En passant, j'exprime le vœu que cette étude soit éditée à nouveau, avec pièces justificatives et illustrations, pour être répandue aussi largement que possible, surtout parmi les jeunes Lillois.

Quoi qu'il en soit, c'est aux études et aux notices dont je viens de parler que je renvoie, pour les détails nombreux et intéressants qui s'y trouvent, les personnes désireuses de pénétrer plus avant dans le sujet que j'ai choisi, car le court laps de temps, dont je dispose, ne me permettra pas de l'aborder autrement qu'en quelques points, ni de le traiter autrement que dans ses grandes lignes.

Ce qui frappe tout d'abord dans l'existence de Wicar, c'est la médiocrité, la réelle pauvreté de son origine, en

Digitized by Google

regard de la situation élevée qu'il a pu atteindre par la puissance de son travail, de sa volonté et de son talent. Jugez-en par le bref exposé de ce qui suit.

Wicar est né d'un père, orphelin dès sa plus tendre enfance, qui avait été à la charge de la Bourse commune des pauvres jusqu'à l'âge de 18 ans. Ce père, après avoir été apprenti, exerçait la profession de menuisier-ébéniste au moment de la naissance de son fils Jean-Baptiste. La maison, certes, n'était pas riche. Elle ne le fut même jamais, loin de là. Et la destinée du jeune Wicar semblait devoir être, selon toutes les apparences, de devenir un petit menuisier comme son père, qui en avait fait son propre apprenti, dès que l'enfant eut atteint ses dix ans. Il fut, au surplus, bien étonné lorsqu'on lui dit et lorsqu'il vit lui-même que son fils deviendrait un artiste. Je ne peux me retenir de dire ici — ceux qui me connaissent me comprendront — combien j'ai d'intime sympathie pour les jeunes Lillois, fils de menuisiers !

La vocation du jeune Wicar, si l'on en croit une tradition qui, si elle n'est pas de l'histoire mériterait d'en être, se révèla un jour où, venu à Haubourdin avec son père, chez M. d'Hespel, pour y effectuer une réparation, on trouva le gamin profondément occupé à dessiner à la craie sur le parquet un tableau de maître qui ornait le salon. Le père de Wicar, dit-on, se fâchait déjà de ce qu'il considérait comme une incartarde de son fils, lorsque M. d'Hespel, mieux avisé et plus clairvoyant, pensa que les dispositions précoces que montrait cet enfant méritaient d'être cultivées. Il obtint qu'il fût admis à suivre les cours gratuits de dessin, fondés par ordonnance du Magistrat de Lille, en 1755, sur la proposition de l'architecte Gombert, et qui subsistent encore de nos jours sous le nom d'Ecole des Beaux-Arts. Ce fut à partir de cet instant que J.-B. Wicar s'orienta, définitivement et pour toujours, vers l'art où il devait se créer une belle et large place.

Si l'on s'en rapportait à la situation de la rue et de la place

Digitized by Google

auxquelles ont été donnés à Lille le nom de Wicar, on serait amené à croire que ce dernier était un « Saint-Sauveur ». Pourtant, il n'en n'est pas ainsi, car Wicar est né le 2 janvier 1762, ainsi que l'atteste son acte de baptême, « *en légitime mariage d'Auguste-Pierre-François-Joseph et de Thérèse-Josèphe Dubastart* » domiciliés en la paroisse de Sainte-Catherine.

Entré à l'âge de 10 ans aux Ecoles académiques de Lille, où il eut pour professeurs, d'abord Guéret, peintre estimable et fécond, mais dont la notoriété n'est pas parvenue jusqu'à nous, puis Louis Watteau, le petit-neveu du grand Watteau, Wicar, dont l'ardeur au travail ne se démentit jamais, ne tarda pas à se faire remarquer. Deux ans après, il se voyait admis à figurer, en qualité d'élève, aux Salons qui, alors comme aujourd'hui, sous les auspices de la municipalité, réunissaient, annuellement, les œuvres des artistes lillois. A seize ans, il obtenait le premier prix de dessin dans la classe du modèle vivant. Son nom figure, pour l'année 1778, sur la liste des anciens médaillistes que le palmarès de l'école, suivant une excellente coutume, reproduit tous les ans. A dix-sept ans, il quittait Lille pour aller à Paris, avec une pension de la Ville, dans l'intention de se vouer à la gravure. C'est ainsi qu'il entra chez Philippe Lebas. Mais, quelques années plus tard, délaissant, sur les conseils de ses maîtres et de ses amis, la gravure pour la peinture, il fut admis, en 1782, dans l'atelier de Louis David, qui en fit bientôt l'un de ses élèves préférés, et l'emmena en 1785, avec Drouais, un autre de ses élèves, à Rome, où il voulait se rendre pour y exécuter son tableau du « *Serment des Horaces* » que le roi Louis XVI lui avait commandé.

Désormais et grâce à cette circonstance, la vie de notre peintre devait être définitivement fixée. Rome, en effet, cette ville au charme si sévère, si voilé même, mais si profondément captivant, émerveilla dès le premier instant ce jeune peintre de 23 ans, ardent et enthousiaste et le

Digitized by Google

conquit sans retour. Wicar, tout en gardant au fond du cœur l'affectueux et vivace sentiment qui, finalement, l'a porté à faire de nous, Lillois, ses héritiers, fit de Rome sa seconde patrie et lui demeura constamment fidèle. Il ne la quittait que pour Florence, Naples ou la France, où il fit divers séjours, ou pour aller en Angleterre et en Amérique, ainsi que je le dirai plus loin. C'est à Rome que mourut, en 1834, le fils du pauvre menuisier de la paroisse Ste-Catherine, parti de rien et devenu artiste célèbre, réputé et relativement riche, après avoir occupé, tant en Italie qu'en France, des situations artistiques très élevées, le tout par l'effet et par l'effort de son mérite et de son énergie. La vie de Wicar, que j'ai dû résumer d'une façon peut-être trop sommaire, est assurément un réconfortant exemple pour tous les jeunes gens qui se destinent à la carrière artistique.

On aura peut-être remarqué que je n'ai guère, jusqu'à présent, donné à Wicar le titre de chevalier qu'il portait et sous lequel nous le nommons encore, titre qui n'est pas sans intriguer — voire même flatter quelque peu — certains de nos concitoyens ; cela demande une courte explication que voici. Dans le langage italien, aux assonnances si harmonieuses et aux formes si caressantes, il est d'usage de traiter d'excellence illustrissime et reverendissime toute personne à laquelle on veut témoigner ce que nous appelons, en France, notre considération très distinguée. C'est dans le même esprit qu'en Italie on donne, on porte et on prend couramment les titres sonores de « *cavaliere* » ou de « *commendatore* » pour peu qu'on soit décoré ou dignitaire d'un ordre honorifique. Ce fut le cas de J.-B. Wicar qui, alors qu'il était directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Naples, en 1808, fut nommé par le roi Murat, chevalier de l'Ordre des Deux-Siciles. Son titre n'a donc rien de nobiliaire, il équivaut tout juste au port d'un ruban à la boutonnière. Cependant, je dois faire remarquer que la lettre autographe du général Bonaparte à Wicar, laquelle figure au catalogue de notre

Digitized by Google

musée de dessins (n° 1.852), porte cette suscription : « *Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au Chevalier Wicar, peintre à Florence* ». Or, cette lettre datée du 22 prairial, an IV (10 juin 1796), époque à laquelle Wicar n'était point encore décoré de l'Ordre des Deux-Siciles, où le titre de Chevalier n'avait plus cours légal en France, et où enfin Wicar, alors républicain ardent à l'instigation de David, son maître, sortait à peine de la prison du Plessis, où il avait été incarcéré à cause de ses opinions politiques hostiles, cela va sans dire, à tout ce qui sentait l'ancien régime. Il y a là un de ces menus mystères, chers aux érudits et qu'ils nous dévoileront sans doute un jour. Pour ma part, je me borne à croire, provisoirement, que dans la lettre dont il s'agit, on aura lu ou écrit par erreur « *Chevalier* » pour « *Citoyen* ».

Ceci dit de la vie de Wicar, je vais passer, toujours d'une façon très générale, successivement à Wicar peintre et dessinateur, à Wicar collectionneur et, enfin, à Wicar bienfaiteur des jeunes artistes lillois.

Fervent élève de David, ayant voué à celui-ci — qui d'ailleurs fut et est resté, en dépit de tout, un grand peintre — une sorte de culte, Wicar accepta, en véritable croyant, la doctrine du maître. C'est dire qu'il eut, comme artiste, toutes les qualités et tous les défauts de l'école de David. Je n'ai pas à vous rappeler ce qu'a été celle-ci ; cependant, et sans vouloir faire œuvre de critique d'art, ce qui excéderait assurément mes moyens, je crois pouvoir constater que, si nos idées modernes nous portent, un peu à tort peut-être, à la dédaigner, cette école avait du moins pour elle une sévère probité de dessin et un idéal assez hautain de la beauté. Wicar eut lui-même tout cela, à un degré particulièrement élevé, sans doute parce que sa nature propre le rapprochait beaucoup de celle de son illustre maître. Pendant toute sa vie, qui fut longue, il s'adonna constamment à ce qu'on appelle la peinture d'histoire, aux sujets héroïques ou religieux, s'en délassant seulement par

Digitized by Google

le portrait, sans jamais quitter le style grave, froid et compassé du temps où il vivait, style impitoyablement dépouillé de toute fantaisie, de tout sourire, et même de toute vision sur la bonne, si simple et si belle nature qui nous entoure.

Ses ouvrages de peinture sont innombrables. Ils lui valurent, parmi ses contemporains, des succès retentissants et une réputation de peintre de premier ordre. Son tableau de la *Résurrection du fils de la Veuve de Naïm* fut, à son apparition, salué du nom de chef-d'œuvre, et admiré avec enthousiasme, non seulement en Italie et en France, mais en Angleterre et en Amérique, où Wicar, alla lui-même l'exhiber en 1816-17 — précurseur par ainsi des " *tournées* " artistiques de nos jours. Il m'est permis, grâce à l'obligeance de mon ami et distingué collègue, M. D. Petit, de mettre sous vos yeux un dessin de Wicar, appartenant à notre musée (n° 1841) et donnant l'ensemble de ce tableau (*Projection*). Celui-ci fut l'ouvrage de prédilection de l'artiste. Il s'y est représenté lui-même d'une manière reconnaissable, dans l'un des personnages du groupe de droite. Il l'a légué en mourant à sa ville natale. L'atelier où il fut peint existe encore dans la maison du " *Vicolo del Vantaggio* " qui sert de résidence aujourd'hui aux jeunes pensionnaires lillois. Sur la façade de cette maison, une plaque en marbre avec inscription latine commémore une visite princière ou royale, je ne me rappelle plus bien ce détail, faite à Wicar en son atelier. Ce tableau colossal (il mesure 9 m. sur 6 m. 70) a été exécuté avec une conscience qui a exigé de l'artiste une somme énorme de travail, de temps et d'argent. Peut-être en éprouva-t-il quelque amertume secrète car, malgré les succès qu'il lui valut, son tableau ne fut jamais vendu, ce qui s'explique assez facilement par cette simple raison que, vu ses dimensions, il n'aurait pu trouver de logement à sa taille. Quoi qu'il en soit, et quelque conception d'art qu'on puisse avoir, il faut reconnaître qu'en dépit de son esthétique démodée, la

Digitized by Google

*Résurrection du fils de la Veuve de Naïm,* est une œuvre remarquable par l'effort, la tenue et la science magistrale qu'elle comporte.

Je vais vous présenter encore deux autres ouvrages de Wicar. Tous deux sont des portraits de l'artiste peints par lui-même.

Le premier (*Projection*) représente Wicar à l'âge d'environ 55 ans, il a la palette et les pinceaux à la main. Par un sentiment de véritable délicatesse, Wicar avait légué ce portrait aux Écoles académiques de Lille, auxquelles il devait ses premières leçons et ses premiers succès. Il est maintenant au musée de Lille. Est-il besoin de vous faire remarquer l'expression très virile de cette physionomie aux traits accusés, aux yeux vifs, au front large en laquelle se marquent l'intelligence, l'activité et la pénétration d'une race dont les spécimens passent encore sous nos yeux chaque jour ? C'est une peinture intéressante et pleine de caractère.

Le second (*Projection*) représente le peintre à 35 ans. Les traits et la physionomie en sont analogues au précédent portrait, mais Wicar y porte le costume des républicains de 1793, avec la cocarde tricolore au chapeau. Ce portrait appartient à la famille Gentil. Il est, comme le précédent, un ouvrage de valeur.

Wicar, peintre. est, à mon sens, surpassé par Wicar, dessinateur. Je n'en veux pour preuve que le célèbre ouvrage, dont il eut la pensée et assura l'exécution, dénommé " *La Galerie de Florence* ", publié à Paris de 1787 à 1812, sons le titre de " *Tableaux, statues, bas reliefs et camées de la galerie de Florence et du palais Pitti* ". Wicar fit pour cet ouvrage 400 dessins de tableaux, statues et bas reliefs, 300 de camées, 90 de bustes et 500 de portraits. Il s'y employa pendant sept ans. C'est dire qu'il produisit alors environ 200 dessins par an. On rapporte que Ingres disait, à ce sujet, aux pensionnaires de l'Académie de France, dont il était le directeur, « qu'il ne concevait pas comment les dessinateurs » pour la gravure mettaient tant de temps à leur travail,

Digitized by Google

» lorsque Wicar, en une journée, terminait un dessin avec » grande perfection. » L'éloge est plus que rare, car Ingres n'était certes pas facile à contenter en matière de dessin.

Pour en terminer avec Wicar artiste, je rappellerai qu'il fut, pendant plusieurs années, membre du Conservatoire des Beaux-Arts en France, et logea au Louvre en cette qualité ; commissaire du gouvernement français pour le choix des tableaux et œuvres d'art italiens dont Bonaparte voulut orner les musées de France, à la suite de sa glorieuse campagne d'Italie ; directeur de l'Académie ou École des Beaux-Arts de Naples ; conseiller, censeur et directeur de l'Académie romaine de St-Luc.

J'arrive maintenant à Wicar collectionneur.

Grand et savant dessinateur, Wicar eut à un très haut degré le goût des dessins et esquisses des maîtres, dessins et esquisses que l'on n'appréciait guère alors à leur véritable valeur, et dont il devint passionnément collectionneur. Comme tel, et sans doute en compensation des joies délicates et triomphantes du chercheur heureux, il eut à subir des mésaventures et des déboires cuisants. Une première et importante collection, qu'il avait d'abord formée, lui fut volée, par un dépositaire indélicat, à la faveur des troubles qui éclatèrent, en Italie, en 1799. Sans se laisser abattre par ce désastre, Wicar, avec son énergie coutumière, arriva bientôt à s'en constituer une nouvelle. Plus tard, sans se faire connaître, il parvint à racheter la première, dont il avait retrouvé la trace, payant ainsi deux fois son propre bien, ainsi qu'il le dit lui-même. Mais il dut pour cela sacrifier sa deuxième collection qu'il vendit en Angleterre, et qui est aujourd'hui un des joyaux de la bibliothèque de l'Université d'Oxford. A sa mort, Wicar légua, comme chacun sait, à la Société des Sciences, les dessins et objets d'art alors en sa possession, et qui constituent l'un des plus remarquables fonds de ce genre qui soient en Europe.

Ce n'est pas devant un auditoire lillois que j'ai à faire

Digitized by Google

l'éloge de notre musée de dessins, justement dénommé musée Wicar. Je rappellerai seulement, entre autres admirables choses qu'il possède, ce chef-d'œuvre unique, si je ne me trompe, qu'on appelle la « *Tête de Cire* » et près duquel aucun artiste, passant à Lille, ne manque de faire son pèlerinage, ainsi que devant une série de dessins de Raphaël qui, suivant l'expression de M. Gonse, peut se placer au nombre des trois ou quatre plus belles qui existent, et sur le même rang que le Louvre, les Uffizi de Florence, Oxford et l'Académie de Venise. De même que j'ai pu vous présenter précédemment quelques ouvrages de Wicar, je vais mettre sous vos yeux quelques-unes des merveilles dont je viens de parler.

(*Projection*). Voici d'abord la Tête de Cire. Il serait superflu à moi de vous redire de quelle célébrité, de quelle admiration jouit, universellement, ce buste ravissant de jeunesse, d'élégance et de charme. Le mystère le plus profond plane sur son origine. Wicar l'a dénommée : Une Tête de cire du temps de Raphaël. Certains y voient une sœur de la Joconde de Léonard de Vinci, alors que le catalogue de notre musée de dessins dit qu'il existe à Vienne un dessin de Raphaël « que l'on croirait fait d'après un masque moulé sur nature » et qui pourrait bien être celui qui a servi » à l'artiste inconnu, qui a fait notre Tête de cire. Mais, qu'elle soit de celui-ci ou de celui-là, admirez-la de confiance : c'est une œuvre exquise.

Maintenant, et pour vous donner une idée de l'importance et de la valeur de ce que nous a légué Wicar, quatre des principaux dessins de Raphaël vont vous être successivement présentés. Pour abréger, je me bornerai à citer, à leur sujet, les courtes mais intéressantes notices que M. Pluchart leur à consacrées dans le catalogue du musée Wicar.

(*Projection*). Ce dessin est intitulé : *Sainte-Famille,* on

Digitized by Google

le nomme aussi la *Vierge* des Carmes. « Très belle esquisse à la plume, dit le catalogue, que Raphaël avait faite, en 1508, pour Domenico di Perugia qui l'a exécutée, à l'huile, pour un autel des Carmes à Pérouse, représentant la Vierge assise, le bras droit appuyé sur un rocher. L'Enfant Jésus, debout devant elle, avance la main pour prendre une grenade que lui présente saint Joseph. De l'autre côté, le petit saint Jean portant une croix en roseau. Derrière lui sainte Elisabeth et saint Joachim, dans le fond du tableau. Le haut de cette composition est occupé par des chérubins et des anges jouant de divers instruments. »

« Le tableau se voit à la Pinacothèque de Pérouse, il y est connu sous le nom de la sainte Famille à la Grenade. »

*Projection.* — Ce dessin est intitulé : *Esquisse pour la Vierge d'Albe.*

« Ainsi nommée parce qu'elle fut pendant longtemps dans la maison des ducs d'Albe, en Espagne. Il existe deux tableaux de cette magnifique composition : l'un à Saint-Pétersbourg, l'autre à Londres. »

« La Vierge assise par terre, tournée vers la droite, la jambe droite repliée en arrière, soutient avec la main l'Enfant Jésus, qui prend un objet que lui présente le petit saint Jean, de profil et accroupi à la gauche de la composition ».

« Quelques traits du dessin principal ont été repiqués à l'encre, le bras de l'Enfant Jésus a subi plusieurs transformations. Ce dessin à la sanguine est dans un cercle indiqué légèrement. »

« Dans l'angle du haut, à droite, deux croquis de la Vierge tenant dans les bras l'Enfant Jésus. »

» Dans le haut, au centre, une élévation d'architecture ayant le plan à sa droite (Santa Navicella à Rome). Enfin dans le bas à droite un croquis d'enfant. »

*Projection.* — Ce dessin est intitulé : *Tête (de la Vierge dite La Perle).*

Digitized by Google

» On raconte qu'à la vue de la peinture de Raphaël, pour laquelle cette étude a été faite, le roi d'Espagne, qui l'avait achetée, s'écria : « Celle-ci est ma perle ! » De là le surnom par lequel on continue à la désigner. »

» Dans le tableau original, Raphaël avait d'abord indiqué la Vierge de profil ; il changea ensuite la pose et la fit de trois quarts, presque de face, regardant saint Jean à sa droite. »

« Le dessin que nous possédons a été probablement fait pour la dernière idée du tableau. »

*Projection.* — Ce dessin est intitulé : *Apollon jouant du violon.*

« Étude d'après nature, pour le Parnasse au Vatican. Sur le côté, à droite, répétition avec changement de la main qui tient le violon. Il est à remarquer que, dans la répétition, le violon a cinq cordes comme celui d'un violoniste célèbre de l'époque, Giacomo Sanseconda, qui l'avait adopté pour jouer avec le pouce. »

Je dois borner ici cette série de reproductions. Elle pourrait, elle devrait même s'étendre, dans des proportions, démesurées pour le moment, si je voulais vous faire connaître toutes les richesses que Wicar, avec un bonheur et une sûreté de goût remarquables, a su réunir et qu'il nous a généreusement léguées. J'ajoute cependant, pour en terminer sur ce point de mon sujet, que c'est à la Société des Sciences même, et pour la remercier de l'avoir accueilli comme membre correspondant, que Wicar a fait don en mourant de sa collection de dessins. Notre Société, pour en assurer définitivement la possession à la Ville, transmit aussitôt à cette dernière la nue-propriété du don. Plus tard, elle lui en transmit aussi l'usufruit, moyennant un accord qui constitua la Ville seule propriétaire du legs Wicar à charge par elle de nous servir un subside annuel. Wicar, donc, à ce point de vue, ne nous a pas seulement fait le don magnifique que vous connaissez, il a aussi, par voie de conséquence, assuré l'existence matérielle de notre Société. Nous lui en

Digitized by Google

sommes sincèrement reconnaissants, et c'est là une des raisons pour lesquelles j'ai cru devoir, aujourd'hui, devant vous, rendre à sa mémoire un hommage de tous points mérité.

J'arrive enfin à Wicar bienfaiteur des jeunes artistes lillois.

Les circonstances dans lesquelles notre célèbre concitoyen a été amené à faire le testament que l'on sait, sont assez connues pourqu'il me suffise de rappeler à cette occasion que Wicar, bien que devenu en quelque sorte citoyen de Rome, par sa longue résidence en cette ville, était resté Lillois au fond du cœur. Il le prouva à maintes reprises et notamment en 1792, lorsqu'à la suite des désastres causés à Lille par le bombardement, il envoya spontanément à la Convention, par l'intermédiaire de David, une somme de 600 livres «*pour le soulagement des veuves et des orphelins de Lille*». Il le prouva surtout, en 1834, lorsqu'il légua, avec diverses destinations, la totalité de ses biens à ses concitoyens. Toutefois, ce qui est moins connu c'est, non pas le texte du testament de Wicar, mais le mode dans lequel — si je peux me servir de ce néologisme — ce testament fut acté. Il y a là un trait de mœurs curieuses et intéressantes, sur lequel je demande la permission de vous arrêter un instant.

Se sentant malade et, d'ailleurs, âgé de 72 ans sonnés, Wicar appela près de lui, en son domicile, à Rome, le 28 janvier 1834, Me Philippe Bachetti, notaire public au Capitole, et, gisant au lit, dit le texte, lui déclara, devant témoins, qu'en outre de certaines dispositions de détail relatives notamment à ses funérailles, il entendait instituer pour son héritier fiduciaire et universel, M. J. Carattoli, son élève, auquel il dit, en termes exprès, avoir déjà fait part de sa volonté, en « lui recommandant de l'exécuter religieusement dans toutes ses parties, se confiant entièrement en son honnêteté et en sa bonne foi ». Carattoli ne fut pas indigne de ce témoignage suprême de confiance car, le 17 mai 1834, Wicar étant mort, il se rendait devant le même notaire Bachetti



Digitized by Google

pour, dit l'acte qui fut dressé à cette occasion, « expliquer et rendre publique la volonté que ledit défunt lui a manifestée à plusieurs époques et notamment dans les derniers temps de sa vie », c'est-à-dire, pour établir nos droits à cette fortune dont Wicar avait remis la destination et l'administration à son absolue discrétion, « sans que personne, dit encore l'acte cité, pût le forcer à en rendre aucune espèce de compte, attendu que le testateur a voulu placer en lui une confiance sans réserves. » Ne sont-elles pas vraiment touchantes et de bon augure ces mœurs, de confiance et de probité, sous les auspices desquelles a été formé et exécuté le testament de Wicar?

Des dernières volontés de Wicar, expliquées et rendues publiques, ainsi que je viens de le dire, par M. Carattoli, j'extrais celles qui suivent, dans le but de vous faire connaître, exactement, ce qu'est l'œuvre qu'il a fondée et dont les bénéficiaires sont les jeunes artistes lillois :

« Ledit chevalier Wicar a ordonné en suite qu'avec ses » autres biens (c'est-à-dire ceux dont il n'avait pas précé- » demment disposé en faveur de la Ville et de la Société des » Sciences) il fut formé une œuvre de bienfaisance qu'il » veut qu'on nomme *Œuvre pie Wicar*, laquelle il dit » instituer son héritière universelle ».

« Il a ordonné que cette œuvre fût administrée à perpé- » tuité par la Congrégation, ou Commission, des Etablis- » sements français, résidant à Rome ».

« Quant aux rentes des capitaux appartenant à l'œuvre, » son fondateur a voulu qu'elles fussent employées à » doter d'une pension de 25 écus par mois, autant de » jeunes gens dédiés à l'étude de la peinture, de la sculp- » ture et de l'architecture que le permettra le montant net » de ces rentes ».

« Ces jeunes gens devront être natifs de Lille, et appar- » tenir aux trois classes de peinture, de sculpture et » d'architecture, c'est-à-dire un pour chaque classe, toutes » fois que les revenus de l'œuvre seront suffisants pour

Digitized by Google

» trois pensionnaires ; s'ils n'étaient pas suffisants, il devra » toujours en être choisi un pour la peinture et un autre, » à tour de rôle, pour les deux autres classes ».

« La nomination aura lieu en concours et le Corps » municipal de Lille, d'après le vote de la Société des » Sciences, choisira toujours celui qui montrera le plus » d'habileté, de dispositions, d'instruction et de qualités » pour faire honneur à la patrie et aux beaux-arts ».

« Les jeunes gens choisis devront se rendre à Rome pour » s'adonner à l'un des trois arts prescrits par le fondateur, » et y rester quatre ans pendant lesquels ils jouiront de » la dite pension (1). Ils devront mener une bonne conduite, » soit morale, soit civile, être assidus à l'étude et donner » quelques preuves de leur application. Ils seront, à cet » effet, surveillés par la Commission des Etablissements » français, à laquelle le testateur a conféré le droit de » suspendre la pension et même de la supprimer, si les » jeunes gens venaient à commettre quelque faute grave ».

« La maison sise à Rome, *Vicolo del Vantaggio*, n^os^ 5, 6, » 7 et 8, ne devra pas être aliénée, mais conservée pour la » commodité des pensionnaires ».

Telle est, pour ainsi dire, la charte des pensionnaires de l'Œuvre Wicar. Ajoutons que le testateur avait stipulé que dans le cas où la Ville de Lille ne voudrait ou ne pourrait pas accepter le legs, celui-ci reviendrait à l'insigne Académie de St-Luc, à Rome, en faveur de jeunes gens natifs de Rome ou de Pérouse. Il avait également stipulé que son héritier fiduciaire, Carattoli et son fils, ainsi que le sieur Domeniconi (autre élève de Wicar) seraient appelés à jouir les premiers, et leur vie durant, des pensions fondées par lui ; ce qui retarda beaucoup, ainsi que je le dirai plus loin, le fonctionnement régulier de l'œuvre, à Lille même.

La pensée qui a guidé Wicar dans cette partie de son

(1) En fait, les pensionnaires ont la faculté, et ils en usent, de voyager pendant ces quatre ans, dans toute l'Italie, en Grèce, en Espagne, en Orient, etc.

Digitized by Google

testament n'est pas difficile à discerner. Enthousiaste comme il l'était de Rome et de l'Italie, Wicar estimait évidemment que nul bonheur plus grand ne pouvait être donné à un artiste que de s'en aller, sous ce beau ciel, vivre libre et seulement voué à l'étude, au milieu des chefs-d'œuvre et des monuments innombrables qui s'y rencontrent; et, son ressouvenir se portant, aux derniers jours de son existence, vers la ville natale qui, en somme, avait été pitoyable et douce aux débuts de son talent naissant, ce bonheur, il voulut que de jeunes Lillois pussent le goûter en vénérant son nom. Certes, j'ai entendu assez souvent médire, non pas spécialement à propos de la fondation Wicar, mais en général de ce que l'on appelle l'Ecole de Rome. On l'a accusée, amèrement parfois, de ne point produire, à coup sûr et à échéance fixe, des génies; de condamner à une espèce d'exil, ou tout au moins d'immobilisation, de jeunes artistes que Paris, et même l'Amérique, tremperaient mieux pour la lutte moderne ; et de beaucoup d'autres méfaits. J'ai toujours pris peu de souci de ces critiques en constatant, d'une part, que généralement ceux qui les formulaient ne parlaient de Rome ou de l'Italie que par ouï-dire ou après de rapides séjours, et en me rappelant, d'autre part, que grâce à Wicar, j'ai passé, dans cet admirable pays, les quatre plus belles années de ma vie. Au surplus, soyons fiers, nous Lillois, de ce que, seule peut-être en Europe, Lille puisse entretenir, d'une façon permanente, des pensionnaires artistes à Rome, ce qui, à ma connaissance du moins, est l'apanage exclusif des États. Je n'aurai garde d'oublier de vous dire, à ce sujet, que, généreusement, la Ville de Lille ajoute aux modestes bourses Wicar, un supplément important et qu'elle participe ainsi, pour sa part, à l'œuvre bienfaisante du fondateur. Il est donc juste de la faire participer, de même, à la reconnaissance que lui en gardent les pensionnaires.

La collation de la première bourse Wicar à un Lillois n'eut lieu qu'en 1862, c'est-à-dire 28 ans après le décès

Digitized by Google

de Wicar, par suite des affectations viagères qu'il avait spécifiées en faveur de Carattoli père et fils et de Domeniconi. Elle fut conférée à Carolus Duran qui — il me le rappelait encore, il y a peu de temps — reconnaît lui devoir le premier essor et le développement initial de ce talent que, nous, ses amis et ses admirateurs, considérons comme une de nos gloires.

(*Projection*). — Voyez au surplus son célèbre tableau de " *l'Assassiné dans la campagne romaine* " qui fut le dernier des envois réglementaires que fit Carolus, en exécution des obligations imposées aux pensionnaires. Ce tableau, à juste titre, a fait sensation lorsqu'il fut exposé à Lille, en 1866, puis à Paris. Il commença cette réputation que Carolus s'est acquise depuis dans le monde entier. C'est une œuvre à la fois de valeur et d'espoir. Au centre, cette tête pâle sur un drap blanc avec la chevelure rutilante de la femme agenouillée, forment un morceau qui non seulement annonce, mais montre déjà le maître peintre, indépendant et puissant, que nous connaissons.

(*Projection*). — Voyez encore ce portrait, c'est celui de M^me^ Feydeau, dite la " *Dame au petit chien* ", qui suivit de près " l'*Assassiné* ", et qui commença la magistrale série des portraits que Carolus a produits, et qui rénovèrent ce genre, de nos jours.

Aucun sculpteur ne s'étant présenté au concours de 1862, la deuxième bourse Wicar, alors disponible, fut attribuée à Emile Salomé, peintre, artiste délicat, qui est mort avant d'avoir donné toute sa mesure. (*Projection*). Voici, au surplus la tranquille et rustique " *Maison de Thérèse* " qui caractérise bien le talent de l'artiste et a popularisé son nom. Après lui, en 1865, vint Hector Lemaire, le premier de la série des sculpteurs, qui, depuis, a produit des œuvres remarquables, dont l'une est au Musée du Luxembourg. Voici (*Projection*) l'un des morceaux qu'il exécuta étant pensionnaire. C'est

Digitized by Google

une " *Transteverine* ", une de ces belles filles de la vieille Rome, aux traits majestueux, sévères et opulents, une descendante de ces graves matrones de l'antiquité, dont la race s'est conservée, pure et intacte, jusque de nos jours.

Après ceux que je viens de nommer, le tour d'un architecte était venu. J'eus l'honneur et le bonheur d'être désigné en 1867. Puis ce furent Eugène Rogier, peintre, qui mourut jeune à Rome, et Alphonse Cordonnier, sculpteur, lequel, ses quatre ans passés en Italie, s'en vint tranquillement, et haut la main, enlever du premier coup le Prix de Rome, à l'École des Beaux-Arts de Paris. Voici (*Projection*) un de ses envois comme pensionnaire Wicar. C'est le " *Réveil* ", une figure ardente et quelque peu convulsée, inspirée par les affreux malheurs que la France venait de subir.

Permettez que je vous cite enfin et c'est un plaisir pour moi, les noms de tous ces enfants de Lille qui, avec ceux dont je viens de parler, ont été pensionnaires de l'Œuvre Wicar. Ce sont : Charles Vugk, peintre; Paul-Abel Lefebvre, peintre; Léon Cauvain, peintre; Désiré Ghesquier, architecte, devenu un maître aquarelliste; Maurice Ramart, peintre; Georges Pelgrim, sculpteur; Maurice Lecocq, peintre; Lucien Sarazin, architecte; Leon Giffard, peintre; Jules Déchin, sculpteur; Prosper Santerre, architecte; Médéric Bottin, peintre, et Gustave Elsinger, sculpteur. Ces derniers sont en ce moment à Rome. (*Projection*). Parmi ces jeunes artistes, je dois une mention particulière à Déchin qui, dans une pensée pieuse et reconnaissante, a sculpté cette statue qui est aujourd'hui au Musée de Lille. Ce solide personnage, à la physionomie énergique et réfléchie, bien pris dans son habit cavalier, drapé dans l'ample manteau romain, c'est Jean-Baptiste Wicar, notre bienfaiteur !

En résumé, grâce à Wicar, grâce aussi à la Ville de Lille qui s'est toujours constamment associée à son œuvre, dix-neuf jeunes artistes lillois ont été jusqu'ici admis au bénéfice de la pension Wicar. En d'autres termes et pour chiffrer, c'est une somme de plus de 200.000 francs qui leur a été

Digitized by Google

ainsi affectée. Tels ont été les effets de la généreuse pensée de Wicar. Vous estimerez, comme moi, que ce Lillois a su, suivant l'expression employée par lui dans son testament pour caractériser le devoir qu'il entendait imposer à ses bénéficiaires, a su, dis-je, « faire honneur à la patrie et aux beaux-arts ».

Un nouveau nom va bientôt s'ajouter à la liste de ceux que j'ai déjà cités. Vous permettrez, et vous comprendrez, que je souhaite ardemment à celui qui le porte de recevoir et de conserver toujours vives, fortes et jamais effacées les impressions si douces, si élevées et, j'ose le dire, si nobles qui l'attendent et qui le soutiendront dans tous les instants, dans toutes les traverses — nul n'en est exempt — de sa carrière et qui en feront, comme moi, un fervent sincère et déterminé de Rome, de Lille et de Wicar.

Je ne saurais terminer ce discours sans rappeler que, l'an dernier, à l'occasion du centenaire de notre Société, MM. Édouard Agache, président, et Théodore Barrois, secrétaire général, nous ont généreusement offert un jeton et une médaille qui sont l'œuvre d'un éminent artiste, enfant de Lille aussi, M. Hippolyte Lefebvre, ancien grand prix de Rome. (*Projection*).

La face de cette médaille représente la Science, ou plutôt l'Étude, mais sans rien du symbolisme banal et prétentieux qu'on lui donne parfois, bien à tort. Ici, l'expression du visage est jeune sans cesser d'être recueillie, la pose est simple et sans apprêt, le vêtement élégant et intime. C'est une Science ou une Étude qu'on juge de suite accueillante et aimable, et vers laquelle on peut aller sans crainte d'ennui, de déplaisir ou de contention.

Le revers de notre médaille (*Projection*) est, par une heureuse inspiration, consacré à l'œuvre pie Wicar, œuvre que nous nous efforçons de faire nôtre, de plus en plus. Au premier plan, un jeune artiste dessine. C'est le pensionnaire de l'Œuvre Wicar. Autour de lui sont les superbes ruines du Forum qu'il contemple et qu'il étudie. Rien de plus simple

Digitized by Google

comme composition, rien non plus, et par cela même sans doute, de plus parlant et de plus expressif. C'est la vision complète, claire et poétique à la fois, du sujet.

Nous ne pouvons que nous incliner charmés devant cette œuvre délicate, et remercier nos éminents et généreux collègues de nous avoir dotés d'un joyau d'une telle qualité et d'un tel prix.

Bientôt, lauréats que nous allons récompenser, vous recevrez cette médaille. Regardez-la souvent, elle vous rappellera, je l'espère, avec le souvenir, toujours agréable, de vos propres mérites, celui de l'homme célèbre et bienfaisant que j'ai essayé de vous faire mieux connaître. Et quant à vous, Mesdames et Messieurs, qui m'avez écouté avec tant de patience, je souhaite vous avoir communiqué un peu des sentiments qui m'animent. Ce serait pour moi la plus haute des satisfactions, d'avoir pu y réussir.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET SUR LES

# Prix d'Encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts

(ANNÉE 1903)

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire-Général.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

En vous conviant à assister, aujourd'hui, à la Distribution solennelle des Prix de 1903, la Société des Sciences redevient fidèle à un usage, abandonné pendant les temps troublés qu'elle a eu à traverser, mais qu'elle ne voulait point laisser périmer. Les prix étaient, autrefois, distribués le dernier dimanche de Décembre ; c'est à cette date que nous vous avons convoqués et il continuera à en être ainsi à l'avenir. La reprise d'un jour fixe pour la distribution des récompenses vous indique que la Société, délivrée des soucis d'antan, peut et veut marcher de nouveau, de l'avant, dans la voie du progrès, cherchant à produire, dans le second siècle de son existence, tout le bien qu'elle a en vue de réaliser.

L'année 1903 a été consacrée, en partie, à l'étude de la réorganisation des différents services supprimés par nécessité budgétaire. Avec 1904, le service des prix sera doté aussi largement par le passé.

Digitized by Google

Il fallait songer aussi à compléter les cadres de la Société, très clairsemés, puisqu'elle n'avait point voulu faire de nominations, dans l'impossibilité où elle se trouvait, momentanément, de continuer, efficacement, sa mission scientifique, littéraire et artistique. Elle a pourvu, en 1903, au remplacement de quatre membres titulaires et a nommé MM. Bigo-Danel, Nicolle, Deplechin et Paul Lefebvre.

Ce n'est point un des chefs de l'importante imprimerie Danel que nous avons voulu faire entrer, dans notre Société, en nommant M. Bigo. Elle continue et nous espérons qu'elle continuera à être représentée, longtemps encore, par M. L. Danel, notre ancien et vénéré Président, de qui la santé brave, heureusement, les années. Nous avons choisi en M. Bigo-Danel l'homme dont le dévoué concours est toujours acquis, sans marchander, aux œuvres utiles à la cité, qu'elles soient charitables, artistiques ou industrielles. Nous l'avions vu à l'œuvre comme Président de la Commission des Fastes lillois, en 1892, nous l'y voyons encore à la tête de l'Union artistique et de la Société industrielle.

La Géographie ne pouvait avoir, chez nous, de représentant plus autorisé que M. Ernest Nicolle. Ses croisières et ses voyages à travers le monde, de 1853 à 1869, sur les vaisseaux de l'État à la marine de qui il appartenait, l'avaient admirablement préparé à remplacer, à la présidence de la Société de Géographie, notre regretté collègue M. Crepy. M. Nicolle est aussi Président de l'Association des Industriels du Nord de la France contre les accidents.

M. Eugène Deplechin, statuaire, est connu de vous tous par les œuvres remarquables qu'il a produites : Amphitrite et la Fontaine de Bacchus du Musée de Lille, le monument de Desrousseaux et tant d'autres morceaux délicats admis depuis 1873 aux Salons de Paris où il était médaillé en 1892.

Vous avez apprécié aux Salons annuels des artistes lillois les belles toiles, empreintes d'une exquise poésie, de M. Paul Lefebvre. Mais on trouve chez notre nouveau collègue, en plus du peintre, un homme d'un goût sûr et éclairé qui a

Digitized by Google

rendu et qui nous rendra les plus grands services dans toutes les questions confinant à l'art.

A part le décès d'un membre correspondant M. Masquelez, que nous signalons plus loin, notre nécrologe aurait été vide si nous n'avions le devoir d'y inscrire le nom de M. Albert Dujardin, le considérant comme un des nôtres. Formé à l'école de son père, inventeur de la machine à écrire et du premier télégraphe imprimant, M. Albert Dujardin s'adonna à la mécanique et il sut créer à Lille, après des débuts modestes, grâce à sa tenacité et à son esprit pratique, un des établissements les plus importants de France, jugé digne d'un grand prix à l'Exposition de 1900. La notoriété dont il jouissait l'avait fait appeler à la présidence du Tribunal de Commerce. Nous comptions beaucoup sur son concours, qu'il nous avait promis très aimablement. Désigné par le Bureau, accepté par la Société, il nous restait une dernière formalité à remplir pour qu'il fût membre titulaire, celle du vote, quand la mort vint brusquement le surprendre. En inscrivant son nom dans nos Mémoires, nous avons voulu donner un témoignage de profonde sympathie à sa famille si cruellement éprouvée.

Un mot des événements heureux pour la Société

M. Danchin a été nommé chevalier de l'ordre de Léopold, en sa qualité de vice-président de la Commission des hospices, distinction méritée par les services rendus, par lui, aux Belges résidant à Lille et soignés dans nos hôpitaux.

Plusieurs libéralités nous sont venues. M. Auguste Fauchille nous a remis cent francs et le prix d'une médaille d'argent pour un ancien serviteur de l'industrie lilloise. M. Delphin Petit nous a donné cent francs et le prix d'une grande médaille de vermeil, avec attribution à l'Exposition lilloise de photographie. A eux vont nos remerciements.

J'aborde maintenant la partie des travaux lus en séance.

Digitized by Google

M. Hallez a signalé la découverte faite en Bulgarie par le Dr Chichskoff, de l'Université de Sofia, d'un nouveau *Phagocata* (*Ph. cornuta*), dont l'organisation et les conditions éthologiques sont identiques à celles du *Planaria alpina*. Cette découverte est la confirmation de constatations faites, en 1892, par notre collègue qui avait conclu que plusieurs Triclades d'eau douce devaient avoir une origine tératologique.

En 1901 M. le Dr Folet nous présentait un malade qui avait subi, en juin 1900, l'ablation du pylore et la gastro-entérostomie : on appelle ainsi une communication établie, opératoirement, entre la face postérieure de l'estomac et l'intestin grêle. Les causes qui ont amené la première opération se reproduisent parfois et rendent une seconde nécessaire.

C'est de cette seconde opération que nous a parlé M. Folet, et il en a tiré un diagnostic extrêmement favorable. Prolonger, d'un nombre indéterminé d'années, la vie d'un être humain qui, sans être opéré, n'aurait vécu que quelques semaines encore, donner une survie sans souffrance, une existence de bien être physique et de réconfort moral, n'est-ce pas là un résultat dont doit se féliciter l'opérateur? Ce genre d'opérations doit donc être recommandé, mais comme d'ici à l'époque où ces mœurs chirurgicales seront définitivement implantées il se passera du temps, ces *laparotomies* resteront des opérations d'hôpital, que l'on n'osera pas tenter dans la clientèle courante. « De sorte que, par un juste retour des choses d'ici-bas, sera obtenue cette conséquence quelque peu réparatrice des inégalités sociales, que les pauvres seront les premiers bénéficiaires des hardiesses et des progrès de la chirurgie moderne ». Cette conclusion de notre collègue valait d'être notée.

Une des questions les plus complexes de la science est celle du balancement polaire. M. Péroche, qui a été un des

Digitized by Google

premiers à la soulever et le seul qui en ait formulé et précisé la théorie, il y a de cela plus de trente ans, nous a mis au courant de l'état actuel de la science à ce sujet. Des observations faites par plus de 23 observatoires, il résulte que le pôle se balance bien dans le sens indiqué par M. Péroche ou ce qui revient au même, que nous nous en éloignons ou que nous nous en rapprochons dans une marche en partie circulaire, avec les périodicités qui avaient été déterminées.

M. Péroche, à qui l'âge n'a rien fait perdre de son activité, nous a parlé, dans une autre séance, des *Variations de la pression barométrique* et du dernier hiver.

M. Delphin Petit, a eu l'excellente pensée de proposer à la Société de conserver le souvenir de ses membres titulaires en 1902, date marquante pour elle, dans un album de portraits photographiés, par lui, avec cette habileté qui le caractérise. C'est ainsi que, dans cent ans, nos successeurs retrouveront les traits de ceux qui assistèrent au premier centenaire de la Société. Que n'avons nous ceux de nos fondateurs !

Sous ce titre : *l'Ecole polytechnique, il y a cent ans. Un serrurier lillois polytechnicien en* 1798, M. Verly nous a fait connaître l'organisation de la plus célèbre des Ecoles françaises au lendemain même de sa création. Les élèves, alors obligés de se suffire à eux-mêmes, devaient être doués d'un rude courage pour aboutir ; nombreux étaient ceux qui succombaient à la peine.

Notre serrurier lillois triompha de tous les obstacles, en donnant des leçons pour assurer sa subsistance ; il fit plus, il prépara ses deux frères à affronter, victorieusement, les examens d'entrée. Son nom, resté en honneur parmi nous, était Masquelez. Des trois frères, l'un mourut, glorieusement, à la défense de Torgan, lieutenant-colonel et officier de la Légion d'honneur. Le plus jeune, ingénieur des ponts-et-chaussées, longtemps directeur des travaux

Digitized by Google

municipaux de la ville de Lille, qui a été des nôtres, est décédé, cette année même, à Guéret où il s'était retiré.

Il appartenait au fureteur heureux et sagace, qu'est M. Penjon, de trouver des renseignements inédits et curieux à ajouter au livre, pourtant très complet, que M. Arthur Chuquet a publié, en 1902, sous ce titre : Stendhal-Beyle.

Dans un cahier de Mémoires, écrit par son père à l'âge de 80 ans, M. Penjon a rencontré, si pas le nom de Stendhal, encore peu apprécié et peu connu au moment où le père de notre collègue écrivait, celui de l'abbé Raillane, le précepteur de Stendhal, qui le fut ensuite de Casimir Périer. L'abbé qui a fourni la matière première d'un des romans les plus célèbres du maître : *le rouge et le noir* est dépeint, en quelques lignes, qui le font mieux connaître que toutes les indications fournies par n'importe quel document.

Puis ce sont des renseignements sur l'affaire Bertet qui passionna, en son temps, la ville de Grenoble et qui fournit des rapprochements curieux avec certains personnages du roman de Stendhal ; Julien Sorel, M^me^ de Rénal, Mathilde de la Môle.

Il avait à peine rejoint son poste de Sousse (Tunisie), où il est en garnison, que M. le D^r^ Carton étudiait l'antique Hadrumète et y fondait une Société archéologique qui deviendra, sûrement prospère, sous son habile direction. Déja notre collègue a fait une belle moisson de vases et de statuettes antiques, fort curieuses, mais sa découverte la plus importante est celle de El Kenissia. On avait recueilli, dans cette localité, un certain nombre de vases en terre cuite, remplis d'ossements d'animaux, et on avait conclu à l'existence d'un cimetière antique ; les vases auraient contenu, dans ce cas, les vivres qu'on retrouve, souvent, près des défunts. M. Carton alla étudier ce gisement, et reconnut que les vases contenaient les offrandes

Digitized by Google

de pèlerins, déposées près d'un sanctuaire punique dont l'existence était ignorée. Des inscriptions ont été trouvées, peut-être donneront-elles la clef du mystère ?

M. de Saint-Léger, professeur à la Faculté des Lettres, a eu l'amabilité de nous communiquer un travail actuellement à l'impression : *La légende de Lydéric et des Forestiers de Flandre.*

C'est seulement à partir du XII^e^ siecle qu'une généalogie des comtes de Flandre mentionne un personnage du nom de Lydéric. Au XIII^e^ la légende s'amplifie et André Silvius donne le titre de forestiers du roi de France aux prédécesseurs prétendus de Baudoin Bras-de-fer ; dans le courant du XV^e^ la légende se fixe dans la forme poétique que nous a transmise Pierre d'Oudegherst, l'Hérodote lillois du XVI^e^ siècle.

La légende de Lydéric est-elle simplement une fable gracieuse, due à l'esprit imaginatif d'un bon moine qui aura voulu flatter la puissante dynastie des ducs de Bourgogne en faisant venir de Dijon, Salvaert, qui aurait donné naissance au premier comte de Flandre ? C'est l'avis du distingué professeur de la Faculté des Lettres, que nous remercions ici de sa communication.

Le très vif intérêt que nous avions pris, l'an dernier, à l'audition musicale donnée par M. Paul Pannier, la lui a fait renouveler cette année, avec le même succès.

En 1902, nous avions entendu des morceaux composés pour de vieux instruments à corde disparus : la viole de gambe et la viole d'amour.

L'audition musicale du 15 décembre était destinée à nous faire connaître l'histoire de la composition pour deux instruments a clavier (virginales ou épinettes, clavecins-pianos). Cette audition composée de morceaux de Farnaby, Couperin, Bach, Mozart, Schuman, Chopin, Saint-Saens, Chabrier-Risler, Wagner-Klindwort nous a mis à même d'apprécier

Digitized by Google

le développement et les progrès de ce genre de composition musicale aux diverses époques, les formules nouvelles plus brillantes et plus hardies remplaçant, après l'invention du piano, le style agrémenté des pièces des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la transformation du toucher, de la technique, des procédés d'exécution et d'expression au fur et à mesure que les instruments à clavier sont devenus plus perfectionnés, plus étendus et plus puissants.

M^lle^ Louise Masson et M. G. Deckers fils avaient bien voulu prêter à M. Paul Pannier et à M^lle^ Jeanne Pannier le concours de leur beau talent. C'est vous dire le charme d'une séance, où tous les exécutants étaient des maîtres.

M. de Swarte n'a pas voulu laisser se clore l'année sans nous donner le plaisir d'entendre de lui une communication sur un livre, qui va paraître chez Alcan et qui concerne Descartes, Élisabeth palatine et la Reine de Suède. Cet *Essai de philosophie appliquée* sera précédé d'une préface de M. Émile Boutroux, membre de l'Institut.

Le but que s'est proposé notre collègue est de représenter, en quelques esquisses, peintes en touches légères et rapides, les traits physionomiques du grand philosophe, de l'illustre réformateur de la raison, tels qu'ils apparaissent, d'une façon en quelque sorte plus humaine, dans sa correspondance avec la Princesse palatine et avec Christine.

Il y a admirablement réussi.

Les envois annuels des pensionnaires Wicar ont été les suivants :

M. Prosper Santerre, pour sa troisième année, nous a fait parvenir les dessins d'une partie de chapiteau du Temple de Castor et Pollux à Rome ; le motif principal de la fontaine de Trévi ; de nombreuses aquarelles représentant les temples de Pœstum, des vues de Pompéi, de Rome, de Sienne et d'Assise.

Tous ces travaux sont excellents, mais plutôt d'un aqua-

Digitized by Google

relliste que d'un architecte et la Commission a regretté que M. Santerre n'ait pas envoyé, comme elle y comptait, les plans du projet de remaniement de la Bourse de Lille dont le beau frontispice, présenté l'année précédente, lui avait valu une récompense au Salon de Paris.

MM. Médéric Bottin et Gustave Elsinger en sont à leur première année.

De M. Bottin, nous avons reçu trois tableaux : 1° Repos, étude de nu ; 2° Portrait de M. P. S. ; 3° Paysage des environs de Rome.

M. Bottin est un travailleur laborieux et bien doué, ainsi qu'en a témoigné un précoce succès au Salon. Il possède de grandes qualités d'artiste, mais son envoi n'a pas rallié tous les suffrages, au point de vue du coloris. Il semble que le jeune artiste ait été entraîné hors de sa route qui était la bonne, par curiosité d'esprit, par goût d'aventures, et on est en droit d'espérer qu'il reviendra aux saines traditions de son passé, quand il aura reconnu le néant de ses expériences.

M. Elsinger nous a envoyé une : Etude de nu, Jeune garçon au repos. L'enfant est à demi étendu sur le sol, arc-bouté sur le bras gauche. La Commission a noté quelques parties faibles, mais l'ensemble lui a laissé une impression favorable.

A partir de 1904 nous aurons un nouveau pensionnaire dans la section d'architecture, M. Santerre ayant terminé son temps de séjour à Rome. Un Jury d'examen, qui s'est réuni en octobre avait désigné, comme titulaire éventuel de la Bourse, M. Maurice Batteur, ancien élève et lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille. Ce choix vient d'être ratifié par le Conseil municipal.

Nous sommes persuadés que M. Maurice Batteur aura toujours présent à l'esprit le bel exemple donné par son père, ancien pensionnaire Wicar, aujourd'hui président de notre Société, qu'il aura la même ardeur au travail, ce qui lui vaudra les mêmes succès.



Digitized by Google

A propos de l'œuvre pie Wicar notons que, sur l'initiative de son Président, la Société a créé une Commission permanente de patronage, chargée de rechercher toutes les améliorations qui pourraient être apportées à son fonctionnement et aider de ses conseils les jeunes pensionnaires.

Telle est la rapide énumération de nos travaux ; examinons, maintenant, ceux de nos lauréats.

### Prix Kuhlmann.

Ne disposer que d'un prix quand deux candidats présentent des travaux de grande valeur, dignes de récompenses, est chose qui complique singulièrement la tâche des Commissions, surtout quand une règle veut que les prix ne soient point partagés, ce qui est le cas des prix Kuhlmann. Il faut alors, forcément, s'arrêter à un nom ; nous ne disons pas faire un choix, puisque les prix Kuhlmann ne sont pas décernés au Concours et que la décision de la Société ne constitue pas un classement des candidats.

Le candidat à qui la Société a décidé d'attribuer l'unique prix Kuhlmann, est M. G. Sagnac, agrégé et docteur ès-sciences physiques, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille.

Les travaux de M. Sagnac peuvent se diviser en trois séries principales :

1° Recherches expérimentales sur les rayons X et sur de nouveaux rayons.

2° Recherches relatives à divers phénomènes optiques ou électriques.

3° Recherches théoriques et expérimentales sur une optique nouvelle de la matière, considérée comme formée de particules distinctes suivant la notion fondamentale de la chimie atomique et de la cristallographie.

Tout le monde a entendu parler des fameux rayons X.

Digitized by Google

M. Sagnac en a découvert de nouveaux, qu'il a nommés : *Rayons secondaires* ou S, *tertiaires* ou T et qui se produisent chaque fois que les rayons X rencontrent une matière quelconque.

Les rayons secondaires ou rayons S émanent, en tous sens, des divers points d'un corps frappé ou traversé par les rayons X. En rencontrant un corps ils produisent, à leur tour, les rayons tertiaires ou T.

Les rayons S ont un certain nombre de propriétés qui les rapprochent des rayons X : ils agissent sur les plaques photographiques en les impressionnant, ils illuminent les écrans employés dans la radioscopie, ils déchargent les corps électrisés. Comme les rayons X, ils se propagent en ligne droite sans se réfracter.

Les recherches de M. Sagnac sur les rayons X et S comprennent 24 articles ou mémoires, dont 6 publiés depuis sa nomination à Lille et qui sont les plus importants de la série.

Découvrir des rayons nouveaux, les différencier de ceux que l'on connaissait déjà, en faire une histoire complète, c'est là une découverte de premier ordre et les propriétés des rayons S et T éclairent, singulièrement, la théorie des rayons X et expliquent ce que ces rayons présentaient jusqu'alors de singulier et de mystérieux. M. Sagnac est certainement un des physiciens qui connaissent le mieux les rayons de Roentgen. Aussi, M. le professeur Bouchard a-t-il chargé M. Sagnac de faire la monographie des rayons X dans son traité de radiologie, paru en 1903. C'est une étude magistrale qui comprend près de 100 pages grand in-8°.

Les recherches théoriques et expérimentales de M. Sagnac sur l'optique et l'électricité ne sont pas moins importantes. Elles sont grandement appréciées par tous les physiciens. On en jugera par les faits suivants. Quand, il y a deux ans, on a songé à fêter, à Leyden, le cinquantenaire du professeur H. A. Lorentz, c'est à M. Sagnac que s'adressèrent

Digitized by Google

les Archives néerlandaises, pour représenter la science française dans le volume dédié au jubilaire. Le même grand honneur fut fait au jeune maître lors du jubilé du professeur Boltzmann de Vienne.

Tout dernièrement encore, quand la Société royale de Londres invitait M. Curie à lui exposer ses belles découvertes sur le radium, M. Sagnac était choisi par lord Kelvin pour accompagner M. Curie, l'aider dans ses expériences et résumer, pour la Société royale, la conférence du professeur français.

Depuis janvier 1903, M. Sagnac est, comme secrétaire-adjoint, le collaborateur de M. Bouty à la direction du Journal de physique. Faire connaître aux physiciens français le mouvement scientifique à l'étranger, c'est une lourde charge, mais extrêmement honorable.

Les travaux de M. Sagnac, jouissent, on le voit, de la plus grande notoriété dans le monde savant et la Société des Sciences considère qu'elle s'honore elle-même en leur décernant un prix Kuhlmann de 1.000 francs.

### Prix Pingrenon.

Ce prix, à l'inverse du prix Kuhlmann, est divisible et la Société, depuis longtemps, a admis qu'il le soit en deux parts égales. Cela va nous permettre de distribuer deux prix, nombre trop restreint encore si l'on a égard au mérite des candidats qui ont envoyé des travaux.

Pour la première fois, la Société a étendu, aux centres ouvriers du département du Nord, les questions posées qui, précédemment, visaient uniquement Lille. Il y a, en effet, une répercussion toujours possible des maladies, de ces centres vers Lille; les combattre ailleurs, c'est souvent les éviter chez soi.

La débauche, dans les grandes villes surtout, entraîne à sa suite des maladies qui, par les dommages individuels qu'elles infligent aux malades, par les conséquences héréditaires

Digitized by Google

qu'elles comportent et la dégénérescence qu'elles peuvent imprimer à une race, sont devenues un fléau, contre lequel il est temps de lutter de toutes ses forces, comme on le fait contre la tuberculose et l'alcoolisme, si l'on ne veut pas être envahi par « cette troisième peste moderne. »

Réformer les vieilles méthodes qui présentent encore des imperfections et qui demeureront toujours insuffisantes ; établir un programme de défense sur des bases plus modernes, plus conformes à l'évolution actuelle des esprits, c'est-à-dire faire de la prophylaxie médicale et industrielle ; fonder des dispensaires, les mettre à la portée de tous les malades dont on poursuivra l'éducation en même temps qu'on les traitera, telle est la plus sûre ressource de l'avenir, plus efficace que toutes les mesures coercitives prises ou à prendre ; c'est la dernière, l'unique. Il n'est pas trop de l'initiative publique et privée pour mettre en pratique des projets restés théoriques jusqu'aujourd'hui. Le péril est assez menaçant pour mériter quelque effort.

Telles sont les conclusions d'une importante Etude sur la prophylaxie de la syphilis à Lille, que nous a présentée M. le Dr Bertin Sa compétence est indiscutable en ces matières, puisqu'il est chargé, à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille, du service dans lequel est traité ce genre de maladies.

L'ankylostomasie est une affection anémiante, caractérisée par la présence, dans l'intestin, d'un parasite de la classe des nématodes, l'Uncinaire duodénal. Cette maladie sévit chez les mineurs.

D'une enquête faite par l'auteur du travail, M. le Dr M. Breton, de Lille, il résulte que, pour certaines mines du Nord et du Pas-de-Calais, on peut évaluer à 20 % environ le nombre des malades atteints de cette affection, redoutable par ses manifestations cliniques et dont le développement pourrait menacer notre vitalité industrielle.

Il est temps qu'à l'indifférence des administrations inté-

Digitized by Google

ressées, pour qui le danger ne paraissait pas imminent, succèdent la recherche et l'emploi des mesures d'hygiène susceptibles d'enrayer le mal. Elles sont de deux ordres : les unes visent la mine, les autres le mineur.

Pour le développement de l'ankylostome il faut deux facteurs pathogéniques indispensables : la chaleur et l'humidité. On y remédiera par la ventilation et le dessèchement des galeries, on cherchera à obtenir une température de 10 à 15 degrés, relativement peu favorable au développement de l'ankylostome, on combattra l'humidité, en déviant les sources et en les amenant à une sorte d'égout collecteur dont l'évacuation sera assurée par des pompes. Mais on fera aussi, par des affiches, l'éducation du mineur, on lui recommandera de souiller, le moins possible, le sol de la mine, de déposer, sur un linge propre, les objets destinés à son usage, de ne jamais porter la main salie aux lèvres et au nez.

Il faudra, en un mot, intéresser à la fois la classe dirigeante et la classe travailleuse à la réalisation des améliorations nécessaires. C'est le seul moyen d'éviter l'extension du mal, d'abaisser le taux des malades. Des mesures sagement appliquées par les mines de Westphalie ont amené la diminution en l'espace de 8 mois, dans la proportion de 38 à 22 % du nombre des mineurs atteints d'ankylostomasie.

Le travail de M. le Dr Breton, très documenté, envisage la question sous ses divers aspects, et il est appelé à rendre les plus grands services.

La Société décerne le prix Pingrenon de 500 francs, par moitié, à M. le Dr Bertin et à M. le Dr Breton.

### Prix Gosselet.

Nous vous avons dit, l'an dernier, le beau désintéressement de notre collègue M. Jules Gosselet, qui versait, dans la caisse de notre trésorier, la somme de 10.000 francs,

Digitized by Google

recueillie dans le but de lui offrir un objet d'art à l'occasion de son cinquantenaire universitaire.

La Société a été au devant des désirs de notre collègue en créant, avec les revenus de cette somme, deux prix perpétuels en faveur des travaux géologiques, science à laquelle le nom de M. Gosselet restera, éternellement, attaché en raison des progrès remarquables qu'il lui a fait réaliser.

Alternativement, tous les deux ans, une médaille d'or de 100 francs et un diplôme seront décernés à un élève des cours de géologie ou de minéralogie de la Faculté de Lille, un prix de 500 francs, une médaille de bronze à titre de souvenir et un diplôme à l'auteur d'un travail sur la géologie du Nord de la France.

Le montant des revenus, en fin d'année 1903, permet de décerner la médaille d'or prévue au programme.

Deux candidats étaient en présence, réunissant les conditions demandées, c'est-à-dire qu'ils avaient obtenu la note : Bien, pendant l'année courante ou l'année précédente aux examens de certificat. L'un l'avait eue pour la géologie, l'autre pour la minéralogie. Le jury a arrêté son choix sur l'élève qui avait mérité cette note pour la géologie, voulant que, pour la première fois où il est distribué, le prix dû à la libéralité d'un géologue allât à un géologue. Le titulaire du prix avait d'ailleurs subi avec succès l'examen de minéralogie.

La Société décerne la médaille d'or Gosselet à M. Louis Dollé, né à Cambrai en 1878.

### Prix de la Société.

Ces prix ont remplacé les prix Wicar. Notre intention est de les distribuer comme eux, alternativement, dans les sections des lettres et des arts et s'ils le sont, deux années

Digitized by Google

de suite, dans la section littéraire, c'est que l'abondance des travaux envoyés depuis 1898, époque à laquelle nous avions été dans la nécessité de supprimer nos prix annuels, nous y a contraints. Il y avait un arriéré de travaux non examinés, et que nous avons répartis en deux années.

M. Arthur Leignel, architecte à Denain, lauréat des Rosati, nous a envoyé une *Biographie Bouchinoise ou Galerie des personnages remarquables à quelque titre que ce soit, nés dans la ville de Bouchain*. Le texte est orné d'illustrations reproduisant, en photographie, des gravures et des lithographies anciennes.

Après un résumé de l'histoire de Bouchain, ancienne capitale de l'Ostrevant, l'auteur trace la biographie de 24 personnages nés, dans cette ville, du VIII^e^ siècle à nos jours.

Nous y relevons des noms intéressants, par exemple celui de Laurent, né en 1715, d'abord simple éclusier, puis ingénieur, célèbre par la création du canal de jonction de la Somme à l'Escaut continuant celui de l'Oise à la Somme, grande œuvre achevée seulement, au début du XIX^e^ siècle, sous le nom de canal de St-Quentin.

Son fils Pierre, né en 1742, devint marquis de Villedeuil, conseiller au Parlement de Flandre, intendant de la Généralité de Rouen, contrôleur général des Finances, ministre de la maison du roi en 1788.

C'est aussi à Bouchain qu'est né, en 1815, un homme de lettres aujourd'hui bien oublié, mais dont le nom fut, pendant longtemps, dans toutes les bouches des 500.000 lecteurs du Petit Journal : Napoléon Lespès, connu sous le pseudonyme de Thimothée Trimm.

Il y a beaucoup à glaner, dans la Biographie des hommes remarquables des petites localités et celui qui les réunit fait œuvre utile, même lorsqu'il s'agit d'un essai, partant révisable.

C'est ce qui a décidé la Société à décerner à M. Leignel, une médaille d'argent.

Digitized by Google

Un curieux du passé historique de la vieille cité Cambraisienne, M. le Dr Coulon, deux fois lauréat de notre Société, nous revient avec un sérieux bagage de travaux parus de 1898 à 1903.

C'est d'abord l'Histoire d'un vieil hôpital dit de St-Jacques-au-Bois, dans lequel on recevait les pèlerins et les voyageurs. On nous demandera peut-être quel intérêt présente un travail sur un hôpital d'une importance relative? Nous répondrons que rien n'est indifférent dans l'histoire de la bienfaisance, encore à écrire. Les mœurs, les coutumes, les règlements des desservants de l'hôpital sont consciencieusement étudiés par l'auteur et le dévouement des sœurs noires, pendant les terribles épidémies du XVe et du XVIe siècle, mis en lumière. Des dessins de beaux débris de sculpture, trouvés dans l'hôpital et attribués au XIIIe siècle, accompagnent cette publication.

Ce sont ensuite deux études, tirées de manuscrits appartenant au riche dépôt de la ville de Cambrai, l'une sur la thérapeutique oculaire au XIIIe siècle, l'autre sur les vieux proverbes du même temps. Il est intéressant de comparer les remèdes empiriques des oculistes du moyen-âge avec ceux des oculistes romains, rappelés dans les cachets de pierre, trouvés en assez grand nombre dans notre région. Quant aux proverbes, il est bon de noter leur persistance; beaucoup, simplement rajeunis, sont ceux de nos jours. Le livre sur les Proverbes est précédé d'une préface de M. François Coppée.

Une quatrième étude se rapporte à une inscription, découverte par M. Coulon aux environs de Cambrai. Elle est gravée sur pierre, en beaux caractères, et on peut admettre qu'il faut lire : *procul este prophani.* C'est l'inscription qu'on plaçait à la porte des temples, pour en interdire l'accès aux profanes, comme le rappelle un vers de l'Énéide : *Advertante Dea, procul, o procul este profani.*

M. le Dr Coulon gravit un nouvel échelon dans l'échelle des récompenses et, après avoir obtenu la grande médaille

Digitized by Google

d'argent, il obtient, aujourd'hui, la grande médaille de vermeil.

La filature de coton dans le Nord de la France, tel est le sujet traité par M. Jules Houdoy, avocat au barreau de Lille. Présenter l'histoire de la filature, depuis ses origines, jusqu'au début du vingtième siècle, indiquer les étapes successives de son évolution qui se caractérisent, les unes par les transformations techniques de l'outillage et les autres par les modifications du milieu économique, suivre le coton depuis le jour de la cueillette jusqu'au jour où il sort des mains du filateur, en indiquant chacune des opérations agricoles, commerciales ou industrielles auxquelles il est soumis, accompagner même les filés de coton dans les retorderies ou les tissages, enfin étudier la condition des ouvriers, leurs rapports avec leurs patrons, tel est le programme que s'est tracé l'auteur.

Il faut le féliciter de son entreprise. C'est par des monographies de ce genre que s'établit la connaissance économique d'un pays. A l'heure où nous sommes, cette connaissance n'intéresse pas seulement les savants et les théoriciens, elle est utile, elle est même nécessaire au législateur et aux hommes d'état. C'est elle seule qui leur permet de savoir jusqu'où peuvent aller leurs concessions dans l'élaboration des traités internationaux, elle seule qui peut les guider dans l'organisation du régime économique intérieur.

Il faut le féliciter plus encore de la façon dont il a mené son étude. Elle est riche en développements, clairement exposés et méthodiquement enchaînés. Il faut enfin le louer surtout d'avoir, par voie d'enquête personnelle, réuni un certain nombre de renseignements qui tirent, de leur nouveauté même, une particulière utilité.

Il nous est très agréable d'avoir à récompenser l'auteur de ce travail sur *la filature de coton dans le Nord*. Son père fut notre lauréat, son grand-père, après avoir obtenu notre médaille, fut un de nos collègues à qui l'Histoire des vieilles

Digitized by Google

industries lilloises de la céramique et de la tapisserie doit de remarquables travaux, toujours utilisés des chercheurs. M. Jules Houdoy, lui aussi, a été jugé digne de notre médaille d'or et nous l'invitons à venir la recevoir.

De nombreux documents d'archives, tirés en majeure partie du dépôt de la guerre, ont permis à M. le lieutenant Maurice Sautai, ancien officier au 43e de ligne, d'écrire plusieurs travaux d'une grande valeur et d'un haut intérêt historique.

Dans un premier ouvrage intitulé : *Le Siège de la ville et de la citadelle de Lille en* 1708, l'auteur retrace et suit, pas à pas, les préliminaires de la campagne, les préparatifs, les poignantes péripéties et les conséquences d'un siège long et glorieux où, avec 8.000 hommes, le vaillant maréchal de Boufflers soutint soixante-dix jours de tranchée ouverte et ne capitula, après trois mois et demi, qu'entièrement dépourvu de munitions et de vivres.

Parmi les lieutenants de Boufflers, se trouvait l'héritier d'une ancienne et illustre famille, les Frézeau de la Frézelière, originaire de l'Anjou. Appelé à Lille par le maréchal en prévision du siège, il organisa complètement, en quelques jours, le service d'artillerie de la place. Sa belle conduite le fit nommer lieutenant-général en Flandre. Il écrivit plusieurs mémoires sur le Siège de Lille, et c'est un *Journal de ce siège*, qui peut être considéré comme le modèle du genre, qu'a publié, avec de nombreuses notes à l'appui, M. Sautai.

Enfin, dans un troisième volume sur *la Manœuvre de Denain*, M. Sautai a mis en lumière, après l'avoir tirée d'un injuste oubli la belle figure d'un modeste conseiller au Parlement de Flandre, Lefebvre d'Orval, né à La Bassée en 1671. Il nous retrace ses démarches près des ministres Chamillart et Voysin, pour faire adopter ses projets d'offensive et nous explique la part qu'il prit à la grande journée de Denain. A Villars revient la partie stratégique, si savamment

Digitized by Google

conduite ; la tactique et la manœuvre décisive « l'honneur de l'affaire » appartiennent à Montesquiou, mais c'est le conseiller au Parlement qui avait eu la conception première de la manœuvre, avec la vision des heureuses suites d'une journée qui sauva la France.

Les importants travaux de l'auteur ont appelé sur lui l'attention de la section historique du Ministère de la Guerre, qui se l'est attaché comme collaborateur. L'Institut a récompensé l'un de ses travaux.

La Société des Sciences, à son tour, décerne une grande médaille d'or, d'une valeur de 300 francs, à M. le lieutenant Maurice Sautai.

Nous voici en présence d'une œuvre considérable relative à l'histoire de la région du Nord et de l'arrondissement de Lille en particulier. M. l'Abbé Leuridan, archiviste diocésain, a soumis à notre examen 70 travaux, sur les 182 qu'il a publiés concernant notre histoire locale.

Onze inventaires d'archives communales de l'arrondissement de Lille, dont l'un a reçu les particulières félicitations de M. le Ministre de l'Instruction Publique ; quinze tables des noms de lieux cités dans les inventaires des archives départementales du Nord, dus à nos érudits collègues Mgr Dehaisnes et M. Finot, des notices historiques sur Wattignies, Noyelles-lez-Seclin, Lesquin, Vendeville, Carnin, Wannehain, Willems, Baisieux, Hem, etc., l'histoire de la table des pauvres à Roubaix, des éphémérides de la charité Roubaisienne, l'histoire des seigneurs de Roubaix, tels sont les titres de quelques-uns des importants travaux de notre lauréat.

Formé à bonne école, celle de son père, de qui nous gardons un pieux souvenir, M. l'abbé Leuridan a collaboré aux travaux paternels, notamment à une œuvre de vaste érudition : la *Statistique archéologique de l'arrondissement de Lille*, publiée par la Commission historique du Nord et dont il a rédigé les tables.

Digitized by Google

M. l'abbé Leuridan n'est pas seulement un laborieux que les difficultés n'effraient point (on en jugera quand on saura que sa table des inventaires des archives départementales contient plus de 40.000 mentions), c'est encore un promoteur de travaux, aidant, libéralement, tous ceux qui s'adressent à lui. Il a fondé et il dirige la Société d'études de la province de Cambrai, il a rédigé un programme pour la confection de monographies paroissiales, créant un mouvement dont on peut déjà bien augurer. Il a actuellement, sur le chantier, un travail d'une importance exceptionnelle : l'*Epigraphie du département du Nord*.

Ce qui distingue ses travaux, c'est la clarté, l'exactitude, la précision, le respect scrupuleux de la vérité historique : Rien n'est affirmé sans preuves et références. L'historien est de plus doublé d'un lettré au style sobre et élégant.

La Société a décidé que des travaux d'une telle valeur méritaient une récompense exceptionnelle et elle décerne à M. l'abbé Leuridan son Grand prix d'une valeur de 500 fr.

### Prix Herlin.

Quelque temps avant sa mort, notre ancien président, M. Auguste Herlin, allait trouver un de nos collègues en lui demandant si la Société pourrait utiliser une somme de mille francs pour ses concours annuels, et il lui laissait le soin de chercher la combinaison, qui lui semblerait pratique, pour la création d'un prix. C'est ainsi que la Société fonda un prix à décerner, perpétuellement, tous les quatre ans, dans la section de peinture, art auquel M. Auguste Herlin s'était adonné avec tant de talent et qui avait toujours eu ses prédilections. Le prix est réservé aux jeunes artistes du département du Nord, pour encourager leurs débuts.

Trois candidats ont sollicité ce prix et ont présenté une trentaine de peintures, d'esquisses et de dessins. Dans le lot de chacun se trouvaient de bonnes études, de sorte que

Digitized by Google

l'ensemble du concours présentait un réel intérêt. Mais le prix Herlin n'étant point partageable, il a fallu choisir un lauréat.

Le choix de la Commission s'est porté sur M. Demailly qui a envoyé plusieurs études de nu bien dessinées, d'une coloration claire et d'une facture simple, et un bon portrait d'homme, admis au Salon dernier. Notre lauréat a d'ailleurs puisé à bonne source les éléments de son art, étant élève d'un maître que nous nous honorons de compter parmi nous, M. Pharaon De Winter.

La Société décerne, à M. Louis Demailly le prix Herlin de 100 francs. Elle y joint, à titre de souvenir, une grande médaille de bronze et un diplôme.

### Exposition Lilloise de Photographie

La Société Photographique de Lille a ouvert, au Palais Rameau, cette année, une Exposition des plus remarquables et qui a obtenu un légitime succès. Non seulement de France, mais de l'étranger, elle reçut des envois qui ont fait sensation.

La Société des Sciences a eu dans son sein, Blanquart-Evrard, un initiateur, qui nous faisait, il y a une cinquantaine d'années, une des premières communications sur la photographie en couleur; Pierre Bernard, amateur passionné de cet art; elle a M. Charles Barrois, qui fut président de la Société Photographique, et l'éminent praticien qu'est M. Delphin Petit, président d'honneur de la même Société, toujours en quête de procédés nouveaux, et de perfectionnements possibles.

C'est vous dire qu'elle ne saurait se désintéresser de l'art de la photographie. Aussi, quand le président de la Société Photographique vint solliciter quelques médailles pour son Exposition, eut-il, facilement, gain de cause. Ce sont ces médailles, attribuées par un jury spécial que nous allons

Digitized by Google

remettre à leurs titulaires, en même temps que le prix offert par notre collègue M. Delphin Petit :

**Prix Delphin Petit :** Médaille de vermeil et 100 francs, Guido REY, de Turin.
Grande médaille de vermeil, Léon DUBAR, de Lille.
Grande médaille d'argent, Alexandre DELAY, de Lille.
Médaille d'argent, Victor VAN DE WALLE, de Lille.
Médaille d'argent, Arthur TIBERGHIEN, de Douai.

**Prix Scrive-Wallaert.**

Ce prix, d'une valeur de 300 francs, destiné à la section des Arts décoratifs ou appliqués à l'industrie, n'ayant pas de titulaire, est reporté à 1904.

Terminer ce compte-rendu sans remercier la Société de Géographie du prêt de ses appareils de projection et la Société Industrielle de sa gracieuse hospitalité, serait manquer aux règles de la plus élémentaire courtoisie envers deux Sociétés éminemment courtoises.

A ces remerciements, j'ai le devoir d'en joindre d'autres et c'est à vous qu'ils s'adresseront, bien chers collègues.

Je ne saurais vous dire quelle douce émotion nous avons ressentie, M. Édouard Agache et moi, en recevant le magnifique bronze d'art, que vous avez eu l'amabilité de faire couler, à notre intention, en commémoration du Centenaire de notre Compagnie.

Nous l'avons mis à une place d'honneur, dans nos foyers, comme un témoignage permanent de l'excellente confraternité qui unit tous les membres de notre belle association, à laquelle j'espère maintenant pouvoir, de nouveau, consacrer tous mes efforts.

Digitized by Google

# PRIX D'ENCOURAGEMENT

## au Dévouement, au Travail, à l'Épargne.

(ANNÉE 1903).

---

### RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT.

**Prix Delattre-Parnot.**

Au cours de cette année, la Société recevait une lettre touchante concernant l'admirable dévouement d'une jeune fille, Mlle Clémence Ployart, de Lille.

Dès son adolescence, Clémence s'était mise, avec courage, au travail de la lingerie pour aider sa mère, restée veuve avec quatre enfants et elle rapportait, intégralement, le fruit de son labeur pour soutenir les siens. Sa conduite était irréprochable.

Le malheur allait s'abattre sur cette famille. Un frère de Mlle Ployart tombait malade et, pendant 14 mois que durait sa maladie, Clémence redoublait d'efforts dans le travail, y ajoutant de fréquentes veilles pour procurer à son frère quelques douceurs, suivant l'expression lilloise. Le jeune homme mourut.

Une sœur de Clémence tomba malade à son tour. Elle recommença sa mission de dévouement et, durant six mois, la courageuse fille se livra à son travail de lingerie jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, disputant sa sœur à la mort par les soins les plus assidus, mais sans pouvoir y réussir.

Minée par son dur labeur, épuisée par les longues veilles, Clémence devenait à son tour la proie du terrible mal, et le

Digitized by Google

17 mai dernier elle succombait. La lettre qui nous en informait se terminait par cette phrase : « J'espère qu'elle est allée recevoir auprès de Dieu une récompense plus grande que celle que nous lui destinions ».

La Société aurait été fière, en effet, de récompenser Clémence Ployart. Ne l'ayant pu, elle a tenu à remettre à une mère qui la pleure chaque jour, la médaille d'argent, le diplôme et la somme de trois cents francs qu'elle lui destinait.

C'est ainsi que, jusque dans la tombe, l'héroïque fille aura pu continuer sa sublime mission de dévouement.

### Prix Scrive-Loyer.

Les fils de M. Scrive-Loyer ayant mis à la disposition de la Société, en souvenir de leur père, une somme de 2.000 francs pour l'aider à créer un prix, nous avons pensé ne pouvoir mieux l'utiliser qu'en en réservant, à perpétuité, le revenu bisannuel à la section du dévouement.

Nous n'avons pas oublié, en effet, l'intérêt que notre collègue portait à cette section et le temps où il allait, en compagnie de M^me^ Scrive de Negri, faire son enquête chez les candidats au prix de dévouement Delattre-Parnot, se rendre compte de leurs titres, et laisser, quand il en était besoin, chez ces déshérités de la fortune, de généreuses et discrètes aumônes.

C'est la première fois que nous avons à distribuer le prix Scrive-Loyer et, comme pour le prix Delattre-Parnot, c'est, par une louable indiscrétion d'une bienfaitrice des pauvres, que nous avons été mis au courant des faits que nous allons signaler.

Alphonsine Cottignies, de Lille, est une toute jeune fille, frêle et délicate. Il y a deux ans, sa mère était atteinte d'une pleurésie, qui nécessita une douloureuse opération, dont les traces n'ont pas encore disparu. Qui la soignerait, car elle est sans ressources ? Sa fille n'hésita pas



Digitized by Google

à remplir son devoir et tout son devoir. Jour et nuit, elle se constitua l'infirmière de sa mère ; il était indispensable de faire, chaque matin, des pansements qui durent plus d'une heure, elle les fit ; il fallait de la charpie, elle coupa ses draps de lit et les étira.

Sa vie est faite de privations. De la viande, elle n'en mange jamais, dans l'impossibilité où elle est de gagner l'argent nécessaire pour s'en procurer, l'état de santé de sa mère exigeant des soins de chaque instant ; des légumes, c'est un régal lorsqu'elle en trouve, car les malheureuses n'ont pas même, par semaine, quelques francs d'assurés pour leur nourriture. Et cependant Alphonsine n'a pas eu, pendant ces deux ans, un seul moment de découragement, elle est restée fidèle à son devoir et elle continue à prodiguer à sa mère les caresses et les soins d'une fille aimante par dessus tout.

La Société décerne à Alphonsine Cottignies le prix Scrive-Loyer consistant en une médaille d'argent, un diplôme et une somme de cent francs.

## RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL

### DIPLOMES D'HONNEUR

*Décernés après 50 ans de services.*

Alphonse MOREL, lauréat de la Grande Médaille d'Honneur,
Léon LAGNEAU, lauréat du Prix Auguste FAUCHILLE.

### RAPPEL DE MÉDAILLE D'HONNEUR (Don Scrive de Négri).

*Décerné après 10 ans d'obtention de la médaille.*

Jules DELESCLUSE, lauréat de la médaille d'honneur en 1892, ouvrier chez MM. Ernoult-Bayart frères, teinturiers à Roubaix.

Doyen des ouvriers de la maison, il est toujours alerte et assidu à la besogne ; vie entière d'honnêteté et de dévouement.

Digitized by Google

## GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL

*Décernées après 30 ans de services.*

Adonis DULIEUX, employé, depuis 43 ans chez M. Decoster-Agache, négociant en produits chimiques et teintures à Lille.

Sa probité parfaite et son dévouement absolu lui ont valu la confiance la plus entière de ses patrons qui lui ont délégué leur procuration.

M. Dulieux a de plus employé une partie de son temps libre en cherchant, par les œuvres sociales et charitables, à améliorer la situation des travailleurs lillois, notamment en s'occupant de caisses dites de loyer, qui permettent à l'ouvrier de réunir, sou par sou, les sommes nécessaires pour son logement.

C'est un fervent amateur de souvenirs lillois et on le voit, les dimanches, fureter, sur les marchés, à la recherche d'épaves bibliographiques intéressantes.

Par dérogation à la règle, la Société lui décerne la Grande Médaille de Vermeil destinée à la section des Sciences, des Lettres et des Arts, dont on a projeté tout à l'heure le modèle, persuadée que ce souvenir lillois doublera, s'il est possible, aux yeux de notre lauréat, le plaisir de recevoir une récompense si méritée.

Henri DEBRUYNE, employé, depuis 30 ans chez MM. Bernard frères, raffineurs à Lille.

Entré à l'âge de 16 ans, il a occupé, dans les bureaux, différents postes de confiance, donnant toute satisfaction par son dévouement, son activité et sa bonne volonté constante.

## GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT.

*Décernées après 30 ans de services.*

Alphonse MOREL, depuis 62 ans au service de la famille Rossignol-Lefebvve, à Ennetières-Avelin et à Lille.

Longue vie d'honneur et de dévouement. Il a perdu tous les siens, mais il a cependant une famille, celle de ses maîtres, où il passera le reste de ses jours.

Digitized by Google

Jules BROUTIN, contremaître, depuis 48 ans, chez MM. J. Thiriez, père et fils, filateurs à Lille.

D'abord rattacheur, puis fileur et surveillant il est devenu, en 1872, contremaître général des retorderies, fonctions dans lesquelles il a su se concilier l'entière confiance de ses patrons, en même temps que l'estime et le respect de ses camarades.

Henri DAUSSY, contremaître du peignage, depuis 40 ans chez MM. Van de Weghe, Delesalle et Cie, filateurs à Lille.

Recommandation toute particulière des patrons.

Georges SMEERS, contremaître du service de la galvanoplastie, depuis 32 ans, chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Excellent chef, ingénieux et toujours à l'affût des progrès et des améliorations à réaliser.

Pierre WALLEZ, directeur de filature, depuis 31 ans chez MM. Scalabre-Delcour et fils, à Tourcoing.

Entré à l'âge de 19 ans pour aider le contremaître, il est parvenu, par sa bonne conduite et son intelligence, à la fonction qu'il occupe actuellement. Aimé des 200 ouvriers placés sous ses ordres et qui seront heureux, disent les patrons, de voir récompenser leur contremaître.

Charles REYNAERT, contremaître, depuis 30 ans chez MM. Ph. Guillemaud et fils, filateurs à Loos.

Intelligence pratique. S'est appliqué à la recherche des moyens préventifs contre les accidents du travail qui lui ont valu, en 1900, une récompense de la Société Industrielle de Lille.

MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT AVEC PRIME DE 20 FRANCS.

*Décernées après 30 ans de services.*

Henri DUJARDIN, magasinier et homme de confiance, depuis 48 ans chez M. Auguste Descamps, filateur à Lille.

La durée de ses services témoigne de la confiance qu'il a inspirée à ses patrons.

Flore DUBOIS, depuis 46 ans au service des Dames Bernardines d'Esquermes.

Courage, dévouement, conduite et fidélité parfaites.

Clémence DESMARÉCAUX, depuis 45 ans au service de la famille Derumaux, à la ferme des Anneaux, à Avelin.

Ses maîtres n'ont jamais eu qu'à se louer de son travail.

Digitized by Google

Jean-Baptiste CARDON, peigneur, puis tisserand, depuis 39 ans chez M. Truffaut-Buisine, à Willems.

Choisi sur une liste de huit candidats à la médaille d'honneur, tous méritants.

Aimable CARPENTIER, blanchisseur, depuis 39 ans chez MM. Wallaert frères, à Santes.

Bonne conduite, exactitude, assiduité.

François DEMUYNCK, chargeur de bouteilles, depuis 39 ans aux Établissements Kuhlmann, à la Madeleine-lez-Lille.

S'est toujours attaché à remplir pleinement son devoir.

Célina LAMPE, encaisseuse, depuis 38 ans à la Société anonyme de Roubaix (anciens établissements Delattre père et fils), à Roubaix.

Ouvrière très méritante.

Pierre BLÉVILLE, ouvrier, depuis 38 ans chez MM. Fontaine et Bocquet, négociants en produits chimiques, à Lille.

Vie privée exemplaire, comme son travail.

Zulma CHRÉTIEN, cuisinière, depuis 36 ans chez M. Charles Pollet, à Roubaix.

D'une probité absolue et d'un dévouement qui a été souvent jusqu'à l'abnégation d'elle-même.

Catherine BRIOUL, V^ve^ Mélart, depuis 34 ans au service de M^lle^ Jenny Hallé, à Lille.

Estimée de tous ; veuve, elle a élevé, courageusement, ses quatre enfants.

Liévin DEMOERLOOSE, tourneur en fer, depuis 34 ans chez MM. Skene et Devallée, fondeurs-constructeurs, à Roubaix.

Excellent père de famille, très sobre et très exact.

Louise VICTOR, depuis 33 ans au service de M^me^ Hette-Vermont, à Lille.

Bonne et affectueuse, elle a soigné avec la même tendresse que s'ils eussent été les siens, les enfants et petits-enfants de ses maîtres qui la considèrent comme étant de la famille. Son jeune maître, M. Alexandre Hette, trop tôt enlevé à l'affection de ses proches et de ses nombreux amis, nous l'avait fortement recommandée ; son vœu est ainsi exaucé.

Hortense STAL, femme de chambre, puis femme de confiance, depuis 33 ans dans la famille Gaydet, à Roubaix.

Elle s'est montrée toujours digne de la confiance qui lui a été et qui lui est accordée, tout en conservant le sentiment de sa dignité et du respect de ses maîtres.

Digitized by Google

Camille WINDELS, ouvrier compositeur-typographe, depuis 33 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur, à Lille.

Ouvrier modèle, travailleur consciencieux.

Florentine WERCK, depuis 33 ans au service de M. P. Colardeau, à Lille, et de sa famille.

Mérite toute la bienveillance de la Société.

Charles CAUCHE, pressier à bras, depuis 32 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Bon ouvrier, conduite et assiduité dignes de tous éloges.

Victor-Emmanuel BERGUE, metteur en train, depuis 32 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Travail, dévouement et conduite exemplaires.

Henri DESFONTAINE, magasinier et homme de confiance, depuis 32 ans chez M^me^ V^ve^ C. Crespel et fils, à Lille.

A donné, à ses patrons, sous tous rapports, entière satisfaction.

Félicien DELESALLE, ouvrier, pendant 32 ans chez M. Descat, teinturier à Lille.

Excellents certificats de ses anciens patrons.

Edmond LEROUGE, massicotier, depuis 32 ans chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Intelligent, soigneux, toujours assidu au travail.

Alexandre SOETEMAND, ouvrier, pendant 32 ans chez M. Albert Scrive, fabricant d'épingles à cheveux, à Marcq-en-Barœul.

Attend, depuis plusieurs années, sa récompense, des candidats plus anciens, mais non plus méritants, ayant dû être choisis tout d'abord.

Maria MÉGUILLE, bonne et cuisinière, depuis 31 ans chez M. Bigo-Danel, à Lille.

C'est le type de la femme honnête, courageuse, dévouée, en qui l'on peut avoir toute confiance. Ses forces commencent à la trahir, mais avant de retourner dans son pays natal, l'Angleterre, elle a tenu à remporter la médaille d'honneur qu'elle conservera, comme un précieux témoignage de sa fidélité à ses maîtres.

Victor BURDE, ouvrier, depuis 31 ans chez MM. Sorlin-Miniscloux et P. Delannoy, fabricants de tissus métalliques à Lille.

Déjà recommandé pour sa conduite exemplaire lorsqu'il n'avait encore que 28 ans de services.

Digitized by Google

Louis DASSONVILLE, cocher, depuis 31 ans chez Mme Vve A. Destailleurs, à Lille.

A toujours accompli sa fonction à l'entière satisfaction de ses maîtres.

Céline DARRAS, femme de chambre, depuis 30 ans chez Mme Mille-Bernard, à Lille.

Bons, fidèles et très dévoués services.

Oscar MIGNOT, peintre-décorateur, depuis 30 ans chez MM. David et Plateaux, à Lille.

Zélé et exact, modèle pour ses camarades.

Il nous reste un devoir à remplir : citer les noms des bienfaiteurs qui nous ont permis de créer les trente-quatre médailles que nous venons de décerner :

Médailles perpétuelles (1.000 francs une fois versés pour chaque médaille). — Donateurs : MM. Léonard Danel (six médailles), Agache-Kuhlmann, Mlle L. Blondeau, MM. Bernard frères, Catel-Béghin, Crespel et Descamps, Jules Denneulin, Ernest Descamps, Mme J. de Vicq de Montdiver, M. Edmond Faucheur, Mme Firmin Grimonprez, MM. Ernest-Henri Loyer, Lefebvre-Ducrocq, Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, J. Scrive-de Négri, A. Scrive-Wallaert, Wallaert frères, J. Watrelot-Laden et H. Wattrelot-Lelong, de Lille, Max Brame, de Marquillies, E. Dupont-Fontaine, de la Madeleine-lez-Lille, Lauwick et Gallant, de Comines, Tiberghien frères, de Tourcoing.

Médaille de vingt ans (600 francs une fois versés). — Donateur : M. Julien Lagache, de Roubaix.

Médailles de dix ans (300 francs une fois versés). — Donateurs : MM. Henri Faure, de Lille. M. Caulliez et A. Delaoutre, Ch. Tiberghien et fils de Tourcoing, Ignace Lambin, de Comines.

A ces noms repris au palmarès de 1903, s'est ajouté, cette année, celui des Établissements Kuhlmann.

Digitized by Google

En remerciant notre collègue M. Kolb, qui nous a fait obtenir la somme de 1.000 francs nécessaire pour la création d'une médaille perpétuelle, nous tenons à signaler aux patrons les tableaux d'honneur, qu'il a établis, dans les divers ateliers Kuhlmann et sur lesquels sont inscrits les noms des lauréats du Gouvernement et de la Société.

La vue constante de ces tableaux d'honneur crée, nous dit-il, chez tous les ouvriers des usines, une louable émulation.

## RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

### Prix Victoire Parnet.

La Société décerne une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 60 francs à :

Aimé LOONIS, chauffeur-conducteur, depuis 27 ans chez MM. Crépy fils et Cie, à Lille.

Régularité, intelligence, dévouement constaté lors d'un accident de machine.

### Prix Auguste Fauchille.

Les conditions nécessaires pour obtenir ce prix sont: 60 ans d'âge, 35 ans de services dans la même maison. La Société le décerne, soit une médaille d'argent et cent francs à:

Léon LAGNEAU, contremaître de la congrève chez M. L. Danel, imprimeur à Lille, dont la maison Danel a célébré, cette année, le jubilé.

Déjà titulaire de notre grande médaille d'honneur (1886). Nul n'est plus digne que lui du Prix Fauchille. En tout temps il s'est montré à la hauteur de la tâche souvent difficile qui lui est confiée. C'est dans l'atelier qu'il dirige qu'ont été imprimées tant d'œuvres remarquables comme les *Racontars d'un vieux toqué* de Cousin, les fac-simile de la collection de M. de Rothschild, le catalogue et la reproduction des objets d'art de la collection Dutuit, etc.

Digitized by Google

**Prix de la Société.**

La Société décerne aux élèves de l'École municipale des chauffeurs ayant obtenu à l'examen pour le diplôme de chauffeur-conducteur les notes 19; 18,5 et 18 les récompenses suivantes :

Louis DÉCOTTIGNIES, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 50 francs.

Auguste HÉNOCQ, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 40 francs.

Henri BAYART, une médaille de bronze et un livret de caisse d'épargne de 25 francs.

## RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

**Prix Henri Violette.**

La Société remet le prix de 115 francs et un diplôme à :

Amélie ROGEZ, V^ve^ Monneret, journalière, mère de deux enfants, acquéreur de la maison, N° 9, boulevard de Belfort.

Digitized by Google

# ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

## CONCOURS DE 1903.

Le nombre des auditeurs du Cours s'est élevé à 123.

12 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1). Dix ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum.

26 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 17 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

Les examens ont témoigné de l'assiduité et des efforts des candidats.

La Commission est heureuse de rendre hommage au zèle du professeur, M. Quembre, dont l'enseignement a attiré un nombre beaucoup plus considérable d'auditeurs que celui de l'année précédente.

### *Diplome de Chauffeur-Conducteur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Louis DÉCOTTIGNIES, né le 4 Septembre 1881, à Lille, ajusteur chez M. Guyot, fabricant de pompes, à Lille.

(1) Le jury nommé par la Ville était composé de MM. Gruson, inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel du Nord, membre de la Société des Sciences ; Bellanger, ingénieur au Corps des mines ; Delebecque, directeur de la Société du gaz de Wazemmes ; Vilfroid, ingénieur des Manufactures de l'État ; Lefèvre, contrôleur principal des mines ; Quembre, contrôleur des mines, professeur du Cours.

Digitized by Google

2. Auguste HENOCQ, né le 18 Décembre 1876, à Béthune, mécanicien chez Mme Crépelle-Garand, à Lille.
3. Henri BAYART, né le 27 Décembre 1883, à Lille, serrurier chez M. Merchier, à Fives-Lille.
4. Paul DELOBEL, né le 25 Août 1861, à Lambersart, ajusteur-mécanicien à l'Institut d'Arts et Métiers, rue Auber, à Lille.
5. Albert NIREL, né le 19 Octobre 1882, à Lille, calqueur à la Société des automobiles Peugeot, à Lille.
6. Henri MASSE, né le 21 Juillet 1869, à Lille, chauffeur à l'Institut Pasteur, à Lille.
7. Télesphore MAZINGUE, né le 4 Novembre 1882, à Lille, ajusteur à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
8. Léon HAMY, né le 6 Décembre 1883, à Lille, mécanicien à la Société cotonnière d'Hellemmes-Lille.
9. Étienne JAN, né le 25 février 1883, à Lille, tourneur à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
10. Louis LIÉTARD, né le 9 Juillet 1875, à Lomme, chauffeur-conducteur au tissage Lechien et Cie, à Hellemmes-Lille.

## *Certificat de capacité de Chauffeur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Henri LALEVÉE, né le 7 Juillet 1884, à Autrey (Vosges), ajusteur chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille.
2. Charles CARPENTIER, né le 11 Juillet 1885, à Crespin (Nord), employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
3. Alexandre PHALEMPIN, né le 5 Mai 1886, à Lambersart, serrurier chez Mme Vve Henri Lefebvre, à Canteleu.
4. Félix GOOSSENS, né le 11 Février 1884, à Lille, ajusteur à la Compagnie de Fives-Lille.
5. Gustave POQUET, né le 1er Novembre 1884, à St-Omer, aide-chauffeur chez MM. Ringo et fils, tullistes à Lille.
6. Adrien FREMAUX, né le 8 Juin 1884, à Lille, aide-chauffeur chez M. M. Victor Tesse, à Lille.
7. Henri DESMAZIÈRES, né le 17 Février 1874, à Lille, aide-chauffeur à la Manufacture des Tabacs, à Lille.
8. Clovis DAUTREVAUX, né le 16 Août 1875, à Flers, près Lille, tourneur à la Compagnie de Fives-Lille.

Digitized by Google

9. Romulus BODARD, né le 14 Février 1875, à Lille, outilleur à l'Institut d'Arts et Métiers, rue Auber, à Lille.
10. Emile VANCAUWEMBERG, né le 11 Avril 1884, à Lille, monteur chez M. Demalines-Eorohart, à Lille.
11. Auguste LÉCAILLÉ, né le 27 Juin 1882, à Lille, cylindreur chez M. Dever, à Lille.
12. André GIRAUD, né le 13 Octobre 1885, à Lille, ajusteur chez M. Mollet-Fontaine, à Lille.
13. Eugène LEMAIRE, né le 19 Mai 1874, à Lille, perceur à la Compagnie de Fives-Lille.
14. Félix MIGNOT, né le 12 Juillet 1883, à Paris, traceur à la Société des automobiles Peugeot, à Lille.
15. Emile GÉRARD, né le 28 Janvier 1886, à Lille, ajusteur à la Chaudronnerie de Moulins-Lille.
16. Jules DEFRENNE, né le 1er Mars 1884, à Lille, ajusteur chez MM. Van de Weghe et Cie, filateurs à Fives-Lille.
17. Alphonse BOUDART, né le 5 Août 1866, à Fayt-lez-Seneffe, tourneur-ajusteur chez MM. Henri Barrois frères, filateurs, à Fives-Lille.

Digitized by Google

# SÉANCE SOLENNELLE

## Du 18 Décembre 1904.

## DISCOURS

De M. J. GOSSELET, Président de la Société.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons conviés à cette séance dans l'espoir que vous voudrez bien vous joindre à nous pour couronner les efforts intellectuels de nos lauréats et pour applaudir ces anciens serviteurs, dont la vie n'a été qu'un long labeur. Mais une coutume héritée des antiques usages académiques veut que la séance s'ouvre par un discours du président.

Mon prédécesseur vous a vivement intéressé l'année passée en vous parlant de ce glorieux enfant de Lille, fils d'un menuisier, qui par son talent s'est fait un nom illustre dans les arts. Wicar ne s'est pas contenté d'être un peintre éminent, il a voulu encore être le bienfaiteur à la fois de sa ville natale et de notre Société. Nous lui devons, à lui et à Kuhlmann, un autre fils de ses œuvres, de pouvoir aujourd'hui décerner des prix pour la science, la littérature et les arts.

Digitized by Google

Les sentiments de reconnaissance qui nous animent tous envers notre généreux compatriote ont augmenté le charme d'un discours pour lequel notre sympathique Confrère avait mis la plume d'un littérateur au bout de son crayon d'artiste.

La géologie a moins d'attraction, mais j'ai pensé pouvoir retenir un instant votre attention, si je vous entretenais d'une question de Géologie pratique, qui intéresse tout le monde et à laquelle plusieurs d'entre vous ont déjà mûrement réfléchi. Il s'agit de l'alimentation en eau des villes et de la ville de Lille en particulier.

Il est inutile de vous rappeler que l'eau est un élément d'une nécessité absolue pour les sociétés. Non seulement elle est indispensable comme boisson, mais on s'en sert pour la préparation des aliments, pour la propreté du corps, pour celle du linge et des habitations. Des hygiénistes ont évalué à 250 litres par jour la quantité d'eau nécessaire à chaque habitant d'une grande ville, soit 50 litres d'eau de boisson et 200 litres d'eau de lavage.

Il y a peut-être quelqu'exagération. Les plus fanatiques buveurs d'eau ne consomment pas 50 litres par jour, même en y comprenant les autres boissons, et pour employer 200 litres à se laver il faudrait prendre quotidiennement un bain, ce qui n'arrive pas à tout le monde. Il est vrai que pour notre ville surtout, il sera bon de joindre au lavage des particuliers celui des rues, quand on aura de l'eau en quantité suffisante.

Bien plus il ne suffit pas à Lille de satisfaire aux nécessités des habitants et de la voirie, il faut encore pourvoir l'industrie. Sous ce rapport nos besoins sont indéfinis. Plus on lui fournira de l'eau, plus l'industrie se développera. On pourrait, en paraphrasant l'expression d'un illustre chimiste, dire que l'industrie d'une nation ou d'une ville s'évalue à la quantité d'eau qu'elle consomme.

On doit donc dans les grandes villes comme Lille prévoir

Digitized by Google

une quantité d'eau, qui puisse suffire aux ménages, à la voirie et à l'industrie.

Toute cette eau doit être cherchée au dehors. Les villes et même toutes les agglomérations importantes ont leurs puits empoisonnés par les infiltrations des eaux vannes, ménagères et industrielles, mélangées aux urines des chevaux et bien souvent des habitants ; c'est ce que l'on a quelquefois appelé une lessive de ville. On est donc obligé d'aller chercher l'eau soit en profondeur, soit au loin. Tantôt on a recours à des forages, tantôt on capte des sources, dont on amène l'eau en ville, tantôt on creuse des galeries, qui vont aussi prendre au loin de l'eau souterraine, ou bien on utilise les rivières, qui traversent la ville, après les avoir purifiées.

Il y a 60 à 70 ans, on crut pouvoir obtenir l'eau nécessaire à l'alimentation des grandes villes à l'aide de sondages profonds atteignant une nappe jaillissante. La ville de Paris entra une des premières dans cette voie. Le succès du puits de Grenelle sous l'habile direction de Mulot engagea beaucoup de villes à l'imiter. Dans les années 1839, 1840 et 1841, cinq sondages profonds furent faits dans l'intérieur de Lille : à l'Hôpital Militaire, à l'Hospice général, à l'Esplanade, à la blanchisserie Selby cour du Beau-Bouquet, à la brasserie Vandame rue du Gros-Gérard.

Actuellement les industries de Roubaix, de Tourcoing et des alentours ont aussi de nombreux sondages. Vous avez certes entendu parler du merveilleux forage fait chez M. Eug. Motte, cet éminent industriel que l'on trouve toujours à la tête de tous les progrès. Il produit journellement 700 m. c. d'eau à l'heure, ce qui est le débit d'une petite rivière. Il semble que quelques forages semblables arriveraient facilement à satisfaire la ville de Lille.

Mais Lille n'est pas dans les mêmes conditions géologiques que Roubaix. Le calcaire carbonifère, dont proviennent les eaux des forages de Roubaix et de Tourcoing, est dolomitique,

Digitized by Google

caverneux, très riche en eau, tandis que sous Lille le même terrain est compact et peu aquifère.

De plus, si les forages sont d'une réussite incertaine, leur durée est plus incertaine encore. On a remarqué que beaucoup d'entre eux, après avoir produit des quantités d'eau considérables, souvent même de l'eau jaillissante, baissent peu à peu. Le tube s'encrasse, l'eau y coule plus difficilement; quelquefois même la nappe s'épuise, si on lui demande plus d'eau qu'elle n'en peut fournir dans un temps donné. On a remarqué aussi qu'un second forage creusé dans le voisinage d'un premier fait baisser celui-ci.

D'une manière générale les forages profonds, très utiles aux industries particulières, ne peuvent pas suffire à l'alimentation publique.

Après 1860, Paris ayant vu doubler sa population par la réunion des agglomérations suburbaines, résolut d'organiser un vaste système d'adduction d'eau. Déjà, depuis longtemps elle avait fait venir dans la ville les eaux d'Arcueil pour le service des quartiers de la rive gauche. En 1866 elle amena les sources de la Dhuys, qui se déversait dans la Marne; en 1874 les sources de la Vanne, affluent de l'Yonne; en 1893 celles de l'Arve, qui allaient à l'Eure. Plus récemment encore (1900) on a capté les eaux des sources des vallées du Loing et de Lunain près de Nemours.

Ces opérations ont été faites avec le plus grand soin, en tenant compte de toutes les connaissances scientifiques acquises depuis que Pasteur a révélé le rôle funeste des microbes. Aussi fut-on bien surpris lorsque des cas de fièvre typhoïde éclatèrent dans Paris, dans les quartiers desservis par certaines sources de l'Arve.

On acquit bientôt la certitude que ces sources, qui sortent de la craie, étaient en relation souterraine avec des bétoires ou engouloirs, grandes cavités de la surface de la craie de Normandie, où s'engouffrent à certains moments

Digitized by Google

les eaux pluviales salies par les eaux de fermes ou de lavage des terres cultivées.

Il en résulta une grande défaveur pour les eaux des nappes aquifères de la craie. Les eaux de la craie qui alimentent Paris étaient polluées, donc les eaux de la craie de la France entière devenaient suspectes. C'était une affirmation très grave, quand on pense qu'un dizième de la population française boit l'eau de la craie. Elle était plus effrayante peut-être encore pour notre pays, où il n'y a pas d'autre eau que celle de la craie.

Tranquillisez-vous, si l'eau de la craie est suspecte à Paris, elle ne doit pas l'être à Lille. Les plaines crayeuses du Nord de la France ne présentent pas, dans nos pays au moins, les dangereux engouloirs des hauts plateaux Normands. Je vous en donnerais la raison géologique, si je ne craignais d'abuser de votre attention.

Quoi qu'il en soit l'exemple de Paris allant au loin capter des sources trouva bien des imitateurs ; Lille fut de ce nombre. En 1867 un ingénieur, notre compatriote, qui fut longtemps Ingénieur en chef du Département, puis Directeur des travaux municipaux, M. Masquelez, entreprit d'amener à Lille les eaux des sources d'Emmerin..

Je ne vous dirai pas comment se firent les travaux, comment les sources sont captées, comment elles sont conduites à Lille. Le récit en a été fait bien des fois. Ceux qui voudraient être complètement édifiés sur ce point n'ont qu'à lire le livre que M. Masquelez lui-même a écrit.

Les sources d'Emmerin ne sont pas à l'abri de tout reproche. Dernièrement encore, notre administration municipale, toujours soucieuse de la santé publique, après avoir constaté que les eaux d'Emmerin étaient chargées de microbes, engageait la population à ne boire momentanément que de l'eau bouillie.

La pollution des sources d'Emmerin s'explique facilement. Elles sont peu profondes ; elles sont alimentées par la nappe supérieure de la craie et par les eaux de pluie qui tombent



Digitized by Google

sur le bord de la vallée et qui, traversant le limon, sont arrêtées par la craie après une filtration insuffisante. Il en résulte un double danger. Aux époques de grande pluie, l'eau, qui a traversé nos campagnes arrosées d'engrais humain, arrive dans les sources sans avoir été complètement purifiée. Aux époques de sécheresse, lorsque la nappe aquifère de la craie baisse au niveau des sources, celles-ci deviennent des mares presque stagnantes, où les microbes se développent avec la plus grande facilité.

J'ajouterai que les précautions que réclame l'hygiène actuelle n'ont pas toujours été prises dans les réservoirs et dans les conduites pour éviter l'arrivée des germes infectieux. On sait maintenant qu'il suffit qu'un employé ou même qu'un ingénieur descende dans un réservoir avec des souliers maculés de boue pour empoisonner l'eau pendant plusieurs jours. Rien n'est plus à craindre que les visiteurs pour les sources et les réservoirs d'eau alimentaire. A cette occasion, je dois dire que lors de mes dernières visites à à Emmerin, j'ai pu constater la grande propreté que M. le Dr Staes-Brame a fait régner dans l'usine et dans le réservoir.

A part les accidents fortuits auxquels on peut partiellement remédier par quelques travaux d'aménagement, par des précautions, et par des avertissements dès que l'on reconnaît que l'eau est chargée de microbes dangereux, on peut dire que l'eau d'Emmerin est une eau satisfaisante. La captation a été faite dans les idées de l'époque et dans des conditions qui ne répondent plus complètement aux desiderata de la science moderne. Mais quand on se rappelle les puits qui alimentaient la ville de Lille avant 1870, on est rempli de reconnaissance pour l'œuvre de M. Masquelez et de ses collaborateurs. Que notre collègue, M. Mongy, le seul survivant de ces habiles ingénieurs, veuille bien prendre, dans nos remerciements, la grande part qui lui revient.

Toutefois les sources d'Emmerin ont un très grave défaut, que je ne vous ai pas encore signalé et qu'il est impossible

Digitized by Google

de corriger ; elles sont insuffisantes. Pendant la longue période de sécheresse que nous venons de traverser, la ville de Lille s'est trouvée plusieurs fois sans eau. Cette circonstance ouvrit les yeux à la municipalité. M. Moreau fut chargé d'étudier les moyens de fournir de l'eau à la ville. Il recourut au troisième système d'alimentation que je vous ai signalé dès le début : celui des galeries profondes.

Très souvent lors qu'un industriel a besoin, à certains moments, d'une quantité d'eau supérieure à celle que peut lui fournir son puits, il fait au tour de celui-ci, dans la nappe aquifère, des galeries qu'il étend à volonté. En multipliant les surfaces de suintement, il obtient naturellement une quantité d'eau plus considérable.

Plusieurs villes sont alimentées à l'aide de galeries : Hambourg et Wiesbaden en Allemagne, Liège et Charleroy en Belgique, Nancy en France, Jeumont près de Maubeuge.

Les galeries sont surtout avantageuses, lorsqu'il s'agit comme à Wiesbaden, Hambourg, Charleroy, Jeumont de recueillir l'eau contenue dans les joints des roches primaires fortement inclinées. Dans ce cas elles permettent de recouper un grand nombre de petites nappes aquifères indépendantes, qui par leur ensemble arrivent à constituer une masse assez importante.

Elles sont aussi employées avec avantage quand la nappe où l'on veut puiser est à un niveau plus élevé que la ville à alimenter. L'eau descend alors par la seule gravité, sans avoir besoin de machine pour la refouler dans un réservoir supérieur ; de plus pendant le creusement de la galerie, elle s'écoule naturellement sans gêner les travaux. C'est le cas de Liège et de Nancy, qui vont chercher l'eau au sein des collines qui entourent la ville.

Mais à Lille, où trouver des collines ! Partout la nappe aquifère est plus basse que la ville, de sorte que le système des galeries perd ce qu'il a de plus avantageux.

Digitized by Google

Ce n'est pas que le projet de M. Moreau soit absurde dans son principe. Il y a bien des années un éminent ingénieur, M. Menche de Loisne, mort depuis un an à peine et qui a laissé dans notre ville, comme dans la Société, un souvenir ineffaçable, proposait d'exploiter l'eau comme on exploite la houille, ce sont ses propres termes, à l'aide de puits et de galeries.

Plus tard, notre collègue, M. Ch. Barrois, dont je ne puis citer le nom sans rappeler qu'il vient d'être nommé Membre de l'Institut de France aux applaudissements du monde géologique, un jour qu'il se reposait de ses savants travaux sur la Bretagne en réfléchissant aux services que la Géologie pouvait rendre à sa ville natale, a aussi proposé l'emploi de galeries aquifères.

Mais, pour employer le système des galeries, il faut une connaissance géologique approfondie de la région où l'on opère. « L'étude d'un projet de galeries souterraines pour une captation importante n'est pas une petite affaire, dit M. le Dr Imbeaux, qui avec M. Villain a établi la galerie captante de Nancy. Il faut repérer soigneusement la nappe à saigner et pour cela déterminer non seulement le niveau supérieur de l'eau, mais aussi le niveau du toit de la couche imperméable qui lui sert de support..... Bref par l'étude des affleurements, des mines de la région, des puits existants, etc., on réunira toutes les données possibles sur la topographie souterraine. Ce n'est qu'après cela qu'on se risquera à proposer un tracé et un niveau pour la future galerie ». Or tout cela, M. Moreau l'avait négligé.

Dans un premier projet datant de décembre 1898, il proposait de creuser des galeries dans les couches de marne inférieures au tun. On eut beau lui démontrer que le tun n'avait nullement l'allure qu'il croyait, que dans les marnes inférieures il y a peu ou point d'eau, que les immenses réserves qu'il supposait dans ce qu'il appelait le goulot de Courrières n'existaient pas, qu'en admettant que l'on y trouve de l'eau l'exhaure pendant la durée des travaux serait

Digitized by Google

extrêmement difficile ; il ne voulut rien entendre. Son projet définitif de 1900 diffère à peine du précédent ; il maintient toutes ses affirmations.

Pour les prouver, il multiplia sans succès les sondages et les puits ; il mourut à la peine. Aujourd'hui il a été reconnu que les hypothèses de M. Moreau étaient essentiellement imaginaires.

Néanmoins il reste quelque chose de l'œuvre de Moreau. Il a creusé près de Guermanez un puits d'essai, qui dépassant toutes ses prévisions, a donné 6.000 m. c., plus du tiers de ce qui est nécessaire à l'alimentation de Lille en eau potable. Si on creusait encore deux ou trois puits aussi abondants, et je crois la chose très possible, on pourvoirait aux besoins de la ville. Ils lui fourniraient une eau profonde, parfaitement filtrée, que l'on pourrait mettre à l'abri de toute pollution.

Il me reste à vous entretenir du quatrième procédé d'alimentation des villes en eau, procédé qui est tout à fait à l'ordre du jour.

Quelques villes possédant, dans leurs murs ou à leurs portes, un cours d'eau important se servent des eaux du fleuve après l'avoir fait passer dans un filtre de sable. Saint Louis filtre l'eau du Mississipi, Buenos-Ayres l'eau du Rio-de-la-Plata, Genève celle de son lac, Anvers celle de l'Escaut.

Après avoir demandé de l'eau à tous les autres moyens d'alimentation, la ville de Paris parait vouloir revenir à l'eau de Seine filtrée, à cette vieille eau de Seine, qui lui a si long temps suffi, que j'ai bue lorsque j'étais jeune et qui, au quartier latin, tout au moins, pouvait produire la fièvre typhoïde, mais n'engendrait pas la mélancolie. Toutefois si l'on parvient par des filtres à débarrasser l'eau de Seine de ses matières organiques et de ses microbes, on ne lui enlèvera pas les sels tenus en dissolution, le sulfate de chaux, que lui amènent les eaux qui lavent les collines environnantes. L'eau de Seine restera légèrement purgative pour

Digitized by Google

ceux qui n'y sont pas habitués. Mes collègues de médecine vous diront peut-être que ce n'est pas un mal.

Lille, il est vrai, n'a à sa disposition ni Rio-de-la-Plata, ni Mississipi, ni même Seine ou Escaut. Mais sa Deûle a un débit suffisant pour lui fournir au moins en partie, l'eau qui lui est nécessaire. D'ailleurs ce débit pourrait être augmenté, comme je vous le dirai plus tard.

Certainement je ne vous propose pas de boire l'eau de la Basse-Deûle, pas même celle de la Haute-Deûle, quelque filtrées qu'elles soient. Mais par cela même que ces eaux sont chargées de matières organiques, les sels de chaux, qu'elles contenaient en abondance près des sources, ont été précipités. Elles sont préférables aux eaux de source et de puits pour les chaudières à vapeur et pour d'autres usages industriels.

Elles peuvent aussi parfaitement suffire aux besoins de la voirie. Je sais bien que quelques hygiénistes vont se récrier. Ces eaux, disent-ils, contiennent des microbes qui vont se développer dans nos ruisseaux. Hélas ! ils en apportent bien d'autres les voitures qui viennent de la campagne, les pieds de toutes les personnes qui nous font l'honneur de nous visiter les mercredis et même les autres jours, le vent quand il souffle un peu fort, et bien d'autres agents. Si nous chassons la boue et la poussière, qu'ils nous ont apportées, par de l'eau fût-elle un peu microbienne, nous y gagnerons encore.

On peut donc demander à la Deûle l'eau nécessaire à la voirie et à beaucoup d'industries ; c'est autant de moins que l'on sera forcé de réclamer aux sources.

Sur les exhortations réitérées de la Commission extra-municipale chargée d'examiner les projets d'extension de la distribution d'eau, l'administration est entrée, depuis trois ans, dans cette voie en développant la prise de l'Arbonnoise qui date de 1884.

Mais n'y aurait-il pas moyen d'améliorer les eaux de la Deûle,

Digitized by Google

Il y a d'abord un moyen radical. Puisque ce sont les eaux industrielles qui polluent la Deûle, c'est de supprimer ces eaux, et par conséquent l'industrie. L'eau de la Deûle redeviendra limpide comme la lui fournissent les nymphes qui président à sa source, les petits poissons s'y ébattront à la grande joie des pêcheurs à la ligne , nous ne souffrirons plus de ces odeurs infectes, qui sont une plaie pour nos promenades et pour les plus beaux quartiers de la ville. Mais... Je n'insiste pas sur ce mais et je redeviens sérieux.

Je le suis certainement en exprimant l'espoir que viendra un jour où les progrès de la science hygiénique et de la chimie permettront aux industriels d'épurer *économiquement* leurs résidus et de ne verser dans la Deûle que des eaux claires.

Ceux d'entre vous qui ont visité à l'Exposition d'Arras la section d'hygiène si brillamment organisée par notre collègue le Dr Calmette, ont pu voir qu'en laissant séjourner, pendant deux heures, sur un lit bactérien le liquide qui sortait des chalets de nécessité, on le transformait en une eau très limpide, sinon de goût agréable, n'ayant plus du moins aucune odeur repoussante. Ce procédé d'épuration fonctionne sur une plus grande échelle ici près, à la Madeleine. M. Calmette y traite ce qui sort d'un égout, où aboutissent à la fois les eaux de la ville, mélangées à des eaux industrielles. Il le transforme, en quelques heures, en un liquide assez pur pour permettre aux poissons d'y vivre.

M. Calmette a encore entrepris d'autres expériences pour purifier les eaux de nos diverses industries. Si elles réussissent, comme il n'y a guère à en douter, nous ne pourrons jamais témoigner assez de reconnaissance au savant Directeur de l'Institut Pasteur.

On doit donc prévoir le moment où les industriels auront à leur disposition des moyens faciles et économiques de purifier les eaux résiduelles, qu'ils sont maintenant obligés d'envoyer dans les rivières.

En attendant cette époque, qui sera peut-être atteinte plus

Digitized by Google

vite que nous ne le pensons, il serait bon d'envisager les faits tels qu'ils sont et de chercher à porter remède à une situation que l'on peut appeler intolérable.

Pour cela ne comptons pas trop sur une réglementation administrative.

Je connais dans le voisinage d'une petite ville, une grande usine, qui évacuait ses eaux par un fossé dans une rivière lointaine. Le fossé sentait mauvais, mais quand l'eau arrivait à la rivière, elle avait déjà déposé presque toutes ses impuretés. Est venue une défense absolue de jeter les eaux industrielles dans une rivière. La défense étant générale pour tout le pays dut être appliquée à l'usine en question. L'industriel n'a trouvé d'autre solution que d'établir chez lui des puits absorbants, qui vont à la nappe où s'alimentent les puits de la ville. Peu à peu la nappe va s'infecter, les puits deviendront inutilisables et ce seront les habitants de la ville qui payeront pour les petits poissons.

Le remède le plus simple et peut-être le moins dispendieux pour améliorer une rivière serait d'augmenter son débit. Les impuretés diluées dans une quantité d'eau plus considérable produiraient une moindre pollution. Si la Deûle avait un débit double ou triple de ce qu'elle a, si on pouvait à certains moments établir quelques chasses dans le canal pour le nettoyer, nous aurions une rivière presque propre.

Or il est généralement possible d'augmenter le débit des rivières. Autour de la plupart des cours d'eau il règne un étui de roches perméables : sable, gravier, calcaire fragmentaire, qui contiennent de l'eau en très grande abondance. C'est en quelque sorte une large rivière invisible qui enveloppe la rivière visible. Comme elle, elle descend vers la mer, avec un cours plus lent, mais en suivant les méandres de la vallée. Elle est presque toujours complètement inutilisée, de sorte que l'on y puiserait sans inconvénient pour augmenter le débit de la rivière.

On peut même quelquefois l'employer pour l'alimentation, car elle est souvent séparée de l'eau fluviale et

Digitized by Google

marécageuse superficielle par une couche de glaise imperméable. Plusieurs communes de la vallée de la Somme ont établi des distributions d'eau en puisant dans cette rivière souterraine.

On ne doit pas craindre de l'épuiser, car elle reçoit toutes les sources qui affleurent dans la vallée au dessous du niveau d'eau.

On se trompe si on évalue l'eau que peut fournir une vallée uniquement d'après le débit apparent. Celui-ci n'est souvent qu'une faible portion de ce qui coule dans le thalweg ; la plus grosse partie a un cours souterrain caché à nos regards et difficile à calculer.

Les marais, dé la Somme, de l'Escaut, de la Sensée, etc. sont dans les mêmes conditions que les rivières, dont ils ne sont en quelque sorte que des élargissements.

Leur eau est au niveau des eaux profondes des plateaux voisins. On ne pourrait les faire baisser de quelques centimètres sans déterminer un afflux d'eau de la nappe souterraine. Celle-ci étant généralement très étendue, on peut considérer les marais comme une source d'eau presque inépuisable, propre à la voirie, à l'industrie et à l'alimentation de la rivière elle-même. Mais peut-être dans cette circonstance encore les poissons et les canards sauvages trouveraient-ils de puissants protecteurs !

Quand on pense à l'immense quantité d'eau qui tombe sous forme de pluie dans les plaines du Cambrésis, de l'Artois et de la Picardie, on est stupéfait de voir qu'une partie excessivement faible est utilisée pour les besoins des populations.

Ceci m'amène à vous entretenir d'un autre côté de la question de l'alimentation en eau.

Qu'elle vienne de sources, de puits ou de forages, l'eau a toujours pour origine première la pluie. Sans pluie pas d'eau. C'est une pensée qui devrait nous consoler lorsque nous maudissons notre climat. A quelque chose malheur

Digitized by Google

est bon, dit le proverbe, et l'on aurait bien souvent raison de dire, la bienfaisante pluie.

Mais toutes les pluies ne sont pas également favorables au développement des nappes souterraines et des sources. Quand un orage tombe en été sur un sol très sec, il n'en mouille que la superficie ; la plus grande partie de l'eau, la presque totalité, va grossir momentanément les rivières. On peut même dire que les pluies d'été sont inutiles à l'alimentation des sources. L'eau s'évapore, à mesure qu'elle tombe, par les mille pores de la végétation herbacée. Dans notre pays où l'agriculture est si florissante, où la jachère est inconnue, où la lande n'existe pas, la pluie d'été qui ne coule pas à la rivière retourne bientôt dans l'atmosphère.

On ne peut donc compter pour l'alimentation de nos nappes aquifères que sur les pluies d'automne et d'hiver.

Toutefois cette assertion paraîtrait fausse, si on ne définissait ce qu'il faut entendre par été et automne. L'évaporation qui empêche l'eau de s'enfoncer dans le sol est due surtout à la végétation. C'est la végétation qui annule l'effet de la pluie. Dès que le printemps fait éclore les feuilles, il tarit les mamelles des naïades.

La végétation dans notre pays se développe pendant les mois de mai, de juin et de juillet. On peut donc considérer les pluies de ces trois mois comme inutiles pour les nappes aquifères. Mais à partir d'août les moissons jaunissent, puis on les coupe et la pénétration de l'eau rencontre moins d'obstacles sur un sol nu. Dans les pays de bois et de prairies il n'en est pas de même ; il faut attendre la chute des feuilles pour commencer l'automne hydrologique.

On dit souvent que c'est la neige qui alimente surtout les eaux souterraines. Mais, pour la neige aussi, il faut faire une distinction. Si elle fond lentement, si le sol qu'elle recouvre est meuble, l'eau y pénètre facilement. Mais si la terre a été fortement gelée avant la chute de la neige, si celle-ci fond rapidement, l'eau s'écoule sur une surface imperméable ; c'est alors que nous avons les inondations.

Digitized by Google

Toutes ces circonstances qui influent sur la quantité d'eau qui pénètre dans le sol, ne permettent pas de l'évaluer. Il faut tenir pour chimériques les calculs qui sont faits sur la richesse des nappes souterraines d'après la pluie qui tombe dans le pays.

Il est encore une autre cause peu connue de la variation momentanée des sources. C'est la rapidité de l'écoulement de l'eau dans l'intérieur du sol. Un de nos anciens collègues de la Société des Sciences, aujourd'hui membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne, M. Boussinesq vient de soumettre au calcul les lois que régissent le cours de l'eau dans les nappes aquifères, mais on n'a pas encore fait l'application pratique de ses formules. Quelques hydrologues supposent que cet écoulement est très lent. Je me souviens que l'un d'eux, et non des moindres, disait que l'on buvait actuellement à Bruxelles l'eau de la pluie tombée sous Charles Quint. C'est probablement très exagéré. Quand la nappe aquifère est profonde, quand elle a un large bassin d'alimentation, ses variations sont faibles et ne subissent, qu'après un long intervalle, l'effet des fluctuations météoriques. Mais lorsque le réservoir est peu profond et peu étendu, l'effet de la pluie se manifeste plus rapidement.

On en a un exemple dans les constatations précieuses qui ont été faites aux sources d'Emmerin depuis 1870.

Les sources d'Emmerin ont un bassin d'alimentation très restreint, limité au plateau crayeux situé au S. de Lille et à l'O. de Lesquin. Mais c'est une surface uniquement cultivée en céréales, qui sera par conséquent aussi largement et aussi rapidement que possible traversée par les eaux pluviales. La nappe qui alimente les sources étant peu profonde, ces eaux n'ont qu'un court trajet à accomplir pour y arriver. De plus les eaux superficielles, ou presque superficielles, qui malheureusement viennent joindre leur apport aux eaux profondes, parviennent plus vite encore aux sources. On peut admettre, en faisant abstraction des

Digitized by Google

eaux superficielles, que l'eau de la nappe profonde arrive aux sources d'Emmerin, un mois ou deux après être tombée sous forme de pluie. Il en résulte que ces sources subissent au plus haut point les variations des conditions météoriques.

Tant que la ville de Lille sera réduite aux sources actuelles d'Emmerin, elle devra craindre de les voir tarir pendant la sécheresse. Nous en avons eu une preuve dernièrement.

Après une période pluvieuse de onze ans, qui dura de 1876 à 1887, et où la pluie fut en moyenne à Lille de 72 centimètres 1/2 par an, vint une période plus normale de 8 ans, 1888 à 1896. La pluie y est encore de 70 centimètres. Mais si on défalque 1894, l'année peut-être la plus pluvieuse du siècle, on n'a plus qu'une moyenne de 66 centimètres.

C'est avec raison que l'on supprimerait 1894. Car si cette année la pluie fut abondante, elle ne profita pas beaucoup aux nappes internes. Il y eut deux mois très pluvieux : juillet et octobre. En juillet ce furent des orages dont l'eau s'écoula très rapidement. En octobre la pluie tomba en masse à la fin du mois ; elle fut de 55 mm. le 29. La terre, selon l'expression vulgaire, ne voulait plus boire. Quand un sol est complètement imbibé, l'eau n'y entre plus ; il devient ruisselant, comme s'il était formé d'une argile imperméable ; l'eau coule à sa surface sans y pénétrer. Aussi les pluies d'octobre 1894 déterminèrent les inondations que vous devez vous rappeler.

La période suivante, qui dure encore (1896 à 1904) fut sèche. La moyenne annuelle de pluie est de 61 centimètres ; elle tombe même à 60 centimètres, si on défalque 1903.

La période 1896 à 1904 marque une sécheresse générale sur tout le Nord de la France. Les années 1896 et 1897 profitèrent encore des réserves des années précédentes. Mais à Emmerin, où le bassin de réception a peu d'étendue, la baisse de la nappe fut déjà remarquée en 1896. Elle se relèva un peu en 1897, grâce aux pluies d'hiver. L'année

Digitized by Google

1898, le niveau des sources, fut tellement bas que les eaux y vinrent de l'extérieur. Du reste, l'année 1898 fut d'une sécheresse extrême et l'année 1899 ne le fut guère moins.

Les niveaux se relevèrent légèrement en 1900 pour s'abaisser de nouveau en 1901 et 1902.

Les pluies d'été de 1903 (141 mm. en juillet) n'eurent pas d'influence sur les sources. Heureusement, vinrent en octobre et en novembre des pluies abondantes, qui firent monter le niveau. Mais le beau temps dont nous avons joui pendant l'été et l'automne de 1904, l'abaissa de nouveau et de beaucoup. L'étiage se poursuivit jusqu'à la fin de novembre ; actuellement le niveau des sources est plus bas qu'en 1903.

Tout le Nord de la France a souffert de l'extrême sécheresse des neuf dernières années.

Bien des puits se sont asséchés, bien des sources ont tari. On cite la source de la Somme à Fonsomme qui, en octobre 1898, ne donnait plus qu'un mince filet d'eau, et qui, de 1901 à 1904, était complètement tarie. En 1902, les suintements les plus élevés de la nappe se montraient près de Courcelles à près de 2 kilomètres en aval de la source primitive et à un niveau inférieur d'environ 5 mètres.

Nous avons l'espoir qu'après les vaches maigres reviendront les vaches grasses ; qu'une nouvelle période humide succédera à la période sèche. Mais ce n'est qu'un espoir.

Nous entendons souvent dire autour de nous que le cours des saisons est changé. Les hommes de science branlent la tête, car la science se base sur la pérennité des lois de la nature et sur la permanence des causes actuelles. Cette doctrine de l'immutabilité des causes actuelles est la base de la géologie scientifique. Toutefois elle n'entraîne pas nécessairement la permanence des faits actuels.

Au contraire, la géologie nous enseigne que les conditions météoriques de la terre ont souvent changé.

Vous avez tous entendu parler de la grande période gla-

Digitized by Google

ciaire, qui a précédé l'ère actuelle. Je n'y insiste pas; cela m'entraînerait trop loin. Je me bornerai à rappeler que pour beaucoup de savants, le froid qui a déterminé le développement des glaciers est dû à une humidité considérable de l'atmosphère.

Quelques géologues vous diront aussi qu'à la fin de cette période glaciaire, il y eut une époque de sécheresse extrême, où la France et l'Europe centrale constituaient une vaste steppe analogue aux steppes asiatiques.

L'époque suivante, qui a vu le développement des tourbières paraît au contraire correspondre à une nouvelle extension considérable de l'humidité atmosphérique.

Après César, lorsque la Gaule était devenue l'un des centres de la civilisation romaine, des sources inscrustantes s'épanchaient dans presque toutes nos vallées. On les a expliquées en supposant qu'il y avait alors des pluies très abondantes et des étés très chauds. Les premieres amenaient dans les couches crayeuses du sol de l'eau chargée d'acide carbonique, qui dissolvait le carbonate de chaux. En été, grâce à une évaporation très rapide, ce carbonate de chaux se précipitait en se concrétionnant au sortir de la source.

Il y a un mois à peine, à cette même place, un illustre explorateur, Nordenskjold, rappelait que dans les terres glacées du Spitzberg, on trouve une végétation luxuriante, presque tropicale, datant d'une époque géologique beaucoup plus ancienne.

Ainsi la géologie nous décèle des variations de climat d'une grande amplitude; mais la météorologie, qui n'est née que d'hier, n'est pas encore arrivée à saisir les lois et les conditions qui règlent la pluie dans les régions tempérées. Les causes qui agissent sur la direction du vent et sur l'apport des nuages sont si inconnues, d'une valeur intrinsèque peut-être si faible, que nous en saisissons seulement les conséquences. Le moindre changement, soit dans les courants marins, soit dans le relief terrestre, peut modifier la pluviosité d'un pays.

Digitized by Google

N'ayons donc pas une foi absolue dans la pérennité du climat actuel. Ne nous bornons pas à attendre tranquillement la venue des années pluvieuses. Opérons comme si la sécheresse devait toujours durer et nous serons sûrs de l'abondance en tout temps. Le rôle de l'humanité n'est pas de se croiser les bras, mais de dompter la nature par l'intelligence et le travail.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SOCIETE

ET SUR LES

# Prix d'Encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts

(ANNÉE 1904).

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire-Général.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Prendre devant vous, en 1903, l'engagement de vous réunir, tous les ans, le dernier dimanche de décembre pour la distribution de nos récompenses et ne pas tenir, dès 1904, cet engagement, pourrait nous faire taxer de versatilité.

Il n'en est rien et nous avions tout simplement omis de consulter le calendrier de 1904, cela est bien permis à des savants qui s'occupent surtout du passé. Nous y aurions vu que la fête de Noël coïncidait avec le dernier dimanche de décembre et nous en aurions conclu qu'il y aurait cruauté à vous faire manquer les réunions agréables de famille, fixées à cette date.

Quand nous l'avons su, nous avons pris le parti d'avancer de huit jours notre séance solennelle. En tout, il faut chercher le bon côté. Cette avance de huit jours nous permet de nous retrouver plus tôt en votre aimable compagnie et de donner, plus vite, satisfaction à nos lauréats qui ne s'en plaindront sûrement pas.

L'année 1904 a marqué, pour la Société, la dernière

Digitized by Google

étape dans la voie de la réorganisation de ses services. Ses finances, longtemps obérées, sont maintenant équilibrées grâce à la prudente gestion de notre dévoué trésorier, M. Quarré-Reybourbon, que nous venons d'appeler, par reconnaissance, à la présidence de la Société.

Nos cadres ont été complétés par la nomination, en qualité de membres titulaires de MM. Dupont, doyen de la Faculté des lettres ; Surmont, professeur à la Faculté de médecine ; Théodore, membre de la Commission des Musées du Palais des Beaux-Arts ; Witz, professeur à l'Université libre ; Wertheimer, professeur à la Faculté de médecine.

M. Dupont a publié de savantes études sur l'histoire littéraire de la période de transition du XVII^e^ au XVIII^e^ siècle, en particulier sur Houder de la Motte. Les importants travaux de pathologie et d'hygiène de M. le D^r^ Surmont vous sont connus, notamment ceux qui ont un intérêt lillois : hygiène des ateliers de gazage des filatures de coton, mortalité par phtisie pulmonaire, durée de la vie du bacille de la fièvre typhoïde dans la bière, toxicité du genièvre. M. Alphonse Théodore, par son esprit pratique et sa compétence en archéologie, a déjà rendu de signalés services dans les commissions des Musées auxquelles il appartient et où la Société a droit d'être représentée.

M. le D^r^ Wertheimer a publié une série remarquable de travaux qui l'ont classé au premier rang des physiologistes français ; il fut, récemment, lauréat de notre grand prix Kuhlmann. Les études de M. l'ingénieur Witz ont toutes un intérêt pratique pour la région du Nord, elles lui ont valu de la Société Industrielle une grande médaille d'or Kuhlmann ; ajoutons que son traité sur les moteurs à gaz vient d'avoir une quatrième édition.

Mais à peine nos cadres se reforment-ils que des vides se produisent.

Ils sont surtout pénibles quand il s'agit de la disparition brusque de collègues éminemment sympathiques, comme l'était Jules Denneulin.



Digitized by Google

Dès sa jeunesse il crayonnait ; adulte il consacrait à la peinture tout le temps que lui laissait le soin de son commerce. Elève de Souchon, de Colas, de Jules Breton il a laissé, comme peintre de genre, une série de toiles où l'humour le dispute souvent à la vérité. Son enterrement de M. le Maire ; pour le roi de Prusse (musiciens ambulants) ; le feu sacré ; que dira, Monseigneur ! ont fait sensation.

Il pratiquait avec non moins de succès le paysage et ses fréquents séjours à Wimereux lui ont fourni de jolies scènes de pêcheurs.

Denneulin assistait, avec assiduité, à nos commissions d'art y apportant ce qui faisait le fond de son caractère, un esprit bienveillant, un jugement éclairé et un sentiment artistique de premier ordre. L'intérêt qu'il témoignait à nos œuvres s'était affirmé par son inscription, pour une somme de 1.000 francs, sur la liste de nos bienfaiteurs.

Jules Denneulin a donné le plus touchant exemple d'union fraternelle : nous tenons à témoigner à son frère, dont la mort seule a pu le séparer, notre vive sympathie.

Nous avons eu aussi le regret de perdre un de nos membres correspondants M. V. J. Vaillant, l'archéologue boulonnais bien connu, qui avait réuni la remarquable série de gravures des frères Vaillant dont nous avons réussi à doter la ville de Lille, après accord intervenu entre lui et la Société.

Si nous n'avons pas à vous signaler de distinctions obtenues par nos collègues dans l'ordre de la Légion d'Honneur ou dans les ordres étrangers, il nous est tout particulièrement agréable d'avoir à mentionner celles que leur a conférées l'Institut de France.

M. Calmette en a été nommé membre correspondant. Le prix Bailly a été attribué à M. Cordonnier, le prix Bordin à M. de Swarte. Enfin, les portes de l'Institut se sont ouvertes, toutes grandes, devant un de nos plus jeunes membres, M. Charles Barrois, suprême honneur accordé, par dérogation spéciale, à un savant de province et que les Lillois

Digitized by Google

ont su reconnaître, récemment, par une imposante manifestation. Vous comprendrez la joie, mêlée d'émotion et d'orgueil, avec laquelle j'enregistre cette rare distinction.

Avant d'aborder le résumé de nos travaux, remercions M. Auguste Fauchille, qui nous a dotés, comme les années précédentes, d'une somme de cent francs destinée à récompenser un ancien serviteur. Remercions aussi M. Bigo-Danel, dont la souscription de 1.000 francs va nous permettre de créer une trentième médaille perpétuelle dans la section du Dévouement et du Travail.

M. Gosselet a présenté la carte géologique du sol primaire des environs de Douai en supposant la craie et toutes les couches crétacées enlevées ; dans une seconde communication, il a exposé la question des nappes aquifères contenues dans la craie des environs de Lille, prélude du magistral discours que vous venez d'entendre et qui renferme tant de précieux enseignements.

M. Hallez a étudié la question de la sexualité principalement chez les Nématodes, avec la compétence qui le caractérise ; il nous a aussi révélé comment se forment les perles fines.

M. Folet a feuilleté d'anciens annuaires, qu'on serait parfois tenté de mettre au vieux papier, bien à tort car notre collègue a pu y récolter une ample moisson de faits curieux sur les Choses médicales d'il y a 80 ans, soit à Lille, soit à Paris.

M. Finot a profité de la communication de M. Folet pour nous donner des détails inédits sur un de nos anciens présidents, Bottin, fondateur des annuaires auxquels son nom est resté attaché.

M. Rigaux nous a fait trois communications : une sur « La grande Chaussée » dont une rue de Lille a gardé le souvenir; une autre sur la découverte de la fontaine au Change, sous les substructions de l'ancien théâtre ; une troisième sur des chaussées superposées, au nombre de cinq, trouvées dans un aqueduc en construction rue de Paris.

Digitized by Google

M. Verly nous a lu divers passages d'un roman qu'il a intitulé : La furie espagnole. Mémoires de cadet de Guyon. Il s'agit de l'époque troublée et sanglante du duc d'Albe. Notre collègue a su donner à son œuvre, tant de la couleur et de la patine du vieux temps, qu'on serait tenté de croire à une chronique exhumée d'une antique bibliothèque.

M. Peroche nous a envoyé un Recueil de pensées en vers, d'une si jeune allure, qu'on a peine à croire aux quatre-vingts ans de notre collègue.

M. Quarré-Reybourbon nous a narré en une substantielle Notice l'œuvre artistique de notre regretté collègue, Alphonse Colas.

M. Petit a annoncé le dépôt prochain — il ne lui manque plus que les photographies de quelques-uns de nos collègues — de son album du centenaire de la Société. Nous en avons voté la reliure et nous accepterons, avec reconnaissance, la belle œuvre à laquelle notre collègue a consacré son talent.

M. De Winter nous a invités à visiter les travaux des élèves de son Académie, travaux de débutants, dont bon nombre étonneraient par leur valeur, si l'on ne connaissait le talent du maître.

M. Frédéric Lecocq nous a fait entendre, dans cette séance solennelle, une de ses œuvres (andante et scherzo du quatuor en si mineur). Vos applaudissements ont témoigné du plaisir que vous y avez pris.

Félicitons aussi les habiles interprètes MM. Seiglet, Bonenfant, Bailly, Plaquet, qui ont bien voulu nous prêter leur gracieux concours.

Deux jeunes archéologues lillois, pleins de zèle et d'avenir, M. Emile Gavelle et M. Emile Dubuisson, nous ont communiqué un plan, qui conservera le souvenir très précis de la fontaine au Change retrouvée par M. Rigaux et de son emplacement.

M. Sagnac, maître de conférences à la Faculté des Sciences, un de nos lauréats du prix Kuhlmann, nous a exposé, avec

Digitized by Google

une lucidité et une netteté parfaites ce que peut être le Bleu du ciel.

La Société a décidé qu'elle offrirait à MM. Gavelle, Dubuisson, Sagnac, Seiglet, Bonenfant, Bailly et Plaquet son jeton d'argent, à titre de remerciement.

C'est-là une innovation, mais la Société agira de même, à l'avenir, à l'égard de toute personne admise à lui faire une communication en séance.

L'œuvre pie Wicar a perdu un de ses meilleurs pensionnaires M. Prosper Santerre. Il venait de terminer sa quatrième année et de se fixer définitivement, à Lille où son talent d'architecte était déjà très apprécié, quand il fut enlevé, prématurément, aux siens. M. Santerre donnait les plus belles promesses et sa mort a été un deuil pour l'art.

Sa famille, et nous l'en remercions, nous a donné plusieurs de ses œuvres que nous comptons mettre en dépôt au Musée de Lille, où elles rappelleront le souvenir du jeune artiste.

M. Médéric Bottin nous a soumis son envoi de deuxième année comprenant cinq toiles, quatre paysages et une étude de figure en plein air.

M. Bottin cherche dans ses peintures l'éclat de la couleur et la simplification des formes, quelquefois avec un peu d'exagération, mais c'est le propre d'une nature bien douée.

Ses Pins parasols, son Osteria, sa Vue du port de Dunkerque sont des toiles lumineuses et solidement peintes ; elles indiquent l'expression d'efforts continus et raisonnés vers un résultat qu'on est en droit d'espérer bon et plein d'intérêt.

M. Gustave Elsinger a été autorisé à ne pas faire d'envoi de deuxième année, se réservant pour un envoi plus important en troisième année, dont il nous avait indiqué les grandes lignes.

A l'avenir, pour donner plus d'unité et plus d'intérêt à l'exposition des œuvres des pensionnaires Wicar, les envois

Digitized by Google

du peintre, du sculpteur et de l'architecte seront faits à une même date. Ils devront être rendus à Lille pour le 15 janvier.

Saluons ici l'illustre maître Carolus Duran, nommé, ces jours derniers, directeur de l Académie de France à Rome et qui fut le premier titulaire de la pension Wicar.

Les mânes du chevalier Wicar ont dû en tressaillir dans leur tombeau de St-Louis des Français.

### Prix Kuhlmann.

M. L. Picart s'est fait connaître, du monde savant, par ses travaux sur l'astronomie.

Sa thèse de doctorat relative à la désagrégation des essaims météoriques, passée devant la Faculté de Paris, lui a valu toutes boules blanches et Tisserand, dans le tome IV de sa Mécanique céleste, en a exposé les résultats.

Son travail sur la rotation d'un corps variable, renferme non seulement des renseignements très utiles au point de vue de la théorie, disait M. Lœvy en le présentant à l'Académie, mais il possède aussi une grande importance pour l'astronomie pratique.

Depuis sa nomination à la chaire d'astronomie de la Faculté des Sciences de Lille. M. Picart a publié divers travaux, parmi lesquels nous devons citer :

Sur la suppression des essais dans le calcul des orbites paraboliques.

Démonstration du théorème d'Adams; existence d'une proposition analogue.

Quelques relations simples entre les fonctions de Bessel.

Sur quelques points de la théorie de la capture des comètes.

Sur l'accélération apparente du mouvement de quelques comètes périodiques.

Il a analysé, tant dans le Bulletin astronomique que dans

Digitized by Google

le Bulletin des Sciences mathématiques, un certain nombre de Mémoires relatifs à l'astronomie. Il a publié dans le Bulletin de l'Académie de Lille des relations d'une visite qu'il a faite aux observatoires situés sur les bords du Rhin.

S'il ne nous est pas possible d'entrer, ici, dans le détail des travaux de M. Picart, en raison de leur caractère très spécial, nous devons, du moins, vous dire que le rapport de la Commission démontre, surabondamment, qu'ils jettent une vive lumière sur les questions les plus intéressantes de l'astronomie moderne et que tous ont une haute valeur scientifique.

La Société en était convaincue d'avance puisqu'elle avait, il y a quelques années, sollicité et obtenu le précieux concours de M. Picart pour juger, précisément, les travaux d'un candidat au prix Kuhlmann.

La Société décerne à M. Luc Picart, professeur à l'Université de Lille, un grand prix Kuhlmann de 1.000 fr.

A l'avenir nos prix Kuhlmann seront ainsi répartis ; une année un prix de 1.000 francs. l'année suivante deux prix de 1.000 francs. Nous aurons donc deux prix en 1905.

### Prix Gosselet.

Aux termes de notre règlement, le prix Gosselet de 500 francs est décerné, tous les deux ans, à l'auteur d'un travail concernant la géologie du Nord de la France ou à ses applications. Ce travail ne doit pas avoir plus de cinq ans de date.

La Commission spéciale, composée de deux membres de la Société des sciences, de deux membres de la Société géologique et de deux professeurs de la Faculté des sciences, a passé en revue tous les travaux parus sur la géologie du Nord de la France, dans ces cinq dernières années. Elle s'est plu à reconnaître qu'un grand nombre de mémoires de haute valeur avaient été publiés, tant dans le laboratoire de la

Digitized by Google

Faculté dirigé par M. Gosselet, que dans le bassin houiller du Nord et à l'étranger, par nos confrères de Belgique. L'embarras de la Commission eut été grand s'il se fut agi de classer ces travaux, mais elle a repoussé toute apparence de concours. Elle a cru en outre ne pas devoir examiner une œuvre inédite écrite en vue du prix Gosselet qui pourra, peut-être, obtenir une récompense, plus tard, lorsqu'elle aura été publiée.

Ces premiers points acquis la Commission, suivant en cela l'opinion exprimée par le fondateur du prix, a été d'avis de le décerner, pour cette année, à des travaux de géologie appliquée. Dans une région industrielle, comme la nôtre, il est bon que le géologue ne se désintéresse ni de l'eau, ni du charbon, au sujet desquels il est, tous les jours, consulté, ni de la terre à betteraves, ni de celle qui porte les prairies.

Or il s'est trouvé précisément un géologue du pays qui, délaissant, momentanément, les travaux de science pure pour lesquels il avait déjà été lauréat de notre Société, s'est tourné davantage vers les applications de la géologie. Après avoir donné des cartes agronomiques du canton de Cysoing et de la commune de Crespin, il a appliqué ses connaissances à l'étude du limon de la région de Laon ; il s'est attaché aussi à l'étude de la distribution et de la circulation souterraine des eaux. C'est ainsi qu'on lui doit une étude hydrologique sur le bassin du Wult et une autre sur les environs de Jenlain. Ces études consciencieuses et d'une très grande précision, où sont examinées la répartition des eaux de surface et la disposition profonde des nappes aquifères ont une importance positive pour la population de Valenciennes.

Lille n'a pas été oublié et on doit à M. Ladrière, car déjà vous l'avez nommé, des études curieuses sur le terrain de la Grand'Place et sur celui de l'Ecole de natation, utiles aussi à ceux qui bâtissent sur notre sol

La Commission s'est donc trouvée unanime à attribuer le prix Gosselet de 500 francs à M. J. Ladrière, instituteur

Digitized by Google

en retraite à Lille, pour ses travaux de géologie appliquée à l'agronomie et à l'hydrologie.

La Société éprouve une satisfaction particulière à voir donner, pour la première fois le prix Gosselet, par M. Gosselet lui-même, notre président de cette année, au plus fidèle de ses anciens élèves, à un géologue qui n'a connu d'autre laboratoire que celui du maître vénéré de la géologie lilloise.

### Prix Scrive-Wallaert.

C'est également à un ancien lauréat, M. Victor Lhomme, artiste-peintre, à Lille que la Société a décidé de décerner le prix réservé aux arts décoratifs.

M. Lhomme possède un talent très distingué et très souple, qu'il applique, avec un égal succès, aux diverses branches de l'art industriel. Il a, tour à tour, exécuté des décorations murales : plafonds, affiches, des cartons pour vitraux, tapisseries, panneaux de céramique, broderies sur étoffes, etc. Citons, en passant, la décoration de l'escalier et un plafond de l'Institut Pasteur de Lille ; un dessus d'autel à l'église St-Louis à Tourcoing ; des décorations chez M. Leborgne à Lannoy, Coillot à Lille ; des maquettes de tapisseries pour M. Decagny à Canteleu ; des vitraux pour M. Lebrun à Ronchin ; des panneaux et plafonds chez MM. Déchin et Beffe-Leblanc à Lille.

Dans toutes ces œuvres on retrouve un goût très sûr et une adaptation très judicieuse de la composition et de la couleur aux surfaces à décorer.

La Société décerne, en conséquence, à M. Victor Lhomme le prix Scrive-Wallaert de 300 francs.

### Prix divers.

La Société a rétabli, en 1904, les prix qu'elle attribuait,

Digitized by Google

autrefois, aux travaux scientifiques, littéraires ou artistiques non prévus dans le programme des concours.

Dans la section d'architecture elle a décidé d'attribuer une Mention honorable à un jeune élève-architecte, M. Ch. Gallet.

M. Gallet a présenté les plans, coupes et élévations d'un projet de Palais des sociétés scientifiques et artistiques de Lille. Cette étude est critiquable à divers points de vue ; on peut lui reprocher, notamment, de ne pas tenir compte des besoins des sociétés diverses qui devraient trouver place dans ce Palais. Les salles sont plutôt des salles d'exposition que des salles de réunion, aucun emplacement n'est prévu pour la Bibliothèque, qui doit cependant tenir une place importante dans un établissement scientifique.

Ces critiques faites, la Société se plaît à constater que le travail présenté par M. Gallet, lui a demandé beaucoup de temps et de labeur. Il indique des connaissances déjà sérieuses qui se développeront encore, car l'auteur du projet est un studieux, ayant obtenu des succès à l'École des Beaux-Ars de Lille, dont il sort. Qui sait, si nous ne le retrouverons pas un jour, sur le chemin de Rome, comme bénéficiaire de la pension Wicar !

M. le Dr Michel de Chabert vient de publier un travail intitulé : le Corps Médical dans le Nord depuis 1789.

On étudie peu, en France, l'histoire de la Médecine ; c'est un tort, car il y a beaucoup à glaner dans cette voie et le livre de M. de Chabert en est la preuve.

Avant 1789, le corps médical était loin de se composer, comme aujourd'hui, d'une seule classe de praticiens. Il était formé d'éléments disparates dont les deux principaux étaient les médecins et les chirurgiens. L'enseignement était donné par dix-huit Facultés.

Le 15 Septembre 1793, la Convention supprime les Universités, Facultés et Collèges, ce qui entraîne la disparition de la Faculté de Médecine de Douai, du Collège et de l'École de chirurgie de Lille, des Collèges de chirurgie de

Digitized by Google

Dunkerque, Douai, Cambrai, des Collèges de Médecine de Lille et autres grandes villes de la région du Nord. Cette brusque suppression amène l'apparition de nombreux charlatans, d'empiriques et de guérisseurs ; de tous côtés s'élèvent des plaintes et bientôt les villes cherchent à restaurer des cours isolés dont l'ensemble reconstitue, à peu près, les institutions abolies.

Le 10 Mars 1803, une loi règle l'exercice de la médecine, et c'est cette loi qui a régi la pratique de l'art médical en France jusqu'aux dernières années du XIX$^{e}$ siècle. Elle avait établi deux ordres de praticiens : le docteur en médecine ou en chirurgie d'une part, les officiers de santé de l'autre. Des jurys départementaux confèrent les grades. Un coup mortel fut porté à cette institution de deux corps de praticiens par la loi militaire de 1889 qui mettait en disponibilité les candidats au doctorat au bout d'un an de présence sous les drapeaux, alors qu'aucune dispense n'était prévue pour les aspirants à l'officiat.

En ce qui concerne Lille, une ordonnance royale de 1814 avait érigé l'Hôpital militaire en hôpital d'instruction ; c'était le seul centre d'instruction médicale et chirurgicale du département du Nord. En 1840 des cours sont faits à l'hôpital St-Sauveur, mais ce n'est qu'en 1852 qu'une école préparatoire de médecine et de pharmacie est créée.

Aux longues citations de textes administratifs, aux énumérations et aux tableaux qui constituent l'armature de son travail, l'auteur a su, pour tempérer l'aridité des documents, mêler certains détails épisodiques divertissants, très naturellement reliés au sujet.

C'est une œuvre d'histoire locale et d'histoire de la Médecine fort intéressante, et la Société décerne à M. Michel de Chabert, docteur à Roubaix, un prix de 200 francs, consistant en une médaille d'or et cent francs comme participation à l'impression de son mémoire.

M. Maurice Bauchond a publié une Etude sur la justice criminelle du Magistrat de Valenciennes au Moyen-âge.

Digitized by Google

Dans la première partie de son travail l'auteur s'occupe de l'organisation judiciaire et nous fait connaître la composition du Magistrat : le Juge représenté par le Prévôt et les échevins ou jurés ; l'accusateur, par le Prévot-le-Comte et son lieutenant ; les auxiliaires, par le maître clerc, les sergents bâtonniers, les sergents de la paix, le bourreau, les paiseurs. Il détermine les règles de compétence, de poursuite, de comparution, d'instruction.

La deuxième partie est consacrée à l'exposé des pénalités municipales : emprisonnement, amende, bannissement, pèlerinage forcé, perte de la bourgeoisie, marque, cep, tonneau, pilori, mort, mutilation, abattis de maison.

Le travail de M. Bauchond présente une importance d'autant plus grande pour les historiens du droit que, si nous possédons une histoire générale de l'ancien droit criminel français, nous n'avons pas l'histoire spéciale de ce droit dans aucune région déterminée.

Œuvre de patience et de labeur, écrite directement d'après les sources, remplie de détails curieux et attrayants sur les mœurs du temps passé, sur les métiers, les duels judiciaires, elle sera lue, avec fruit, par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du droit, car elle est la première monographie faite, jusqu'à ce jour, sur le droit criminel d'une ville de France.

L'auteur n'a pas eu de modèles, il est à souhaiter qu'il ait des imitateurs.

La Société décerne à M. Maurice Bauchond, docteur en droit, avocat à Valenciennes, un prix de 200 francs consistant en une médaille d'or et cent francs comme participation à l'impression de son mémoire.

La récompense accordée à un valenciennois pour un travail relatif à la ville de Valenciennes, indique la tendance de la Société à étendre, de plus en plus, son action en dehors de l'arrondissement de Lille, par la création de prix départementaux, qu'elle est en mesure d'instaurer aujourd'hui, grâce à la reconstitution de ses finances.

Digitized by Google

L'avenir s'annonce donc prospère au début de notre second siècle d'existence.

Il est doux de retrouver le calme après la tempête et, rentrés au port, les avaries réparées, de songer que nous allons pouvoir voguer, à pleines voiles, vers de nouveaux horizons.

Malgré la violence de la tourmente qui l'a assaillie, la nef qui portait la Société n'a point sombré et nous souhaitons, si elle rencontrait, un jour encore, des vents contraires, qu'on puisse lui appliquer, de nouveau, la consolante devise de la ville de Paris :

*FLUCTUAT NEC MERGITUR*

Digitized by Google

# PRIX D'ENCOURAGEMENT

## au Dévouement, au Travail, à l'Epargne.

(ANNÉE 1904).

---

### RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT.

**Prix Delattre-Parnot.**

Marie Henneton habite, à Lille, dans le quartier de Wazemmes. Lingère - couturière, elle est connue d'un certain nombre de familles lilloises chez qui, pendant longtemps, elle alla travailler à la journée ; tous ceux qui l'ont employée font de notre lauréate les plus grands éloges.

Elle les mérite au plus haut degré. Pendant quatorze ans elle avait aidé son vieux père, voilà bientôt vingt ans qu'elle a pris la charge d'une sœur malade au point de ne pouvoir travailler. Mais la maladie s'est compliquée de la perte de la vue. Que faire ? Abandonner la pauvre infirme aux soins de la charité publique ! C'était la séparation cruelle.

Marie Henneton ne l'a point voulu. Elle a quitté un travail rémunérateur en ville, pour un travail de couture au logis qui lui laisse à peine de quoi vivre.

Mais, du moins, elle n'a point abandonné le poste qu'elle s'était assigné par dévouement à sa sœur.

La Société décerne à :

Marie HENNETON le prix Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent, un diplôme et un livret de Caisse d'épargne de 300 francs.

Digitized by Google

**Prix de la Société.**

L'influence moralisatrice résultant de la création, dans l'arrondissement de Lille, de prix au Dévouement, a engagé la Société à étendre ce genre de récompenses au département du Nord tout entier. Elle se plait à espérer qu'il se trouvera, en dehors de notre arrondissement, des personnes qui l'aideront dans sa mission, comme elle y a été aidée, à Lille, par de généreux bienfaiteurs, dont les noms seront inscrits, perpétuellement, à son palmarès : Delattre-Parnot, J. et A. Scrive-Loyer, Henri Faure.

Marie Chevalier demeure à Rosendael. Depuis près de 30 ans elle est au service des mêmes maîtres, à qui elle est restée fidèle malgré les revers de fortune qui leur sont survenus. Elle a fait plus encore. Pour venir en aide à ses maîtres malheureux, elle leur a d'abord consacré un petit héritage qu'elle avait touché à la mort de ses parents ; aujourd'hui que ses maîtres sont âgés, infirmes et dans l'impossibilité de pourvoir à leur existence par leurs propres ressources, elle va travailler en ville et partage, avec sa famille d'adoption, son salaire de chaque jour. Son dévouement est apprécié de tout Rosendael, dit M. le Maire de cette localité, en transmettant son dossier.

La Société décerne à :

Marie CHEVALIER, le prix de dévouement réservé aux arrondissements autres que celui de Lille et consistant en une médaille d'argent, un diplôme et un livret de caisse d'épargne de cent francs.

## RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL

DIPLOMES D'HONNEUR (Don Scrive de Negri).

*Décernées après 50 ans de services.*

Elisa VRACQ, lauréate de la Grande Médaille d'Honneur.

Marie WOCQUIEZ, lauréate de la Grande Médaille d'Honneur.

Digitized by Google

Désiré DUVOCELLE, ancien lauréat de la Société (1885), ancien chef d'atelier, depuis 60 ans chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Doyen du personnel ; type de l'ouvrier consciencieux et devoué.

La libéralité de M. L. Danel, à qui nous devons la création de six médailles perpétuelles pour les bons et loyaux serviteurs, permet à la Société d'ajouter, exceptionnellement, au Diplôme d'Honneur de M. Duvocelle la prime de vingt francs.

### RAPPELS DE MÉDAILLES D'HONNEUR.

*(Décernées après 10 ans d'obtention de la Médaille).*

Auguste LAVALLEZ, lauréat de 1892, depuis 45 ans, chez M. Ragot, à Lille.

Collaborateur, pour qui son patron a la plus grande estime.

Ghislaine-Marie BALLENGHUIN, lauréate de 1893, depuis 41 ans, chez M. Klein, à Lille.

Continue à prodiguer à ses maîtres les soins les plus assidus et les plus dévoués.

### GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR EN VERMEIL.

*(Décernée après 30 ans de services.)*

Louis DELEMAR, caissier depuis 37 ans, chez MM. Verley Decroix et C^ie^, banquiers, à Lille.

Entré dans la maison, à l'âge de 14 ans comme copiste d'effets ; son zèle et sa probité l'ont fait remarquer de ses patrons, qui l'ont appelé depuis 1889, au poste important de caissier de leur succursale de la Grande Place.

### GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT

*(Décernées après 30 ans de services).*

Elisa VRACQ, femme de confiance, depuis 51 ans dans la famille Leurent, à Roncq.

Dans sa jeunesse elle servit ses maîtres avec une activité infati-

Digitized by Google

gable et un dévouement rare, dans sa vieillesse elle porte à la troisième génération, qu'elle a élevée, une sollicitude qui lui attache tous les cœurs, même celui des plus petits enfants.

Marie WOCQUIEZ, femme de confiance, depuis 50 ans, chez Mme Buchet, à Lille.

Elle a passé avec ses maîtres, les bons et les mauvais jours, prenant constamment plus à cœur leurs intérêts que les siens propres.

Auguste WIBAUT, concierge-receveur, depuis 41 ans dans la famille Scrive.

Très loyal et très honnête ; ancien surveillant en chef des Écoles académiques où il a rendu de nombreux services.

Marie LEROUGE, femme Thibaut, contremaîtresse principale, depuis 40 ans à la Manufacture des tabacs, à Lille.

Elle dirige un des plus importants ateliers et, par sa fermeté et sa bienveillance, elle a réussi à se faire respecter et aimer des ouvrières qui travaillent sous ses ordres.

Auguste BEUSELINCK, homme de confiance, depuis 39 ans, chez M. Albert Houzet, négociant en soieries, à Lille.

Type absolu de l'homme de confiance, puisque la garde de la maison lui est dévolue, soit le jour, soit la nuit, en l'absence de son patron.

Coralie DUMOULIN, femme de confiance, depuis 36 ans dans la famille Delerue-Leuridan, à Roubaix.

Entrée à l'âge de vingt ans, elle n'a jamais quitté la famille ; après avoir fidèlement servi les grands parents, les parents et les enfants, elle espère bien pouvoir élever encore les enfants des petits enfants de ses premiers maîtres.

Alexis DERNONCOURT, contremaître, depuis 36 ans, chez MM. Berlinguez et Roussel, constructeurs, à Lille.

Travailleur modèle, donnant entière satisfaction à ses patrons.

Pierre MOORLEGHEM, contremaître, depuis 34 ans, chez MM. Dujardin et Cie, ingénieurs-constructeurs, à Lille.

Doyen des ateliers ; conduite, zèle, honnêteté, tout milite en sa faveur.

Pierre VANDEWOESTYNE, contremaître, depuis 32 ans, chez M. Richter, fabricant d'outremer, à Lille.

Entré comme ouvrier menuisier, il est parvenu, par son intelligence et sa sobriété, à occuper l'emploi de principal contremaître.



Digitized by Google

Guillaume DRIESMANS, contremaître, depuis 32 ans, chez MM. Delebart-Mallet, filateurs, à Lille.

Fidélité et dévouement constants.

Louis DAVID, contremaître, depuis 32 ans, chez M. Le Bigot, imprimeur, à Lille.

Très méritant ; débuta par les fonctions d'ouvrier papetier pour la fabrication des registres ; a élevé convenablement une nombreuse famille.

### MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT AVEC PRIME DE 20 FRANCS.

*(Décernées après 30 ans de services).*

Louis BONDUAU, classeur, depuis 48 ans, chez M. Agache fils, filateur à Pérenchies.

Bon travailleur.

Jules MARQUILLIES, surveillant, depuis 47 ans, chez M. A. Crespel, manufacturier, à Lille.

Un des plus anciens employés de la maison ; travail, conduite, assiduité méritoires.

Catherine TOULEMONDE, femme de confiance, depuis 45 ans, dans la famille Français, à Lille.

Notre lauréate est âgée de 80 ans, la récompense que la Société lui accorde et qu'elle a méritée, depuis longtemps, sera le couronnement de sa vieillesse.

Célestine CHEVAL, femme de confiance, depuis 45 ans, chez M^lles^ Dupire-Duponchel, à Roubaix.

Sa constance et sa fidélité sont à donner en exemple.

Joséphine JOSIEN, femme Defrance, concierge, depuis 43 ans, dans la maison Auguste Crepy, à Lille.

Ponctuelle et probe, très serviable envers les ouvriers qui ont recours à ses bons soins pour panser les petites blessures inhérentes à leur travail.

Richard VINCENT, ouvrier, depuis 38 ans, chez MM. Hannart, frères, teinturiers à Wasquehal.

Le plus ancien ouvrier apprêteur de la maison, de tous points recommandable.

Digitized by Google

Jules PLUMECOQ, magasinier, depuis 36 ans, chez MM. Wauquier et Cie, constructeurs, à Lille.

Il a toujours été très sobre, et c'est à sa conduite exemplaire qu'il doit de pouvoir rendre encore des services appréciés, malgré ses 75 ans.

Jules LAMBRECHT, homme de peine, depuis 36 ans, chez MM. Wallaert, frères, filateurs, à Lille.

Très exact au travail.

Jean-Baptiste GOURMEZ, ouvrier peintre, depuis 36 ans, chez les Dames Bernardines d'Esquermes.

Constamment fidèle à tous les devoirs d'un bon serviteur.

Marie VERDEBOUT, femme de confiance, depuis 34 ans dans la famille de Mme Mary-Broudehoux, à Lille.

Elle ne s'est pas contentée d'être fidèle et dévouée à ses maîtres, elle a par surcroît aidé les siens dont elle est la Providence.

Gustave CENSE, compositeur-typographe, depuis 34 ans, chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur, à Lille.

Suit les traces de son brave homme de père, qui est resté attaché à l'imprimerie pendant près de 50 ans.

Eugénie DOYELLE, femme de confiance, depuis 34 ans, chez Mme Charles Huet, à Lille.

Type des serviteurs de la vieille roche, est-il écrit dans son dossier. Peut-on mériter un plus bel éloge !

Amédée SAUDEMONT, ouvrier massicotier, depuis 33 ans, chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Ouvrier exact, dévoué et de bonne conduite.

Léopold DUFLO, menuisier, depuis 33 ans, chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Bon travailleur.

Louis LELEU, chef d'atelier, depuis 33 ans chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

Aimé de son personnel, qu'il commande intelligemment.

Élie CASIER, coupeur à l'emporte-pièce, depuis 33 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Très bon ouvrier, connaissant bien son métier.

Albert BLONDEL, metteur en train à la typographie, depuis 33 ans chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

A débuté comme apprenti, excellent ouvrier.

Digitized by Google

Sidonie MOENS, ouvrière, depuis 31 ans chez MM. Faucheur frères, filateurs de lin, à Lille.

Exacte et de bonne conduite.

Philomène CHIFFRE, veuve Delorme, femme de confiance, depuis 31 ans, chez M. Salembiez-Duthoit, à Flers.

Honnêteté et fidélité éprouvées.

Léonie DELEMER, femme de confiance, depuis 31 ans, chez Mme Herland-Leclercq, à Lille.

Attachement très grand à ses maîtres, qu'elle a toujours soignés avec un dévouement sans bornes.

Flore HERMEZ, cuisinière, depuis 30 ans chez Mme C. Bocquet, à Lille.

Très brave fille, chaudement recommandée par sa maîtresse, à qui la Société donne d'autant plus volontiers satisfaction qu'elle fût jadis une de nos lauréates (médaille d'or) dans la section des Lettres.

Sylvain COZETTE, chef-patissier, depuis 30 ans, chez M. Meert, à Lille.

S'applique à remplir ses délicates fonctions à la satisfaction de son patron et des clients de la maison, ce en quoi il réussit à souhait.

Si nous avons pu décerner les médailles qui précèdent, nous en sommes redevables à la libéralité des personnes ou des établissements dont suivent les noms :

Médailles perpétuelles (1.000 francs une fois versés pour une médaille). — Donateurs : MM. Léonard Danel, (six médailles), Agache-Kuhlmann, Mlle L. Blondeau, MM. Bernard frères, Catel-Béghin, Crespel et Descamps, Jules Denneulin, Ernest Descamps, Mme J. de Vicq de Montdiver, Établissements Kuhlmann, M. Edmond Faucheur, Mme Firmin Grimonprez, MM. Ernest-Henri Loyer, Lefebvre-Ducrocq, Poullier-Longhaye, Quarré-Reybourbon, J. Scrive-de-Négri, A. Scrive-Wallaert, Wallaert frères, J. Wattrelot-Laden, et H. Wattrelot-Lelong, de Lille, Max Brame, de Marquillies, E. Dupont-Fontaine, de la Madeleine-lez-Lille, Lauwick et Gallant, de Comines, Tiberghien frères, de Tourcoing.

Digitized by Google

Médaille de vingt ans (600 francs une fois versés pour une médaille). — Donateur : M. Julien LAGACHE, de Roubaix.

Médailles de dix ans (300 francs une fois versés pour une médaille). — Donateurs : MM. Henri FAURE, de Lille. M. CAULLIEZ et A. DELAOUTRE, Ch. TIBERGHIEN et fils de Tourcoing, Ignace LAMBIN, de Comines.

## RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

### Prix Victoire Parnot.

La Société décerne une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 60 francs à :

Pierre BUERYCK, chauffeur-conducteur, depuis 29 ans, chez M. Ph. Vrau, à Lille.

Travailleur soigneux, conduite irréprochable, parfaite exactitude.

### Prix Auguste Fauchille.

La Société décerne une médaille d'Honneur en argent avec prime de cent francs à :

Charles PETIT, appareilleur, depuis 43 ans, chez M. Émile Rouzé, entrepreneur à Lille.

Diplômé de la Société centrale des architectes de Paris en 1880 et de la Société régionale des Architectes du Nord en 1882, notre lauréat a collaboré, suivant le mot employé par son patron, aux principaux travaux entrepris dans la région par la maison Rouzé. C'est le meilleur des éloges.

### Prix de la Société.

La Société décerne aux élèves de l'Ecole municipale des chauffeurs ayant obtenu à l'examen pour le diplôme de

Digitized by Google

chauffeur-conducteur les notes 20, 19 et 18 les récompenses suivantes :

Henri LALEVEE, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 50 francs.

Charles CARPENTIER, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 40 francs.

Romulus BODARD, une médaille de bronze et un livret de caisse d'épargne de 25 francs.

## RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

### Prix Henri Violette.

La Société remet le prix de 115 francs, réservé aux acquéreurs de maisons de la Compagnie immobilière, et un diplôme à :

Théodore VANDAMME, rue de Dieppe, 70.

Digitized by Google

# ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

## CONCOURS DE 1904.

Le nombre des auditeurs du Cours s'est élevé à 140.

18 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1). Quatorze ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum.

24 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 21 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins, sur 20.

Les examens ont témoigné de l'assiduité et des efforts des candidats.

La Commission est heureuse de rendre hommage au zèle du professeur, M. Quembre, dont l'enseignement continue à attirer un nombre croissant d'auditeurs.

### *Diplôme de Chauffeur-Conducteur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Henri LALEVÉE, né le 7 Juillet 1884, à Autrey (Vosges), employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur, à Lille.

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. Gruson, inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel du Nord, membre de la Société des Sciences ; Bellanger, ingénieur au Corps des mines ; Delebecque, directeur de la Société du gaz de Wazemmes ; Vilfroid, ingénieur des Manufactures de l'Etat ; Cossart, inspecteur de la Traction au chemin de fer du Nord ; Lefèvre, contrôleur principal des mines ; Quembre, contrôleur des mines, professeur du Cours.

Digitized by Google

2. Charles CARPENTIER, né le 11 Juillet 1885, à Crespin (Nord), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (ateliers d'Hellemmes).
3. Romulus BODARD, né le 14 Février 1875, à Lille, employé à l'Institut d'Arts et Métiers, rue Auber, à Lille.
4. Gustave POQUET, né le 1er Novembre 1884, à St-Omer, employé chez MM. Ringo et fils, tullistes, à Lille.
5. Henri DESMAZIÈRES, né le 17 Février 1874, à Lille, employé à la Manufacture des tabacs, à Lille.
6. Edouard GOUJON, né le 1er Mai 1878, à Beuvrages (Nord), employé à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord (dépôt de Fives).
7. Georges DELEUZE, né le 24 Novembre 1874, à Béthune, employé chez M. F. Richter, à Lille.
8. Alexandre PHALEMPIN, né le 5 Mai 1886, à Lambersart, employé chez M. Boucquey, à Lomme.
9. Clovis DAUTREVAUX, né le 16 Août 1875, à Flers, près Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
10. Félix GOOSSENS, né le 11 Février 1884, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
11. Émile VANCAUWEMBERG, né le 11 Avril 1884, à Lille, employé chez M. Demalines-Ecrohart, à Lille.
12. Georges BOURGEOIS, né le 22 Août 1885, à Somain, employé à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille.
13. Désiré MOL, né le 22 Avril 1885, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
4. Adrien FREMAUX, né le 8 Juin 1884, à Lille, employé à la Faïencerie de St-Amand.

## *Certificat de Capacité de Chauffeur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Paul DELOFFRE, né le 16 Juillet 1886, à Landrecies, employé à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord (ateliers d'Hellemmes).
2. Fernand DECROCK, né le 6 Janvier 1885, à St-André-lez-Lille, employé chez MM. Blondel et Cie à La Madeleine-lez-Lille

Digitized by Google

3. Clément DESCAMPS, né le 14 Janvier 1881, à Wattignies (Nord), employé chez MM. Declercq frères, à Lille.
4. Jules GOURNAY, né le 16 Avril 1886, à Oudezeele (Nord), employé à l'Institut Industriel du Nord de la France.
5. Charles THYL, né le 24 Octobre 1870, à Lille, employé à l'Etablissement des eaux industrielles de la ville de Lille.
6. Firmin CARPENTIER, né le 28 Juillet 1886, à Douai, employé à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord (ateliers d'Hellemmes).
7. Jules VANDEVYVER, né le 29 Septembre 1887, à Lille, employé chez MM. Van de Weghe, Delesalle et Cie, à Fives-Lille.
8. Désiré HERBAUX, né le 7 Novembre 1870, à Lille, employé chez MM. Blondel et Cie, à La Madeleine-lez-Lille.
9. Marie-Joseph LALEVÉE, né le 22 Décembre 1879, à Autrey (Vosges), employé chez M. Guyot, constructeur, à Lille.
10. Georges POLFLIET, né le 12 Juin 1884, à Lille, employé à la Société Française de l'accumulateur Tudor, à Lille.
11. Pierre VANTIEGHEM, né le 30 Juin 1877, à Lomme, employé chez MM. Griés et Huet, constructeurs, à Lille-St-Maurice.
12. François VAN DEN BOSSCHE, né le 12 Septembre 1870, à Lille, employé chez MM. Gossart frères, constructeurs, à Lille-St-Maurice.
13. Auguste DEKAMPENER, né le 14 Septembre 1872, à Lille, employé à la Compagnie Franco-Américaine, à Lesquin (Nord).
14. Eugène TULLIFER, né le 31 Janvier 1886, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
15. René LOTIGIER, né le 15 Janvier 1885, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
16. Louis THIBAUT, né le 25 Novembre 1876, à Vendeville (Nord), employé à la Compagnie de Fives-Lille.
17. Antoine KOCH, né le 3 Janvier 1885, à Marcq-en-Barœul, employé chez M. Boutters, à Lille.
18. Gaston VERLINE, né le 27 Juin 1885, à Avesnes-sur-Helpe (Nord), employé à la Compagnie de Fives-Lille.
19. Charles VERHAEGHE, né le 9 Septembre 1878, à La Madeleine-lez-Lille, employé chez MM. E. Delesalle et Cie, à La Madeleine-lez-Lille.

Digitized by Google

20. Fernand DRÉCOURT, né le 16 août 1883, à Lille, employé à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord (ateliers d'Hellemmes).

21 Gustave LESAFFRE, né le 20 avril 1871, à Lomme, employé chez MM. Merveille-Kling et fils, à Lille.

Digitized by Google

# SÉANCE SOLENNELLE

## Du 31 Décembre 1905.

# DISCOURS

De M. QUARRÉ-REYBOURBON, Président de la Société.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

En commençant mon discours, je devrais dire plus modestement ma causerie, j'ai à remplir un devoir de cœur. Je dois remercier mes chers collègues de m'avoir élu à la présidence de la Société des Sciences, des Lettres et des Arts de Lille. C'est un grand honneur qu'ils m'ont fait et j'ajoute que c'est aussi pour moi une belle fin de carrière. Je leur en témoigne toute ma gratitude.

La coutume veut que chaque année le Président sortant prononce un discours. Il est d'usage aussi que ce discours roule sur quelque sujet tiré des études et des travaux du président, et qu'il soit en quelque manière l'exposé des raisons qui ont déterminé ses collègues à l'appeler au fauteuil. En ce qui me concerne, la raison principale, je le sais bien, c'est leur haute bienveillance à mon égard. Ils se sont dit : « Notre collègue a plus de 80 ans ; C'est un de nos

Digitized by Google

doyens d'âge hâtons-nous de le mettre à notre tête ».

J'ajouterai, quoique cela puisse paraître prétentieux, qu'ils ont voulu honorer aussi le bibliophile et le collectionneur lillois.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, il m'est très facile de me conformer à la coutume dont je vous parlais plus haut. Le résumé de mes études et de mes travaux, je dirai même de ma carrière tout entière, peut tenir en ces deux mots : Bibliophile et collectionneur. Si on les grave sur ma tombe, sans aucun doute, beaucoup, parmi les visiteurs de notre nécropole lilloise, beaucoup souriront, peut-être même avec pitié.

C'est qu'en effet le collectionneur est souvent considéré comme un être à part, comme un doux maniaque dont on supporte les habitudes d'ailleurs inoffensives, presque comme un malade auquel on apporte, pour le consoler, quelque bibelot, quelque rare bouquin.

Au physique, le collectionneur est au demeurant un bon homme, à la mise quelque peu archaïque, à l'allure fureteuse, passant le plus clair de son temps à parcourir les catalogues, à visiter assiduement les bureaux de ventes publiques, à déambuler à travers les vénérables quartiers et les vieilles rues de la ville, toujours en quête d'une circonstance favorable, d'une occasion inespérée qui lui permette d'ajouter un nouvel article à sa collection, un nouveau livre à ses rayons.

De combien d'épigrammes, de boutades, de satires le pauvre collectionneur n'a-t-il pas été victime ! Ouvrez, si vous le voulez bien, un petit volume coquettement édité chez Lemerre en 1875 et intitulé : « Fusains et pastels ». J'y trouve un chapitre consacré aux Collectionneurs par Louis Judicis. Il est en somme bien peu aimable, surtout pour les bibliophiles, auxquels il décerne le nom fort irrévérencieux de bouquineurs.

« Il semble naturel, écrit-il, en guise de conclusion ou de

Digitized by Google

résumé, il semble naturel de croire que le bouquineur possède une instruction gaillarde, curieuse ou solide, selon la spécialité à laquelle il s'est adonné. Erreur profonde. Le bouquineur ne le cède en ignorance qu'au maître d'école et à la carpe. Il possède des milliers de livres, mais il aimerait mieux mourir de soif, le plus cruel, dit-on, de tous les genres de mort, que de se condamner à en lire un seul. Pourquoi donc le bouquineur entasse-t-il ces montagnes de papier ? On n'a jamais pu le savoir ».

Plus acerbe encore est le dernier chapitre de ce petit livre, intitulé : « Comment finissent les collectionneurs. »

« Vous voulez absolument savoir comment finissent les collectionneurs ?

— Soit.

— Je vais vous en montrer un que j'ai beaucoup connu dans ma jeunesse.

Voici justement un cabriolet qui passe à vide.

— Cocher ! Hé ! Cocher !

— Voilà, bourgeois ; où allons-nous ?

— A Bicêtre ! ».

Tout cela, il faut bien l'avouer, est peu flatteur. Me permettez-vous, Mesdames et Messieurs, de prendre la défense de ces pauvres collectionneurs, de ces infortunés bibliophiles ! ou du moins d'une catégorie des collectionneurs et des bibliophiles, car je distingue parmi eux deux caractères bien différents.

Les uns — ceux-là les défende qui voudra ; pour ma part je les abandonne à la malignité des auteurs satiriques — les uns sont, en dernière analyse, de parfaits égoïstes. Ils ont, au prix d'une patience inouïe et d'énormes sacrifices d'argent, accumulé de très précieuses richesses dans leurs armoires et dans leurs bibliothèques. Mais ces richesses, ils les traitent à la manière des avares ; elles sont à leur usage personnel et absolument exclusif. C'est à peine si, à de très rares intervalles, un ami, un homme sûr est admis à jeter

Digitized by Google

dans ce sanctuaire un coup d'œil rapide, Oh ! très rapide ! Il semblerait que leur avare possesseur craigne qu'un regard attentif et prolongé n'enlève, pour ainsi dire, quelque chose à son trésor ; tel l'avare qui cache ses pièces d'or, dans la crainte qu'elles ne s'usent au contact de l'air ou d'un regard étranger. Mais demandez-lui en communication un ancien manuscrit, un livre rare, dont vous auriez besoin pour vos travaux. Oh ! non ! pas cela ! Il trouvera toujours une excellente raison, une difficulté insurmontable, qui s'opposera à cette communication. Au besoin même, il ne se donnera pas beaucoup de peine à trouver un prétexte ; *sit pro ratione voluntas*, sa volonté ou plutôt son caprice sera sa seule raison. Il vous répondra d'un petit ton bien sec et n'admettant point d'insistance : « Non, Monsieur, je regrette, mais je ne prête jamais ! ».

De ces collectionneurs, de ces bibliophiles, les collections et les livres sont véritablement lettres mortes, inutiles trésors dont le possesseur ne retire aucun bénéfice et dont il prive la science ou les lettres. Ceux-là, encore une fois, je vous les abandonne ; je me prends même parfois à souhaiter une loi d'expropriation qui leur enlève ces richesses dont ils ne savent pas faire usage, pour les mettre au service de tous dans un musée ou dans une bibliothèque publique.

Grâce à Dieu, il existe une autre catégorie de collectionneurs et de bibliophiles — et ceux-là je veux les défendre contre les injustes attaques dont ils sont l'objet, car ceux-là sont des gens utiles.

Que de choses curieuses et même précieuses ils ont sauvées de la destruction ! Combien de tableaux, par exemple, eussent été lacérés, combien de livres détruits, combien de documents brûlés, en un mot quelle multitude de renseignements de tout genre eussent été perdus à tout jamais, pour l'histoire générale ou pour l'histoire des institutions et des familles, si les collectionneurs dont je parle ne s'étaient constitués les conservateurs et les gardiens

Digitized by Google

bénévoles de ces musées et de ces bibliothèques d'un genre spécial.

Sans aucun doute, en gardiens intelligents, ils sont les premiers à profiter de leurs trésors. Mais chez eux il n'y a point d'égoïsme, ils veulent être utiles à leurs amis et à leurs concitoyens, aux savants et aux chercheurs. Personne n'est plus heureux qu'eux quand ils peuvent faire visiter et étudier leurs collections par un amateur d'art ou de souvenirs locaux. Quant à leur bibliothèque, elle est ouverte à tous et tous y peuvent puiser. Ils mettent généreusement au profit des chercheurs, et leurs trésors, et leur érudition, voire même leurs conseils. Vous entrez chez eux pour leur demander un livre ou un document dont vous avez besoin pour vos travaux, vous en sortez les mains pleines. En vous promenant à travers leurs rayons, ils vous ont signalé d'autres livres, d'autres documents dont vous ignoriez l'existence et qui vous seront au moins aussi utiles que les premiers.

Voilà comment devraient être tous les collectionneurs, et s'ils étaient tels, ils échapperaient, n'est-il pas vrai, aux acerbes critiques que je citais tout à l'heure.

Mesdames et Messieurs, je dois vous dire que j'ambitionne l'honneur d'être rangé dans la seconde catégorie des collectionneurs et des bibliophiles. Pour mériter cet honneur je me suis constamment efforcé à rendre utiles mes bibelots et mes livres ; je me suis tracé comme ligne de conduite, de ne jamais refuser à personne une communication demandée ; je me suis toujours appliqué à pratiquer cette devise d'un illustre bibliophile : Mes livres sont moins à moi qu'à mes amis. Et je puis même vous affirmer, Mesdames et Messieurs, que les plus douces satisfactions que j'aie éprouvées dans ma carrière de collectionneur, ça été de faire plaisir et de pouvoir rendre parfois quelque service. C'est pour moi un délicat plaisir, une joie intime et profonde, quand il m'est donné de pouvoir fournir à un artiste, à un écrivain, à un chercheur un document dont il

Digitized by Google

a besoin. Et quand parfois un auteur oublie de citer la source où il a puisé, je m'en console aisément, en me disant qu'après tout, j'ai pu être utile ; et cette sorte particulière d'ingratitude, grâce à Dieu, ne me décourage pas !

J'ai pensé, Mesdames et Messieurs, qu'il ne vous serait pas désagréable de visiter avec moi une partie de mes collections. Je n'ai pas hésité à en faire reproduire un certain nombre d'objets en projections, et je vous demande la permission de vous les présenter.

Comme bibliophile je commence par la reproduction du titre du premier volume imprimé à Lille :

*De indulgentiis tractatus brevis, clarus et eruditus et quæstionibus quæ circa eas moveri solent. Autore Joanne Capetio theologiæ licentiato, insulensi Canonico.*

*Insulis, excudebat Antonius Tack MDXCV.*

Ce volume, p. in-8°, est sans pagination ; mon exemplaire est dans sa reliure primitive en velin.

L'auteur Jean Capet, natif d'Ascq, était chanoine de Saint-Pierre. Il mourût en 1599.

La marque adoptée, un lis fleuronné, est remarquable.

Une de nos places publiques a reçu le nom d'Antoine Tack qui introduisit à Lille l'imprimerie.

Pour la numismatique, j'ai l'honneur de vous reproduire la médaille qui signale l'heureux évènement du retour de Lille à la France a la suite de la paix d'Utrcht.

Face : LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS, tête sénile inlaurée.

Revers : LIBERATORI PACIFICO. La ville de Lille, appuyée sur un écu aux armes de la châtellenie, présente une couronne de laurier au roi, vêtu en héros de l'ancienne Grèce. Exergue : PRÆFECTURÆ INSULANÆ CONSENSU, 1713. J. C. R.

Notre exemplaire est en argent, et en magnifique état.

Je représenterai la céramique par *un pot à la bière en faience lilloise avec couvercle en étain*. Décor bleu figurant une dentellière travaillant, entourée de fleurs, avec

Digitized by Google

cette légende au bas : *J'appartien à Amélia Laloy, femme de François Hinnion. Fait ce* 3 *mai* 1788.

Ce pot est un souvenir de fête et rappelle une industrie alors prospère à Lille et qu'on a eu le tort de laisser disparaître.

Comme *curiosité* nous allons vous montrer l'*épitaphe d'un chien.*

Marbre blanc représentant un chien au repos, finement sculpté, au-dessous se trouve :

ÉPITAPHE :

Qu'il soit bien gravé sur le marbre
A placer au pied de cet arbre.
Papouille mon cœur est ici,
Qui rira de sa mort y sera mis aussi.
28 décembre 1736.

Cet objet nous a été vendu par M. Bellet, antiquaire à Lille, qui nous a assuré qu'il provenait d'une famille lilloise. Il s'était engagé à nous en donner le nom, aussitôt après la mort d'une personne qui lui avait demandé le secret. Malheureusement M. Bellet en mourant n'a pas pu réaliser sa promesse.

Nous vous offrons comme *Iconographie* la reproduction d'une image populaire humoristique publiée par *Martin-Delahaye*, libraire, demeurant rue de la Grande-Chaussée, LE GRAND DIABLE D'ARGENT, PATRON DE LA FINANCE.

En tête le financier, l'homme de loi sont servis à souhait mais l'artiste et le poète sont moins heureux et suivant le dicton populaire, ils tirent le diable par la queue.

Nous continuons par quelques projections d'enseignes.

A tout seigneur tout honneur, nous commencerons donc nos projections par *Le bon fumeur*. Cette enseigne, en bois polychromé, représente un fumeur, en soldat, costume fantaisiste, tenant une longue pipe de la main gauche et une canne de la main droite, il est coiffé d'un



Digitized by Google

képi vert surmonté d'un plumet, habit noir, gilet rouge, pantalon blanc avec genouillères noires. — La figure est martiale; le travail est naïf et assez bien sculpté, mais n'est pas, à vrai dire, une œuvre d'art. Cependant elle a à nos yeux un grand mérite. C'est d'avoir orné la façade d'un débit de tabac de la rue Saint-André, dont le possesseur était M. Faidherbe, père du général commandant en chef l'armée du Nord. Ce souvenir de la maison habitée durant sa jeunesse par le vainqueur de Bapaume, notre illustre concitoyen, est donc particulièrement précieux pour nous autres, Lillois.

*Estaminet du Vieux mortier.* — Ce tableau peint sur bois, représente un canonnier près d'un mortier. L'inscription porte: *Enseigne du Vieux mortier — tenu par Charles Vercoutère — loge à pied — Fabrique de brosses en tous genres.* C'était l'enseigne d'un cabaret situé à Wazemmes et démoli lors de l'annexion de cette commune à la ville de Lille.

La photographie de cette enseigne a figuré à l'Exposition universelle de 1900 (Section des transports), comme type d'un grand nombre d'enseignes de notre ville.

C'est dans ce cabaret que les domestiques de quelques chasseurs lillois se donnaient rendez-vous pour attendre leurs patrons revenant de la chasse dans la contrée de La Bassée. Ces Messieurs, ces Nemrods, se faisaient ainsi chercher aux portes de Lille, par leurs domestiques munis de gibier acheté chez Preys, chez Bave, ou ailleurs. Les domestiques acquittaient les droits d'octroi, et de cette façon les chasseurs ne revenaient jamais bredouille; l'acquit de l'octroi leur servait de brevet d'adresse et témoignait hautement et sans conteste de leurs exploits cynégétiques.

*Saint Homobon.* — Cette projection représente une statuette en bois de Saint Homobon distribuant du pain à un pauvre estropié qui se trouve sur le piédestal.

Digitized by Google

Elle provient d'une confrérie qui avait son siège au cabaret du Chat barré, en langage lillois, le cat barré, quai de la Basse-Deûle.

C'est un travail du XVIII^e^ siècle exécuté avec soin ; le piédestal surtout est remarquable par la richesse de sa composition.

Il existait autrefois dans notre ville une confrérie de Saint Homobon, érigée en la chapelle de la Sainte Trinité à Saint Maurice. Le saint y était honoré comme patron des tailleurs et couturiers.

*Saint Martin.* — Ce groupe en bois a servi d'enseigne intérieure à un cabaret situé rue de l'Abbaye de Loos, aujourd'hui rue Jean-Jacques Rousseau.

Saint Martin est représenté à cheval, vêtu d'un habit bleu à pans retroussés comme celui des gardes françaises, coiffé d'un chapeau bas à plumes blanches, chaussé de bottes à l'écuyère ; il coupe la moitié de son manteau avec son sabre et l'offre à un pauvre habillé de vêtements de facture ancienne.

Ce travail du XVIII^e^ siècle est peu soigné, mais il ne manque pas de mouvement. Au bas se lisent ces mots *St Martin p. p. n.*

*Notre Dame de Lorette.* — Ce groupe, de bois de chêne, se trouvait autrefois rue Esquermoise et en dernier lieu au Passage des halles qui fut supprimé pour l'ouverture de la rue de la Gare, aujourd'hui rue Faidherbe.

Il représente la *Santa casa ou la maison de Lorette.* Sur le toit de cette humble demeure est assise la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. La maison de Lorette paraît soutenue par un bâton au-dessus de la mer sur laquelle voguent deux petites barques.

Le travail est exécuté avec un certain soin ; la Vierge surtout est intéressante.

Digitized by Google

C'étaient sans doute des pèlerins de Lorette qui avaient rapporté l'idée de cette gracieuse enseigne.

L'enseigne : *A la Couronne d'Or,* représente évidemment une couronne dorée, placée dans un ovale également doré, et surmontée d'un nœud d'où descendent deux cordons de feuilles de vigne et de grappes de raisin reposant sur un linteau.

C'est un bon travail du XVIII^e^ siècle, style Louis XV, qui a servi d'enseigne à un ancien cabaret situé au Marché-aux-Poissons, derrière le café Lalubie. Cet établissement ayant été supprimé ainsi que le marché pour l'ouverture de la rue de la Gare aujourd'hui rue Faidherbe, le débitant transporta son estaminet rue du Sec-Arembault N° 15 et accrocha à sa façade son ancienne enseigne. Au commencement de l'année 1898 en faisant rajeunir son immeuble, il a conservé le nom *A la Couronne*, mais il s'est séparé de son enseigne parlante que nous avons eu la bonne fortune d'acquérir.

*Au Dragon.* — Un dragon sous la forme d'un lion ailé tient dans ses griffes de devant et de derrière un ruban portant cette date « Anno 1667 ».

Sculpture en bois faite avec un certain soin qui rappelle le lion de Venise.

M. Derode, dans son histoire de Lille (1, 54 et 98), parle de cette maison située coin de la rue du Dragon et de la rue des Augustins, comme étant citée dans un titre de 1434.

Elle a été démolie en 1867 pour l'élargissement de la rue du Dragon. Un dragon en pierre sculpté dans la façade a disparu parmi les décombres. Celui que nous décrivons ornait, m'a-t-on assuré, la devanture en bois de la façade.

*Au Soleil d'Or.* — Trois enseignes rondes en bois sculpté, autrefois peintes et aujourd'hui remises en bois naturel ; ornaient la façade du cabaret du *Soleil d'Or,* situé marché aux poissons et supprimé pour l'ouverture de la rue de la

Digitized by Google

Gare, actuellement rue Faidherbe. Une de ces enseignes représente une tête de femme couronnée de raisins et de feuilles de vigne, le tour du cercle a la même décoration. Les deux autres offrent chacune une tête de satyre; le tour du cercle est également orné d'une guirlande de raisins et de feuilles de vigne.

Le travail est ordinaire.

*Enseigne de marchand de couleurs.* — Travail en fer polychromé représentant un satyre, soutenant deux serpents à têtes fantastiques, qui l'enlacent de leurs nombreux anneaux sur lesquels sont perchés des oiseaux; le personnage s'appuie sur un pinceau et des boules de couleur sont pendues aux enroulements.

Cette sculpture en fer à claire-voie est d'un très beau dessin et très intéressante.

Elle servait d'enseigne à l'ancienne maison de détail de M. Decoster, négociant en couleurs, place du Théâtre, N° 40, qui a bien voulu me l'offrir pour ma collection.

*Boucher-Tripier.* — Ce buste en terre cuite polychromée, est remarquable par son réalisme. Ce boucher a vraiment le physique de l'emploi; il fume, comment dirai-je, il fume le brûle-gueule, il porte une sorte de bonnet phrygien avec la cocarde tricolore, son cou est entouré d'un collier de saucissons. Il servait d'enseigne à un boucher du Faubourg de la Barre.

*Au Beaujolais.* — Cet ovale en bois de chêne sculpté à clairevoie, du XVIII^e^ siècle, servait d'enseigne au cabaret *du Beaujolais*, situé au marché aux poissons, supprimé pour l'ouverture de la rue de la Gare actuellement rue Faidherbe.

Le milieu de l'ovale est occupé par un Bacchus sur un tonneau tenant dans les mains une bouteille et un verre; à sa droite se trouve une table, avec un verre et une bouteille, de l'autre côté sur une seconde table se trouvent des victuailles. Deux arbres encadrent la scène.

Digitized by Google

Le travail, quoique peu soigné, est cependant intéressant.

La photographie de cette enseigne a figuré à l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

*Le Panier fleuri.* — Ce panier fleuri est une sculpture style Louis XV, en bois de chêne, d'un caractère assez original. Il servait d'enseigne à un cabaret situé place du Théâtre.

La photographie de cette enseigne a figuré à l'Exposition universelle de Paris en 1900.

*Au Quartier royal.* — Panneau sculpté, ancienne enseigne d'un cabaret situé rue du Gros Gérard, au coin de la cour du Beau Bouquet. Après fortune faite, le propriétaire abandonna son cabaret, emporta l'enseigne dont il orna une des pièces de sa maison et y fit peindre ces deux indications : *Quartier royal* et *Souvenir de famille.* A son décès, ce souvenir fut vendu.

Le panneau peint couleur de chêne représente un camp français, deux tentes surmontées de fleurs de lis avec un garde française faisant faction. Il est bien exécuté et annonce le XVIII$^{e}$ siècle.

Le Quartier royal est mentionné dans l'ordonnance du 3 novembre 1773, comme possédant un dépôt de seaux en cas d'incendie.

*Lion d'Or.* — Sculpture en bois doré, ancienne enseigne de la poste aux chevaux, exploitée par la famille Mahy, place du Lion d'Or.

Le lion est représenté au repos. Son exécution est ordinaire.

La Poste aux chevaux est également mentionnée dans l'ordonnance du 3 novembre 1773, comme possédant un dépôt de seaux en cas d'incendie.

*Au Cheval rouge.* — Cette enseigne peinte sur bois représente un cheval rouge en liberté dans la campagne ;

Digitized by Google

elle servait à un estaminet situé rue du Priez. Au bas du tableau on peut lire : *Au Cheval rouge* ; la peinture est faite avec soin et d'un bon dessin.

Ce tableau a figuré à l'Exposition universelle de Paris 1900.

*Aux trois Mousquitaires* (*sic*). — Tableau peint sur bois et dont le haut affecte la forme d'un demi-cercle. Il représente un mousquetaire en grande tenue. Au second plan, derrière une barrière deux mousquetaires se battent à l'épée, le fond représente la campagne. La peinture est faite avec un certain soin et signée *H. Bersmans*.

Cette enseigne servait à un estaminet établi rue Nationale N° 133, à l'époque de l'ouverture de la rue. Le fondateur de l'établissement et l'artiste du tableau étaient flamands, ainsi que l'indique le mot Mousquitaires employé au lieu de Mousquetaires. Après peu d'années, le débitant alla s'établir au coin de la rue du Faisan. L'immeuble changea de destination et l'enseigne fut remisée.

*Aux quatre fils Aymon.* — Tableau sur bois surmonté d'un demi-cercle dans lequel sont peints les quatre fils Aymond, bardés de fer comme les chevaliers du moyen âge et montés en croupe sur un même cheval. Au second plan un château et un paysage.

La peinture est médiocre ; au bas on lit : tenu par Jh Devers, bière, vin et liqueurs.

Cette enseigne m'a été offerte par M. Thiriez.

*Au Pavillon chinois.* — Enseigne en bois sculpté et polychromé en forme de portique, avec fronton triangulaire soutenu de chaque côté par deux colonnes fantaisistes surmontées d'un entablement sur lequel on lit d'un côté *Vin* et de l'autre *Café*. Entre les colonnes se trouvent de chaque côté onze cases superposées contenant chacune un nom de vin ou de liqueur.

Digitized by Google

Le milieu est occupé par une peinture représentant un pavillon chinois avec personnages et animaux de ce pays. On lit au-dessus du demi-cercle qui surmonte ce sujet: *Au Pavillon chinois.*

Cette enseigne servait à un estaminet situé rue de Paris, tenu par M. Decobecque, et qui a subsisté jusqu'en 1871.

Derrière le tableau on lit: *peint par Bury père en* 1831 *et repeint par lui en mars* 1861.

*A Saint Antoine.*— Groupe en bois sculpté et polychromé, d'un singulier assemblage, et dont une partie remonte au XVIII^e^ siècle.

Le milieu est occupé par une renommée aux ailes déployées tenant le caducée et la main gauche levée. A droite se trouve un Saint Antoine vêtu d'une robe et la tête nue. A gauche se voit un enfant conduisant un âne Autrefois il se trouvait au-dessous d'une horloge dont le mouvement faisait mouvoir l'enfant et l'âne.

Ce singulier assemblage servait d'enseigne à un horloger, rue Notre-Dame, 232.

Cette enseigne m'a été offerte par M. Wattier.

*Saint Roch.* — Quand l'église Saint-Maurice devint le temple de la Raison sous la Révolution, cette statue en bois polychromée fut enlevée et conservée par la famille Duthoit; elle devint ensuite une enseigne de fripier, Maison Minet, rue des Morts.

Saint Roch est représenté en habit de pèlerin coiffé d'un chapeau, portant le long bâton soutenant une gourde; il soulève sa tunique pour montrer une plaie à la jambe A droite un ange le regarde et panse sa blessure, et à sa gauche, un chien ayant un pain dans la gueule semble lui offrir cet aliment.

*La Fille mal gardée.* — Statuette en bois polychromé qui servait d'enseigne à un grand magasin d'étoffes et de nou-

Digitized by Google

veautés situé sur la Grande Place et rue des Sept-Sauts. Ce magasin a disparu, la maison de la Grande-Place est habitée par un boulanger; celle de la rue des Sept-Sauts est un café.

La Fille mal gardée a le costume porté par les nourrices du Nord au commencement du XIX^e^ siècle. Elle tient dans ses bras un enfant au maillot.

Le travail sans être soigné a un caractère de vérité.

Un dessin de cette statuette a figuré à l'Exposition universelle de 1889 dans la section de l'enfance.

Il y avait des enseignes reproduisant le même sujet et la même inscription à Rouen et à Paris.

La gaieté lilloise aimant à taquiner la plus belle moitié du genre humain, on trouvait encore dans notre ville deux enseignes, dont l'une a pour inscription les *Deux Entêtés* et représente une femme qui tient un bâton levé pour faire avancer un âne qui recule, et l'autre à la *Bonne femme* où se trouve une femme sans tête. Un bon vieux Lillois racontait qu'il avait logé vers 1825 dans une auberge ayant cette enseigne, rue Comtesse, et qu'un dicton avait couru à Lille à cette époque : « La bonne femme c'est la femme sans tête ; encore a-t-elle cassé le bras à un soldat». Il paraît que rongée par la rouille, l'enseigne s'était un jour séparée de la tige de fer qui la soutenait et, en tombant, avait cassé le bras d'un militaire qui passait.

Dans le même esprit, nous avons connu le *Marchand de malices*, qui représentait un homme portant une hotte dans laquelle se trouvaient un chat, un singe et une femme. Il nous a été impossible de savoir ce qu'est devenue cette enseigne.

*Au Garde national.* — Statuette en terre cuite polychromée, ayant servi d'enseigne à un débitant de tabac, rue de la Barre.

Le garde national est revêtu du costume de cette honorable milice pendant la Restauration, il porte l'arme au bras

Digitized by Google

comme on le faisait à cette époque ; sur la tête se trouve le large shako orné de la plaque et surmonté d'un grand plumet rouge de grenadier.

Travail exécuté avec soin, la figure est débonnaire comme celle des bons bourgeois de Lille, elle ne manque pas d'expression.

Cette statue-enseigne a été remplacée en 1830 par une autre représentant un *Lancier*, statuette en terre cuite polychromée. Le lancier a l'air martial, il tient la lance au repos de la main droite et la main gauche dans la poche.

Ces deux statuettes donnent une idée des costumes militaires à Lille à la fin de la Restauration et au commencement du Gouvernement de 1830.

*Enseigne en velours.* — Enseigne faite en velours de soie rouge avec de fines broderies en or fin.

Le milieu est occupé par une panoplie d'instruments de musique, entourée de gracieux dessins avec l'inscription :

*Fabrique de drapeaux Abraham Caron Lille*

Ce carré est entouré de franges avec glands également en or fin.

Cette enseigne était attachée par un anneau à une hampe et formait bannière. Elle était mise chaque matin à la porte de M. Abraham Caron, marchand d'ornements d'église et fabricant de drapeaux, rue Nationale, retirée le soir ou en temps de pluie.

*Enseigne porte-montre.* — Le père Lacoste, crieur de la ville et des carrefours, pêcheur et marchand de poissons d'eau douce, au Marché-aux-Poissons près le Trou-aux-anguilles, avait pour enseigne à la fenêtre qui était ouverte aux heures de vente : un porte-montre qui représentait un coin de la digue, disparue pour l'agrandissement de la ville.

L'artiste a représenté le P. Lacoste appuyé sur le petit pont de la digue près d'un arbre, indiquant une corbeille

Digitized by Google

pleine de poissons, fruit d'une pêche faite dans les eaux dont il était locataire.

Le père Lacoste et son enseigne minuscule étaient bien connus des anciens Lillois.

Ce groupe sculpté en bois peint blanc et or est exécuté avec soin. C'est un souvenir lillois qui rappelle un homme populaire, la Digue et le Marché-aux-poissons, tous disparus.

Je m'arrête, Mesdames et Messieurs, car je crains vraiment d'abuser trop longtemps de l'insigne bienveillance que vous apportez à m'écouter.

J'ai dit, en commençant, que ce titre de Président dont m'ont honoré mes sympathiques collègues, serait une belle fin de carrière. Je ne sais quand la Providence disposera de moi; mais quand on est entré dans sa 82$^{e}$ année, on ne peut plus se promettre de longs jours.

Cette collection d'enseignes locales que j'ai eu tant d'agrément et de peine à réunir, je désire vivement qu'elle demeure entière et même que la bonne centaine de pièces qu'elle contient voie se joindre à elle de nouvelles enseignes lilloises, car il existe encore un certain nombre de ces vieux souvenirs. En conséquence je la lègue au Musée lillois qui la recueillera, la conservera avec l'aide de la Société des Sciences et l'augmentera, j'en ai la douce confiance.

Je voudrais aussi remercier la Société des Sciences et Arts de Lille et j'ai pensé qu'elle voudra bien accepter, en souvenir de moi, mon portrait peint à l'huile par M. Parera, élève de l'école de Madrid et le portrait du toujours regretté Mgr Dehaisnes, qui fut président de notre Société.

Ces souvenirs seront ceux d'un Lillois qui a beaucoup aimé sa ville natale et ses concitoyens.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SOCIÉTE

ET SUR LES

# Prix d'Encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts

(ANNÉE 1905)

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire-Général.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

La péroraison du discours de notre vénérable Président sortant M. Quarré-Reybourbon, péroraison à laquelle vous avez si chaleureusement applaudi, m'impose un devoir qu'il m'est doux de remplir, le remercier, non moins chaleureusement, du don qu'il vient de faire à nos collections lilloises par l'intermédiaire de la Société des Sciences, imitant en cela l'exemple d'autres bienfaiteurs de nos Musées. Notre Président sait l'intérêt très vif que nous portons aux accroissements et à la conservation des Musées de la ville de Lille ; rien ne pouvait nous être plus agréable que d'être associés à une donation, qui est une bonne fortune inespérée pour le Musée lillois fondé par notre collègue M. H. Verly. La collection d'enseignes léguée par M. Quarré, lui a demandé, nous le savons, plus d'un demi siècle de patientes recherches ; elle est unique en son genre, et plusieurs des spécimens qu'elle contient ont

Digitized by Google

figuré à l'Exposition de 1900. Mais, à nos remerciements, nous tenons à joindre un vœu, c'est que le possesseur de la collection, qui en fait les honneurs à tous avec tant de bonne grâce, en conserve longtemps encore la jouissance. Nous émettons donc, du fond du cœur, le souhait suivant : *ad multos annos.*

Du discours de notre Président de 1905 à celui de notre Président de 1904, la transition est toute naturelle et il nous plaît infiniment de constater le mouvement d'attention créé par le discours de M. Gosselet, autour de l'étude d'une question vitale pour nos grandes agglomérations.

« L'alimentation des villes en eau potable » était un sujet admirablement approprié aux circonstances locales. Aussi à peine notre palmarès était-il distribué que la Société des Architectes du Nord nous demandait l'autorisation de reproduire in-extenso, dans son Bulletin, le discours de M. Gosselet, autorisation que nous accordions bien volontiers. Puis l'Administration municipale de la ville de Lille, soucieuse des intérêts confiés à sa vigilance, nommait une Commission scientifique des eaux potables, dans laquelle elle donnait une place à deux de nos collègues les plus à même de solutionner la question : MM. Gosselet et Ch. Barrois, dont la science est un honneur pour la géologie française.

Cette question des eaux potables est, pour nos grandes cités, on ne saurait trop le répéter, une question de vie ou de mort. Soit qu'on les prenne à la surface du sol, soit qu'on aille les puiser dans ses profondeurs, les eaux potables doivent être trouvées et il faut qu'elles soient abondantes. Il faut qu'elles puissent suffire à tous les besoins, non seulement du présent mais de l'avenir.

A Lille, par exemple, qui est à la veille de s'accroître encore indéfiniment par la conception gigantesque de

Digitized by Google

notre collègue M. Mongy, conception que d'aucuns avaient cru un rêve, mais qui vient d'entrer dans le domaine de la réalité : la réunion de Lille, Roubaix et Tourcoing, cette question des eaux potables est de celles qui priment toutes les autres.

M. Gosselet, en homme perspicace, l'avait compris et nous sommes fiers qu'il ait bien voulu nous faire participer à son œuvre.

Les études du savant géologue continuent à s'orienter vers cette question et si dans nos séances mensuelles, il nous a fait, en 1905, une communication sur une erreur de la carte de l'état-major et les relations de la Lys avec la Ternoise, il est revenu avec une autre communication, très applaudie, sur les niveaux de certaines nappes aquifères du Nord de la France, en particulier sur les nappes qui alimentent les sources d'Emmerin, auxquelles Lille puise ses eaux.

M. Ch. Barrois nous a lu une notice écrite à l'occasion de sa nomination en qualité de membre de l'Institut. Il s'agit de Ferdinand André Fouqué, célèbre géologue français, né en 1828, mort en 1904, qui se livra principalement à l'étude des volcans et des roches volcaniques. M. Barrois a su allier la précision des détails à l'élégance de la forme.

La vie du mineur nous est peu connue, aussi la lecture de M. Bigo-Danel sur le mineur a-t-elle été pour beaucoup d'entre-nous une révélation. On se figure généralement le mineur comme un homme chétif et émacié ; il n'en est rien, le mineur est un homme solide et bien musclé. On pourrait le supposer triste, il est enjoué au contraire, aimant la vie de famille au plus haut degré. Il est peut-être peu porté à l'économie, mais il a deux qualités maîtresses : l'honnêteté et le dévouement à ses semblables. Beaucoup

Digitized by Google

s'apitoient sur le sort du mineur ; par les caisses de secours, les caisses de retraite, les avantages multiples dont il jouit, il est, en somme, un ouvrier privilégié. Que nous voilà loin du mineur des romanciers !

M. P. Hallez, dans son laboratoire du Portel, a poursuivi des études intéressantes sur l'influence de l'agitation de l'eau sur la forme du Bougainvillia ; il a reconnu que cet Hydroïde revêt deux faciès suivant qu'on le cultive en eau calme ou en eau agitée, faciès assez différents pour qu'ils aient été considérés jusqu'ici comme deux espèces distinctes.

Le parasitisme des larves de Phoxichilidium a également attiré son attention ; M. Hallez a réussi à établir que ces larves, suivant les espèces, présentent différents degrés d'adaptation à la vie parasitaire : le plus haut degré occupé par le Phoxichilidium femoratum, le plus bas par le Phoxichilidium plumulariœ.

M. Rigaux nous a résumé un curieux épisode de l'histoire de Lille et d'Esquermes au XI^e^ siècle, époque où les documents écrits font presque totalement défaut. Il nous a montré Robert le Frison assiégeant, en personne, le château d'Esquermes ; conté la réconciliation de l'irascible Robert, dans l'église voisine du château, avec les moines de Corbie délégués auprès de lui ; suivi ces moines déposant les reliques de leur fondateur St-Adalard dans l'église St-Étienne, alors sur la Grand'place, et l'un d'eux franchissant les portes de la ville, à l'aurore (Lille était donc fortifié), muni de ces mêmes reliques que voulait conserver la comtesse Adèle, fondatrice, avec Baudouin, de notre collégiale de St-Pierre.

En compagnie de M. Verly nous avons suivi, à nouveau, dans un récit mouvementé et attachant au possible, les chevauchées du cadet de Guyon à travers les Pays-Bas sous la domination espagnole, au milieu des horreurs d'une guerre fratricide.

Digitized by Google

Le souvenir de ces « beuveries » et de ces tueries aurait pu hanter nos esprits, si la lecture de la deuxième et de la troisième partie du recueil des *Pensées en vers* de M. Péroche, délicates et élégantes, n'avait ramené un peu de calme dans nos idées.

M. Quarré nous a retracé la biographie du peintre lillois, Emilé Salomé et donné la nomenclature de ses œuvres, dont le Musée de Lille possède un excellent spécimen : la maison de Thérèse. Cette biographie nous a fait regretter, une fois de plus, la disparition d'un artiste enlevé dans la plénitude de son talent.

Une autre biographie écrite par M. Verly et par M. Alfred Denneulin est consacrée à la mémoire de Jules Denneulin. C'est avec un souvenir ému que nous l'avons accueillie, nous rappelant cette bonne figure d'un artiste ravi, trop tôt aux arts, comme Salomé, et lui aussi en pleine possession de tous ses moyens. Nous remercions M. Alfred Denneulin d'avoir doté le Musée de Lille d'une œuvre remarquable de son frère : la Procession interrompue, devant laquelle s'arrêtent, longuement, tous les visiteurs de nos galeries de peinture.

M. Léon Lefebvre a détaché de son Histoire du théâtre de Lille un chapitre sur les joueurs et rhétoriciens, le droit des pauvres, les genres dramatiques, la mise en scène, le costume et la décoration. Bien que tout cela soit très ancien, puisqu'il s'agit du moyen-âge, on peut dire que tout cela est neuf, car M. Lefebvre a puisé à des sources inexplorées. Grâce à lui nous pouvons soulever un coin du voile qui recouvrait nos vieux mystères.

M. Finot a fait précéder l'inventaire des archives communales et hospitalières d'Haubourdin, en cours de publication, d'une préface dont il nous a lu deux parties déjà, attirant notre attention sur cette situation spéciale d'une

Digitized by Google

localité située dans la châtellenie de Lille sans en dépendre, car elle était terre d'empire. L'administration communale, la juridiction, les coutumes judiciaires, l'industrie de la draperie, d'autres questions encore ont été traitées par M. Finot avec cette lucidité et cette méthode que vous lui connaissez.

M. Henri Boulanger, étranger à notre Compagnie, a bien voulu nous communiquer ses recherches, très documentées, sur les sceaux et les armes de la ville Lille. Notre blason communal portait-il un lis ou un iris ? Pièces en mains et après comparaison avec les plantes naturelles reproduites par la photographie, l'auteur démontre, victorieusement nous pouvons dire, que sur notre blason a toujours figuré un iris et non un lis. M. Rigaux ayant suggéré l'idée que le blason lillois pouvait être un emblème commercial, à l'époque où la draperie était florissante, M. Boulanger a réussi à utiliser la racine d'iris pour la teinture d'étoffes de laines. Il est inutile de vous dire que nos applaudissements n'ont pas manqué à M. Boulanger.

M. Vandenbergh, en sa qualité d'architecte, a contribué pour une large part à l'embellissement de notre cité. Aussi lui savons-nous le plus grand gré de nous avoir offert la reproduction d'une partie de son œuvre sous forme d'un album intitulé : Métaux. C'est un art dans lequel il excelle, j'allais dire tout spécialement, si nous ne savions qu'il excelle dans tous.

M. De Winter nous a fait admirer les travaux des élèves de son académie, rentrés, depuis quelques semaines, à l'Ecole des Beaux-Arts avec leur maître qui a repris, à la satisfaction de tous, la direction du cours de peinture. C'est un gage assuré de nouveaux succès pour l'Ecole des Beaux-Arts.

M. Paul Lefebvre a coquettement installé, à la Société



Digitized by Google

Industrielle, que nous remercions de nous avoir prêté une salle, les nombreuses œuvres d'art envoyées pour nos concours. M. Lefebvre est d'ailleurs passé maître en ce genre d'exhibitions.

M. Deplechin nous a causé une surprise bien agréable. Il a reproduit en sculpture, les traits de nos collègues MM. Gosselet et Verly, avec une fidélité et un art achevés et il nous les a offerts pour orner notre salle de délibérations. Qu'il reçoive ici le témoignage de notre sincère gratitude.

L'œuvre pie Wicar nous a fourni une très belle exposition, ouverte pendant quinze jours au Palais des Beaux-Arts et comprenant les travaux de nos trois pensionnaires MM. Bottin, Elsinger et Batteur. C'est la première fois que les œuvres de nos pensionnaires sont réunies et nous devons nous féliciter de cette façon d'opérer, qui a attiré un public plus nombreux encore que de coutume. Nous même, convoqués en séance spéciale, nous avons pu apprécier, plus aisément, les mérites variés des jeunes artistes.

M. Bottin nous a envoyé une série de paysages de la campagne romaine, lumineux et vibrants comme toujours; M. Elsinger, un haut relief: Mercure au caducée, où le talent de l'artiste s'est affirmé en réel progrès ; M. Batteur des aquarelles et une étude complète d'une antique basilique de Rome : Ste-Marie en Cosmedin. Ce premier envoi du jeune architecte nous a paru d'excellent augure pour l'avenir.

MM. Bottin et Elsinger vont quitter Rome et une pension de peintre, mise au concours, tout récemment, a été sollicitée par trois candidats, nés à Lille conformément aux conditions imposées par le chevalier Wicar. Huit jours durant, les concurrents ont travaillé, sous le contrôle des membres du jury spécial et le neuvième, M. Georges Dilly a été déclaré

Digitized by Google

digne d'obtenir la bourse Wicar. Rappelons que M. Dilly avait obtenu le numéro 2, lors du précédent concours, avec éloges du jury.

Dans le courant de l'année 1906, la Société étudiera, s'il y a possibilité d'envoyer pour janvier 1907, à Rome, un sculpteur ; mais elle a dû surseoir au remplacement de M. Elsinger, en raison de réparations importantes effectuées dans l'immeuble où sont logés les pensionnaires et qui ont absorbé les disponibilités budgétaires.

Terminons le résumé de nos travaux par un écho du centenaire de la Société.

M. Delphin Petit que rien n'a réussi à rebuter dans son projet, ni le temps ni les difficultés à surmonter, nous a remis le magnifique album contenant la série photographique des portraits de nos membres titulaires en 1902. C'est pour l'histoire de la Société un document d'une valeur inappréciable.

En tête de l'album, somptueusement relié par un de nos lauréats M. Dewatines, nous nous ferons un devoir d'inscrire le nom de M. Petit, comme témoignage permanent de son dévouement à notre Association et comme remerciement de tous ses collègues.

Mais à peine cet album est-il fini, que M. Petit en commence un autre, qui contiendra les portraits de nos anciens membres et il fait appel à l'obligeance de ceux qui en posséderaient, pour les lui signaler. Il prépare ainsi l'œuvre du prochain centenaire, telle que l'avait entrevue dès 1895, M. Charles Barrois (portraits et notices) et que les circonstances difficiles que nous avons traversées nous ont empêché de réaliser pour 1902.

Malgré des séances plus nombreuses que de coutume, nous n'avons pu entendre la lecture de toutes les communications annoncées pour 1905. Les nombreux candidats

Digitized by Google

qui se sont présentés pour nos concours de fin d'année ont absorbé la majeure partie de nos séances du second semestre. Vous allez voir bientôt que nous aurions grandement tort de nous en plaindre.

Les distinctions conférées, en 1905, à nos collègues, leur sont venues, nombreuses, de France et de l'étranger.

M. Charles Barrois a reçu de la Société industrielle la grande médaille d'or Kuhlmann, qui ne pouvait trouver de titulaire plus digne ; puis le Gouvernement Autrichien l'a fait commandeur d'un de ses ordres pour services rendus à la Science géologique de ce pays.

M. Calmette s'est vu attribuer, à juste titre, divers grands Prix de l'Institut. M. Wertheimer a été nommé correspondant de l'Académie de Médecine ; M. Delphin Petit, officier de l'Instruction publique ; M. Nicolle, officier de l'ordre de Custave Vasa de Suède.

A l'Exposition de Liège un Grand Prix a été décerné à l'imprimerie Danel dont M. Bigo-Danel est actuellement l'un des chefs.

Un mot de remerciement à nos bienfaiteurs.

M. Auguste Fauchille nous a remis, comme les années précédentes, cent francs et une médaille d'argent pour un ancien serviteur.

M^me^ V^ve^ Vaillant nous a fait don, en souvenir de son mari M. V. J. Vaillant de Boulogne-sur-Mer, d'une série de notes manuscrites relatives à l'œuvre des frères Vaillant et d'un tableau.

La Compagnie du Nord a gratifié les anciens serviteurs lauréats de la Société, domiciliés en dehors de Lille, de billets de circulation à demi-tarif pour leur permettre de venir recevoir, à moindres frais, leur médaille d'honneur. C'est une faveur appréciable pour eux et dont l'initiative est due à M. Alphonse Théodore et au bienveillant appui de

Digitized by Google

M. Edouard Agache, tous deux membres de la Commission d'attribution des Médailles aux anciens serviteurs.

La Société a eu le regret de se séparer de deux de ses membres titulaires.

M. Kolb, ingénieur des Manufactures Kuhlmann a disparu à un âge qui semblait lui promettre encore une longue carrière. Sa perte a été vivement sentie dans le monde lillois où il s'était créé une grande place par son savoir et son sens pratique des affaires. C'était une nature d'élite, servie par une intelligence hors ligne, et Kuhlmann avait été bien inspiré en appelant dans notre cité le jeune ingénieur, enfant, comme lui, des marches d'Alsace.

De M. Léonard Danel, qui vient, lui aussi, de nous quitter, que vous dire? Son éloge est dans toutes les bouches et bien pâle serait celui que nous pourrions lui consacrer, à côté de la reconnaissance populaire, qui a fait de sa disparition le deuil, non pas de quelques-uns, mais de toute la cité lilloise. Ses concitoyens l'ont bien montré en lui constituant, le jour de ses funérailles, de l'église St-André au cimetière de l'Est, où il repose, une sorte de garde d'honneur. Léonard Danel est de ceux qui se survivent par leurs bienfaits et dont la mémoire reste en bénédiction.

Un de nos membres, Mgr Hautcœur, s'est vu conférer, sur sa demande, l'honorariat ; l'état de sa santé le mettait, à notre très grand regret, dans l'impossibilité de prendre part activement à nos travaux.

A la veille de notre séance solennelle nous avons procédé à l'admission de deux membres titulaires :

M. Fockeu, professeur à la Faculté de Médecine, lauréat d'un de nos grands prix Kuhlmann, à qui ses beaux travaux sur la botanique ont acquis une légitime notoriété ;

M. l'abbé Leuridan, Président de la Société d'études

Digitized by Google

de la province de Cambrai, héritier du savoir paternel, lauréat en 1903, de notre grande médaille d'or pour un très remarquable ensemble de travaux relatifs à l'histoire de notre département.

Nos collègues siègent pour la première fois au milieu de nous. Qu'ils veuillent bien accepter nos souhaits de bienvenue !

Nous passons maintenant aux Prix d'encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts.

**Prix Kuhlmann.**

La Société des Sciences se réjouit d'avoir, cette année, la possibilité de couronner deux lauréats et nous ne pouvons nous empêcher de songer que le vénéré fondateur serait, en ce jour, tout particulièrement heureux de voir ces récompenses, les plus hautes dont nous disposons, attribuées en même temps à deux éminents représentants de cette science chimique à laquelle il avait, comme eux, consacré sa vie et dans laquelle il illustra son nom.

M. Lambling, à la fois docteur en médecine et docteur ès-sciences, professe la chimie organique et physiologique à la Faculté de Médecine, d'où la diversité de ses travaux, qui se répartissent en deux catégories. Nous citerons d'abord :

Une série de notes et mémoires relatifs à l'action de l'isocyanate de phényle sur diverses familles de corps organiques : corps à fonction alcool tertiaire, acides-éthers, nitriles d'oxyacides et oxyacides et éthers de ces oxyacides ;

Puis une série de recherches sur les matières colorantes du sang et particulièrement sur leur dosage. Déjà dans sa thèse de doctorat M. Lambling avait fait une étude complète et très soignée des méthodes de dosage de l'hémoglobine

Digitized by Google

(méthodes chimiques, chromométriques, spectroscopiques et spectrophotométriques, cette dernière alors totalement inconnue en France dans ses applications au dosage des matières colorantes).

Ces travaux ont conduit M. Lambling à un examen plus approfondi de la méthode spectrophotométrique et à une étude du nouveau spectrophotomètre établi à la Faculté des Sciences de Lille par M. Trannin, étude qui lui a fourni des résultats particulièrement intéressants pour tous ceux qui se proposent de doser, par des méthodes exactes, les matières colorantes du sang.

Notons encore une autre série de recherches qui ne le cèdent aux précédentes ni en intérêt ni en valeur, dans lesquelles, en commun avec M. Donzé, il a étudié ce qu'on appelle le « non dosé » organique de l'urine, puis d'autres sur les propriétés de la bile et enfin une série d'observations très pratiques poursuivies sur la nutrition d'un nourrisson du 43e au 105e jour et du 142e au 152e. Les données de ce genre sont en effet fort clairsemées dans la science.

Nous nous reprocherions de passer sous silence l'œuvre didactique de M. Lambling. Par ses travaux personnels et aussi par sa connaissance approfondie de la littérature étrangère, il s'est fait une spécialité de toutes les questions relatives à la nutrition. Aussi c'est à sa collaboration que l'Encyclopédie chimique de Fremy, que M. Bouchard, dans sa Pathologie générale, ont fait appel pour exposer les notions fondamentales sur les échanges nutritifs et les transformations de l'énergie chez les êtres vivants, sur le sang et la respiration. Il a écrit, pour ces ouvrages, de véritables traités sur la matière, remarquables par la clarté de l'exposition, le choix judicieux des documents expérimentaux, et aussi par l'esprit critique avec lequel sont appréciés à leur juste valeur les faits et les doctrines.

Digitized by Google

La Société décerne à M. le Dr Lambling un prix Kuhlmann de mille francs.

M. Paul Lemoult, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, exerce les fonctions de maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille, après avoir passé trois années au laboratoire de M. Berthelot, au Collège de France.

Il a produit, depuis son arrivée à Lille, quantité de travaux scientifiques dont les plus importants sont :

1° Composés phosphorés dérivés des amines ;

2° Sur l'acétylène bibromé. $CB_r - CB_r$.

3° Sur un réactif des phosphures, arséniure et antimoniure d'hydrogène ;

4° Sur la chaleur de combustion des composés organiques.

L'ensemble des travaux exécutés à Lille est constitué par 22 notes publiées dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences, 2 mémoires dans les annales de chimie et de physique, 4 articles de collaboration au dictionnaire de Wurtz et un grand nombre d'articles de revues et de vulgarisation.

Signalons aussi son étude sur la recherche de la saccharine dans les bières.

A peine arrivé dans notre ville, M. Lemoult a tenu à participer à la vie et à l'activité industrielle de notre région ; il a été délégué, il y a deux ans, par la Commission administrative du Musée industriel pour étudier en Allemagne le fonctionnement des Musées du même genre.

Très érudit, l'esprit continuellement en éveil et ouvert à toutes les nouveautés, original dans ses conceptions scientifiques, expérimentateur habile, persévérant et perspicace, tel est M. Lemoult à qui la Société décerne un prix Kuhlmann de mille francs.

Digitized by Google

**Prix Pingrenon.**

Nulle question n'est, en France, plus urgente et plus grave que celle de la mortalité infantile, c'est une des plus grandes misères sociales de notre époque et de notre pays. Cette mortalité est effroyable par toute la France mais surtout dans le Nord, et plus particulièrement dans l'arrondissement de Lille.

De tous côtés des hommes dévoués se sont mis à l'œuvre, témoin entre autres ce dispensaire pour nourrissons, inauguré il y a quelques jours rue des Rogations, et qui porte à juste titre le nom du philanthrope généreux, dont notre cité déplore la perte, M. Léonard Danel.

C'est ce mouvement si important des « gouttes de lait », des consultations de nourrissons qu'a étudié M. le Dr Levesque dans son travail sur la Protection de la première enfance. Avec clarté et méthode, l'auteur passe en revue les notions acquises sur les causes de la mortalité infantile, l'allaitement maternel, l'allaitement artificiel, les crèches, les pouponnières.

Ce qui a permis à la Société d'admettre le travail de M. Levesque à concourir pour le prix Pingrenon, c'est que sa dernière partie aborde le côté pratique pour notre ville et notre région: s'efforcer de concilier la protection de l'enfance avec les conditions de vie de nos ouvrières. Le problème semble en partie résolu par la juxtaposition des crèches d'usine avec des nourriceries industrielles, telles qu'il en existe aux établissements Julien Thiriez.

L'ouvrière, devenue mère, a droit à un repos de six semaines; elle peut ensuite conduire à l'usine son enfant qui est gardé et soigné dans une crèche, où elle va l'allaiter quatre fois dans la journée de travail. Plus tard on institue l'allaitement mixte. L'enfant sevré est gardé,

Digitized by Google

lavé, baigné à la crèche, examiné médicalement toutes les semaines, et tout cela sans rétribution.

Les patrons déclarent que cette institution, bien réglée, ne trouble pas sensiblement le travail de l'usine. Quant aux résultats ils donnent un bénéfice de 30 % sur le taux de la mortalité infantile lilloise. La généreuse initiative de MM. Thiriez doit être proposée en exemple.

Vu l'intérêt primordial du sujet abordé et la façon claire et méthodique dont il est traité, la Société décerne à M. le Dr Levesque, d'Octeville-sur-Mer (Seine-Inférieure) un prix Pingrenon de 300 francs.

**Prix Debray.**

La position et le cours de nos rivières nous sont connus depuis les bancs de l'école, mais nous ignorions, hier encore, l'histoire de leurs modifications et les causes qui ont déterminé leur emplacement actuel.

M. Briquet a tenté leur étude et il a montré que plusieurs de nos rivières avaient changé leur cours, leur position et par suite leur puissance. En s'aidant de mesures topographiques précises et de l'examen des alluvions laissées lors de leur passage, il a reconstitué le tracé d'anciens lits de rivières disparues.

Ainsi la Lys, l'Yser étaient jadis des rivières beaucoup plus importantes que de nos jours ; la première remontant en amont jusqu'aux Fontinettes, Lumbres, Fauquembergues à 50 kil. plus haut, la seconde remontant en amont vers l'ouest jusque sur les collines de l'Artois. L'Aa de St-Omer était au contraire une rivière beaucoup plus réduite que de nos jours, puisque sa source était vers Watten.

M. Briquet nous conduisant d'une main sûre à travers les temps, nous fait assister à la conquête graduelle des

Digitized by Google

affluents supérieurs de la Lys et de l'Yser par l'Aa, grâce au recul progressif de la tête de sa vallée. Mêmes observations pour la Canche et l'Authie.

C'est ainsi que nous pouvons nous rendre compte comment et sous l'influence de quelles causes s'est façonnée, graduellement, la surface du sol que nous habitons, comment est né ce paysage des Flandres que nous connaissons.

Le fondateur du prix avait lui-même consacré sa vie à l'étude des tourbières de ces vallées dont M. Briquet nous a révélé l'histoire mouvementée.

La Société décerne à M. Abel Briquet le prix Henri Debray d'une valeur de cent francs.

### Prix Gosselet.

Cette année la médaille d'or, conformément au programme des concours, doit être attribuée à un élève du laboratoire de géologie de l'Université de Lille.

Les élèves reçus aux certificats de géologie ou de minéralogie sont au nombre de 45 depuis deux ans; parmi eux 4 ont obtenu la mention : bien ; 3 la mention : très bien. Sept, par conséquent, réunissent les conditions requises.

La préférence du jury spécial s'est portée sur un élève qui, non seulement a obtenu la mention « très bien » pour la minéralogie, mais qui a, en outre, subi avec succès, pendant cette même année, les examens des trois autres certificats.

Le lauréat est né à Cambrai, de même que M. Dollé le précédent lauréat de la médaille Gosselet et comme aussi M. Gosselet lui-même, le créateur du prix. Le sol cambraisien semble prédestiner ses enfants à la science géologique.

Digitized by Google

La Société remet à M. Albert Crépin la médaille d'or Jules Gosselet.

### Prix Scrive-Wallaert.

Mme Darchez, professeur de dessin au Lycée Fénelon, a envoyé à la Société un groupe d'objets d'art appliqués à l'industrie pour la décoration de la maison moderne. Ce sont :

Deux coussins en velours blanc, peints et pyrogravés, pour canapé de salon ;

Deux sachets à mouchoir, en velours miroir, peints et pyrogravés ;

Un panneau en velours marron peint, procédé applicable à toute décoration murale ;

Un coussin en velours rouge peint ;

Une garniture de corsage en velours vert amande, peinte et pyrogravée ;

Deux vases en grès flammé avec application de cuivre et d'étain repoussés et patinés ;

Deux cadres en étain repoussé et patiné, une glace à main, etc. ;

Un panneau en cuir repoussé et patiné, pour meuble de salle à manger ;

Deux buvards ;

Deux reliures ;

Deux liseuses en cuir repoussé, incisé ou pyrogravé.

Une partie de ces travaux a figuré au Salon de 1905 dans la section d'art appliqué ; par conséquent ils rentrent bien dans la catégorie des travaux prévus par le règlement du Prix Scrive-Wallaert.

Tous sont d'excellente facture et indiquent une main souple et habile.

Digitized by Google

La Société décerne à Mme Darchez le prix Scrive-Wallaert d'une valeur de 300 francs.

### Prix Blondeau.

Le prix Blondeau alterne avec le prix Herlin et il va être décerné pour la première fois. C'est à la section de sculpture qu'il avait été réservé pour 1905.

M. Soubricas est un jeune élève de l'École des Beaux-Arts de Lille.

Il nous a présenté une composition en haut relief figurant un sujet tiré des Travailleurs de la mer, de Victor Hugo : Gilliatt combattant la pieuvre. Le personnage, presque nu, se détache sur un fond de roches et de hautes vagues déferlantes. Cette étude est bien modelée et l'ensemble laisse une impression favorable.

Une seconde œuvre du même artiste a plus particulièrement été remarquée par la Commission. C'est un vieux prêtre, en étole et chasuble, dans une attitude extatique et pleine de vérité. Largement modelée comme la précédente elle est empreinte d'un sentiment artistique qui fait honneur au jeune sculpteur.

La Société décerne à M. Henri Soubricas le prix L. Blondeau d'une valeur de cent francs.

### Prix de la Société.

*Sciences.*

M. de Montessus de Ballore, professeur à la Faculté libre des Sciences de Lille, a entrepris l'étude d'une question mise au concours par l'Académie des Sciences et d'une extrême difficulté. C'est qu'en effet les fractions continues sont un instrument difficilement maniable. Tandis que pour des séries

Digitized by Google

on peut assez aisément faire les opérations d'addition, de multiplication, de dérivation, pour les fractions continues il est très difficile d'effectuer ces opérations. Laguerre, Halphen et Stieltjes, morts prématurément tous trois, avaient cherché la solution du problème et M. Padé, notre ancien lauréat, lui a, depuis lors, apporté une importante contribution. M. de Montessus, à son tour, s'est consacré à cette étude. M. Padé avait fait la classification des suites de fractions rationnelles, donnant la représentation approchée d'une série de puissances entières, M. de Montessus a abordé la question primordiale de la convergence de ces suites. Il a réussi à affirmer la convergence dans certains cas particuliers; non content d'exposer une théorie générale, il en a donné des explications précises relativement à des développements de fonctions intégrales de certaines équations différentielles de premier ordre.

Le travail de M. de Montessus, très favorablement accueilli dans le monde savant, a été l'objet d'appréciations élogieuses dans les revues qui s'occupent de ces matières.

La Société décerne à M. de Montessus de Ballore une médaille d'or.

*Lettres.*

Le temps n'est plus où les jurisconsultes semblaient ignorer le contrat de travail ; des études doctrinales se succèdent sur ces questions autrefois délaissées.

C'est d'une étude de cette sorte que nous allons vous rendre compte ; elle a pour auteur M. Tirlemont, docteur en droit, qui a recherché la nature juridique de la grève, sujet d'une haute importance pour les régions industrielles comme la nôtre.

Dans l'opinion traditionnelle et toujours dominante, la

Digitized by Google

grève rompt le lien contractuel qui unissait les grévistes à leur patron ; les conséquences de cette théorie sont, on le voit, défavorable aux grévistes et le meilleur moyen de les écarter était de ruiner, si possible, le principe qui les engendrait. A l'idée de grève dissolutive du contrat, on a opposé l'idée de grève suspensive. Les grévistes ne deviennent plus, par l'abandon de l'atelier, étrangers au patron dont ils restent les ouvriers, d'où la conclusion qu'on ne peut leur réclamer de dommages et intérêts. Leur place n'ayant jamais été vacante, mais momentanément abandonnée, point n'est besoin d'un nouveau contrat pour rentrer à l'usine.

Est-ce à dire que rien ne doive subsister des solutions de jadis? Notre auteur n'est pas de ceux qui se laissent conduire et égarer par les abus d'une logique impérieuse et aveugle.

Le problème de la grève est complexe puisqu'il met en présence des intérêts également respectables. Le souci de la justice et de l'ordre social commandent leur conciliation, c'est ce qui amène M. Tirlemont à distinguer l'exercice légitime du droit de grève de son abus.

Ce rapide et sommaire exposé suffit à démontrer l'intérêt pratique d'une telle étude, dans laquelle on trouve des faits bien analysés servant de support à des idées bien déduites. On y trouve aussi une discussion serrée, qui se poursuit, sans effort, à travers des développements toujours très clairs et très méthodiquement enchaînés.

La Société décerne à M. Paul Tirlemont, de Lille, une médaille d'or.

L'histoire de Bouvines, depuis les origines jusqu'à nos jours, est un travail qui a nécessité de nombreuses et patientes recherches. On y trouve un récit exact et mouve-

Digitized by Google

menté de la victoire française de 1214 ; de curieux renseignements sur les relations des habitants avec les abbés de St-Amand, leurs seigneurs ; sur les fiefs répartis sur le territoire de Bouvines, sur les dimes, les redevances, l'exercice de la haute, moyenne et basse justice, la loi ou coutume communale, l'échevinage. Les chapitres consacrés à l'histoire de Bouvines de 1790 jusqu'à nos jours sont tout à fait neufs.

L'auteur aura à combler une lacune : indiquer les sources auxquelles il a puisé. Son travail gagnera, également, à la suppression des dissertations d'un ordre trop général et dépourvues de caractère historique.

Ces réserves faites, la Société tient à s'associer à l'effort tenté et, pour l'encourager à persévérer dans ses recherches, elle décerne à M. O. Marquant, instituteur à la Madeleine-lez-Lille, une grande médaille d'argent.

En 1902 la Société accordait à M. Tramblin le prix Debray, pour des fouilles archéologiques pratiquées à Bermerain en vue de prouver qu'il fallait placer, sur le territoire de cette commune, la station romaine d'Hermoniacum, citée dans les itinéraires antiques et qui n'avait pas été identifiée jusqu'alors.

L'auteur a continué ces recherches, avec le plus grand succès. L'identification de Bermerain avec Hermoniacum n'est plus contestable et le nom de M. Tramblin restera, à juste titre, attaché à une découverte du plus haut intérêt pour l'histoire de notre région.

C'est le résultat complet de ses investigations que l'auteur nous présente aujourd'hui, en le documentant de photographies et aussi de dessins d'objets, habilement rendus par un de nos lauréats, M. Emile Théodore.

Ce premier chapitre de l'histoire de Bermerain, est suivi

Digitized by Google

d'études sur les seigneurs du lieu depuis le XI^e^ siècle, sur le village pendant la féodalité, pendant la domination espagnole, depuis sa réunion à la France jusqu'à la Révolution, sur l'état civil, sur l'église et son cimetière fortifié. C'est donc une histoire, aussi détaillée que possible, d'une localité qui n'avait pas encore eu son historien, histoire établie sur des documents toujours précis, reproduits, souvent in extenso.

La Société se félicite des encouragements donnés précédemment par elle à M. E. Tramblin. Elle lui décerne pour son histoire de Bermerain, une médaille d'or à laquelle elle ajoute 200 francs, comme contribution éventuelle à l'impression d'un travail qu'on ne peut que désirer voir publier.

M. Paul Fauchille, avocat, à Paris, docteur en droit, a été deux fois déjà notre lauréat, notamment en 1894, où il a obtenu une grande médaille d'or, notre plus haute récompense.

Il a publié, récemment un travail captivant au plus haut degré, qu'il a intitulé : Une chouannerie flamande au temps de l'Empire. Le héros de cette incroyable épopée fut un paysan de Merville, Louis Fruchart. Pendant cinq mois, de novembre 1813 à avril 1814, Fruchart dit Louis XVII, sût tenir en échec les généraux de Napoléon et les troupes envoyées contre les réfractaires.

L'ouvrage de M. Fauchille a l'attrait d'un roman ; la lecture en est attachante, le récit clair et rapide, passionné au dernier point. Et cependant tout cela est de l'histoire vécue, ainsi qu'en témoignent les nombreux documents puisés par l'auteur aux Archives nationales, au Dépôt de la guerre et dans les dépôts publics du Nord et du Pas-de-Calais.

La Société décerne à M. Paul Fauchille un rappel de la



Digitized by Google

grande médaille d'or et, pour témoigner à nouveau de son intérêt à l'auteur, elle a chargé son Bureau de souscrire à un certain nombre d'exemplaires de ce remarquable travail sur : une Chouannerie flamande.

M. Demangeon, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des lettres, nous a envoyé un livre intitulé : la Picardie et les régions voisines (Artois-Cambrésis-Beauvaisis).

Les premiers chapitres de ce travail sont consacrés à l'étude du sol, craie et limon, de ses matériaux, de sa structure ; ils présentent un exposé de l'évolution géographique du Nord de la France dans les temps géologiques, que ne désavouerait aucun de nos géologues locaux.

Le chapitre 5 traite du climat brumeux, humide, partagé entre deux influences : celle de l'Océan et celle du continent. Le maximum de pluie se transporte, suivant les saisons, de la côte vers l'intérieur et vice-versa. Enorme sur la côte en octobre, ce maximum devient très sensible au mois de juillet sur les confins de l'Ardenne.

L'hydrographie constitue une des parties les plus intéressantes du volume. L'auteur retrace l'histoire des vallées depuis le début du Pléistocène jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis le dépôt des hauts graviers jusqu'au comblement des vallées par les dépôts tourbeux de la pierre polie, suivi d'un léger soulèvement du sol à l'époque romaine.

L'hydrologie de la craie, c'est-à-dire sa perméabilité, ses nappes aquifères, ses sources sont étudiées dans leurs rapports avec le milieu humain. Sur les plateaux on utilise les citernes ; les nappes profondes, coûteuses à atteindre par des forages, forcent les habitants à s'y grouper en agglomérations ; dans les vallées, en outre de tourbières et de jardins maraichers on trouve une force motrice, restreinte il est

Digitized by Google

vrai, par le défaut de pente, mais à la portée des petits capitaux.

Le chapitre intitulé *la côte, les bas-champs et ses estuaires* donne, pour la première fois, l'histoire de la formation de la côte picarde : alluvions de la mer, de la Somme, de l'Authie et de la Canche, travaux de l'homme pour protéger des territoires étendus contre les retours offensifs des flots de l'Océan.

M. Demangeon a consacré la seconde partie de son ouvrage à la géographie économique et humaine. La Picardie, par la nature de son sol, était en quelque sorte vouée à la culture ; la conquête du sol a été réalisée par des déboisements : le blé chassa le chêne, puis vinrent les céréales, les textiles, les plantes oléagineuses ou industrielles, la betterave. Le déboisement ne s'arrêta que là où la forêt était la seule culture rémunératrice.

Les industries urbaines furent fondées sur les produits locaux, la laine, le lin ; l'eau des rivières fut recherchée pour la teinturerie ; malgré les exigences de l'industrie moderne un certain nombre d'industries campagnardes ont réussi à se maintenir.

Signalons enfin les chapitres consacrés au développement des établissements humains depuis les champs communaux jusqu'au morcellement actuel ; à l'étude des maisons, villages, bourgs et villes, de la population, des divisions territoriales.

La géographie de M. Demangeon est une œuvre vivante et raisonnée, sortant nettement de tous les programmes conventionnels. Une impression de réalité se dégage de la lecture de ce livre, qui fait connaître non seulement la Picardie telle qu'elle est, mais qui montre comment elle est devenue ce qu'elle est, sous l'action continue des facteurs physiques et des agents humains.

Digitized by Google

Ce travail peut être donné comme modèle du genre à ceux que tenterait l'étude géographique des autres régions du Nord, les Flandres et les Ardennes ; il devrait être dans les mains de tous ceux qui ont quelque curiosité de leur pays.

La Société décerne à M. Albert Demangeon sa plus haute récompense dans la section des prix divers, une grande médaille d'or de 500 francs.

*Arts.*

La création d'hospices cantonaux est à l'ordre du jour. Un projet d'hospice de ce genre a été soumis à la Société par un ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille.

Très sagement établi, dans un sens tout à fait pratique, le projet en question ne manque ni d'art ni de goût. Le rendu en est simple, mais de bonne indication. Toutefois il soulève, quelques réserves relativement aux services d'hygiène qui sont plutôt énoncés que traités.

L'auteur est jeune et travailleur, déjà lauréat de la Société des Architectes du Nord et du Ministère, il saura combler la lacune indiquée.

La Société décerne à M. J. Busschaert une grande médaille d'argent.

Voici revenu un de nos lauréats de jadis, dans la section de peinture.

Il nous a fait parvenir dix toiles que nous avons exposées ainsi que les autres œuvres d'art destinées à nos concours, dans une salle mise gracieusement à notre disposition par la Société Industrielle, nos locaux ne se prêtant, malheureusement point, à ce genre d'exhibition.

Deux grands tableaux représentent « la Paix » et « une

Digitized by Google

jeune femme priant » figures grandeur nature, à mi-corps, d'un très bon style et d'une belle couleur.

Huit autres toiles sont des peintures fines et délicates : scènes d'intérieur pleines d'intimité et de naturel, montrant, tantôt un ouvrier occupé près d'une fenêtre à une besogne difficile, tantôt une jeune femme qui se hâte de finir son ouvrage ou qui s'est mise à rêver au milieu de son travail.

Ces œuvres sont d'une couleur claire et juste, d'une composition élégante et très simple ; bien que vues très largement, elles sont exécutées avec une scrupuleuse sincérité.

La Société est heureuse de pouvoir reconnaître, une fois de plus, le beau talent de M. Debaene, en lui décernant une médaille d'or ; elle a décidé, en outre, d'acquérir une de ses œuvres.

L'art de l'émailleur est généralement centralisé à Paris ; il est cependant, en province, des personnes qui s'y adonnent avec succès, témoin l'envoi que nous a fait une de nos lauréates, dans la section de peinture, Mlle Van Parys.

Mlle Van Parys a merveilleusement profité dans l'art de l'émail, des leçons d'un maître que la Société des Sciences s'honore d'avoir encouragé à ses débuts, M. Van Driesten.

De tous les émaux, ceux des ors gravés, paillonnés ou non, sont les moins abordables aux profanes, parce qu'ils ne supportent pas les artifices et, pour les réussir, il faut à l'artiste une grande confiance en soi ainsi qu'une habileté de dessin incontestable. C'est à ce genre que s'adonne Mlle Van Parys. L'œuvre ne subissant qu'un seul feu, l'artiste doit, sans retouche possible, exprimer son idée d'un seul jet.

Digitized by Google

Un second feu verrait disparaître le travail, le métal ne pouvant supporter, sans dommage, une nouvelle cuisson.

La difficulté du « genre or gravé » est telle que, peu pratiqué dans le passé, il ne l'est guère plus dans le présent.

Parmi la série d'émaux envoyés par l'artiste, le plus grand représentant une tête de vieillard, d'après Albert Durer, a particulièrement attiré l'attention de la Société qui décerne à Mlle Marie Van Parys une médaille d'or. La Société a décidé en outre l'acquisition d'un émail.

Ici se clôt la liste de nos lauréats dans les sections des Sciences, des Lettres et des Arts. Longue et brillante, ainsi que vous venez de vous en rendre compte, elle dénote un regain d'activité qui n'est pas pour nous déplaire.

Ce n'est plus seulement le calme après la tempête, ce sont les vents favorables qui gonflent à nouveau nos voiles et qui nous laissent pleins d'espoir en l'avenir.

Digitized by Google

# PRIX D'ENCOURAGEMENT

## au Dévouement, au Travail, à l'Épargne.

(ANNÉE 1905.)

---

## RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT.

### Prix Delattre-Parnot.

Marie Vancolen, née à Wasquehal en 1876, restée orpheline dès son enfance, fut recueillie par son oncle et sa tante M. et Mme Wulman, demeurant à Lille, dans le quartier des Moulins. Presque septuagénaires, les deux vieillards suffisent aujourd'hui, difficilement, à leur existence, mais Mlle Marie s'est constituée leur ange-gardien. Elle leur abandonne tout son gain, elle consacre tous ses instants libres à partager et à adoucir leurs peines et son affection pour les braves gens qui l'ont élevée croît avec les années. Fille de devoir, elle se prive de tous les plaisirs auxquels peut aspirer la jeunesse, afin de donner un peu de joie et de bien-être au foyer qui l'a recueillie.

La Société décerne à :

Marie VANCOLEN le prix de Dévouement Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent, un diplôme et un livret de caisse d'épargne de 300 francs.

### Prix Scrive-Loyer.

Les époux Deltaille-Cousin sont de modestes ouvriers lillois, du quartier de la Basse-Deûle.

Digitized by Google

Il y a 16 ans, un soir d'hiver, le mari rentrait du travail portant dans ses bras un jeune enfant de 6 mois, orphelin de père et que sa mère avait abandonné, proposant à sa femme de l'élever.

Sans se préoccuper si leurs moyens d'existence et une maternité prochaine leur permettaient ce surcroit de dépenses, les époux Deltaille n'hésitèrent pas un seul instant à accomplir l'acte de dévouement que leur dictait leur bon cœur, et élevèrent, à côté de leur enfant, une fille, l'enfant abandonné, qui ignora, pendant longtemps, le secret de sa naissance.

Leur protégé partage toujours leur foyer et il est juste d'ajouter qu'il a su reconnaître, par une affection vraiment filiale, le beau dévouement de ses parents d'adoption.

La Société décerne aux époux :

DELTAILLE-COUSIN le prix de Dévouement Scrive-Loyer, consistant en une médaille d'argent, un diplôme et un livret de caisse d'épargne de 100 francs.

### Prix de la Société.

L'an dernier, pour la première fois, la Société récompensait les actes de dévouement accomplis en dehors de l'arrondissement de Lille. Elle a été bien inspirée dans son choix car l'Académie Française vient de couronner, à son tour, la brave fille qui avait été notre lauréate dans l'arrondissement de Dunkerque.

C'est de la ville de Valenciennes que nous est venu, cette année, l'éloge de M^lle^ Désirée Barbet.

Fille d'un employé tué lors de l'écroulement du beffroi, M^lle^ Barbet quitta le service où elle était depuis 25 ans, quand l'état de santé de sa vieille mère réclama des soins

Digitized by Google

de chaque instant, et ces soins furent tels que Mme Barbet-Lustrement vécût, presque centenaire, jusqu'en 1900.

Mlle Barbet pratiquant au plus haut degré l'abnégation de soi-même n'avait pas hésité, pendant qu'elle soignait sa mère, à recueillir son frère, employé typographe, devenu veuf avec trois enfants en bas-âge et à remplacer la mère absente, ne se reposant la nuit que lorsque, par son travail de lingère, elle avait pu gagner de quoi subvenir aux besoins de toute la maisonnée.

La Société décerne à :

Désirée BARBET un prix de Dévouement, consistant en une médaille d'argent, un diplôme et un livret de caisse d'épargne de 100 francs.

## RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT ET AU TRAVAIL.

### GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL

*Décernées après 30 ans de service.*

Jules HAZEBROUCQ, directeur technique, chef de la fabrication, depuis 41 ans, chez M. Auguste Descamps, filateur de lin, à Lille.

Collaborateur précieux et dévoué, d'une activité que l'âge (73 ans) n'a pas amoindrie et qui a toujours su se faire estimer et aimer de ses patrons autant que du personnel qu'il dirige.

Hector DRION, caissier, depuis 31 ans, chez MM. Bernard frères, raffineurs, à Lille.

Entré à l'âge de 18 ans dans la maison, il y occupe, depuis plus de 11 ans, les fonctions de caissier. Ce poste de grande confiance indique l'estime que les patrons ont pour cet employé, et il la mérite par sa conduite, son dévouement et la sûreté de son travail.

### GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT.

*Décernées après 30 ans de services.*

Constant POUPÉ, employé depuis 51 ans à la Société anonyme du Nouvelliste et de la Dépêche, à Lille.

Entré en 1854 au Mémorial il passa en 1883, lors de la réunion de

Digitized by Google

ce journal au Nouvelliste et à la Dépêche, dans la nouvelle administration où il occupa toujours des postes de confiance à la satisfaction de la Direction.

Eugénie JOLY, femme de confiance, depuis 50 ans chez M. Alphonse Bodin, négociant, à Roubaix.

Elle ne s'est pas contentée de procurer à ses maîtres les soins les plus vigilants, elle s'est encore signalée par sa belle conduite lors de l'épidémie de choléra qui sévit à Roubaix en 1866 et 1867.

Ursmar MEURILLON. contre-maître mécanicien, depuis 48 ans, chez M. Agache fils, à Pérenchies.

Excellent témoignage de son patron.

Louis DUMOULIN, contre-maître, depuis 44 ans, chez M. Stalars fils, teinturier, à Lille.

Son travail et sa loyauté n'ont toujours donné lieu qu'à des éloges.

Philippine DELGRANGE, femme de confiance, depuis 42 ans, chez M. Varlet-Nicolle, à Mouchin.

Son maître étant devenu veuf avec deux enfants en bas âge, elle les a soignés et élevés avec un zèle et un dévouement incomparables.

Théophile OYER, employé depuis 40 ans, à l'Administration du Mont-de-Piété, à Lille.

Depuis son entrée en fonctions ce modeste serviteur n'a cessé de faire preuve d'un dévouement et d'une probité absolus.

Achille BROQUET, employé depuis 38 ans, chez MM. J. Thiriez père et fils, à Lille.

Reconnaissant ses qualités ses patrons l'ont chargé, à plusieurs reprises, de former des apprentis, mission dont il s'est acquitté avec beaucoup de tact.

Elise QUINTIN, femme de confiance, depuis 34 ans, chez M. Florent Binauld, brasseur, à Lille.

Suppléant dans les soins du ménage, sa maîtresse devenue veuve et obligée de s'occuper uniquement de la direction de la brasserie, elle tint la maison d'une façon irréprochable, veillant à la toilette des enfants, présidant à leur repas, rendant compte le soir des évènements de la journée, de la rentrée des camions de brassorie, de l'arrivée des hommes de nuit au travail. Elle a été, on peut le dire, la Providence de la maison.

Digitized by Google

Léon DAMIDE, contre-maître, depuis 30 ans, chez M. Paul Facq, fabricant de meubles, à Lille.

Dirigeant l'atelier de tapisserie, il a toujours rempli, sans aucune défaillance, les devoirs de son emploi.

MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT AVEC PRIME DE 20 FRANCS

*Décernées après 30 ans de services.*

Henri DESQUIENS, garçon de courses et de magasin, depuis 42 ans, chez M. Lepée fils, fabricant d'huiles, à Lille.

Remplit ses fonctions à la satisfaction de tous.

Célina DÉRUMEAUX, épouse Wanwalleghem, femme de confiauce, depuis 40 ans, chez M. Delqueux, peintre, à Baisieux.

S'est toujours montrée courageuse et dévouée.

Odile BÉART, femme de confiance, depuis 39 ans, chez M. Lalouette, à Roubaix.

Ses longs services sont une preuve de son attachement à ses maîtres.

François LECLERCQ, conducteur-mécanicien, depuis 38 ans, chez M. Alfred Breuvart, filateur à Armentières.

Jamais une défaillance dans le travail, jamais un reproche. Déjà titulaire de notre médaille Parnot.

Émélie VERVENNE, femme de confiance, depuis 37 ans, chez M. Scamps, boulanger, à Tourcoing.

A élevé et soigné, avec sollicitude, les nombreux enfants de son patron devenu veuf.

Hortense BLONDEAU, femme de confiance, depuis 37 ans, chez M. Jules Hache, à Lille.

Son maître ayant été sérieusement malade il y a bientôt deux ans, elle lui a prodigué ses meilleurs soins, jour et nuit.

Pierre CAMPHIN, ouvrier tisseur, depuis 36 ans, chez MM. Wallaert frères, filateurs, à Lille.

Recommandable pour sa bonne conduite et son assiduité au travail.

Charles BLANQUART, ouvrier menuisier, depuis 36 ans, chez M. Dallennes, entrepreneur, à Lille.

A toujours exécuté les travaux dont il était chargé, d'une façon irréprochable.

Digitized by Google

Henri SPINEWINE, garçon de recettes et emballeur, depuis 36 ans, chez M. Gustave Toussin, filateur, à Lille.

Éloges sous tous rapports.

Charles DUMONT, ouvrier lamineur, depuis 36 ans, chez MM. Decroix et Godin, à Lille.

Signalé pour les excellents services rendus à la maison.

Emile DUFLOT, ouvrier tonnelier, depuis 35 ans, chez MM. Carpentier et Desrousseaux, marchands de vin, à Lille.

Jamais le plus petit reproche n'a du lui être adressé.

Jules CENSE, conducteur typographe, depuis 34 ans, chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur, à Lille.

Ce brave ouvrier suit le bon exemple donné par son père, resté fidèle à l'imprimerie pendant un demi siècle, et par son frère aîné que nous avons récompensé l'an dernier.

Sophie GOURMEZ, femme de confiance, depuis 34 ans, chez M. Mulliez-Delbart, boulanger, à Hellemmes-Lille.

Excellente conduite et dévouement constant.

Charles DUTILLEUL, ouvrier foreur de puits, depuis 34 ans, chez Mme Ve Chartiez à Phalempin.

Par son assiduité au travail et l'intérêt qu'il portait à la maison, il a rendu possible la continuation de son industrie à Mme Chartiez, devenue veuve avec quatre enfants en bas-âge. Appartenant au corps des sapeurs-pompiers de Phalempin, il s'est distingué dans plusieurs incendies.

Florimond STRUYE, ouvrier fondeur en caractères, depuis 33 ans, chez M. Danel, imprimeur, à Lille.

Excellent ouvrier, intelligent et travailleur.

Eugène BRIOT, metteur en train typographe, depuis 33 ans, chez M. Danel, imprimeur, à Lille.

Expert dans son métier de conducteur de machines. Très attaché à la maison, il est revenu du Canada, où il s'était créé une bonne situation, demandant à reprendre son ancien poste.

Jules VILAIN et César VILAIN, frères jumeaux, ouvriers massicotiers, depuis 33 ans, chez M. Danel, imprimeur, à Lille.

Entrés ensemble dans l'imprimerie, ils reçoivent en même temps la médaille d'honneur qu'ils ont méritée par un travail incessant et une conduite irréprochable.

Digitized by Google

Léopold PANTE, débardeur, depuis 33 ans, aux Etablissements Kuhlmann, à Loos.

Malgré son grand âge, il se fait toujours apprécier dans le rude emploi qu'il remplit.

Louis WALLEZ, ouvrier, depuis 32 ans, chez MM. Caulliez et Delaoutre, filateurs, à Tourcoing.

Brave travailleur, qui attend impatiemment la récompense sollicitée par ses patrons.

Louis MONNIER, cocher, depuis 32 ans, chez M. Delannoy, à Lys-lez-Lannoy.

Conduite exemplaire.

Constantine CŒUGNET, Vve Renault, cuisinière et Adèle CALLEIN, femme de chambre, l'une et l'autre pendant 32 et 31 ans au service de M. Léonard Danel.

Ces deux fidèles servantes ont soigné leurs maîtres avec un zèle, une intelligence, un dévouement dignes des plus grands éloges et la Société a tenu à leur rendre bon témoignage en leur attribuant deux des six médailles perpétuelles créées par notre très regretté collègue.

Sophie NUYTTEN, épouse Bouquillon, paqueteuse, depuis 31 ans, chez M. Ignace Lambin, fabricant de fils, à Comines.

Services toujours fidèles.

Marie ROUSSELLE, femme de confiance depuis 31 ans, chez M. Achille Vernier, à Lille.

Son maître fait d'elle les plus grands éloges et, malgré un deuil cruel et récent, il a demandé que la Société ne remette pas à plus tard l'attribution d'une récompense méritée depuis plusieurs années, et qu'elle aurait obtenue déjà, si notre règlement n'exigeait pas un minimum de 30 années de services.

Si nous avons pu distribuer les médailles qui précèdent, nous en sommes redevables à la libéralité des personnes ou des établissements dont suivent les noms :

Médailles perpétuelles (1.000 francs une fois versés pour une médaille). — Donateurs : MM. Léonard Danel, (six médailles), Agache-Kuhlmann, Mlle L. Blondeau, MM. Bernard frères, Catel-Béghin, Crespel et Descamps, Jules Dennebulin, Ernest Descamps, Mme J. de Vicq de Montdiver,

Digitized by Google

Établissements KUHLMANN, M. Edmond FAUCHEUR, Mme Firmin GRIMONPREZ, MM. Ernest-Henri LOYER, LEFEBVRE-DUCROCQ, POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, J. SCRIVE-DE-NÉGRI, A. SCRIVE-WALLAERT, WALLAERT frères, J. WATTRELOT-LADEN, et H. WATTRELOT-LELONG, de Lille, Max BRAME, de Marquillies, E. DUPONT-FONTAINE, de la Madeleine-lez-Lille, LAUWICK et GALLANT, de Comines, TIBERGHIEN frères, de Tourcoing.

A ces médailles s'ajoute, pour la première fois, celle due à la libéralité de M. Bigo-Danel.

Médaille de vingt ans (600 francs une fois versés pour une médaille). — Donateur : M. Julien LAGACHE, de Roubaix.

Médailles de dix ans (300 francs une fois versés pour une médaille). — Donateurs : MM. Henri FAURE, de Lille, CAULLIEZ et A. DELAOUTRE, Ch. TIBERGHIEN et fils de Tourcoing, Ignace LAMBIN, de Comines.

## RÉCOMPENSES AU TRAVAIL.

### Prix Auguste Fauchille.

La Société décerne une médaille d'argent, un diplôme et un prix de cent francs à :

Floribon BEUTARD, âgé de 64 ans, prote de composition, depuis 52 ans, chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.

Collaborateur modèle, dont l'imprimerie a fêté, en 1903, le jubilé d'entrée. M. Beutard, déjà lauréat de notre Société, titulaire de la Médaille du Ministère du Commerce, a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1900.

### Prix de la Société.

La Société décerne aux élèves de l'Ecole municipale des chauffeurs ayant eu à l'examen pour le diplôme de

Digitized by Google

chauffeur-conducteur les notes 20, 19, 18,5 les récompenses suivantes :

Paul DELOFFRE, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 50 francs ;

Clément DESCAMPS, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 40 francs.

Pierre VANTIEGHEM, une médaille de bronze et un livret de caisse d'épargne de 25 francs.

## RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

### Prix Henri Violette.

La Société remet le prix de 115 francs et un diplôme à :

Désiré BOUREZ, employé de commerce, acquéreur d'une des maisons dela Compagnie immobilière, rue de Dieppe, N° 65.

Digitized by Google

# ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

## CONCOURS DE 1905.

Le nombre des auditeurs du Cours s'est élevé à 119, venus de Lille et des localités voisines.

19 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1). Dix-huit ont été admis, comme ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum.

12 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de chauffeur, ils ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

Les auditeurs du cours ont fait preuve d'assiduité et d'efforts louables et les examens ont permis d'apprécier la valeur de l'enseignement du professeur M. Quembre, dont le zèle est digne d'éloges.

### *Diplôme de Chauffeur-Conducteur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Paul-Henri DELOFFRE, né le 16 Juillet 1886, à Landrecies, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).

(1) Le jury nommé par la Ville était composé de MM. Gruson, inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des Sciences ; Anglès, ingénieur au Corps des mines ; Delebecque, directeur de la Société du gaz de Wazemmes ; Poisson, inspecteur de la Traction au chemin de fer du Nord ; Vilfroid, ingénieur des Manufactures de l'État ; Lefèvre, sous-ingénieur des Mines ; Quembre, contrôleur des Mines, professeur du Cours.

Digitized by Google

2. Clément DESCAMPS, né le 14 Janvier 1881, à Wattignies, employé chez M. P. Declercq, à Lille.
3. Pierre VANTIEGHEM, né le 30 Juin 1877, à Lomme, employé à la brasserie « la Lilloise », au Marais de Lomme.
4. Fernand DECROCK, né le 5 Janvier 1885, à St-André-lez-Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
5. Charles-Louis THYL, né le 24 Octobre 1870, à Lille, employé à l'établissement des eaux industrielles de la ville de Lille.
6. Firmin CARPENTIER, né le 28 Juillet 1886, à Douai, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).
7. Géry CLÉMENT, né le 23 Juin 1884, à Quesnoy-sur-Deûle, employé aux établissements Peugeot, à Fives-Lille.
8. Joseph LALEVÉE, né le 22 Décembre 1879, à Autrey (Vosges), employé chez M. Guyot, à Lille.
9. Eugène TULLIFER, né le 31 Janvier 1886, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
10. Antoine KOCK, né le 3 Janvier 1885, à Marcq-en-Barœul, employé chez M. A. Boutten, à Lille.
11. Désiré HERBAUX, né le 7 Novembre 1870, à Lille, employé chez MM. Blondel et Cie, à La Madeleine-lez-Lille.
12. François VAN DEN BOSSCHE, né le 12 Décembre 1870, à Lille, employé chez MM. Gossart frères, à St-Maurice-Lille.
13. Auguste DEKAMPENER, né le 14 Septembre 1872, à Lille, employé à la Compagnie métallurgique lilloise de Lesquin.
14. Louis-Albert THIBAUT, né le 25 Novembre 1871, à Vendeville, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
15. René LOTIGIER, né le 15 Janvier 1885, à Fives-Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
16. Gaston VERLINE, né le 27 Juin 1885, à Avesnes, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
17. Jules VANDEVYVER, né le 29 Septembre 1887, à Lille, employé chez MM. Van de Weghe, Delesalle et Cie, à Fives-Lille.
18. Emile GÉRARD, né le 28 Janvier 1886, à Mons-en-Barœul, employé aux établissements Peugeot, à Fives-Lille.



Digitized by Google

## *Certificat de Capacité de Chauffeur.*

Résultats par ordre de mérite,

1. Emile CARLIER, né le 16 Mai 1888, à Hellemmes, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
2. Édouard BLAUWBLOMME, né le 2 Juin 1888, à Lille, employé chez MM. Hennocq et Castelain, à Lille.
3. Xavier DETOURMIGNIES, né le 14 Janvier 1879, à Seclin, employé chez MM. Valdelièvre et fils, à Lille.
4. Pierre BOUQUET, né le 20 Avril 1856, à Gand (Belgique), employé chez MM. Wallaert frères, à Lille.
5. Louis-Joseph FAUQUANT, né le 11 Novembre 1887, à Hellemmes, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).
6. Jean-Baptiste THEETEN, né le 30 Novembre 1882, à Hellemmes, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).
7. Georges LECLERCQ, né le 19 Juin 1886, à Lille, employé chez M. Lacoste, à Lille.
8. Alfred DEFFRASMES, né le 27 Avril 1874, à Lezennes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).
9. Maurice SELIN, né le 10 Novembre 1887, à Lille, employé chez M. Blondel, à La Madeleine-lez-Lille.
10. Henri GOUCHAU, né le 21 mars 1885, à Lille, employé chez M. Guermonprez, à Lille.
11. Auguste VALENDUC, né le 20 Juillet 1884, à Lezennes, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).
12. Gustave DE MYNCK, né le 8 mars 1886, à Loos, employé chez MM. L. Crépy et fils, à Lambersart.

Digitized by Google

# SÉANCE SOLENNELLE

## Du 30 Décembre 1906.

# DISCOURS

De M. CHARLES BARROIS, Membre de l'Institut,
Président de la Société.

MESSIEURS,

Tous ceux d'entre nous qui, pendant un an, ont présidé aux travaux de notre vieille et glorieuse compagnie doivent, quand ils paraissent devant vous en cette séance solennelle, faire un retour sur eux-mêmes et se demander, en public, ce qu'ils ont fait pour vous, pour la Société des Sciences, pour la ville où elle siège. Tel le laboureur arrivé à la fin de sa journée jette, avant d'aller prendre son repos, un regard en arrière, mesurant de l'œil le sillon laborieusement creusé, où il a déposé avec la semence, le germe de l'avenir et de ses espérances.

Le sillon que j'ai tracé me semble aujourd'hui bien superficiel, soit que je considère les résulats de mon effort parmi les landes stériles de la Bretagne, soit que je revoie en esprit les downs crayeuses de l'Angleterre, ou les versants cristallins que dore le soleil de l'Andalousie. L'ajonc continue à croître entre les blocs granitiques, là où je suis passé en

Digitized by Google

Bretagne, l'herbe des downs anglaises est restée aussi verte, et les pentes andalouses, tapissées d'oléandres, sont toujours aussi roses. Combien plus profond et plus droit est celui tracé, dans nos plaines flamandes, par la main des géologues du Nord, mes maîtres ! Il a changé la face du pays, en découvrant dans son sol le bassin houiller.

Témoin de leur labeur, où j'ai contribué pour la plus faible part, je dirai quel il fut, à ceux qui en profitent. Il me sera doux de vous entretenir de leur œuvre plutôt que de la mienne ; c'est du grain jeté par eux, qu'a germé dans nos départements jumeaux du Nord et du Pas-de-Calais, le merveilleux progrès industriel et commercial dont notre génération a été le témoin.

Nos départements doivent leur rang à la houille, qui alimente toutes nos industries. Si la France avait quatre départements comme les nôtres, au lieu d'en avoir deux, elle pourrait diminuer chaque année sa dette des 180 millions de francs qu'elle paie à l'étranger, pour son charbon ; la production française dépasserait alors la consommation du pays, nous verrions diminuer le prix du combustible et augmenter le nombre de nos foyers. Malheureusement pour la France, elle n'a qu'un Nord, et qu'un Pas-de-Calais ; et pour faire sortir annuellement de nos flancs, près de 24 millions de tonnes, l'art des mines a dû faire des merveilles. C'est du moins ce que l'on dit, à l'étranger, de l'œuvre de nos ingénieurs, si l'on en juge par le cours d'exploitation des mines, professé à l'Université de Liège : « Autrefois, dit le Professeur Habets [1], la grande industrie houillère n'existait chez nos voisins immédiats, à part l'Angleterre, qu'à l'état naissant ; dans ces dernières années, c'est surtout en France et en Allemagne que se sont créées des installations nouvelles qui, mettant à profit l'expérience passée, se sont élevées d'emblée à une ampleur inconnue », et le Professeur

1) A. Habets : Cours d'exploitation des mines. Liège 1904. Préface.

Digitized by Google

propose comme modèles les installations récentes du Pas-de-Calais. Ce même charbon en effet que nous allons chercher jusqu'à 1.000 mètres de profondeur, affleure à la surface, en Pennsylvanie et ailleurs, où on n'a que la peine de le faire tomber, à flanc de coteau, dans le bateau qui l'attend au fond de la vallée ; mais ce n'est pas seulement contre les difficultés engendrées par la profondeur des gisements que nos mineurs ont à lutter, ils sont arrêtés sans cesse par la faible épaisseur des couches, leurs irrégularités, leurs failles, leurs dressants, par l'abondance de l'eau et la présence du grisou.

Ces hommes, qui surmontent victorieusement dans nos mines tous les obstacles, et nous font à l'étranger tant d'honneur, ont estimé dans ces derniers temps qu'ils ne faisaient pas assez pour la science qui avait guidé leurs premiers pas. Et le Comité des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, qui groupe l'élite de nos ingénieurs sous la haute et très distinguée direction de M. Reumaux, a confié à l'Université de Lille le soin de créer un Musée houiller, et fondé auprès d'elle, un cours de Paléontologie houillère. C'est ainsi leur effort que je seconderai en exposant devant vous le rôle de la géologie dans la région minière, en vous montrant ce qu'ont fait les découvertes des géologues et l'application des principes posés par eux, pour la connaissance de notre bassin, de son développement, et pour dévoiler la complexité de sa structure.

La houille forme chez nous des nappes minces, nommées veines, mesurant 0 m 70 en moyenne dans le Nord, 1 m dans le Pas-de-Calais, parallèles entre elles, et intercalées à différentes hauteurs dans la masse stérile du terrain houiller, puissante de 1.500 mètres. Si nos veines de houille étaient restées dans leurs positions primitives, celles où elles prirent naissance à la façon des tourbes de nos marais, elles constitueraient des nappes sensiblement horizontales, et l'exploitant une fois engagé dans le plan d'une veine, n'aurait plus qu'à la suivre pour avancer ses travaux. Mais

Digitized by Google

il n'en est pas ainsi. Les veines de charbon ont éprouvé depuis leur origine, des perturbations de toute nature ; elles ont été ployées et comprimées par des pressions énergiques, fracturées et disloquées par des cassures multiples, désignées sous le nom de failles, dont l'étude est à la fois compliquée et difficile.

L'observation a établi, d'une façon positive, que ces déformations avaient eu pour cause des pressions latérales, engendrées par la consolidation de la croute terrestre, de telle sorte que les veines inclinées et plissées, sont aujourd'hui contenues dans un espace beaucoup moindre que celui qu'elles occupaient à l'origine, quand elles étaient horizontales. C'est cet espace, affectant approximativement la forme d'un *fond de bateau*, que l'on désigne sous le nom de bassin houiller. Tous les bassins houillers ayant été soumis à des actions analogues, leur exploration a révélé les règles qui ont présidé à leur ridement et décidé de la répartition de leurs tronçons. La connaissance de ces lois et leur application méthodique acquiert une importance capitale dans la pratique, quand il s'agit de retrouver une veine dont la continuité a été interrompue par une faille, ou encore quand il faut rechercher un bassin tout entier, perdu sous un manteau de terres, étalées sur lui en lames horizontales, postérieurement à son plissement.

Ce cas est précisément celui du bassin houiller du Nord. Ses veines comprimées et plissées en *fond de bateau* sont recouvertes par un manteau de craie, en couches horizontales. Pour chercher le charbon, sous cet épais revêtement de cent mètres de puissance, deux méthodes se présentaient, qui d'ailleurs ont été toutes deux essayées : sonder au hasard, ou sonder à la lueur des inductions géologiques.

Le premier mineur qui réussit dans cette recherche et qui tint en main le premier morceau de charbon du Nord fut le Comte Desandrouin. Cet observateur avait constaté la direction E.-O. du bassin houiller belge et son enfoncement

Digitized by Google

progressif à l'ouest sous les *morts-terrains* de craie : il eut alors cette idée de géologue, que c'était vers l'ouest et sous les morts-terrains, qu'il convenait de rechercher la continuation des couches houillères, dont la direction lui était connue, et il se mit à sonder en 1716. Un an après, en 1717, il avait découvert la houille à Fresne.

Le département du Nord doit ainsi au Comte Desandrouin, une grande partie de sa prospérité. L'inventeur vit-il dans son premier rêve, l'essor qu'allaient prendre sa mine et sa province ? Je ne sais ; mais à coup sûr, le rêve ne fut pas de longue durée : le puits de Fresne fut envahi peu après par l'irruption d'un torrent d'eau souterraine, et force fut de l'abandonner. D'ailleurs la houille extraite de ce puits s'était montrée trop pauvre en matières volatiles pour brûler convenablement dans les fourneaux de l'époque.

Desandrouin cependant ne se découragea pas, et bientôt il reprenait ses études de géologue prospecteur. On avait déjà distingué en Belgique à cette époque la position relative des houilles maigres et des houilles grasses, on savait que ces dernières étaient situées au midi des autres : le géologue pensa que puisqu'il avait découvert le prolongement souterrain du bassin belge en France, et qu'il était tombé sur les houilles maigres, il rencontrerait les houilles grasses en cherchant au midi des précédentes. De nouvelles et nombreuses tentatives furent dirigées par lui, au sud de Fresne, et en 1734, après 17 années d'efforts, il découvrit enfin le charbon gras d'Anzin, dans son sondage de la Porte de Tournay, à Valenciennes. Il était temps, car le Comte était ruiné, après avoir dépensé un capital de 3 millions.

Je sortirais trop du cadre que je me suis tracé, si je poursuivais ici l'histoire des débuts du bassin et de ses vicissitudes ; d'ailleurs notre regretté confrère Kuhlmann l'a fait de la façon la plus intéressante dans son rapport de membre du Jury de l'Exposition de 1847. Je me bornerai pour ma part à énumérer devant vous les découvertes matérielles, et les grandes étapes du progrès, en montrant qu'elles ont

Digitized by Google

toujours marché de pair avec les phases du développement de nos connaissances géologiques.

Le bassin houiller découvert à Valenciennes en 1734 avait été rapidement reconnu et suivi jusqu'à Douai, où on perdit sa trace. De nombreux sondages et d'immenses dépenses furent faites alors entre Douai et Arras, Arras et Doullens, et même à l'ouest de cette ville, suivant la direction de son prolongement présumé. On avait finalement renoncé à la trouver, quand un siècle plus tard, en 1841, un foreur cherchant de l'eau, le rencontra par hasard à Oignies. C'était au temps, où un jeune ingénieur du corps des mines, Dusouich, travaillait à l'exécution de la carte géologique du Pas-de-Calais, dont l'avait chargé le Conseil général du département. En dressant sa carte, Dusouich avait relevé dès 1840, à la surface du sol, de nombreux îlots de « *vieux grès rouge* », noyés parmi les *morts-terrains,* le long des collines de l'Artois ; leur étude l'amena à cette conclusion que, ces *grès rouges* étaient plus vieux que le charbon, qu'ils avaient formé le rivage et constituaient par suite la limite méridionale du bassin houiller. La découverte était capitale. Elle expliquait l'insuccès de tous les sondages tentés au sud de cette ligne ; le charbon était au nord, et le bassin houiller présentait une déviation brusque vers O.-N.-O., au couchant de Douai.

Ces déductions purement géologiques de Dusouich donnèrent en 1844 une nouvelle direction aux recherches, en éclairant pour tous la route à suivre. L'essor était donné, et de 1849 à 1855, en 6 ans, les explorations s'étendirent sur toute la bande des exploitations centrales actuelles, établissant la continuité du bassin au delà de Douai, sur une longueur de 65 kil. De ce sillon tracé par Dusouich, nous faisons sortir chaque année, une valeur de 200 millions de francs. Telle est l'œuvre de ce savant.

Il est un troisième géologue dont le nom mérite de rester attaché à l'histoire du bassin. Il étudiait vers 1860 les terrains anciens de la Belgique et de l'Ardenne, qui abritent

Digitized by Google

dans leurs plis les formations houillères de Liège, Charleroi, Mons, et son analyse savante et approfondie apportait la lumière et la précision là où on s'était jusque là contenté d'approximations. Il ne cherchait pas le charbon, pas plus que Dusouich, et n'était animé que du seul désir de faire progresser la science. Pas à pas, il allait en Ardenne, de la vallée à la montagne, de carrière en carrière, de rocher en rocher, une carte dans une main, un marteau dans l'autre, cassant, ramassant des cailloux, et chargeant ses épaules. Quand un jour, — au grand étonnement des gendarmes, qui d'ailleurs ne l'avaient jamais vu faire sans inquiétude, — il reconnut qu'il y avait en Belgique du terrain silurien, et que ce terrain occupait notamment une ligne étroite, qu'il baptisa du nom de Crête du Condros, M. Gosselet, vous l'avez reconnu, fut vivement frappé de l'existence, anormale en ces lieux, de ce terrain le plus ancien de tous, et il chercha à l'interpréter. Pour y arriver, il fit intervenir l'action d'une grande faille de 2.000 m. d'amplitude verticale, depuis lors nivelée et cachée aux yeux des hommes, gigantesque cassure de dimensions alpines, qui aurait partagé la Belgique en deux moitiés, refoulant sa moitié sud, sur sa moitié nord, et faisant sortir le Silurien des entrailles du pays, pour le déverser sur les bassins du nord.

L'idée ne manquait ni d'audace, ni de grandeur, mais il restait à convaincre les géologues belges, des félures de leur pays, et les ingénieurs français, de l'existence d'un bassin houiller en dessous du Silurien. Il restait à faire la preuve de la théorie, et pour cela il fallait foncer un sondage, suffisamment profond.

Si en effet, la théorie Gosselet était vraie, si comme elle le veut, les ilots du *vieux grès rouge* de Dusouich continuent dans le Pas-de-Calais la Crête du Condros, en ensevelissant sous leur masse, la portion septentrionale du pays riche en charbon, ce n'est plus seulement au nord de ces îlots anciens, qu'on devrait trouver le terrain houiller, mais aussi en *dessous d'eux*.

Digitized by Google

De nombreux sondages descendus dans ces dernières années à 1.000 m. de profondeur ont rencontré le charbon sous le *vieux grès rouge*, et sont venus ainsi brillamment vérifier l'exactitude de la théorie, en augmentant de 6.000 hectares l'étendue présumée du bassin du Pas-de-Calais. Ainsi notre confrère est arrivé à son tour, pour guider une nouvelle série de sondeurs, en leur prédisant l'existence et la généralité d'un grand mouvement de charriage, qui avait conservé sous les ruines du Condros, une bande ignorée de notre bassin houiller.

Peut-être entraînés vous aussi par M. Gosselet, vous trouverez-vous en ce moment, un peu éloignés de la notion simple de vos débuts, et de la forme initiale en *fond de bateau*, attribuée au bassin houiller ? S'il vous plaisait de revenir un instant à cette comparaison, il faudrait vous figurer le *fond de bateau* submergé, renversé, couché sur son flanc nord, et écrasé sous les épaves d'un cuirassé puissant, *le Condros*, poussé du midi par la tempête. Le travail du mineur au sud de notre bassin, serait alors comparable à celui du scaphandrier, chargé de sauver le charbon resté dans la soute, dans le *fond de bateau* naufragé.

Telle est la complexité de votre bassin houiller, telle est l'image que vos géologues ont reconstituée sur le papier, telles sont les ruines à travers lesquelles les ingénieurs doivent tracer et soutenir leurs galeries pour y faire circuler et vivre tous les jours les 200.000 mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Vous pouvez être noblement fiers, Messieurs, de l'œuvre de vos ingénieurs et de vos géologues pendant cette période héroïque, au cours de laquelle les grandes découvertes ont été accomplies, et dont les grandes phases vous sont à présent connues. Mais à présent, il nous faut pénétrer ensemble dans des coins inexplorés du bassin. L'archéologue qui fouille une ruine n'est-il pas tous les jours exposé à des surprises nouvelles ?

Aucun homme, jusqu'ici, n'a encore suivi nos veines d'une

Digitized by Google

extrémité à l'autre du bassin, de l'est à l'ouest, ni même d'un bord à l'autre, du nord au sud ; nous ne pouvons encore déterminer en des points éloignés, les relations comparatives des divers gîtes, ni reconstituer par la pensée les dépôts, dans leur situation primitive. Nos beaux plans miniers ne sont vraiment que des photographies de ruines ; et le géologue pour guider le mineur dans sa voie et lui signaler quelles portions sont encore à découvrir, se propose aujourd'hui de dresser le plan de l'édifice primitif, tel qu'il était avant son écroulement. Il devra pour y arriver faire appel à la paléontologie, science patiente et scrupuleuse, qui peut par la détermination des fossiles rencontrés au cours des travaux, donner à chaque pierre ramassée, à chaque étage traversé, leur âge et leur position relatifs dans l'ancienne construction.

Le travail à accomplir est une œuvre de bénédictin ; ce fut l'abbé Boulay, professeur à la Faculté catholique, qui l'entreprit, le premier. Ses recherches savantes et profondes, énumérant les flores fossiles conservées au toit des veines, eurent d'importantes conséquences pour la connaissance stratigraphique du bassin. Elles apprirent que les étages de la formation productive, caractérisés par des flores différentes, s'étaient déposés en trangressivité les uns par rapport aux autres, depuis Anzin jusque près de Bruay ; et que, des houilles à gaz (Fléchinelle par exemple) pouvaient être du même âge que des houilles maigres (Meurchin). C'est depuis la publication du travail de l'abbé Boulay, continué aujourd'hui par son successeur, M. l'abbé Carpentier, que les exploitants ont cessé sur leurs coupes schématiques de représenter, comme l'expression des faits, la superposition des divers faisceaux gras et maigres.

Ces faisceaux, de plus en plus gras à mesure qu'on avance au midi, devraient leur différence de composition, dans l'hypothèse du pli unique jusqu'ici envisagée et généralement admise, à des différences d'âge ; on passerait donc réellement sur des veines différentes, en se déplaçant du N. au S. du

Digitized by Google

bassin, jusqu'à sa limite méridionale. Il en serait au contraire tout autrement, si au lieu d'un pli il y avait dans le bassin plusieurs plis parallèles entre eux, et si l'allure était caractérisée par la juxtaposition d'une série de plis en *fond de bateau,* raccordés par des plis en selles, puisque dans ce cas les mêmes veines seraient ramenées plusieurs fois à la surface, avec des compositions diverses. Les nombreuses déterminations, faites dans mon laboratoire, de coquilles fossiles méthodiquement récoltées dans les travaux miniers par de jeunes et brillants ingénieurs des Compagnies, parmi lesquelles je tiens à citer les noms de MM. Sainte-Claire-Deville et Plane sont venus apporter des arguments sérieux en faveur de cette nouvelle théorie, montrant que les mêmes dates paléontologiques étaient inscrites au toit des veines maigres du nord et des veines grasses du sud. Dans cette théorie de l'équivalence des veines maigres et grasses, l'évaluation que l'on faisait de la valeur du bassin serait assez profondément modifiée, quant au nombre des veines contenues.

L'étude des coquilles récoltées dans le terrain houiller a encore fourni d'autres indications précieuses ; elle a montré qu'à côté de coquilles de Spirorbes, annélides peut-être acclimatées à des eaux saumâtres, il s'en trouvait d'autres, franchement marines. La mer a donc envahi nos marécages et nos forêts houillères, au temps de leur croissance, et ces invasions marines successives, qui ont laissé des repères précieux, dont la recherche s'impose dans tout le bassin, sont au minimum au nombre de six. L'existence de ces phénomènes et l'étendue nécessaire des déplacements de cet ordre apprennent que nos bassins se rapprochent davantage par leur mode de genèse de ceux des Etats-Unis, que de ceux du centre de la France. Au lieu de contenir comme ces derniers des veines en chapelet, formées dans des lacs, aux dépens de débris végétaux flottés, les veines du Nord appartiennent à des formations distinctes, étendues à l'origine sur de vastes surfaces horizontales continues. Nous devons donc chercher à suivre leur

Digitized by Google

continuité, puisque les Américains ont su suivre en Pennsylvanie leur veine de Pittsburg, qui avec une épaisseur moyenne de 2 mètres seulement, couvre une surface de 6.500 kil. carrés, et produit à elle seule 38 millions de tonnes par an, c'est-à-dire plus que toutes les veines réunies du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans notre bassin si disloqué, il est à la vérité, particulièrement difficile de suivre longtemps une même veine. Pour y arriver, une méthode nouvelle a été donnée aux praticiens par mon collègue le Professeur C. E. Bertrand, dans ses importants travaux d'anatomie végétale. Ce savant en étudiant au microscope le charbon, ainsi que les plantes supérieures et les microorganismes qui ont contribué à sa formation, est parvenu non seulement à révéler à la science pure des types organiques nouveaux, qui élargissent les cadres de la classification végétale, mais encore à rendre des services pratiques à l'exploitation, en montrant les modes variés de genèse et la diversité de structure des charbons. Il a permis ainsi de donner des diagnoses plus précises des différentes veines, et partant, d'identifier leurs tronçons.

Si en terminant, je vous présentais comme définitives nos récentes conclusions paléontologiques et si je vous annonçais qu'elles fournissent des solutions nouvelles aux questions houillères pendantes, peut-être pourriez-vous me taxer d'exagération, mais vous commettriez certainement une injustice plus grande, en en niant la portée. J'en prendrai à témoin un successeur de Dusouich lui-même, dans le Pas-de-Calais : « Ainsi, dit M. l'Ingénieur des mines Cuvelette [1], le » fait général qui domine la tectonique du sud du Bassin du » Pas-de-Calais est la superposition au houiller renversé » d'assises dévoniennes et siluriennes peu inclinées, se pré- » sentant dans l'ordre normal Silurien, Gédinnien, Coblen- » zien. Ces constatations du plus haut intérêt scientifique,

(1) Bulletin de la *Société de l'Industrie minérale*, tome 5, p. 44. St-Élienne, 1906.

Digitized by Google

» permettent d'identifier le Dévonien inférieur des sondages » du Pas-de-Calais avec *l'old red sandstone* et font tomber » les préventions de ceux qui persistaient à rattacher les » grès bariolés au Permo-trias ». Ces constatations de si haut intérêt, sont d'ordre purement paléontologique et ont été faites dans les laboratoires de l'Université de Lille.

La Science marche donc toujours dans ces laboratoires, bien que sa démarche soit devenue plus lente. Aussi, le temps paraît encore éloigné où elle pourra, en décrivant successivement les diverses veines avec leur microstructure, leur flore et leurs caractères paléontologiques, remanier fructueusement les mémorables monographies de MM. Olry et de Soubeyran sur la stratigraphie, ou le grand mémoire de M. Zeiller sur la flore du bassin houiller. Ce n'est qu'à cette condition cependant qu'on entrera décidément dans la voie des progrès nouveaux, et que la géologie pourra rendre des services signalés au mineur.

Les connaissances paléontologiques acquises sur le bassin ont déjà des fondements solides dans les études de MM. Zeiller, Boulay, Bertrand, c'est sur ces bases que bâtissent mes jeunes collaborateurs. J'ai lieu d'espérer que bientôt M. le Recteur de l'Académie vous conviera à l'inauguration du musée houiller de Lille : vous y verrez leur œuvre. Vous y apprendrez à connaître dans les coquilles des puits de Liévin, les plus anciens habitants de votre pays ; vous y trouverez les fragments des poissons cuirassés qui ont permis à l'un de vos lauréats de ce jour M. Leriche, de reconnaître au-dessus du terrain houiller les espèces du *Vieux grès rouge*, anglais, vous pourrez errer entre les débris des forêts houillères classés par M. Paul Bertrand, et si la fatigue — cette vieille habituée des musées — venait à vous saisir, vous pourriez vous reposer au fond de notre salle, à l'ombre d'un paysage houiller, vue prise aux environs de Lens à l'époque où le charbon se formait, et dont l'exécution est due au pinceau de M. Lebrun, décorateur habile, que la Société des Sciences a voulu inscrire aussi aujourd'hui sur la liste de

Digitized by Google

ses lauréats. Ceux d'entre vous qui voudraient travailler dans ce musée, s'arrêteront devant le merveilleux plan en relief du bassin dressé, sous la direction des Ingénieurs en chef des mines, MM. Küss et Léon, par M. Caillaux et les géomètres des Compagnies, et offert par le Comité des Houillères; il leur sera ainsi facile de saisir en un coup d'œil la structure de ce bassin dont je vous ai esquissé l'histoire mouvementée, et si en nous quittant ils estiment que les élèves de M. Gosselet ont fait honneur à la maison du maître, ils nous auront donné la plus précieuse des récompenses.

En vous entretenant, Messieurs, des recherches de ceux de vos concitoyens qui ont étudié le charbon, j'ai pensé vous toucher, davantage qu'en vous exposant les succès des récentes campagnes houillères de nos voisins, dans la Campine, la Westphalie, la Lorraine. Quel charbon en effet nous intéresse plus que le nôtre; comment sans sa douce chaleur pourrions-nous penser, vivre et produire? Sans lui, que feraient nos bras, privés de la force qui façonne tous les produits de notre industrie moderne, nos yeux, privés de l'illumination des nuits. Que deviendraient les ailes de nos locomotives, les poumons de nos hauts-fourneaux, si nous devions aller chercher notre combustible à l'étranger?

Hélas, la nature a été plus parcimonieuse envers nous, qu'envers les États-Unis, auxquels elle donne annuellement 350 millions de tonnes de charbon, plus qu'envers l'Angleterre avec sa production annuelle de 236 millions de tonnes, plus qu'envers l'Allemagne qui en produit 121 millions par an, soit encore 3 1/2 fois plus que nous. Et cependant, malgré son tonnage réduit, malgré la profondeur croissante de ses fosses, malgré la complexité de ses déformations, malgré l'abondance des eaux qui l'envahissent ou le menacent, malgré tout, et bien qu'il ait été le plus difficile à découvrir, qu'il soit encore un des plus difficiles du monde à comprendre et à exploiter, qu'il ait souffert des plus mémorables inondations et des plus horribles catastrophes de l'histoire des mines, notre bassin houiller du Nord reste, à

Digitized by Google

un point de vue, admirable quand même. C'est du moins le jugement qu'en porte un savant qui a écrit, en allemand, un beau livre sur les bassins houillers : « Tout cela étant pesé, » dit le Professeur Toula de Vienne (1), après avoir énuméré » nos tares, tout cela étant pesé, l'énergie avec laquelle, » dans ce bassin, l'exploitation est poussée et la concur- » rence étrangère combattue, est vraiment admirable. »

Ce jugement, Messieurs, ne saurait être effacé. Le charbon disparaîtra un jour de nos fosses épuisées, car le charbon brulé est perdu sans retour ; seule, elle brillera toujours, sans se consumer, la flamme admirée qui anima notre race. Etincelante aujourd'hui au fond de nos mines, elle a fait l'honneur des terres de Flandre conquises sur la mer et les marais, elle a rendu célèbres les lins et les dentelles fabriqués par nos aïeux. Les conditions du succès ont varié pour l'homme de ce pays, car les éléments de grandeur d'une province varient au cours des siècles, mais son âme n'a pas changé, son énergie n'a jamais chancelé, il s'est toujours adapté aux circonstances nouvelles, et s'est toujours trouvé supérieur aux difficultés.

Un de nos jeunes géographes, actuellement Professeur à l'Université de Grenoble, et que vous allez applaudir dans un instant, quand j'aurais cédé la parole à mon bien cher Secrétaire Général, a pu résumer un volumineux mémoire sur la Géographie de la Flandre, en disant : « la *plantureuse* » *Flandre*, est une légende, si l'on entend par là un pays » naturellement gras et fertile, la terre de l'abondance et » de la bonne chère ; la prospérité du pays est l'œuvre » exclusive de sa population. Ailleurs, on n'a eu qu'à tirer » parti des ressources qu'offrait la nature ; ici, il a fallu les » lui arracher ». Et cependant R. Blanchard en écrivant, ne pensait pas à nos mineurs, il traçait une page de géographie régionale.

---

(1) F. Toula : Die Steinkohlen, Wien 1888, p. 63.

Digitized by Google

Puissiez-vous, Messieurs, estimer qu'à mon tour, j'ai écrit une simple page d'histoire locale, en vous disant les services rendus au bassin houiller par la géologie, et en rapprochant aujourd'hui, devant vous, les trois noms qui ont le plus contribué à faire de la Flandre industrielle ce qu'elle est aujourd'hui : ceux de Desandrouin, de Dusouich et de Gosselet.

---



Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET SUR LES

# Prix d'Encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts

(ANNÉE 1906).

Par M. Théodore BARROIS, Secrétaire-Général.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

L'année s'achève tristement pour la Société des Sciences, brusquement frappée, alors qu'elle était tout à la joie des préparatifs de cette fête, par la mort de M. Quarré-Reybourbon, son Président de l'an dernier.

Il y a huit jours à peine, M. Quarré-Reybourbon assistait à une de nos séances et rien ne laissait présager que nous dûssions le perdre si tôt... Malgré ses 82 ans, c'était un des plus assidus parmi nous : il se sentait heureux dans ce milieu où tous l'estimaient pour son opiniâtre labeur et l'aimaient pour son obligeante courtoisie.

Ainsi qu'il se plaisait à le répéter lui-même, la vie de notre vénérable collègue se résumait en ces deux mots : bibliophile et collectionneur..... Ce fut, en effet, un collectionneur infatigable, recueillant surtout avec une persévérance rare tous les documents qui touchaient à l'histoire de sa chère ville de Lille; non pas un de ces collectionneurs jaloux qui conservent pour eux, inutilement

Digitized by Google

et sans profit pour personne, les richesses qu'ils amassent, mais un collectionneur intelligent et généreux, dont la plus grande joie était de faire profiter les travailleurs des trésors qu'il avait su découvrir.

Dans le discours qu'il prononçait ici même, l'an dernier, en quittant le fauteuil de la présidence où l'avait appelé la sympathie de ses collègues, il nous disait avec sa souriante bonhommie ; « Cette présidence sera une belle fin de carrière..... Je ne sais quand la Providence disposera de moi, mais, quand on est dans sa 82me année, on ne peut plus se promettre de longs jours... » Ce pressentiment ne s'est, hélas ! réalisé que trop tôt !

Nous conserverons de M. Quarré-Reybourbon le souvenir qu'il désirait qu'on gardât de lui, « Celui d'un Lillois qui a beaucoup aimé sa ville natale et ses concitoyens », et nous ajouterons d'un collègue érudit, laborieux, obligeant et bon.

Nous avons eu le regret de perdre également au courant de cette année deux autres de nos collègues : MM. Deligne et Dupont.

Originaire du Cambrésis, M. Deligne s'était fixé depuis de longues années (1839) à Lille, où il avait été successivement attaché aux Archives départementales sous la direction de son compatriote Le Glay, aux travaux duquel il a largement collaboré, principalement en ce qui concerne le Catalogue des manuscrits de la ville de Lille et le *Cameracum Christianum*, puis professeur au Lycée, collège alors. Entré en 1849 à la Société des Sciences, à la présidence de laquelle il eut l'honneur d'être appelé en 1882, il était de beaucoup notre doyen. Avec lui disparaît le dernier contemporain de la glorieuse époque des de Coussemaker, des Lestiboudois, des Macquart, des Kuhlmann, et des Pasteur.... Nous saluons sa mémoire d'un dernier et respectueux adieu.

Si nos regrets sont aussi vifs pour ceux de nos collègues qui s'endorment ainsi doucement de leur dernier sommeil,

Digitized by Google

sans les angoisses d'une douloureuse agonie, au terme naturel d'une vie longue et bien remplie, combien plus poignants encore lorsque disparaît, en pleine force de l'âge, dans toute la maturité de son talent, un homme à qui les destinées semblaient promettre de nombreuses années de travail. Tel était M. Paul Dupont, le très distingué doyen de la Faculté des Lettres, qui n'a fait que passer parmi nous, laissant dans la mémoire de ses collègues un souvenir qui ne s'effacera point. Ses qualités professionnelles, sa noblesse de caractère, sa suprême bonté, sa sereine vaillance devant la mort lente qu'il a vu venir sans trouble et sans terreur, un autre de nos collègues, son ami fidèle, a su les retracer, avec son âme de poëte, en des strophes qui ne périront point:

Dans quelle paix, Ami, tu nous quittas! La terre
D'un lien relâché t'avait toujours tenu ;
Ton cœur avait jugé, d'une hauteur austère,
Le tumulte du monde et s'était abstenu.

..... .....

Ton culte et ton commerce étaient avec les maîtres
De qui la discipline et la ferme raison,
Réglant les passions robustes des ancêtres,
Ont laissé des pensers qui n'ont point de saison.

Tu donnas, sans cesser, le meilleur de toi-même ;
Ton travail attentif et sûr était celui
Non du semeur qui jette à grands bras ce qu'il sème,
Mais du greffeur qui greffe, avec soin, un beau fruit.

..... .....

Et tu vivais ainsi, dans ta tache prochaine,
Pour ta dignité simple honoré par nous tous,
Et cher par la tendresse et l'indulgence humaine
Que ta udeur célait avec un soin jaloux.

Mais un jour, le lien que tu savais fragile
Se trouva dénoué, sans avoir résisté ;
La studieuse lampe avait usé son huile,
En versant jusqu'au bout son charme et sa clarté.

Digitized by Google

Alors, sans ombre au front, sans suprême secousse,
Et prêt depuis longtemps au grand recueillement,
Confiant, tu livras, de ta manière douce,
Tes deux mains à la mort qui les prit doucement.

Nulle oraison funèbre ne saurait égaler ces vers émus de notre collègue Angellier...

Pour combler ces vides, la Société a élu six nouveaux membres : MM. Parenty, Georges Lefèvre, Picart, Lambling, Clainpanain et Hochstetter.

Lauréat de l'Institut, titulaire du prix Monthyon de mécanique en 1896, Grand prix de mécanique à l'Exposition universelle de Liège en 1905, M. Parenty, directeur des Manufactures de l'État est un homme de science dans toute l'acception du mot, doublé, qui plus est, d'un inventeur et aussi d'un écrivain d'art. A ces titres divers, sa place était marquée parmi nous.

A la mort de M. Dupont, les professeurs de la Faculté des Lettres estimèrent que le plus digne, tant par ses qualités professionnelles que par sa haute valeur morale, de remplacer à leur tête le doyen qu'ils avaient perdu, était M. Georges Lefèvre, professeur de Science de l'Éducation. Nous avons également pensé, pour les mêmes raisons, que personne n'était plus qualifié que lui pour succéder ici à notre tant regretté collègue Dupont.

M. Picart n'a fait chez nous qu'un court passage. Ses remarquables travaux d'astronomie, que nous avions eu le plaisir de couronner d'un grand prix Kuhlmann en 1904, lui ont valu la direction de l'Observatoire de Bordeaux. Avec l'expression des regrets que nous a causés son départ, nous lui adressons nos cordiales félicitations pour la flatteuse distinction dont il a été l'objet.

M. Lambling est également un des lauréats du prix Kuhlmann ; ici même, l'an dernier, nous esquissions à grands traits l'ensemble de ses intéressantes recherches sur la

Digitized by Google

chimie organique et physiologique. La Société, après l'avoir récompensé, a été heureuse de lui ouvrir ses portes et de lui donner ainsi un nouveau témoignage de l'estime en laquelle elle tient ses travaux.

Aimant à se rappeler ses origines, notre Société pense à bon droit qu'il est toujours indispensable, pour pouvoir exercer ses prérogatives de surveillance sur les Musées de Lille, d'appeler dans son sein quelques-uns de ces « amateurs d'art » qui, avec les « amateurs de sciences », ont été ses créateurs. C'est à ce titre qu'elle a choisi M. Clainpanain, dont les remarquables collections de céramiques ont la valeur d'un véritable musée, et qui par sa sagace érudition en tout ce qui touche à l'art de la faïence, sera des plus précieux à notre Compagnie.

M. Hochstetter, ingénieur en chef des Établissements Kulhmann, a été appelé, il y a quelques jours à peine, à prendre la place laissée vide parmi nous, par la mort de notre éminent et regretté collègue Kolb. Fils d'un compatriote et d'un collaborateur de la première heure du grand Kuhlmann, il est lui-même un chimiste industriel des plus distingués et compte au nombre de ceux qui ont le plus contribué à la prospérité des manufactures de produits chimiques du Nord. Nous sommes tout particulièrement heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Parmi les mutations, nous n'avons à signaler que le passage de M. Rigaux à l'honorariat.

C'est toujours une joie pour le Rapporteur de signaler les distinctions obtenues par ses collègues au cours de l'année. Nous sommes donc très heureux de vous dire que M. Angellier, l'érudit professeur, le délicat poëte à qui nous devons : *A l'Amie perdue*, *Le Chemin des Saisons*, *Dans la lumière antique*, a reçu la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Est-il besoin de rappeler le grand succès obtenu par notre collègue Louis Cordonnier, dont le projet du *Palais*

Digitized by Google

*de la Paix* a obtenu le premier prix au concours international de La Haye ? Grande médaille d'honneur du Salon en 1892, Grand Prix à l'Exposition universelle de 1900, notre concitoyen ne compte plus ses triomphes.

La Société lui renouvelle aujourd'hui les félicitations qu'elle était allé lui porter en corps au mois de juin.

Les libéralités nous sont venues, cette année, nombreuses comme toujours, nous permettant soit d'accroître nos collections, soit d'augmenter, nos fondations existantes, soit encore de procéder à la création de nouveaux prix.

M. Bigo-Danel a offert à la Société le buste en bronze, par Puech, de son beau-père, M. Léonard Danel, dont nous serons heureux de conserver ainsi une vivante image dans notre salle des séances.

Les établissements Kuhlmann se sont dessaisis, à notre profit, d'une ancienne plaque de cheminée en fonte, d'un réel intérêt, qui trouvera sa place dans le Musée lillois.

Comme tous les ans, nous avons reçu de M. Auguste Fauchille une somme de 100 francs et une médaille d'argent, à décerner à un vieux travailleur.

Sans se lasser, également le généreux anonyme qui s'intéresse aux bons serviteurs de la famille et de l'Industrie nous a fait parvenir une somme de 100 francs destinée à augmenter de trois le nombre des médailles à distribuer à ces braves gens.

Enfin, notre regretté collègue Van Hende, dont vous avez certainement gardé la mémoire, a légué à la Société une somme de 6.000 fr. pour décerner perpétuellement et alternativement à un instituteur ou à une institutrice d'une des neuf circonscriptions de l'arrondissement de Lille, soit une médaille d'or, soit une médaille d'argent et une somme de 180 fr. Avec un esprit de sagesse qu'on ne saurait trop louer, pour consolider sa fondation et éviter qu'elle devienne un jour onéreuse pour la Société

Digitized by Google

le vénérable donateur a stipulé que le revenu serait capitalisé tous les cinq ans.

A tous ces bienfaiteurs nous renouvelons publiquement l'expression de notre profonde gratitude.

Nos séances ont été fort suivies et le nombre des communications faites à la Société témoigne tout à la fois de la féconde activité de ses membres et de sa constante vitalité.

Continuant la série de ses magistrales études sur le régime des eaux de notre région, M. Gosselet nous a fait connaître le résultat de ses recherches sur la nappe aquifère qui alimente les forages profonds des villes de Roubaix et de Tourcoing. De multiples problèmes avaient été soulevés au sujet de ces eaux, problèmes auxquels M. Gosselet a su trouver des réponses très satisfaisantes. Il a reconnu que les eaux d'alimentation de ces sondages proviennent des pluies tombées en Belgique, aux environs d'Ath, de Maffles, de Brugelette, etc..... En comparant les variations du niveau de l'eau dans le grand forage de l'usine Motte et Bourgeois, à Roubaix, relevé régulièrement tous les dimanches par le directeur, M. Pauwelz. avec les observations faites dans la région d'Ath, par M. Lankaster, directeur du service météorologique de Belgique, M. Gosselet a pu démontrer que la nappe profonde de Roubaix-Tourcoing est promptement et directement influencée par les conditions atmosphériques de la zone belge ci-dessus indiquée.

Et notre savant Maître conclut en assurant les industriels roubaisiens et tourquennois qu'ils n'ont pas à craindre de manquer d'eau, car la pluie est aussi abondante dans l'Ouest de la Belgique que dans le Nord de la France.

Vous savez à quoi vous en tenir, mes chers concitoyens, et c'est le cas de dire, avec le proverbe, que ce qui cause le bonheur des uns fait le malheur des autres!!

Digitized by Google

Avec l'autorité et l'ingéniosité qu'on lui connaît, M. Witz a établi un fort intéressant parallèle entre les armes à feu et les machines à feu, et en particulier entre les canons et les moteurs à gaz ; l'idée de comparer les engins de la guerre et de la paix semble paradoxale de prime abord, mais il faut reconnaître que le canon est un moteur d'une puissance considérable, et que le moteur est un véritable canon à répétition et à chargement automatique. C'est dans le but d'arracher à la balistique ses secrets et d'en faire bénéficier l'industrie que M. Witz a entrepris ce travail de comparaison : il en déduit, en effet, des conséquences importantes pour la théorie générique et la théorie expérimentale des moteurs. Le canon moderne est une machine thermique d'un rendement très supérieur à celui de la meilleure machine à vapeur et supérieur encore à celui du moteur à gaz, dont la prééminence sur tous les autres moteurs est aujourd'hui bien établie ; la thermodynamique explique le fait et permet d'en analyser toutes les causes. M. Witz les a mises en lumière et il a fait ressortir surtout l'influence, décisive dans l'espèce, de l'action des parois, par laquelle il explique les remarquables progrès réalisés par les machines motrices au cours des vingt dernières années.

M. Wertheimer nous a fait une communication sur quelques acquisitions récentes de la physiologie dans l'étude des phénomènes de la digestion. Avec sa compétence toute particulière il a exposé, devant la Société, l'ensemble des expériences qui ont amené les observateurs à la découverte de la *Sécrétine* et de l'*Entérokynase*, principes dont le premier joue un rôle important dans le mécanisme de la sécrétion pancréatique et dont le second doit apporter au suc pancréatique le concours indispensable pour la transformation des matières albuminoïdes.

En matière de sciences appliquées, il faut se garder de déclarer qu'une chose est impossible, car on peut être, à brève échéance, brutalement démenti par les faits. C'est

Digitized by Google

ce que nous a démontré M. Folet dans une intéressante lecture sur «*L'Anesthésie chirurgicale et ses récents progrès*».

Velpeau, qui fut un grand chirurgien, écrivait en 1843, « La suppression de la douleur dans les opérations chirur- « gicales est une chimère qu'il n'est plus permis désormais « de poursuivre. » Deux ans plus tard, l'éthérisation était découverte par deux dentistes américains et le chloroforme succédait rapidement à l'éther pour l'anesthésie générale!

Avec sa grande expérience professionnelle en même temps qu'avec son habituel talent d'exposition, le Dr Folet, nous a expliqué les dangers d'une mauvaise chloroformisation, nous indiquant ensuite la bonne façon de donner le chloroforme et de parer aux accidents menaçants en cas d'insuccès.

Parallèlement avec le nombre toujours croissant des interventions chirurgicales, le nombre des chloroformisations et par conséquent, celui des accidents, a augmenté notablement depuis 25 à 30 ans. Pour parer à ces derniers, on s'est ingénié à varier les agents de l'anesthésie générale. Une certaine école fait retour à l'éther, d'autres préconisent un mélange de chloroforme et d'éther, d'autres encore le bromure ou le chlorure d'éthyle.

En ce qui concerne l'anesthésie locale, notre collègue nous en a indiqué les principaux perfectionnements tels que: l'application des mélanges réfrigérants ou l'évaporation d'un corps très volatile, le chlorure de méthyle, par exemple; la cocaïnisation; la stovaïnisation. En passant, il a fait le procès de la cocaïnisation par injection dans le canal rachidien.

M. Folet a terminé cette intéressante revue par la présentation de l'appareil le plus récent et le plus rationnel qui permet d'obtenir l'anesthésie générale, grâce à un mélange méthodiquement gradué de chloroforme et d'air.

Tous ceux qui ont un peu parcouru les environs immédiats de Lille connaissent le *Chemin de Messines*, qui part du pont de St-André pour se diriger vers la frontière belge, mais

Digitized by Google

beaucoup ignorent sans doute que cette voie mène à une curieuse petite localité flamande qui eut jadis son heure de célébrité. Sous la direction de notre collègue Rigaux, quelques archéologues lillois se sont donné rendez-vous pour visiter les vestiges de cette splendeur passée et M. Théodore nous a fait le récit de cette intéressante excursion. Il s'agissait, notamment, d'étudier les restes d'une antique abbaye, construite à la même époque que notre collégiale de St-Pierre et par les mêmes bienfaiteurs. Il nous a décrit en détail les parties du XI^e^ siècle subsistant encore dans l'église de Messines, parties d'un grand intérêt architectural, et décrit le fonctionnement de l'institution de bienfaisance qui conserve le chartrier de l'abbaye à peu près complet, avec ses titres de fondation. Il faut aussi noter, dans une chapelle voisine de l'église, placée sous le vocable de Notre-Dame, un ex-voto du XVII^e^ siècle, peint sur bois, narrant la guérison d'une de nos concitoyennes et, à l'entrée du chœur, une grille de fer forgé du XVIII^e^ siècle, due au marteau d'un artiste lillois.

Gardant toujours la fraîcheur de ses impressions artistiques, malgré ses 80 ans passés, M. Péroche nous a communiqué deux volumes de poésies. Ce sont des vers destinés à être transcrits sur des cartes postales illustrées, des régions parcourues par l'auteur et où notre Flandre tient une place importante. C'est une ingénieuse idée et il faut féliciter notre vénérable collègue d'avoir su toujours approprier ses rimes aux sujets représentés, paysages ou monuments.

Faisant trève pour un temps à ses travaux juridiques, notre collègue Vallas nous a lu toute une série de poésies, des sonnets pour la plupart, intitulés : « *Paysages bretons* », dans lesquels il nous a révélé son âme d'artiste. Ce sont des feuillets détachés d'un carnet de voyage en Bretagne, en cet antique pays d'Armor dont le charme puissant et doux a si vivement fait vibrer le poëte qui sommeillait sous le juriste, que ses impressions se sont traduites tout naturellement en vers, sous forme de tableaux tantôt angoissés et tourmentés,

Digitized by Google

comme dans *La Pointe du Raz de Seiz* ou *Le Secret de la Mer*, tantôt mélancoliques et recueillis comme dans la *La Lande bretonne* ou *Le Cimetière de St-Gelviz*. Mais c'est surtout devant la troublante énigme des alignements de Carnac que notre collègue a trouvé l'occasion de donner toute la mesure de son tempérament de poëte, sous la forme d'une méditation, d'une obsédante rêverie qui se prolonge du coucher du soleil au lever de l'aurore, autour de ces pierres mystérieuses dont l'éternel secret reste inviolé.

Continuant la série de ses Biographies d'artistes lillois, M. Quarré-Reybourbon nous a retracé la vie d'Auguste Herlin comme il l'avait fait déjà pour Colas et pour Salomé. Il y a quelques années à peine, Herlin était encore des nôtres, s'intéressant avec une ardeur juvénile à tout ce qui pouvait contribuer aux progrès de l'art à Lille : Musées, expositions, Écoles académiques... Artiste de réelle valeur, il a laissé une importante série d'œuvres, tant peintures que dessins ; il en est, parmi ces derniers surtout, qui sont vraiment d'un maître. Aussi le nom d'Herlin méritait-il de figurer au nombre de nos gloires locales et nous savons gré à M. Quarré-Reybourbon d'avoir consacré ses derniers efforts à l'y inscrire en bonne place.

Sous ce titre : « Qu'est-ce que le Socialisme ? » M. Penjon a communiqué à la Société quelques réflexions philosophiques d'un ordre tout spéculatif. Après avoir brièvement étudié, dans le passé, les rapports du capital et du travail, il considère, avec Renouvier, le socialisme comme une réaction du principe de l'autorité morale contre une forme d'organisation sociale purement humaine, c'est-à-dire qui n'a rien en soi de nécessaire et dont on entrevoit, par conséquent, avec plus ou moins de netteté, qu'elle pourrait être transformée de fond en comble pour amener enfin le règne de la justice. Mais il est impossible de prédire les développements futurs de l'évolution socialiste ; les facteurs en jeu sont, en effet, trop complexes. Du moment, toutefois, où le fond du socialisme est, en définitive, une aspiration à toujours plus

Digitized by Google

de justice, si l'on peut, de la part des impatients, tout craindre, on peut aussi compter sur la raison et tout espérer.

M. Parenty qui poursuit de très intéressantes recherches sur les *Origines françaises des artistes de la Renaissance flamande*, a bien voulu nous résumer les notes qu'il a pu recueillir sur Jean de Bruges. Ce peintre, en même temps valet de chambre de Charles V, en 1372, est l'auteur d'un portrait de ce roi, en miniature, sur la célèbre bible du musée Meerman-Westhrenien, à La Haye, mais il est surtout connu par ses cartons des tapisseries de l'Apocalypse que le Duc d'Anjou fit exécuter de 1375 à 1380 dans les ateliers parisiens de Nicolas Bataille et qui décorent aujourd'hui la cathédrale d'Angers. Malgré son qualificatif, malgré qu'on l'appelle aussi quelquefois « le *Flament* », Jean de Bruges appartient à une famille française, incontestablement inféodée à la Maison de Fiennes et de Châtillon-St-Pol, qui disposa des châtellenies de Bruges et de Tingri au XIV^e^ siècle. C'est ce que M. Parenty a pu démontrer par de patientes recherches dans les archives du Nord et du Pas-de-Calais.

A plusieurs reprises déjà, M. Pannier, dont on connaît l'érudition musicale, a bien voulu nous convier à d'intéressantes auditions de musique ancienne. Cette année encore, avec le concours de M. Frédéric Lecocq, il nous a procuré le grand plaisir d'entendre interpréter, avec le talent que vous connaissez à nos deux collègues, plusieurs sonates pour clavecin et violon de Mondonville, violon-solo du Concert de Lille, sonates composées ici en 1734. En outre, M^lle^ Lucy Merveille nous a tous charmés par la façon délicieuse dont elle a détaillé dix chansons françaises anciennes, choisies avec un goût exquis.

A eux tous nous sommes heureux de renouveler publiquement nos meilleurs remerciements.

Au cours de cette agréable séance, notre confrère M. Léon Lefebvre nous a parlé du *Concert de Lille*, fondé en 1726 par des « *jeunes gens de considération* » et que le duc de Boufflers devait prendre sous sa protection, sept ans après, pour le

Digitized by Google

réorganiser sur de plus larges bases en s'en instituant le directeur. Cette Académie, pour parler le langage du temps, comprenait 160 associés payant une cotisation annuelle de 100 livres ; elle donnait deux concerts par semaine et, de plus, l'enseignement gratuit de la musique. Pendant près d'un siècle, avec de courtes interruptions, cette institution poursuivit son but artistique. En 1816, l'Administration municipale la transforma en École communale de musique, laquelle devint, en 1826, succursale de l'École royale de Paris, notre Conservatoire actuel. De grands musiciens et de modestes amateurs s'y produisaient ; parmi les premiers figure Mondonville, dont la renommée s'affirma par l'exécution de ses motets. Bien ignoré aujourd'hui, ce maître virtuose fut une célébrité de son temps. M. Léon Lefebvre a retracé sa vie et analysé ses œuvres, particulièrement les charmantes sonates pour clavecin et violon, que nos collègues Pannier et Lecocq venaient d'interpréter avec tant de perfection.

A deux autres reprises, M. Léon Lefebvre nous a entretenus du *Théâtre à Lille* au XVII^e^ siècle, énumérant les nombreuses troupes de comédiens français et étrangers qui jouaient tantôt devant le peuple, sur les places publiques, dans la cour du Palais de Rihour ou dans les auberges de la ville, tantôt devant le Magistrat ou de hauts personnages, dans la halle échevinale ou dans les hôtels particuliers : défilé pittoresque et suggestif !

En mars 1695, Lille est enfin pourvu d'un théâtre régulier, installé dans la grande salle de l'Hôtel de ville, sous la protection du Maréchal de Boufflers et aux frais de la Bourse commune des pauvres. Un fatal incendie, survenu dans la nuit du 17 au 18 novembre 1700, à la suite d'une représentation de *Médée*, détruisit une aile du bâtiment et ruina la Bourse des pauvres.

Un an après cette catastrophe, plusieurs capitalistes se réunirent pour édifier un nouveau théâtre dans la rue qui a conservé jusqu'aujourd'hui le nom de rue de la Vieille-

Digitized by Google

Comédie : salle insuffisante, défectueuse et incommode, éclairée aux chandelles, pauvre en décors, où s'entassait, debout au parterre, sur d'étroites banquettes au parquet, sur la scène ou dans des loges exiguës, un public empressé. Inaugurée le 22 janvier 1701, la Comédie fut abandonnée en mai 1787, pour une salle plus vaste et plus confortable, œuvre de Lequeux, et qu'un incendie a détruit le 5 avril 1903.

N'ayons garde d'omettre les deux toiles maîtresses que notre collègue De Winter nous a fait admirer dans son atelier de la rue de l'Entrepôt.

Depuis quelques années, la Société des Sciences, désireuse d'élargir son action, accueille, avec le plus vif empressement, les communications de tous les travailleurs qui, sans faire partie de notre Compagnie, sont désireux de venir exposer, devant un auditoire d'esprits curieux, les résultats généraux de leurs recherches. Nous avons été particulièrement bien partagés au cours de cet exercice.

M Demangeon, chargé de cours de Géographie à l'Université de Lille, dont nous avons couronné l'an dernier la remarquable étude sur la Plaine Picarde, nous a entretenus, avec projections à l'appui, des rapports étroits qui unissent les faits de peuplement aux conditions naturelles du sol dans les régions qu'il a si bien décrites.

L'habitation rurale présente un curieux exemple d'adaptation réciproque entre l'homme et son milieu : la ferme picarde est remarquable en effet par son adaptation à une fonction exclusivement agricole, comme le prouvent sa disposition qui exclut tout bétail, en dehors des bêtes immédiatement nécessaires au travail de la culture et à l'alimentation du cultivateur, l'importance de la place de la grange, la subordination même du logement des habitants aux nécessités du service de culture. De même, la forme et l'emplacement des villages résultent des conditions du milieu naturel. L'agglomération, qui s'impose comme une loi à l'établissement humain sur ces plateaux secs, trouve

Digitized by Google

son principe dans la rareté des points d'eau et la profondeur des nappes aquifères. Enfin, comme dans ces campagnes privées d'eau ce n'est point l'eau qui pouvait fixer l'homme à la surface du sol, c'est de la terre cultivable, de la terre franche que vint l'attraction : les gros villages se pressent partout où s'étend le limon.

Dans la même séance, M. Ponsot, chargé du cours de physique à l'Université de Lille, nous a parlé de ses essais de photographie directe des couleurs par la méthode interférentielle et des progrès qu'il a fait réaliser à cette méthode.

Il nous a dit d'abord que les premiers résultats des travaux entrepris sur la photographie directe des couleurs sont dus à Ed. Becquerel qui réussit à photographier le spectre solaire sur une plaque d'argent recouverte de chlorure d'argent.

Un de nos anciens présidents, Blanquart-Evrard, a publié chez nous un mémoire très documenté au sujet de ce procédé, mémoire qui a figuré à l'Exposition de 1900 comme un des premiers parus sur la question. Il a fait don à notre musée industriel d'une photographie en couleurs, exécutée par Niepce de Saint-Victor et représentant une poupée. Photographe émérite, Blanquart-Evrard, a également légué à ce musée une collection complète de ses œuvres, comprenant notamment des photographies en couleurs obtenues par le procédé dit des trois couleurs de Ducos du Hauron, qui est un procédé indirect. M. Ponsot a pris plaisir à nous le rappeler.

La théorie de la production des couleurs dans le procédé de Becquerel a été donné par Zenker : les ondes stationnaires lumineuses produites dans la couche sensible créent dans celle-ci une structure lamellaire. Otto Wiener prouva expérimentalement l'existence de ces ondes stationnaires. M. Lippmann (1891) ayant réussi à fixer la structure lamellaire produite par des ondes stationnaires lumineuses dans une couche sensible au contact d'un

Digitized by Google

miroir de mercure, vit que cette couche sensible, éclairée en lumière blanche, renvoyait en chacun de ses points une lumière de même couleur que celle de la lumière impressionnante.

Après des recherches laborieuses continuées pendant plusieurs années, M. Lippmann établit un mode opératoire de fabrication des plaques sensibles et de leur développement. De nombreux chercheurs, Valenta, MM. Lumière, etc., l'utilisèrent et le perfectionnèrent.

Malgré cela, ce procédé de photographie est peu répandu à cause des insuccès, et du petit nombre de résultats passables qu'on ne reproduit pas avec certitude.

M. Ponsot s'est proposé d'apporter sa contribution au perfectionnement du mode opératoire : les projections des photographies qu'il a obtenues, représentant des bouquets de fleurs, des paysages et des portraits, montrent bien que ses recherches ont été couronnées de succès.

Continuant vaillamment les traditions paternelles, M. Paul Bertrand nous a exposé, avec cette netteté et cette clarté qui semblent héréditaires, le résultat de ses recherches de paléontologie végétale sur l'*Adelophyton Jutieri*, véritable fougère qui, par l'étrangeté de sa structure, mérite de prendre place à côté des végétaux fossiles les plus énigmatiques. Le bois et le liber qui sont partout et toujours normalement accolés l'un à l'autre, tendent à former chez cette plante deux systèmes indépendants, ce qui est un phénomène unique dans toute l'échelle végétale ! La Société a été si vivement intéressée par cette communication qu'elle en a décidé l'impression dans ses mémoires.

A tous ceux qui sont ainsi venus rebausser, par l'exposé de leurs recherches personnelles dans les branches les plus variées de la science, l'intérêt de nos séances, nous adressons publiquement, au nom de la Société, l'expression de notre vive reconnaissance.



Digitized by Google

Conformément aux traditions, nous vous entretiendrons rapidement de la situation et des travaux de nos pensionnaires Wicar en Italie. MM. Bottin, peintre, et Elsinger, sculpteur, ont terminé leur temps de séjour à Rome et nous ont adressé leurs derniers envois.

Celui de M. Bottin comprenait une série de paysages de la campagne romaine et de vues de la villa Médicis; nous y avons retrouvé les mêmes qualités de lumière et de plein air qu'à l'ordinaire, encore plus accentuées peut-être ; l'artiste est aujourd'hui tout-à-fait maître de sa palette, s'il veut se garder de certaines exagérations certainement voulues.

L'envoi principal de M. Elsinger, « *La petite mendiante* », a été brisé en cours de route, de façon si malheureuse qu'il a été impossible de le reconstituer. Nous le regrettons d'autant plus vivement qu'un morceau de moindre importance, intitulé « *Insouciance* », nous permettait d'attendre beaucoup de l'œuvre maîtresse du sculpteur. C'est un jeune pêcheur napolitain, demi-nu, traînant des filets sur l'épaule, tout en sifflant une canzonette ; le sculpteur y a fait preuve de sérieuses qualités d'exécution et surtout de sentiment.

Au seuil de la carrière qui s'ouvre aujourd'hui devant eux, nous adressons aux deux jeunes artistes, dont notre sympathie suivra avec sollicitude les efforts, nos meilleurs vœux de succès.

Notre troisième pensionnaire de 1905, M. Batteur, architecte, nous a fait un envoi de 2$^{me}$ année fort en progrès sur son œuvre de début et qui témoigne d'un effort soutenu. C'est Venise qui l'a surtout tenté, et, en particulier, l'architecture du XV$^{e}$ siècle dont il a fait une étude très soignée ainsi qu'en témoignent ses croquis et relevés du Palais Ducal et de la délicieuse Ca d'Oro, ainsi que ses aquarelles de la Basilique de St-Marc. Nous attendons avec confiance l'envoi de 3$^{me}$ année de ce jeune artiste qui doit nous arriver dans quelques jours, en même temps que l'envoi de première année de M. Georges Dilly, lauréat du concours de l'an dernier dans la section de peinture.

Digitized by Google

Une pension ayant été momentanément supprimée pour raisons budgétaires, nous n'aurons plus à Rome de pensionnaire sculpteur jusqu'au moment où le pensionnaire architecte, M. Batteur, aura terminé son séjour réglementaire, c'est-à-dire au début de 1908. Un concours pour cette bourse de sculpture sera ouvert à la fin de 1907.

**Prix Kuhlmann.**

La Société des Scienses est tout particulièrement heureuse de pouvoir, cette année, attribuer la plus haute récompense dont elle dispose à un enfant de Lille, M. Boulanger. Le lauréat d'aujourd'hui, non seulement est né dans notre cité, mais encore il a fait au Lycée de Lille toutes ses études. Reçu en 1885 à l'École polytechnique et classé à sa sortie dans l'arme du Génie, il a démissionné pour rentrer dans sa ville natale et y suivre les cours de la Faculté des Sciences, préparant successivement ses licences, l'agrégation des sciences mathématiques et le doctorat.

Professeur à l'École des Beaux-Arts, à l'Institut Industriel et à l'Ecole régionale d'Architecture, Maître de conférences à la Faculté des Sciences, il consacre à des recherches scientifiques tous les loisirs que lui laissent ses obligations professionnelles.

Ces recherches sont d'ordre tout-à-fait technique, et portent pour la plupart sur des questions de mathématiques supérieures ; elles sont relatives aux groupes de substitutions, aux groupes de transformation et à la mécanique physique.

Deux mémoires fort importants, dont sa thèse de doctorat ès-sciences, ont été consacrés par M. Boulanger à l'intégration algébrique des équations différentielles linéaires, comme application de la théorie des groupes fixes de substitutions linéaires. Après avoir tracé un historique très complet de cette difficile question, l'auteur est parvenu à établir des résultats d'une grande utilité pratique pour les recherches algébriques.

Digitized by Google

La théorie des groupes de transformations de Sophus Lie a joué dans le développement des mathématiques un rôle des plus importants. Or, aucun ouvrage didactique n'avait été publié sur ce sujet en France avant la traduction, par M. Boulanger, des leçons professées à l'Université de Messine par M. Vivanti ; nous dirions plus justement « adaptation » que « traduction », car M. Boulanger a trouvé l'occasion de produire une œuvre réellement personnelle, qui, d'après un juge éminent, le professeur Appell, fait honneur à la science française.

Délaissant pour un instant ces hautes spéculations théoriques, M. Boulanger, avec une souplesse d'esprit vraiment remarquable, s'est adonné résolûment, depuis ces dernières années, à des recherches de mécanique physique d'un ordre plus pratique peut-être, mais non moins difficile. Ses travaux ont porté sur le mouvement des fluides dans les tuyaux élastiques, question qui se rattache étroitement au problème si intéressant de la circulation artérielle du sang. Il est parvenu à étendre à cette catégorie de mouvements la belle théorie de l'onde solitaire due à un de nos anciens collègues M. Boussinesq, puis il a étudié la loi d'amortissement des ondulations par le fait des frottements du fluide, ainsi que de la tension et de la rigidité de la paroi. Enfin, il a cherché les lois du mouvement graduellement varié de l'eau dans un tuyau élastique, en tenant compte de la compressibilité du fluide.

M. Boulanger continue ces curieuses recherches en ce moment et l'importance des résultats acquis jusqu'à ce jour, nous permet d'augurer une ample moisson de faits nouveaux pour l'avenir.

Les travaux dont nous avons essayé de vous donner un rapide aperçu sont de haute et réelle valeur ; ils font grandement honneur à leur auteur ainsi qu'à l'Université de Lille, aussi la Société des Sciences est-elle doublement heureuse de les récompenser en accordant à M. Boulanger un grand Prix de la fondation Kulhmann.

Digitized by Google

**Prix Gosselet.**

La Commission spéciale appelée à décerner le prix Gosselet s'est trouvée dans un grand embarras, en raison du nombre des géologues entre lesquels il fallait choisir et de l'importance de leurs travaux.

C'est que notre pays est un des principaux foyers géologiques de France. Et pourtant, on n'y rencontre point ces splendides montagnes qui déterminent les vocations en soulevant l'enthousiasme des alpinistes ; il n'offre pas ces magnifiques gîtes fossilifères qui transforment peu à peu en savant le juvénile collectionneur. Notre sol, plat et sans relief, ne présente guère à l'observation que de petites carrières dont le nombre diminue chaque jour et une quantité restreinte d'affleurements, presque toujours sans fossiles.

Néanmoins, les géologues ne se découragent point et le maître vénéré qui a fondé l'Institut de géologie de Lille, où son disciple d'élection continue ses glorieuses traditions, a la joie et aussi la fierté, de voir son œuvre chaque jour plus prospère et plus florissante.

Parmi la riche floraison de travaux éclose au cours des cinq dernières années, le choix de la Commission s'est arrêté sur un jeune savant qui a donné, pendant ce laps de temps, les preuves d'un labeur immense : M. Leriche, actuellement professeur de paléontologie houillère à la Faculté des Sciences de Lille, qui vient d'être reçu Docteur ès-Sciences naturelles avec une thèse des plus remarquables sur les *Poissons fossiles du Nord de la France et des régions voisines*.

Ce travail comprend l'étude des divers poissons dont on a trouvé les restes dans les différents étages géologiques du Nord de la France et de la Belgique. On y remarque, en particulier, la description des plus anciens poissons connus, ces bizarres Ostracodermes que certains paléontologistes

Digitized by Google

étaient enclins à rapprocher des crustacés. On ne les connaissait jusqu'à présent qu'en Angleterre, mais de nombreux exemplaires, provenant de schistes rouges rencontrés dans le percement d'une fosse à Liévin, ont été recueillis par M. Charles Barrois qui les a mis à la disposition de M. Leriche. L'interprétation de ces schistes rouges à Ostracodermes, fournie par l'auteur, est des plus intéressantes pour l'industrie houillère, car ils font partie du massif qui a été poussé au-dessus du terrain houiller dans le sud du bassin, et que l'on devra traverser sur une épaisseur de plus de 500 mètres lors du percement des futures fosses de cette région.

Les investigations de M. Leriche ne se sont pas bornées aux poissons primaires; elles ont aussi porté sur les poissons tertiaires, amenant ainsi l'auteur à étudier la stratigraphie des terrains tertiaires du Nord comparativement avec celle des assises de la même époque du bassin de Paris. Ses conclusions ont obtenu grand succès puisqu'elles ont été adoptées par M. de Lapparent dans son *Traité de Géologie* qui est devenu le code de la Science française.

Ajoutons que la réputation scientifique de M. Leriche est telle qu'on a recours à lui de toutes parts pour la détermination des Poissons fossiles ; non-seulement nos musées de Lyon, de Rennes, de Nantes, de Nancy, de Toulouse, de Caen, etc. lui ont confié l'étude de leurs collections, mais le musée royal de Belgique a mis à sa disposition les innombrables matériaux de recherches qu'il possède et le British Museum vient de lui faire la même offre pour ses poissons tertiaires.

La Commission spéciale a jugé qu'il y avait lieu de reconnaître tant le travail énorme accompli par M. Maurice Leriche au cours de ces cinq dernières années que l'importance des résultats auxquels il était arrivé, et, conformément à sa décision, la Société lui décerne le prix Gosselet de 500 fr.

Digitized by Google

**Prix divers.**

*Géographie.* — L'année dernière, au moment où nous analysions rapidement devant vous le beau livre de M. Demangeon intitulé : « *La Picardie et les régions voisines* », auquel la Société des Sciences se réjouissait de pouvoir accorder une grande médaille d'or de 500 fr., nous exprimions le vœu que ce remarquable travail servit de modèle à ceux que tenterait la description géographique des autres régions du Nord, les Flandres et les Ardennes.

Le souhait a reçu satisfaction car la magistrale étude, si complète et si documentée, que M. Raoul Blanchard a consacrée à « *La Flandre* » est en tout point digne de son aînée. Ici encore, en changeant un mot seulement, nous devons constater quelle « impression de réalité se dégage de la lecture de ce livre, qui fait connaître non seulement la *Flandre* telle qu'elle est, mais qui montre comment elle est devenue ce qu'elle est, sous l'action continue des facteurs physiques et des agents humains ».

La Flandre s'est formée, pour ainsi dire, malgré la nature; elle est « *L'Œuvre du Travail humain* », comme l'a écrit Michelet dans la préface de son Histoire de France. Le climat n'en est point agréable, vous en savez quelque chose ! L'humidité y est grande et elle s'aggrave encore de l'imperméabilité du sol. De la terre, il faut faire deux parts : l'une féconde, mais trop basse, région marécageuse que la mer menace sans cesse ; l'autre plus élevée, mais moins fertile. En somme, la nature y est peu accueillante....

Mais, à côté de cela, la situation géographique du pays est admirable. Peut-on dès lors s'étonner que l'homme s'y soit acclimaté dès les premiers âges du monde et qu'il y ait fait violence à la nature !

Dans la plaine maritime, il reconquiert les terrains envahis par la mer, il arrête les dunes, dessèche les wateringues,

Digitized by Google

aménage les ports naturels et crée des ports artificiels ; dans les régions plus élevées, il défriche les bois devenus trop denses et essarte les bruyères qu'il rend à la culture ; partout il améliore les routes de terre et les voies navigables.

Mais le sol seul n'est pas en mesure de faire vivre ses habitants.... L'homme alors élève des villes où de grandes industries se fondent ; il travaille la laine, le lin, le coton ; ouvre de grands marchés régionaux et exporte bien loin de la terre de Flandre ce qu'il ne réussit point à vendre sur place.

Un mouvement considérable s'ensuit et, grâce aux efforts laborieux et persévérants de ses habitants, la Flandre arrive à mériter le qualificatif de « *plantureuse* » ! Et cependant, malgré tant de vaillance et d'énergie, le pays ne se suffit pas encore à lui-même et nombre d'habitants sont bien souvent forcés d'aller semer au loin leurs colonies.

Tel est, en quelques lignes, le résumé de cette œuvre remarquable, illustrée de nombreuses planches démonstratives, judicieusement et scientifiquement choisies, qui a exigé de nombreuses années d'un labeur d'autant plus méritoire que l'auteur a tenu à parcourir, pédestrement, toutes les régions décrites, pour être certain de ne rien laisser à l'inconnu.

Ce livre devrait être entre les mains de tous ceux qui aiment leur vieille Flandre... Ecrit à Lille, il fait le plus grand honneur à la science française et la Société des Sciences est heureuse de pouvoir témoigner à M. Raoul Blanchard, aujourd'hui professeur à l'Université de Grenoble, tout l'intérêt qu'elle porte à son œuvre en lui décernant une grande médaille d'or de 500 francs.

A côté de ces œuvres de haute envergure et d'une empreinte si personnelle, telles qu'il lui est rarement donné d'en couronner, la Société des Sciences estime qu'il est également dans ses attributions d'encourager des tentatives plus modestes ; c'est pour cette raison qu'elle a voulu récompenser le travail de vulgarisation que lui a présenté M. Quiévreux et qui porte pour titre : « *Le Globe terrestre et ses habitants* ».

Digitized by Google

Dans un style facile et simple, l'auteur s'est efforcé de donner un résumé de toutes les grandes questions qui se rattachent aux découvertes et aux théories modernes de la Géographie dans le sens propre du mot. La Société récompense les louables efforts de M. C. J. Quiévreux par une grande médaille d'argent.

*Histoire.* — Les mémoires présentés au concours dans la section d'Histoire ont été particulièrement nombreux cette année, et plusieurs d'entre eux sont d'une très réelle importance.

M. l'abbé H. Dubrulle, docteur ès-lettres, actuellement en mission d'archiviste à Rome, nous a soumis toute une série de travaux intéressants, dont deux méritent d'être signalés hors de pair.

C'est d'abord une histoire de « *Cambrai au Moyen-Age* », comprenant deux parties : la première, décrivant l'organisation financière et administrative de la ville, son industrie, son commerce, ses diverses juridictions, son aspect; la deuxième, traitant de ses relations avec les puissances qui l'avoisinaient.

Le second travail contient le « *Bullaire de la province de Reims sous le pontificat de Pie II* ». L'auteur a introduit dans sa publication une heureuse innovation qui consiste à enrichir les sommaires de ces bulles de notes documentaires précieuses et abondantes, empruntées aux diverses collections d'archives.

Énumérons encore :

*Inventaire des cartulaires indéterminés du fonds de la Cathédrale de Cambrai aux Archives départementales du Nord.*

*Lettres inédites des rois de France conservées dans le même fonds de la cathédrale* (70 *lettres de Louis VII*, 1179, *à Charles VI*, 1395).

Digitized by Google

*Documents tirés des Archives de l'État, à Rome, et concernant le diocèse de Cambrai.*

*Les bénéficiaires des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne et Tournai sous Martin V.*

*Inventaire et analyse des chartes de l'abbaye de Saint-André-du-Cateau,*

Vous jugerez, comme nous, que l'infatigable archiviste a rendu de grands services à la science historique locale, à laquelle il a fourni des centaines de documents inédits, matériaux excellents et de premier choix pour les chercheurs.

La Société des Sciences a voulu reconnaître ces services en octroyant à M. l'abbé Henry Dubrulle une grande médaille d'or d'une valeur de 200 francs.

C'est assurément un excellent travail que celui de M. Loÿ sur le 84e régiment d'infanterie. Conserver en France les traditions militaires, préserver de l'oubli les faits mémorables qui, dans les temps antérieurs, ont fondé la réputation des corps de troupe, c'est travailler utilement pour l'armée, c'est contribuer encore à la gloire de nos armes! C'est de ces sentiments que s'est certainement inspiré l'auteur, et nous pouvons lui rendre témoignage qu'il n'a négligé aucune recherche, qu'il n'a reculé devant aucune difficulté de mise en œuvre, pour mener à bonne fin sa patriotique entreprise.

La tache était ardue, car l'origine du 84e régiment est double et les deux éléments primitifs qui le composèrent, subirent tant de modifications, de dissolutions, de fusions, de reconstitutions, d'adjonctions, qu'il a fallu à son historien de longues recherches et une forte dose de patience pour arriver à démêler tous ces fils enchevêtrés. Malgré cela, le lieutenant Loÿ a réussi à mettre de la clarté et de la netteté dans son œuvre, à laquelle la Société décerne une médaille de vermeil, en y joignant une somme de 100 francs à titre de souscription.

Digitized by Google

M. Maurice Gossart nous a soumis une « *Etude sur Jean Gossart de Maubeuge, sa vie et son œuvre* ». C'est une bonne monographie de ce peintre de l'école flamande de transition, peu connue jusqu'ici ; la biographie se complète d'un catalogue des œuvres de l'artiste. L'auteur poursuit, nous croyons le savoir, ses recherches sur l'histoire de l'art ; sa première œuvre nous fait bien augurer de celles qui suivront et nous sommes heureux de l'encourager en lui accordant une grande médaille d'argent.

On sait avec quelle particulière sollicitude M. Cantineau s'intéresse à tout ce qui touche à la ville de Cassel. Dans un mémoire qu'il nous a envoyé, il relève une erreur relative à l'altitude du Mont Cassel citée officiellement à 158$^{m}$,125 alors qu'elle est réellement de 173,50, il signale aussi divers faits archéologiques inédits. Pour inciter M. Cantineau à poursuivre ses patientes études, la Société lui décerne une médaille d'argent.

Deux de nos anciens lauréats sont venus à nouveau solliciter une récompense : MM. le docteur Coulon et Chamonin.

Le premier nous a soumis trois plaquettes sur :

1° *La vente des charges et les corps de métier à Cambrai en* 1697 ;

2° *Les apothicaires de Cambrai au XVIII*$^{e}$ *siècle* ;

3° *Les vases appelés biberons trouvés dans des sépultures gallo-romaines.*

En attendant qu'un travail plus important lui permette d'octroyer au Docteur Coulon une récompense supérieure, la Société lui décerne un rappel de médaille de vermeil.

Un rappel de grande médaille d'argent est pareillement accordé à M. Chamonin pour son mémoire intitulé : « *Les origines de Lille, des temps mérovingiens au milieu du XV*$^{e}$ *siècle ; la légende de Lydéric du Buc, son origine, son auteur* ».

Digitized by Google

*Poésie.* — Dans la grande cité roubaisienne « aux vertèbres de fer «, où résonne sans relache le fracas des métiers,

« *Fourmilière humaine, ivre d'activité* ».

à l'ombre des hautes et noires cheminées d'usine empanachant le ciel de leur brouillard de suie, voici qu'après Nadaud un nouveau poète se lève, plein de tendresse pour sa ville natale dont il ambitionne d'exalter la grandeur en ses vers, car il a su voir la noblesse du travail et en comprendre la poésie. Et c'est ainsi que M. Amédée Prouvost, en des sonnets tantôt sonores et vibrants comme un martèlement d'acier, tantôt mélancoliques et doux comme une brise d'automne, nous décrit successivement: *Les Feux, le Fer, les Cheminées, l'Usine, l'Incendie,* ou encore *le Tisserand, le Vieux Trieur, les Navettes, la Sœur des malades....* Il sait rendre son émotion communicative et, avec lui

« ... devant le travail des robustes têtières
» Entraînant, sans répit, les broches des métiers,
» Dans l'effluve énervant des fièvreux ateliers,
» On songe aux vieux rouets des paisibles grands-mères ! ».

En même temps que ce « *Poëme du travail et du rêve* », l'auteur nous a soumis deux autres volumes de vers intitulés: « *L'âme voyageuse* » et « *Sonates au clair de lune* », qui témoignent de la souplesse de son talent ; il y chante tour à tour, en termes toujours distingués et personnels, l'Orient, le Rhin, la Provence, la musique, la lumière, la joie de vivre et aussi, dans un ordre plus intime, où se révèle mieux encore la délicatesse de ses sentiments, la douceur à nulle autre pareille d'un foyer heureux. D'aussi brillants débuts sont pleins de promesses pour l'avenir et la Société se réjouit de les encourager en accordant à M. Amédée Prouvost une médaille de vermeil.

*Sciences.* — M. Robyn, licencié ès-sciences, préparateur de chimie à la Faculté des Sciences, nous a présenté toute

Digitized by Google

une série de notes et de mémoires relatifs à la série pyranique, qui comprend des matières colorantes très estimées. Le jeune chimiste s'est attaché d'abord à l'étude du noyau pyranique lui-même et, partant de cette base solide, il a créé des méthodes nouvelles qui l'ont conduit à des corps pyraniques inconnus jusqu'ici, étroitement apparentés avec plusieurs classes de matières colorantes telles que les pyranines, les rosamines et les précieuses rhodamines.

M Robyn a décrit en outre une série de phénols pyraniques très intéressants et c'est en poursuivant l'étude de ces dérivés qu'il a été amené à préparer un grand nombre de corps nouveaux.

Désireuse d'encourager les efforts désintéressés d'un de ces jeunes travailleurs qui, dans le calme des laboratoires, ne cessent d'accroître la masse de nos connaissances théoriques d'où sortent ensuite les applications pratiques à l'industrie et aux arts, la Société des Sciences décerne à M. A. Robyn une médaille d'or.

Tout ce qui touche à notre vieille Flandre nous attire d'une façon toute particulière et c'est pour cette raison que nous nous sommes vivement intéressés au travail des docteurs Baroux et Sergeant sur « *Les races flamandes bovine, chevaline et humaine* ».

Dans cette consciencieuse étude, fort bien conduite et clairement exposée, les auteurs, exerçant tous deux la médecine dans la Flandre française, se sont proposés d'établir l'influence de la locomotion en terrain plat sur la morphologie du système musculaire, aussi bien dans l'espèce humaine que dans les races bovine et chevaline.

Avec beaucoup de méthode et en illustrant leurs exemples de reproductions photographiques bien choisies, ils ont nettement mis en relief les particularités qui distinguent nos belles races flamandes bovine et chevaline, à savoir l'hypertrophie des muscles du train postérieur qui sont réellement les seuls muscles actifs dans la marche en terrain plat,

Digitized by Google

tandis que, dans la marche en terrain accidenté, ce sont, au contraire, les muscles des cuisses et de l'abdomen qui interviennent surtout.

Ces caractères, les auteurs les retrouvent également dans la race flamande humaine qu'ils estiment s'être conservée dans toute sa pureté le long de l'Aa, entre Dunkerque et Gravelines.

De cette adaptation à la nature du sol, MM. Baroux et Sergeant montrent qu'il découle toute une série de conclusions médicales ou physiologiques, dont la plupart nous paraissent, en effet, bien établies. La Société des Sciences leur accorde une médaille d'argent, en les félicitant de leur intéressant et original travail.

*Beaux-Arts.* — Nos concours, dans la section des Beaux-Arts sont toujours extrêmement suivis et, chaque année, la Société éprouve le plus vif plaisir à encourager les vocations naissantes ou à récompenser les talents qui s'affirment.

Les peintres, comme à l'ordinaire, ont été les plus nombreux ; parmi les toiles qui lui ont été soumises, la Société a principalement remarqué celles de MM. Andrès et Jamois.

L'envoi de M. Louis Andrès se compose de sept œuvres, tant peintures que pastels ; la plus importante est un très bon *Intérieur d'église,* effet de clair obscur, d'une facture solide, juste de couleur et de valeurs, et qui a figuré fort honorablement au salon de la Société des Artistes français en 1906. La Société attribue à M. Andrès une grande médaille d'argent et décide, en outre, l'acquisition d'un de ses pastels.

Déjà, l'an dernier, la Société avait inauguré cette nouvelle manière de faire ; en collectionnant ainsi les œuvres les plus méritantes, parmi celles qui sont présentées à ses concours, elle a l'intention de constituer les premiers rudiments d'un musée des artistes lillois qui sera certainement, dans l'avenir, du plus haut intérêt.

C'est dans cet esprit qu'elle a également acquis une

Digitized by Google

œuvre de M. Jamois, en dehors de la médaille d'argent qu'elle lui décerne. Ce jeune artiste qui a pris part au dernier concours pour la bourse Wicar et à qui le jury avait vivement regretté de ne pouvoir allouer une récompense, a de nouveau retenu toute notre attention par la présentation d'un tableau, de trois dessins, de deux portraits et de toute une série de vues de villes et de faubourgs, très variées d'aspect, de sentiment et de couleur. Ces œuvres se distinguent par un esprit d'observation juste, un choix intéressant des attitudes ou des effets pittoresques, ainsi que par une exécution vive et alerte, qui justifient pleinement l'attribution d'une médaille d'argent.

M. Robert De Jonckheere, nous a adressé une nature morte et quatre portraits, dont l'un a figuré au Salon de 1904. Toutes ces toiles portent l'empreinte d'un travail très voulu et dénotent de sérieuses qualités de dessin, de facture et de modelé qui méritent à leur auteur une médaille d'argent.

Une médaille d'argent est aussi accordée à M^lle^ Van Moë, pour sa série d'études (dessin, peintures et pastels) faite au Pays noir.

Enfin la Société décerne une grande médaille de bronze et une allocation de 50 fr. à M. André Brunin, qui nous a soumis cinq toiles, dont chacune est en progrès sur la précédente ; l'avenir semble plein de promesses.

Un seul sculpteur s'est présenté à nos concours, M. Maurice Quef, avec un petit groupe intitulé : « *L'amour fugitif* ». D'un modelé gracieux et plein de souplesse, cette œuvre fait vraiment honneur à l'artiste et c'est avec toutes ses félicitations que la Société lui remet une grande médaille d'argent.

En dehors des œuvres que nous venons d'énumérer, la Société a eu l'occasion, de récompenser un travail d'un genre tout particulier, procédant à la fois de la science et de l'art.

Digitized by Google

Les savants qui dirigent le Musée houiller, récemment créé, grâce à la bonne volonté et à la générosité, de tous ceux qui s'intéressent à la géologie, avaient conçu le projet fort ingénieux, pour charmer à la fois les visiteurs et les instruire, de faire représenter sur les murs, en *grandeur naturelle*, un paysage de *notre région* à l'époque houillère. Jamais cette reconstitution n'avait été même esquissée ; c'est donc un travail original et nouveau qu'a eu à traiter M. Émile Lebrun, choisi pour réaliser cette conception.

Sans se laisser entraîner par l'imagination, il importait avant tout, en gardant cependant à cette décoration un caractère artistique, de retracer un tableau fidèle de ces forêts antédiluviennes, à l'aide de documents fossiles que les savants mettaient abondamment à la disposition du peintre en lui demandant de leur rendre la vie. La Science a été fidèlement secondée par l'Art.

A côté des magnifiques plans du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, si généreusement offerts au Musée par les Compagnies, au milieu des empreintes fossiles réunies par les ingénieurs et les géologues de l'École lilloise, le panneau de M. Lebrun est bien dans son cadre.

Les Lepidodendrons, les Cordaïtes et les Sigillaires, avec leur port si différent des arbres de notre époque, y sont représentés dans leurs moindres détails. Une touffe de Calamites, ces gigantesques Prêles de la période houillère, se dresse au milieu d'une mare recouverte d'une épaisse couche d'Algues. Les Fougères arborescentes voisinent avec les Nevropteris, les Alethopteris, ces plantes curieuses jadis considérées comme des Cryptogames et que l'on sait maintenant appartenir au groupe étrange des Cycadofilicinées, c'est-à-dire aux Phanérogames.

A toute cette plantureuse végétation que nous retrouvons à l'état fossile dans les collections du musée, M. Lebrun, sous l'inspiration scientifique de ses savants collaborateurs, a su donner l'éclat et le relief de la vie, si bien que devant son tableau, le spectateur charmé, oublieux du recul des

Digitized by Google

siècles, éprouve l'impression d'une captivante et instructive réalité. En même temps qu'elle adresse ses félicitations aux savants qui ont conçu cet original projet, la Société décerne une médaille d'or à l'artiste qui l'a si scrupuleusement rendu.

Ce n'est pas sans une réelle émotion que je termine ce rapport, le dernier qu'il me sera donné de vous lire, puisque la sympathie de mes collègues vient de m'appeler à la vice-présidence. Depuis dix-huit ans sans interruption, avec une persistance dont j'ai été profondément touché et dont je lui exprime une fois de plus ma reconnaissante gratitude, la Société des Sciences a bien voulu me confier le soin de tenir à jour ce que nos ancêtres eussent appelé son « *Livre de raison* », c'est-à-dire d'enregistrer minutieusement dans ce compte-rendu traditionnel, l'histoire même de sa vie.

J'aurais voulu jeter avec vous un rapide regard rétrospectif sur ce passé déjà lointain et vous résumer, en quelques faits marquants, notre existence durant ces dix-huit années où nous avons connu la bonne et la mauvaise fortune, mais je me suis aussitôt aperçu que je figurais au 12$^{me}$ rang sur cette liste des membres de la Société où j'étais si fier, il y a 20 ans, d'être inscrit bon dernier au numéro 46, et j'ai reculé, plein de mélancolie, en songeant à tant de chères figures disparues dont il faudrait évoquer devant vous le souvenir. J'ai pensé qu'il valait mieux nous tourner résolument vers l'avenir et c'est sur un souhait que je veux terminer, après avoir une fois encore remercié mes collègues de leur affectueuse et constante sympathie.

Puisse, au cours de son deuxième siècle d'existence, notre chère Société, toujours plus prospère et plus active, continuer son œuvre bienfaisante, encourageant les Lettres, les Sciences et les Arts, récompensant les travailleurs de toutes classes, stimulant les dévouements, rayonnant, en un mot, comme un lumineux foyer d'activité intellectuelle et moralisatrice.



Digitized by Google

# PRIX D'ENCOURAGEMENT

## au Dévouement, au Travail, à l'Épargne,

(ANNÉE 1906).

---

## RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT.

### Prix Delattre-Parnot.

Catherine Dupuis, née à Avesnes-le-Sec, entra en 1875 au service de maîtres ferblantiers lillois ; elle y resta jusqu'au moment où l'adversité contraignit ses maîtres à vendre jusqu'à leur dernier meuble et à quitter la demeure où ils avaient vécu depuis leur enfance. C'était la misère noire au foyer des deux vieillards, le frère et la sœur, respectivement âgés de 72 et de 74 ans. Catherine alla s'installer à proximité de l'endroit où ils avaient trouvé un refuge, grâce à la charité publique ; elle fit des « journées ». Son métier de femme de ménage terminé, Catherine se rendait le soir chez ses anciens maîtres, sans famille et sans ressources, pour les aider de ses deniers et leur prodiguer les soins les plus vigilants.

Pendant des années, sa bonté et son abnégation ont fait l'admiration de tous.

La Société décerne à :

Catherine DUPUIS le prix de Dévouement Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent, un diplôme et un livret de caisse d'épargne de 300 francs.

Digitized by Google

### Prix Scrive-Loyer.

Le prix Scrive-Loyer ne devait être décerné qu'en 1907, mais l'instante recommandation de M^me^ Scrive de Negri et le souvenir ému que nous avons gardé d'un de nos collègues et bienfaiteur M. J. Scrive, ont fait que nous avons décidé de décerner, cette année, un prix qui n'avait pas trouvé précédemment de candidat et que nous avions reporté à l'actif du compte J. et A. Scrive-Loyer.

Berthe Lacour, née à St-André-lez-Lille, resta orpheline de son père à l'âge de douze ans et fut élevée par une belle-mère qui la soigna, il faut le dire, comme son enfant. Le métier de blanchisseuse les faisait vivre toutes deux, mais le jour vint où la maladie mit la mère adoptive dans l'impossibilité de continuer son métier. Depuis quinze ans elle est impotente. Que fit la jeune fille ? Elle renonça aux amusements de son âge, à la toilette, à toute dépense superflue pour éviter que la misère entrât au foyer. Aujourd'hui encore, seule, par son métier de couturière, elle aide à vivre la pauvre infirme, lui rendant au centuple les soins qu'elle en a reçus.

La Société décerne à :

Berthe LACOUR le prix de Dévouement Scrive-Loyer, consistant en une médaille d'argent, un diplôme et un livret de caisse d'épargne de 100 francs.

### Prix de la Société.

Aucun des candidats ne réunissant les conditions exigées par le programme des concours, le prix de 1906 est reporté à 1907, de sorte que deux prix de cent francs pourront être distribués pour actes de dévouement accomplis dans le département du Nord, dans d'autres arrondissements que celui de Lille déjà doté.

Digitized by Google

## RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMEMT ET AU TRAVAIL

### DIPLOMES DE RAPPEL DE MÉDAILLE D'HONNEUR.

Sophie DELBECQUE, lauréate de 1894, femme de confiance depuis 44 ans, chez M. Dupont, ancien maire de Linselles.

Malgré son grand âge ses services continuent à être appréciés.

François MOREL, lauréat de 1895 depuis 40 ans chez M. Henri Loyer, filateur à Lille.

N'a pas cessé d'être très méritant.

### GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR EN VERMEIL.

*(Décernées après 30 ans de services)*

René SEPIETER, employé comptable, depuis 37 ans à la banque Verley, Decroix et Cie, à Lille.

Il occupe dans les bureaux, un poste de confiance ; ses patrons, se déclarent heureux de lui voir décerner une distinction, qu'il est digne, en tous points, d'obtenir. Ses camarades de la Société des Médaillés du Ministère du Commerce et de l'Industrie l'ont choisi comme trésorier, ce qui montre en quelle estime ils le tiennent.

Alfred LAIGNIEL, gardien-chef, depuis 35 ans, au Musée de Lille.

Il débuta par un emploi modeste, mais son excellente conduite, sa scrupuleuse régularité, son coup d'œil sûr, lui firent conquérir successivement les fonctions de gardien en pied, puis de chef des gardiens.

Il a rendu au Musée des services de tout premier ordre, notamment lors du transfert des collections de l'Hôtel-de-Ville au Palais des Beaux-Arts. Ce travail présentait d'extrêmes difficultés, il l'a dirigé si habilement qu'on n'a eu à déplorer aucune avarie. Aussi la Société lui décerne-t-elle, exceptionnellement, la médaille réservée à la section des Beaux-Arts.

Digitized by Google

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT.

*(Décernées après 30 ans de services).*

Achille DELBECQUE, chef tonnelier, depuis 48 ans aux Etablissements Kuhlmann à la Madeleine-lez-Lille.

Simple ouvrier jusqu'en 1880, il fut nommé à cette époque chef des tonneliers, avancement dû à un travailleur discipliné et laborieux.

Théophile CASIER, contremaître, depuis 47 ans, chez M. Catel-Béghin, filateur à Lille.

Par sa conduite et sa probité il s'est élevé rapidement aux fonctions de contremaître, après avoir débuté comme mécanicien.

Octave BEUKENNE, employé, depuis 37 ans, à la Compagnie d'assurances générales, à Lille.

On peut compter de la façon la plus absolue sur cet employé, dont la santé est parfois précaire, mais qui n'en reste pas moins très ponctuel, soucieux de la bonne régularité du service.

Emile WERQUIN, contremaître, depuis 37 ans, à la distillerie Behagle, à Wez-Macquart.

Tout dévoué aux intérêts de la maison, il remplit, avec beaucoup de zèle, son emploi.

Gustave DE LOOSE, ajusteur-mécanicien, depuis 34 ans, chez MM. Wallaert frères, filateurs, à Lille.

Irréprochable tant au point de vue de la conduite que du travail.

Louis LAHOUSSE, concierge, depuis 32 ans, chez M.C. Schoutteten, fils aîné, fabricant de rubans à Comines.

Entré à l'âge de 12 ans, il en a maintenant 44, il n'a jamais perdu même une demi-journée. Cela lui a valu d'être préposé à la garde de l'usine, poste exigeant un serviteur vigilant, sur qui on puisse compter d'une façon absolue.

Maria CHARLET, demoiselle de magasin, depuis 32 ans chez Mme Vve Larochc-Bauchet, à Lille.

Son dévouement à sa patronne est des plus méritoires et, ses capacités aidant, elle en est devenue, en quelque sorte, la suppléante, ne se plaignant jamais des soucis et de la fatigue qui peuvent lui incomber de ce surcroît de besogne.

Digitized by Google

Emile PETILLON, valet de chambre, depuis 31 ans dans la famille Henri Loyer, à Lille.

D'abord jardinier chez M. H. Loyer, il entra plus tard chez M. Ernest Loyer, l'un de nos regrettés bienfaiteurs. Profondément attaché à son maître il lui prodigua, durant les cinq années de sa maladie, un dévouement intelligent et inlassable. Son maître mort, il en a gardé si vivace le souvenir que, chaque dimanche, il se fait un devoir d'aller visiter et fleurir sa tombe.

Charles GALLE, forgeron, depuis 31 ans chez M. J. Grenier, fabricant de voitures à Lille.

L'art du forgeron exige de l'adresse et de l'habileté ; ces qualités, notre lauréat les possède à fond.

Charles VAROQUIER, appariteur, depuis 30 ans à la Faculté libre des sciences.

Il débuta comme garçon de laboratoire, puis ses excellents services lui valurent la fonction d'appariteur qu'il occupe à la satisfaction des professeurs et des élèves.

Emile FIZAINE, relieur, depuis 30 ans, chez M. F. Dewatines, relieur à Lille.

Très consciencieux et connaissant à fond son métier. Il a aidé et soigné sa grand'mère, décédée à l'âge de 85 ans.

MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT AVEC PRIME DE 20 FRANCS,

*(Décernées après 30 ans de services.)*

Désiré DEVYS, employé au service des rouleaux, depuis 47 ans chez M. Agache fils, filateur à Pérenchies.

Bonne conduite, travail recommandable.

Jean-Baptiste DACQUIGNIE, employé comme maçon depuis 44 ans, aux Établissements Poullier-Longhaye, à Lille.

L'âge n'a pas diminué son ardeur au travail.

Emile DESFONTAINES, ouvrier pelotonneur, depuis 43 ans chez M. A. Crespel, fabricant de fils retors à Lille.

Ses bons services lui font honneur.

Justine CACHET, femme de chambre, depuis 40 ans chez Mme Armand Dujardin à Lille.

Excessivement honnête, toujours à son devoir, a témoigné un très grand dévouement à ses maîtres.

Digitized by Google

Victor-Hubert DELACHAPELLE, ouvrier pelotonneur, depuis 40 ans dans la Manufacture Vve C. Crespel et fils à Lille.

A toujours donné le bon exemple à ses camarades dont il est maintenant un des doyens.

Jules GUILLAUME, aide-machiniste depuis 40 ans, au Grand-Théâtre de Lille.

Très bons certificats de ses chefs.

Maria BERGS, femme de confiance, depuis 36 ans, dans la famille Adrien Bonte, à Lille.

Son dévouement à ses anciens maîtres avait été sans bornes, elle sert leurs enfants avec la même ardeur et le même bon vouloir.

Henri DETERMERMAN, magasinier, depuis 36 ans, chez M. Albert Platel (bois indigènes et étrangers), à Lille.

Estimé de son patron ponr son travail et sa moralité.

Ernest LECLERCQ, employé, pendant 36 ans, à la teinturerie Descat-Leleux, à Lille.

Bons et loyaux services.

Elisa FOURNIES, femme de chambre, depuis 36 ans, chez M. J. Fockedey et fils, à Lille.

Zèle et fidélité à toute épreuve.

Joséphine THIEFFRY, cuisinière, depuis 36 ans, chez M. Jonville-Testelin, à Roubaix.

Jamais aucun reproche n'a dû lui être adressé.

Charles WAEYTENS, peigneur de lin, depuis 35 ans, chez M. Victor Drieux et fils, à Lille.

Ouvrier modèle.

Henri MENU, cartonnier, depuis 35 ans, chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur, à Lille.

Travailleur laborieux.

Émile TURPIN et

Louis LEIGNEL, metteurs en train à la typographie, depuis 34 ans, à l'imprimerie L. Danel.

Louis BODEL, ouvrier relieur et

Georges DESRUMAUX, metteur en train à l'imprimerie en couleurs, depuis 34 ans également dans la même imprimerie.

Nos quatre lauréats ont fait preuve d'intelligence, d'habileté dans le travail et de dévouement à la maison qui les avait accueillis comme apprentis.

Digitized by Google

Marie DRUET, servante, depuis 34 ans, chez Mme P. Capelle, à Lille.

S'est prodiguée pour toute la famille, n'épargnant ni veilles, ni soins.

Hermance NOEL, servante, depuis 34 ans, chez Mlle Rivenc, à Mons-en-Barœul.

Sourde-muette, élevée à l'Institut qui les recueille à Lille, elle vient en aide à ses frères et sœur, sourds-muets comme elle. Courageuse et probe.

Jean-Marie GILBERT, concierge, depuis 33 ans, à l'Institut industriel, à Lille.

Remplit sa fonction avec une ponctualité digne des plus grands éloges.

Benoit METZERS, ouvrier, depuis 33 ans, aux Etablissements Kuhlmann, à La Madeleine-lez-Lille.

Cet ouvrier étant à la veille de prendre sa retraite, ses chefs ont voulu lui donner, en sollicitant la médaille, un témoignage d'entière satisfaction.

Claire MAILLEZ, femme de confiance depuis 32 ans dans la famille Le Gavrian, à Lille.

Elle a justifié, par une conduite exemplaire, la confiance que ses maîtres avaient en elle.

Élisa RAGHEBOOM, ouvrière, depuis 32 chez Mlle Fagoo, tailleuse, à Lille.

Son exactitude et sa bonne conduite sont un excellent exemple pour ses compagnes. Elle est le soutien de sa mère infirme.

Auguste DESCAMPS, camionneur, depuis 31 ans, chez M. Leleu-Piedanna, à Lille.

Sobriété, probité, opiniatreté au travail.

Henri DELGOVE, charretier, depuis 32 ans, chez MM. Bernard frères, raffineurs, à Lille.

Toujours très régulier.

Philomène DUPRIEZ, fille de confiance, depuis 30 ans, chez Mme Bertherand, à Lille.

Ne s'est pas seulement dévouée à ses maîtres ; elle a de plus aidé ses parents à élever une nombreuse famille et, après leur mort, s'est chargée d'une sœur malade.

Digitized by Google

Clémence CAPY, ouvrière, depuis 30 ans, chez MM. Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing.

Récompense méritée par un travail irréprochable.

Les médailles que nous venons de décerner sont dûes aux libéralités des personnes ou des établissements dont les noms suivent :

Médailles perpétuelles (1.000 francs une fois versés pour une médaille). — Donateurs : MM. Léonard DANEL, (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, BIGO-DANEL, Mlle L. BLONDEAU, MM. BERNARD frères, CATEL-BEGHIN, CRESPEL et DESCAMPS, Jules DENNEULIN, Ernest DESCAMPS, Mme J. de VICQ DE MONTDIVER, Établissements KUHLMANN, M. Edmond FAUCHEUR, Mme Firmin GRIMONPREZ, MM. Ernest-Henri LOYER, LEFEBVRE-DUCROCQ, POULLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, J. SCRIVE-DE-NÉGRI, A. SCRIVE-WALLAERT, WALLAERT frères, J. WATRELOT-LADEN et H. WATRELOT-LELONG, de Lille, Max BRAME, de Marquillies, E. DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez-Lille, LAUWICK et GALLANT, de Comines, TIBERGHIEN frères, de Tourcoing.

Médaille de vingt ans (600 francs une fois versés pour une médaille.) — Donateur : M. Julien LAGACHE, de Roubaix,

Médailles de dix ans (300 francs une fois versés pour une médaille). — Donateur : M. Henri Faure, de Lille.

Un bienfaiteur qui a voulu garder l'anonymat, nous a remis cent francs ce qui nous a permis d'augmenter, de trois, le nombre des médailles prévu et de leur consacrer une somme de 1.060 francs, nos prévisions étant seulement de 960.

Digitized by Google

## RECOMPENSES AU TRAVAIL.

### Prix Auguste Fauchille.

La Société décerne une médaille d'argent, un diplôme et un prix de cent francs à :

Henri RUTTEAU, déjà titulaire de notre médaille d'honneur, âgé de 73 ans, depuis 60 ans, chez M. C. Bériot, fabricant de chicorée, à Lille.

Les longs services de ce brave travailleur chez le même patron constituent son meilleur éloge.

### Prix Victoire Parnot,

La Société décerne une médaille d'argent, un diplôme et un prix de soixante francs à :

Henri DUTHOIT, chauffeur, depuis 27 ans, chez MM. Lorent et Dufour, fabricants à Hellemmes-Lille.

Conduite, travail, assiduité exemplaires.

### Prix de la Société.

La Société décerne aux élèves du Cours municipal des chauffeurs ayant obtenu à l'examen pour le diplôme de chauffeur-conducteur les notes 19, 18, 5 et 18 les récompenses suivantes :

Emile CARLIER, une médaille d'argent, un diplôme et un prix de 50 francs.

Xavier DETOURMIGNIES, une médaille d'argent, un diplôme et un prix de 40 francs.

Edouard BLAWBLOMME, une médaille de bronze, un diplôme et un prix de 25 francs.

Digitized by Google

## RÉCOMPENSES A L'ÉPARGNE.

### Prix Henri Violette.

La Société remet le prix de 115 francs et un diplôme à :

CHARLES CAUCHE, père de deux enfants, rue de Bapaume, 63.

Digitized by Google

# ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

## CONCOURS DE 1906.

Le nombre des auditeurs du Cours s'est élevé à 132. Il était en 1905 de 119.

Dix candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur ; neuf ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 au moins (20 étant le maximum).

Vingt et un candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur ; dix-huit ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 au moins (20 étant le maximum).

Les examens ont témoigné de l'assiduité et des efforts des candidats et fait ressortir une fois de plus, l'utilité de l'enseignement qui leur est donné.

La Commission est heureuse de rendre hommage à la valeur et au zèle du professeur, M. Quembre.

### *Diplôme de Chauffeur-Conducteur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Emile CARLIER, né le 16 mai 1888, à Hellemmes, employé à la Compagnie de Fives-Lille.

---

Le jury nommé par la Ville était composé de MM. Gruson, inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut Industriel, membre de la Société des Sciences ; Anglès, ingénieur au corps des Mines, sous-directeur de l'Institut Industriel ; Collette, ingénieur civil ; Delebecque, directeur de la Société du Gaz de Wazemmes ; Poisson, inspecteur de la traction au Chemin de fer du Nord ; Lefèvre, sous-ingénieur des Mines ; Quembre, contrôleur des Mines, professeur du Cours.

Digitized by Google

2. Xavier DETOURMIGNIES, né le 14 janvier 1879, à Seclin, employé chez M. Valdelièvre et fils, à Lille.
3. Edouard BLAUWBLOMME, né le 2 juin 1888, à Lille, employé chez M. Cocard, à Lille.
4. Pierre BOUQUET, né le 20 avril 1856, à Gand (Belgique), employé chez MM. Wallaert frères, à Lille.
5. Jean-Baptiste THEETEN, né le 30 novembre 1882, à Hellemmes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
6. Georges LECLERCQ, né le 19 juin 1886, à Lille, employé chez M. Lacoste, à Lille.
7. Louis-Joseph FAUQUANT, né le 11 novembre 1887, à Hellemmes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
8. Alfred DEFFRASNES, né le 27 avril 1874, à Lezennes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
9. Charles VERHAEGHE, né le 9 septembre 1878, à La Madeleine, employé chez MM. Delesalle et Cie, à La Madeleine-lez-Lille.

## *Certificat de Capacité de Chauffeur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Eugène LEVAST, né le 13 février 1887, à Loos, employé chez M. Cocard, à Lille.
2. Emile HUCHETTE, né le 28 mai 1886, à Lille, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
3. Edmond LANVIN, né le 21 juin 1889, à Hellemmes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
4. Robert CORNETTE, né le 24 mars 1889, à Lille, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
5. Firmin DECOURCELLES, né le 9 juillet 1889, à Haubourdin, employé à la Société des Chaux et Ciments à Haubourdin.
6. Georges TAMINIAUX, né le 29 octobre 1874, à Nivelles (Belgique), employé chez M. Henry Boutry fils, à Lille.

Digitized by Google

7. Géry BARBOT, né le 17 juin 1880, à La Madeleine-lez-Lille, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
8. Victor BOUQUET, né le 30 mai 1887, à Lille, employé chez MM. Dujardin et Cie, à Lille.
9. Georges QUIÉVREUX, né le 29 octobre 1888, à Fives-Lille, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
10. Georges DELPIRE, né le 13 mai 1886, à Lille, employé à la succursale de la Belle Jardinière, à Lille.
11. Gustave TOURNEMAINE, né le 20 octobre 1886, à Fives-Lille, employé chez MM. Laurent et Wierne, à Lille.
12. Jean-Louis CARNOY, né le 11 novembre 1880, à Sainghin-en-Mélantois, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
13. Gaston WITESPROTE, né le 10 mai 1888, à Lille, employé chez M. A. Duthoit, à Lille.
14. René BOGAERT, né le 27 septembre 1888, à Lille, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Dépôt de Fives.
15. Gustave MULLIER, né le 26 juin 1887, au Quesnoy, employé chez M. Arthur Keppel, à Fives-Lille.
16. Simon DELOBEL, né le 4 avril 1886, à Hellemmes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Ateliers d'Hellemmes.
17. Arthur CAUCHE, né le 15 février 1884, à Lille, employé chez M. Nicolle-Verstraete, à Lille.
18. Henri FREMAUX, né le 3 octobre 1886, à Lille, employé chez MM. Ovigneur frères, à Lille.

Digitized by Google

# SÉANCE SOLENNELLE

## Du 5 Janvier 1908.

# DISCOURS

De M. Auguste FAUCHILLE, Président de la Société.

Messieurs,

Lorsque le 18 Janvier 1907, je prenais possession du fauteuil de la Présidence de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, je disais à mes collègues que je ne pouvais m'empêcher de rentrer en moi-même et de me demander ce qui me valait un tel honneur. Je m'effrayais un peu à la pensée de devenir, pour une année, le chef d'une savante Compagnie, comprenant dans son sein tant d'hommes éminents qui « contribuent à l'honneur de la Cité lilloise », suivant l'heureuse expression de M. le Président Paul, aujourd'hui Premier Président de la Cour de Douai, dans le jugement du 8 Février 1899, consacrant les droits, alors contestés, de la Société.

En voyant approcher l'échéance de notre séance solennelle et du discours présidentiel, qui est dans nos traditions, je suis rentré de nouveau en moi-même pour me demander ce

Digitized by Google

qui, tout en restant dans le cadre de mes travaux, pourrait fournir la matière d'une étude suffisamment intéressante pour nos auditeurs, et digne de figurer dans les mémoires de notre Société.

J'ai pensé qu'il fallait chercher cette matière dans le vieux Droit lillois et je me suis arrêté au *Livre Roisin*, qui constitue, dans l'histoire du vieux Droit Français, un titre glorieux pour notre cité.

Ce Livre est certainement un des plus anciens recueils de coutumes écrites qui ait paru en France. Son auteur, Jehan Roisin était, à la fin du XIII^e^ siècle, clerc de la Ville, c'est-à-dire un de ses avocats-conseils. Les quelques historiens qui se sont occupés de Jehan Roisin ont longtemps discuté sur l'époque exacte de son existence et de la production de son œuvre. Il paraît aujourd'hui définitivement établi, contrairement à l'opinion émise par Lebon dans sa notice sur les historiens de Flandre, tant par l'étude de Brun-Lavainne, publiée en 1842, que par l'intéressant opuscule de notre distingué ancien Président, Jules Houdoy, publié en 1872, que Jehan Roisin était bourgeois de Lille à la fin du XIII^e^ siècle, que son œuvre est antérieure à la conquête de Lille par Philippe le Bel et a été terminée avant 1348, soit par Jehan Roisin lui-même, soit plutôt par son fils.

Avant Jehan Roisin l'usage était la loi souveraine, les magistrats se guidaient sur les anciennes coutumes transmises oralement de génération en génération. Un point litigieux était-il soulevé, on faisait appel aux anciens de la Cité, on les réunissait, on leur soumettait le cas ; chacun venait déclarer ce qui avait été fait, à sa connaissance, dans des circonstances identiques et comment de « si longtemps qu'il n'était mémoire du contraire », l'affaire avait été réglée.

Ce système qui exigeait de nombreux témoins, dont on pouvait craindre ou contester la véracité, était d'une pratique difficile. On conçoit donc aisément, qu'un homme ayant réuni dans un recueil, à la disposition du Magistrat, les lois

Digitized by Google

qui régissaient ses concitoyens ait conservé leur estime et leur reconnaissance à travers les siècles.

Ces lois, il y avait d'autant plus d'importance à les codifier que, par un précieux privilège, les rois et les princes n'obtenaient de la Ville, à leur avènement, le serment d'obéissance et de fidélité qu'après avoir juré, sur les évangiles, de respecter les privilèges de la Cité, c'est-à-dire d'abdiquer entre les mains des bourgeois une partie de leur pouvoir souverain.

Nous nous bornerons à citer deux exemples saillants. A la fin du XIII[e] siècle, après un siège difficile et marqué de traits de valeur et d'héroïsme, Philippe le Bel s'empare de Lille qu'il réunit au domaine direct de la couronne. Mais la ville ne consent à capituler qu'à la condition que le Roi inscrive dans l'acte de capitulation, signé le 29 Août 1297, que lui et ses successeurs garderont la loi et les franchises, les usages et les coutumes de la Cité.

Le Grand Roi assiège Lille en 1667 ; à ce moment Lille n'est plus une ville française, il la rend à la patrie dont elle avait été séparée depuis le traité de Madrid. Louis XIV n'hésite pas à aller jurer, lui aussi, dans la collégiale de Saint-Pierre, devant la statue de la Vierge à la Treille, de respecter les franchises et les privilèges conquis par nos pères.

Ces privilèges étaient ceux contenus dans le Livre Roisin, qu'on produisait chaque fois qu'une contestation s'élevait avec le pouvoir souverain et qui devenait ainsi le Palladium de la Cité. J'espère que vous trouverez quelque intérêt à le parcourir rapidement et à vous rendre compte de ce qu'était notre droit, il y a six cents ans.

Il commence par de sages préceptes pour la conduite générale de la vie « Vivre honnêtement, ne point blesser autrui, donner à chacun ce qui lui est dû », ce sont les trois « commandements » que tous bons juges doivent avoir constamment devant les yeux et en leur cœur. C'étaient d'ailleurs les



Digitized by Google

préceptes même placés en tête des Institutes de l'empereur Justinien.

L'auteur entre alors en matière.

Il pose d'abord la loi fondamentale qui dominera toute son œuvre et toute la législation locale.

Privilège de juridiction.

Dans l'étendue de la Châtellenie de Lille, les bourgeois, les bourgeoises et les enfants de bourgeois ne sont justiciables que des échevins. Le Roi, le prince, les seigneurs locaux dans ce ressort, n'exercent plus la justice quand il s'agit de bourgeois de Lille.

C'est un privilège d'une valeur considérable, puisque les bourgeois ne relèvent que de leurs pairs, et l'arbitraire de plus puissants que soi n'est plus à craindre.

Un bourgeois est-il arrêté dans la Châtellenie de Lille, le bailli et le Châtelain de Lille sont requis de le faire délivrer si son corps ou ses biens sont en péril. On assemble le Conseil de la Ville, on déploie les bannières, les cloches sonnent au beffroi et la commune en armes va prêter aide et assistance au bourgeois menacé. Il suffit qu'un bourgeois crie : « Bourgeoisie »..., pour que tous ceux qui l'entendent puissent, sans péril d'amende, voler à son secours.

Droit d'Arsin.

Un bourgeois est-il battu, blessé ou tué dans la châtellenie, après enquête faite par le Rewart et le bailli, si le délit est prouvé, on crie le ban pour aller venger l'honneur de la Ville atteint dans l'un de ses enfants. Trois fois la cloche sonne au beffroi ; aux deux premières sonneries, le peuple s'assemble ; à la dernière, les bannières, suivies du Rewart et de la commune en armes, se mettent en mouvement. Tous sortent de la Ville, ils se rendent devant la maison de celui qui a attaqué le bourgeois et, par trois fois, le somment de venir amender son forfait ; s'il se présente on le ramène en ville pour être jugé par les échevins ; on l'emprisonne à moins de caution suffisante fournie par lui. Refuse-t-il de se présenter, alors la commune exerce un de ses privilèges les plus redou-

Digitized by Google

tables, elle boute le feu à la maison du coupable et elle ne se retire qu'une fois que le feu a fait son œuvre. C'est le Droit d'Arsin, souvent contesté par les seigneurs de la Châtellenie de Lille à la Commune lilloise, mais toujours reconnu par le pouvoir souverain après des luttes souvent ardentes. On n'invoque ce droit, d'ailleurs, que dans des circonstances exceptionnelles. Le coupable peut toujours, avant ou pendant l'enquête, venir se soumettre au jugement des échevins. Il est au surplus certain de ne pas être malmené ; car, pour plus de sécurité, les échevins le font chercher, par un des leurs, à la porte de la Ville. Il se rend alors en prison où il paie, le chevalier et son écuyer 6 sous par jour, l'homme de pied 4 sous, s'il boit du vin, deux sous seulement s'il s'en prive.

Quelqu'un a-t-il éprouvé un dommage en soutenant les droits de la Ville, il est remboursé sur les deniers communs.

eoisie. Mais comment devient-on bourgeois ?

Il faut en règle générale habiter Lille, être soumis à la taille, payer 60 sous d'artois à la Ville, et 7 deniers au clerc. Un serf ne peut être reçu bourgeois. Un étranger peut être reçu bourgeois du consentement des échevins et des jurés.

Une fois acquise la bourgeoisie se transmet de la façon suivante :

L'enfant d'un bourgeois jouit, jusqu'à sa majorité, des franchises de la bourgeoisie, mais, devenu majeur, il doit racheter sa bourgeoisie. S'il se marie, il a an et jour pour la requérir, sinon, il est « escassé », c'est-à-dire privé de ses droits.

Une bourgeoise, qui épouse un étranger nouvellement reçu bourgeois, est privée de sa franchise jusqu'au moment où son mari a six mois de bourgeoisie ; elle paie le droit d'escas.

Une veuve bourgeoise, qui épouse un étranger, paie le septième de tous les biens, meubles et immeubles, qu'elle possède hors de la Ville.

Digitized by Google

Si le fils ou la fille d'un bourgeois ou bourgeoise entrent en religion, ils doivent à la Ville le douzième de la dot qui leur est constituée. La Ville exige également un douzième sur les dons faits par ses bourgeois aux églises ou aux hôpitaux.

Franchise des Bourgeois.

Les franchises des bourgeois sont les suivantes :

On ne peut les arrêter pour aucuns méfaits commis en Ville qu'après jugement des échevins, à moins que l'arrestation ne soit faite par leur conseil. Sont exceptés les cas d'homicide.

Aucune perquisition ne peut être faite dans la maison d'un bourgeois ou d'un manant, sans la présence d'échevins, qui ouvriront eux-mêmes les meubles.

On ne peut juger un bourgeois ni recourir contre lui les 13 jours de Noël, les huit jours de Pâques et de Pentecôte, les 8 premiers jours de la foire, du samedi au dimanche soir, aux fêtes de Notre-Dame, des Apôtres, de la Madeleine, la nuit et le jour de la Toussaint.

Celui qui tient en prison un bourgeois doit lui fournir chaque jour un pain d'un denier et de l'eau à discrétion, à moins que le bourgeois ait de l'argent ou des amis pour obtenir une meilleure pitance. Il doit également fournir au prisonnier un lit de plume et des draps de lit de 15 en 15 jours, une courte-pointe ou tapis pour se garantir du froid.

Il doit le tenir en prison dans une maison sur la terre du prince, là où il pourra de jour aller à fenêtres sur rues. Il fournira le feu, la lumière, une table et une nappe, une toile, une chaise « kaiere » et un coussin pour le jour. Le prisonnier aura un anneau à chaque pied et, s'il plait au bourgeois qui l'a fait emprisonner, un gardien avec lequel il sera enchaîné, mais le gardien n'aura qu'un seul anneau. Le jour il pourra sortir dès le lever du soleil, à condition d'être rentré le soir lorsque sonnera le couvre-feu à Saint-Pierre. Dans les villes bâties en bois, et c'était le cas de Lille au Moyen-Age, pour éviter des incendies terribles, il était

Digitized by Google

interdit de faire du feu la nuit. Tous les soirs on sonnait pour éteindre les feux ; cet usage s'est même perpétué quand les maisons ont été construites en dur, et les anciens d'entre nous se souviennent d'avoir entendu sonner au beffroi de Lille la cloche de dix heures pour éteindre les feux et fermer les estaminets.

Si le prisonnier a femme ou ami à qui il veut parler, il y est autorisé, mais le bourgeois qui a obtenu son emprisonnement a le droit d'être présent à l'entretien.

alités. Suivant la loi de la Ville, conforme en cela à l'ancien précepte : « œil pour œil, dent pour dent », le meurtre est puni de la peine de mort « mort pour mort », la perte d'un membre entraîne la perte du même membre. L'assassin a la tête tranchée sur un échafaud dressé sur la place publique.

Partout ailleurs les biens du condamné étaient confisqués. Roisin enregistre ici un des plus beaux privilèges de la commune, qui a fait l'objet d'une étude des plus intéressantes de notre ancien Président, Jules Houdoy : c'est que nul ne peut perdre à la fois son corps et ses biens « nul ne peut fourfaire le sien avec le corps ».

Celui qui a commis un homicide dans la limite de l'échevinage peut être arrêté par le seigneur, mais pour former sa plainte le seigneur doit se présenter, si l'inculpé se cache, « au cange », c'est-à-dire sur le grand marché, près de la fontaine au change et là publiquement, demander aux échevins de l'ajourner. Il est fait droit à cette requête et de trois jours en trois jours, par trois fois, l'inculpé est ajourné. Si l'inculpé fait défaut, les échevins prononcent la sentence. S'il s'est présenté et qu'il est reconnu coupable, il est conduit à l'échafaud et là, à haute voix, on demande si quelque parent du mort est présent et s'il « voelle le tièste coper », s'il veut trancher la tête du coupable. S'il est répondu affirmativement, le parent procède à l'exécution ; en cas contraire le bourreau remplit son office.

Les enquêtes sur homicide doivent, autant que faire se

Digitized by Google

peut, être basées sur des témoignages oculaires ou auriculaires. L'enquête démontre-t-elle la culpabilité de plusieurs personnes, ayant participé directement ou indirectement au meurtre, par dons ou promesses par exemple, ces personnes ne sont point quittes par suite de l'exécution du principal coupable, elles doivent être justiciées comme lui si elles sont reconnues complices.

Les homicides sont punis de mort par l'épée, les assassinats de mort par pendaison aux fourches.

Le suicidé est traité à l'égal de l'assassin ; on le traine jusqu'aux fourches où on le pend. Si c'est une femme, son corps est brûlé sous les fourches.

Quand le seigneur ou son représentant trouvent le corps d'un suicidé, homme ou femme, ils ne doivent point le remuer, mais aviser les échevins pour que ceux-ci constatent l'état et la position du corps. Cette mesure était prise pour s'assurer qu'il n'y avait point crime.

Un supplice plus terrible que la pendaison ou la décollation est réservé à ceux qui se rendent coupables d'un viol: on leur tranche la tête avec une scie de bois.

Les faux-monnayeurs et leurs complices sont eux aussi punis de mort ; il n'y a d'ailleurs point longtemps que cette disposition a disparu de nos codes et ceux qui ont eu, entre les mains, des assignats se rappellent cette formule: tout contrefacteur sera puni de mort.

Au moyen-âge les faux-monnayeurs étaient mis dans une chaudière et bouillis sur le Marché (la Grand'Place), s'ils ont été jugés par échevins ; au Riez de la Madeleine s'ils ont été jugés par les hommes du comte. A cet endroit se trouvaient des fourches patibulaires comme il y en avait d'autres sur le chemin de la justice à Wazemmes, à proximité de la rue qui porte encore ce nom.

Le Livre Roisin contient une codification complète des formes de la procédure civile, de la saisie, de la prise de corps, de la propriété mobilière et immobilière, des loyers,

Digitized by Google

des rentes, des gages et privilèges, il embrasse toutes les branches de la législation.

En feuilletant cette codification, nous avons relevé comme intéressantes, les dispositions suivantes.

ion. Celui qui loue une maison sans fixer de terme a droit de la garder un an, si le propriétaire ne la donne à rente avant le quatrième jour de la fête de Pentecôte. Lorsqu'une maison est donnée à loyer pour plusieurs années et que le propriétaire la donne à rente avant le quatrième jour de la Pentecôte, le louage est annulé entièrement.

Le louage des maisons commence et finit à la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, 29 juin. Le paiement se fait à deux termes, le quatrième jour de Noël et le quatrième jour de Pentecôte à moins de convenance spéciale : paiement par semaine ou autre ; si le propriétaire n'est point payé au jour dit, il peut se rendre chez son locataire avec un sergent et se faire donner un gage.

ncuon biens, ibles neubles Maisons, granges, bouveries, portes, bergeries, porcheries, fournil et clôtures, constructions de pierre et de bois doivent demeurer avec le fond et être considérés comme immeubles.

Les vignes, pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers, neffliers et tous arbres portant fruit sont immeubles.

De même tous bois montants, tous bois taillis de moins de cinq ans, tous hallots ayant moins de trois ans.

Sont réputés meubles les bois taillis de plus de cinq ans, les blés en terre du moment où ils sont semés, toutes semailles de Mars, toutes rentes héritières du moment où le terme du paiement est échu.

ttes. Celui qui s'enfuit de la Ville pour cause de dettes est banni de la Ville et de la Châtellenie comme voleur, jusqu'au moment où il aura satisfait ses créanciers, qui viendront eux-mêmes en informer les échevins. Il perd pour toujours la bourgeoisie.

Digitized by Google

Serment

Quand une femme, soit demanderesse, soit défenderesse, doit prêter serment, la loi veut que son avocat tienne la main sous son poing lorsqu'elle jure « pour ce que femme est de hastive et de vollage corage plus que li home ne soit », ou comme le dit un autre texte : « de hastive corage et de volage volonté plus que li home ne sont ».

Quiconque, homme ou femme, faisant serment, s'il ôte sa main de dessus les Evangiles, avant d'avoir prononcé les paroles exigées et d'avoir juré, perd son procès ; la loi de la Ville décide que l'on perd son procès si l'on enfreint les usages, et qu'on le gagne si c'est la partie adverse qui les enfreint. Il est nécessaire que quiconque, prêtant serment tienne le pouce de la main dans la paume au-dessous des autres doigts et qu'il tienne sa main sur les saints Evangiles sans recourber ni remuer les doigts ; si quelqu'un refuse de prêter serment, la partie adverse a gain de cause.

La façon de tenir les doigts présentait une grande importance, et aujourd'hui encore des personnes prêtant serment le prêtent les doigts ouverts, ce qui le rend nul suivant elles.

Droits de veuvage.

Les droits de veuvage sont ainsi réglés :

Un veuf doit avoir en propre, si les échevins reconnaissent qu'il est de condition à en faire usage, un cheval de la valeur de 30 livres d'artois ; s'il valait plus, le surplus serait à partager.

Si le cheval a été acheté pendant la dernière maladie ou après la mort de la femme, il doit être partagé à moins que le veuf ne fut accoutumé d'avoir un cheval antérieurement.

Il doit avoir aussi ses vêtements de drap, sa robe fourrée, son surcot, sa tunique, ses chaussures, une robe longue, ses harnais pour chevaucher, son bonnet de fourrure, son pourpoint, son haubert, ses souliers de fer, sa calotte de fer, ses gantelets en fer, son épée, son poignard, son bouclier, etc.

Une veuve reprend ses meilleurs vêtements : chaperon, serre-tête, voile ; son aumonière, son anneau, son livre

Digitized by Google

d'heures, son bois de lit et la garniture du lit, son meilleur hanap (vase) d'argent, pourvu qu'il ne vaille pas plus de cent sous artésiens, un pot d'étain, une chaise, son lavabo, une armoire, une poële à frire, une crémaillère, le pétrin, le gril à rôtir, le mortier et le pilon, etc...

Le veuf ou la veuve peuvent reprendre ces objets à l'encontre des collatéraux, mais non de leurs enfants.

Coups et blessures.

Si un bourgeois ou manant est blessé sans que mort s'ensuive ni qu'il en demeure estropié, le coupable doit payer les frais de médecin.

Si le blessé est resté estropié, il reçoit en surplus douze livres d'artois.

Les parents du « malfaisant » sont responsables dans des proportions variant du frère qui est astreint à payer 10 sous jusqu'au cousin au troisième degré qui ne paie que 15 deniers. Mais au préalable il a fallu que les apaiseurs, c'est-à-dire les juges de paix du temps, aient obtenu que paix soit faite entre les parties. Celui qui brise cette paix est banni, s'il est bourgeois, pendant 10 ans et 10 jours de Lille et de sa châtellenie. Il encourt une amende de 60 livres, et tous ses parents bourgeois doivent le renier, c'est-à-dire ne lui prêter ni aide ni assistance pendant son bannissement.

Un non bourgeois qui rompt la paix conclue encourt 60 livres d'amende, il est banni à perpétuité et ne peut jamais plus recevoir d'assistance de ses parents.

Rixes mêlées

S'il survient en ville une rixe ou une mêlée où il soit bon de prendre trèves pour le bien et la paix de la ville, le Rewart, accompagné de deux jurés, a pouvoir de prendre trèves comme le feraient les échevins.

Il n'y a que deux termes en l'an pour les trèves, du jour de Saint-Jean-Baptiste à celui de Noël, et de celui de Noël à celui de Saint-Jean-Baptiste. La nuit de Noël et celle de Saint-Jean-Baptiste, deux échevins parcourent la ville pour renouveler les trèves qui vont échoir. Ceci fait, on laisse

Digitized by Google

quelqu'un près du prévôt pour rendre les trèves claires aux ignorants en leur en donnant connaissance, de façon que des malveillants ne se mettent pas à la traverse. Puis on crie en ville les trèves renouvelées ; quiconque contrevient à cette ordonnance est puni d'amende, et il peut être banni de la ville et de la châtellenie dix ans et dix jours s'il est bourgeois.

Si on prend trève à un homme blessé qui meurt de sa blessure, la trève subsiste pour sa parenté.

Dans une rixe le mari peut aider sa femme et réciproquement, sans forfait ; les enfants peuvent aider leurs père et mère, mais la réciproque n'est plus vraie pour les enfants majeurs.

Les délits commis par des enfants mineurs l'un sur l'autre ou contre une personne majeure ne peuvent donner lieu à aucune peine.

Un châtiment ou une correction infligée à un enfant mineur ne donnent lieu non plus à aucune peine, seules doivent être réprimées les violences exercées par vengeance ou haine des parents.

Suivant la loi de Lille, l'homme est majeur à quinze ans, la femme à onze.

Successions. Enfants de bâtard et de bâtarde ne peuvent représenter leur père ni leur mère dans des successions que ceux-ci n'auraient pu atteindre par eux-mêmes à cause de leur naissance illégitime.

Les enfants naturels jouissent des franchises de la bourgeoisie, sauf de celle de l'arsin, aussi longtemps qu'ils n'ont pas racheté leur bourgeoisie, quand même ils demeureraient en célibat, car les enfants naturels ne sont « mie ou pain ne en le gouvierne dou père ».

Quelqu'un qui se présente comme héritier d'autrui et réclame sa succession est astreint au paiement de toutes les dettes.

Les successions reviennent de droit aux parents les plus proches par le sang.

Digitized by Google

s. Nul ne peut acheter d'héritage en ville s'il n'est bourgeois ou enfant de bourgeois à peine de 60 livres d'amende pour le vendeur, 60 pour l'acheteur et la perte de l'héritage.

L'eau des maisons peut découler des toits sur la terre, naturellement mais non par nochère ni tuyau, à moins de convention spéciale. Une couverture en tuiles doit avoir sept pouces de saillie pour l'écoulement des eaux de pluie, une couverture en paille neuf pouces.

L'usage des nochères, on le sait, est très récent et on peut encore voir, rue d'Amiens, une maison du XVII$^{e}$ siècle ayant une toiture conforme aux vieilles ordonnances.

ns. Les maisons appartenaient souvent par indivis à plusieurs propriétaires, il en est encore quelques-unes à Lille et cela facilitait à un grand nombre l'accession à la propriété. Place du Théâtre où se trouve le magasin de décors de la ville, ce magasin appartient à la ville, la cave au propriétaire d'une maison qu'on vient de démolir, les étages au propriétaire de la maison faisant le coin de la rue des Suaires.

Quand une maison appartient indivisément à deux propriétaires, l'entretien est payé par tous deux aussi longtemps que dure l'édifice ; quand deux personnes sont en débat pour deux propriétés contiguës, on prend l'avis des plus anciens du voisinage, après quoi les échevins font procéder au bornage.

Si un voisin fait une emprise sur le terrain d'autrui, les échevins lui font commandement de la détruire en dedans sept jours et sept nuits, sous peine de 60 sous d'amende au profit du seigneur.

Si un immeuble engagé par devant échevins n'est point racheté dans le délai de deux ans et deux jours, il appartient au premier créancier. S'il y a un second créancier il conserve ses droits, mais à condition de rembourser, dans les deux ans et deux jours, le premier créancier et ainsi des autres créanciers, si le second engagiste n'use de son droit.

Digitized by Google

Compétence des échevins.

La loi de Lille est que les échevins jugent de meubles, de biens réputés meubles, de mêlées, d'assauts, de tous crimes et de toutes contraventions dans l'étendue des limites de l'échevinage. Ces limites étaient vers Wazemmes le moulin del Saulx ; vers La Madeleine-lez-Lille la croix des Poissonniers ; vers Saint-Maurice l'endroit appelé Walencamp, à proximité de la rue du Buisson ; vers Saint-André le chemin qui conduit à Lambersart.

Ils jugent aussi de tous délits qui adviennent entre bourgeois de cette ville en dehors de la Châtellenie, les amendes encourues revenant alors au seigneur de la terre ou au prince.

Quiconque assaillit une maison en dedans l'échevinage encourt 10 livres d'amende ; s'il a battu ou maltraité quelqu'un dans cette maison, il est condamné à deux amendes. Si l'assaut est accompagné de violences, une troisième amende est encourue.

Quiconque frappe autrui par colère, sans arme tranchante, est puni de 10 livres d'amende, ainsi que le conseilleur.

Quiconque se sert pour frapper, d'épée, de couteau, de fauchard ou de miséricorde paie 60 livres d'amende.

Quiconque est convaincu de vol paie 60 sous d'amende et doit restituer la chose volée. Si le vol est commis avec violence, une amende de 10 livres s'ajoute à la précédente.

Ces amendes vont au seigneur.

Si un bourgeois attrait en justice un autre bourgeois dans un endroit où il ne le doit faire, et qu'étant prié par le Rewart et les échevins de se désister il refuse, il perd pour toujours son droit de bourgeoisie, et on publie son nom à tous les carrefours de la ville pour « être allé contre son serment ».

Si les poursuites sont commencées, il est obligé de tenir compte à son adversaire de tous frais et dommages occasionnés.

Quiconque emmène la fille non mariée d'un bourgeois, est condamné à 60 livres d'amende et banni pour trois ans et trois jours, si le père ou la mère réclament ou à leur défaut

Digitized by Google

son plus proche parent. Si la fille épouse son ravisseur sans le consentement de ses amis, elle perd son avoir qui revient à ses père et mère, à leur défaut au plus proche parent.

Si un bourgeois est ajourné en cour de quelque seigneur de la châtellenie pour fief ou terre qu'il tient du seigneur, et qu'il n'ose s'y rendre, soit pour guerre qu'il ait pour lui et ses amis, dont il n'a pas obtenu de trêve, soit par crainte de son seigneur, le bourgeois se présente devant les échevins et le Rewart, et les requiert de lui donner l'assistance due.

Le Rewart et les échevins se rendent auprès du Bailli et le requièrent à leur tour d'aider le bourgeois comme son serment l'y oblige.

Si besoin en est, on requiert le Châtelain ou son lieutenant d'aller avec le bourgeois ajourné pour le ramener sain et sauf.

Et alors, si le bailli ou le châtelain s'y refusent, la commune en armes s'en va, au son de la bancloche, bannières déployées, mener et ramener son bourgeois.

On ne peut ajourner un bourgeois aux droits du Comte, sinon à la vue d'échevins. Il doit venir se présenter volontairement devant eux, et si on l'y amenait par force ou tromperie, l'ajournement serait nul.

L'ajourné doit se présenter à l'heure dite, sous peine d'amende; s'il ne se présente point, on l'ajourne une seconde fois et, s'il est encore défaillant, les échevins autorisent de l'appréhender n'importe quel jour comme s'il n'était pas bourgeois. Mis hors la loi de la Ville, il lui reste un délai de quinze jours pour comparaître, après quoi on l'abandonne, pour sa dette, à toutes justices quelles qu'elles soient.

Un mot des franches foires.

Huit jours avant l'ouverture et huit jours après, on ne peut vendre aucuns draps en pièce dans aucune ville de

Digitized by Google

Flandre, sous peine de 20 sous d'amende par chaque piece de drap.

Depuis le jour où on commence à emballer pour aller à une foire de Flandre, on doit tenir closes les halles du pays jusqu'à huit jours après la fin de la foire.

Les peaux apprêtées, les cuirs, la cire et toutes autres marchandises qui se pèsent, hormis la laine, et les autres marchandises qui viennent communément aux foires, ne peuvent être vendus huit jours avant et huit jours après la foire, sinon par les habitants de la Ville entre eux.

La vente des laines est soumise aux mêmes conditions. Quiconque achète, dans une foire, des marchandises est tenu de régler le vendeur avant son départ de la Ville, sinon il est considéré comme fugitif et peut être arrêté partout en Flandre sans pouvoir se prévaloir des lois ou coutumes de la ville où il serait arrêté.

Le prix du vin, pendant les foires, ne peut dépasser de plus de quatre deniers son cours ordinaire, sous peine de cent sous d'amende pour chaque tonneau de vin d'Auxerre ou de France et de 10 livres pour le vin du Rhin.

Des experts désignés par les cinq bonnes villes Bruges, Gand, Ypres, Lille, Douai, estiment les objets dont ont besoin les marchands qui viennent aux foires.

Un sauf-conduit est accordé à tous marchands qui viennent aux foires de Lille huit jours avant et huit jours après.

Nul ne peut être arrêté pendant la foire. Guillaume le Normand, candidat au comté de Flandre, s'étant avisé en 1127 de faire arrêter, pendant la foire, sur le marché (la Grand'Place) où elle se tenait, un de ses serfs, la commune de Lille prit les armes, chassa le comte et ses soldats de la ville pour réparer l'outrage fait à ses privilèges. Il lui en coûta gros, car le Normand assiégea Lille, la prit et lui fit payer une forte amende, mais au moins l'honneur fut sauf.

difica-
ns de
tains
ages.

Le temps modifia certains usages, considérés comme trop

Digitized by Google

rigoureux. C'est ainsi qu'en 1344 le vieux précepte « mort pour mort » reçut une sensible atténuation.

Quiconque a occis un homme dans la ville ou la banlieue. et que paix ait été faite par l'intervention des appaiseurs, se voit condamner seulement à un voyage outre mer qui doit durer quarante jours, un an ou plus, suivant le cas.

Celui qui a été condamné à un voyage d'outre mer encourt la peine prévue au brevet de paix s'il ne part pas à l'époque fixée. Il n'en est dispensé que s'il y a guerre au pays où il doit aller, dans les pays qu'il doit traverser, ou encore s'il est malade, qu'il a guerre à mort avec un ennemi particulier ou une excuse loyale et sans fraude.

Pour amender les injures le coupable est condamné à un pèlerinage, à Saint-Lambert à Liège par exemple, à Saint-Claude en Bourgogne, à Notre-Dame de Boulogne, etc., et il doit en rapporter lettres.

Les échevins exercent, comme on l'a vu, la justice civile et criminelle, les justices haute, moyenne et basse comme on disait alors. Il n'est pas inutile de voir comment et par qui ils étaient nommés. Une charte célèbre, celle de la comtesse Jeanne, datée du mois de mai 1235, nous donne à ce sujet les détails les plus circonstanciés.

Chaque année, le jour de Toussaint, il est procédé, par le Comte, à la nomination de l'échevinage comprenant douze échevins, choisis parmi les bourgeois de Lille dont la probité était notoire et présentés par les curés des quatre plus vieilles paroisses de Lille : Saint-Etienne, Saint-Maurice, Saint-Pierre et Saint-Sauveur.

Ceux qui ont été échevins une année doivent attendre trois ans pour le redevenir.

L'oncle et le neveu ne peuvent être en même temps échevins, il en est de même du père et du fils, du père et du gendre, des cousins germains.

Si une erreur était commise, l'élu voyait annuler sa nomination.

Digitized by Google

La nomination se faisait de la manière suivante :

Les quatre curés prenaient douze bulletins sur lesquels ils inscrivaient huit noms, quatre restant blancs ; ces bulletins étaient placés dans des globes de cire et les noms tirés au sort. Les échevins une fois élus choisissaient eux-mêmes quatre voirs jurés et un rewart, plus huit jurés de façon que le Conseil de la Ville fut composé de 25 personnes, ni plus ni moins.

Les échevins désignent, en outre, quatre Comtes de la Hanse. Les curés des quatre paroisses nomment aussi cinq apaiseurs, choisis parmi ceux qu'ils croient être les meilleurs et les plus utiles pour faire cesser les inimitiés mortelles et ramener la concorde entre les habitants de la cité.

Le *Livre Roisin* constitue donc, à une époque très reculée, une codification précieuse des règles du Droit dans la ville de Lille. On peut dire qu'il resta la base fondamentale de notre droit local jusqu'à la Révolution, car les adjonctions et modifications qu'il subit à travers les âges y étaient consignées après délibérations des clercs de la Ville.

Comme le rappelle M. Brun-Lavainne le « Livre Roisin ». regardé comme authentique, conserva toute son autorité jusqu'au temps où Charles-Quint ordonna la révision de toutes les coutumes de Flandre. Celle de Lille où l'on retrouve une grande partie des dispositions contenues dans le recueil de Roisin fut homologuée en 1533 et devint alors la loi fondamentale du pays, mais ce recueil ne fut point pour cela considéré comme inutile, puisque les magistrats le firent copier en 1617, pour pouvoir encore le consulter sans altérer davantage l'original qui fut déposé dans la trésorerie.

Il serait intéressant, en partant du Livre Roisin, de faire une étude de la coutume de Lille au XVIII$^{e}$ siècle, à l'aurore des temps modernes, dans le célèbre ouvrage de notre grand jurisconsulte lillois, Patou ; on y trouverait certainement sur bien des points, conservée à travers les siècles, l'empreinte des idées et des formules de Jehan Roisin.

Digitized by Google

L'histoire du Livre Roisin serait à un autre point de vue d'un puissant intérêt. Il joua, dans la vie de notre cité, un rôle considérable. Contenant le recueil écrit des franchises de la ville, que nos aïeux ont défendues contre toutes les dominations et contre toutes les tentatives d'empiètements, avec leur énergie et leur tenacité flamandes, il fut, dans bien des débats célèbres, la base de leur résistance. C'est à ce point de vue que notre ancien collègue Houdoy a étudié tout particulièrement le Livre Roisin dans sa monographie sur le Privilège de non confiscation. Les pages qu'il y a consacrées sont glorieuses pour notre histoire locale ; nous y voyons les péripéties des luttes héroïques soutenues par les Magistrats de Lille contre les Rois de France, les Comtes de Flandre, Charles-Quint, Philippe II et le duc d'Albe. Armés du Roisin, soutenus par les Bourgeois de la Cité, ils sortirent victorieux de toutes ces luttes et maintinrent intact le droit de la Ville. Comme le dit en conclusion notre ancien Président « la postérité ne sera que juste en se souvenant de leurs efforts victorieux, car ce n'est pas seulement le succès qu'il faut glorifier, c'est le devoir dignement accompli ».

Une partie de notre reconnaissance doit aller à notre Livre Roisin et à celui qui a conçu et produit cet instrument si vivace de la défense de nos libertés communales.

Et je suis heureux, étant votre Président comme juris-consulte, d'apporter ici, à notre vieux juriste, au nom de notre Société foncièrement Lilloise, un faible témoignage de notre admiration et de notre gratitude pour les services rendus à notre vieille cité.

---



Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LES

# TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

ET SUR LES

# Prix d'Encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts

(ANNÉE 1907).

Par M. H. FOCKEU, Secrétaire général.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

La tradition veut que le Secrétaire général, en cette séance solennelle, retrace l'existence de la Société au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Appelé pour la première fois à l'honneur de vous présenter ce rapport, j'aurais désiré n'avoir à vous signaler que des évènements heureux. Mes vœux n'ont pas été exaucés, car nous avons eu le regret d'enregistrer la mort de deux collègues déjà anciens parmi nous, MM. Delphin Petit et Folet.

M. Delphin Petit représentait, dans notre Société, depuis 1883, l'art de la photographie.

Ce qui attira surtout l'attention des artistes sur notre collègue, ce fut la reproduction des dessins du musée Wicar, reproduction si fidèle que plusieurs épreuves, traduites sur vieux papier, ont été prises pour des originaux.

M. Delphin Petit faisait partie de la Commission historique du Nord, où il a constitué une collection docu-

Digitized by Google

mentaire, d'une importance considérable, de vues de monuments et d'objets d'art de notre département.

Fondateur et premier Président de la Société photographique, il organisa à Lille plusieurs expositions et nous associa à ces manifestations artistiques en créant des médailles et des prix en argent qu'il nous chargea de distribuer. Dans ces dernières années, à plusieurs reprises il contribua, par ses talents d'artiste et de praticien, à rehausser l'éclat de nos séances solennelles, et vous avez encore présentes à la mémoire ses projections lumineuses qui furent un des succès de notre séance du Centenaire.

Nous lui devons en outre un document unique, l'album des portraits de nos membres titulaires en 1902 : il avait en préparation l'album de nos membres disparus.

Au moment de sa mort, il était un des délégués de notre Société dans la commission du musée Wicar et ses collègues, en raison de sa connaissance approfondie de cette admirable collection, l'avaient appelé à les présider.

La Société des Sciences désirait, elle aussi, lui offrir la Présidence et le Bureau, l'une de ces dernières années, l'avait fait pressentir à ce sujet. Profondément touché de cet honneur M. D. Petit chargea notre envoyé d'exprimer sa reconnaissance à ses collègues, en déclarant que, dès ce jour, il appartenait «entièrement » à la Société.

Ses dernières volontés, consignées dans son testament, ont confirmé cette déclaration, car la Société des Sciences est devenue sa légataire universelle.

M. Delphin Petit laisse dans notre Compagnie le souvenir d'un collègue particulièrement affable, bienveillant et sympathique. Il a droit à toute notre reconnaissance et son nom restera au premier rang de nos bienfaiteurs.

M. le Docteur Folet était comme M. Delphin Petit d'origine lilloise.

Interne des hôpitaux de Paris, il resta en contact avec les maîtres les plus réputés de la science médicale et, de ce

Digitized by Google

commerce intellectuel, il conserva cette curiosité des choses de la médecine qui constitue peut-être le trait le plus saillant de son caractère.

Attaché à la Faculté de médecine de Lille depuis 1868, successivement chargé de l'enseignement de l'anatomie, de la pathologie chirurgicale et enfin de la clinique chirurgicale, il a fait profiter de son expérience plusieurs générations d'étudiants. Gravissant avec rapidité tous les échelons de la hiérarchie, il fut doyen de 1890 à 1893.

Entré dans notre Société en 1883, M. Folet prit une part active à nos séances. D'un esprit très ouvert et très original, s'intéressant à toutes les branches de la science et de l'histoire, il nous a donné la primeur de plusieurs de ses travaux importants. Mais il avait surtout plaisir à nous communiquer ses études d'histoire de la médecine. Il y a quelques mois à peine il venait offrir à la Société son opuscule sur Broussais : c'est le dernier geste que nous puissions retenir de notre collègue.

M. Folet fut notre président en 1897 et, à cette occasion, prenant comme sujet de son discours, les hôpitaux lillois disparus, il fit passer sous nos yeux, avec une admirable netteté, les annales de la bienfaisance dans notre ville. En 1902, lors de notre séance solennelle du Centenaire, il contribua à l'éclat de cette belle fête par sa conférence sur le vieux Lille au début du XIX$^{e}$ siècle.

M. Folet avait un vrai culte pour sa ville natale. Il aimait à rappeler que l'un de ses grands-oncles, Alexandre Bolle, avait défendu vaillamment notre cité en 1792 et il conservait avec un soin jaloux les témoignages d'estime que lui avaient donnés ses concitoyens. Il y a quelques mois, sentant approcher la mort, il avait offert ces reliques familiales au Musée Lillois dont ses collègues l'avaient nommé président.

La mort du Docteur Folet a été pour notre Association, pour le monde médical et pour la ville de Lille toute entière, un deuil profondément ressenti. Nous conserverons toujours

Digitized by Google

le souvenir de ce collègue aimable, spirituel et profondément amoureux de la science.

Il reste pour nous une des personnalités les plus marquantes de notre Société.

A côté de ces deuils cruels, quelques joies nous ont été réservées et la Société des Sciences a été heureuse d'adresser ses félicitations à M. Charles Barrois, proclamé docteur de l'université d'Oxford ; à M. Gruson, promu officier de la Légion d'honneur; à M. Witz, nommé membre correspondant de l'Institut; à M. Louis Cordonnier, lauréat du concours pour la construction d'un Théâtre à Lille ; à M. Calmette qui a été déclaré, il y a quelques jours, lauréat de l'Académie de médecine.

Nous venons aussi d'avoir le plaisir de recevoir dans notre Compagnie des hommes que leur savoir désignait, sans conteste, à nos suffrages :

M. Edmond Sée, sorti de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, a introduit à Lille une industrie nouvelle, celle d'ingénieur architecte, constructeur et organisateur d'usines, exigeant les connaissances les plus étendues, en même temps que des aptitudes spéciales d'inventeur et d'hygiéniste.

M. Albert Levé, ancien juge au Trihunal de Lille, est l'auteur de travaux juridiques très estimés, dont l'un lui a valu la croix de chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne ; il est, de plus, délicat amateur d'art.

M. Eugène Debièvre, est bibliothécaire honoraire de la ville, fonctions dans lesquelles il a rendu de multiples services au public; ses concitoyens sont toujours à l'affut de ses attrayantes chroniques lilloises, publiées sous le pseudonyme de : Delille.

Je passe aux communications faites à la Société par nos collègues durant l'année 1907.

M. Verly, admis à l'honoriat, a bien voulu détacher à

Digitized by Google

notre intention une page importante des études qu'il a entreprises sur la vie sociale aux époques lointaines, en décrivant la topographie, l'organisation et l'état moral de la ville de Douai au XIII^e^ siècle. Puis, dans une vivante évocation du passé, mettant en scène échevins et bourgeois, notre collègue a fait le récit, très imagé, de l'Emeute des tisserands qui éclata dans cette même ville en 1280.

« Toutes choses ont changé, conclut-il, depuis ces temps lointains, hormis l'homme dont les passions nobles ou abjectes, les élans désordonnés vers un bonheur chimérique ont traversé les siècles sans se modifier sensiblement ».

La Société écoute avec plaisir ceux de ses membres qui viennent lui rappeler de vieux souvenirs lillois.

M. Léon Lefebvre est toujours pourvu de nombreux documents sur ce sujet.

Notre collègue a d'abord exposé les traditions dramatiques suivies de 1592 à 1785 dans les établissements scolaires de notre ville. Les pièces jouées dans les collèges étaient au début du XVI^e^ siècle écrites en latin et dans un esprit religieux ; au commencement du XVII^e^ siècle, elles furent représentées en langue française avec des sujets profanes. Plus tard la comédie fut remplacée par la tragédie, puis des intermèdes de chant et de musique, avec divertissements chorégraphiques, annexés aux représentations.

M. Lefebvre a retrouvé les titres des pièces jouées pendant une période d'un siècle, les distributions des rôles et le nom des acteurs, parmi lesquels figurent un grand nombre de lillois qui ont tenu un rang honorable dans l'histoire de la cité.

Une seconde communication de M. Lefebvre a porté sur une petite Académie fondée à Lille en 1758. Apparue au moment de l'épanouissement des théories encyclopédiques, cette académie appelée « *le Brunin* » était installée dans une salle basse de l'Hôtel de Ville. Elle n'eut qu'une existence éphémère et disparut en 1760, sous les sarcasmes et les

Digitized by Google

plaisanteries, ne livrant à la publication qu'un seul mémoire sur la Flandre maritime qui fut imprimé en 1768.

Enfin, M. Lefebvre a présenté à la Société la reproduction d'un jeton aux armes du duc de Boufflers, gouverneur de Lille de 1711 à 1747, dont le coin est conservé au Musée des Médailles de la Monnaie de Paris. Par la disposition élégante de sa composition et la finesse de sa gravure, cette pièce mérite de retenir l'attention des numismates.

Ce sont aussi de curieux souvenirs lillois que nous a communiqués M. Rigaux sous la forme de trois plans manuscrits, découverts par son fils au milieu de vieux papiers qui semblaient sans valeur.

Ces plans, munis de légendes, intéressent les origines de Lille : ils ont été tracés à la fin du XVII^e^ siècle au plus tôt, dans le courant du XVIII^e^ siècle au plus tard par un amateur de notre histoire locale. Le premier donne la « situation des rivières du voisinage de Lille » ; le second est relatif au « premier établissement de la ville de Lille » ; le troisième reproduit « le premier agrandissement ».

Ces plans ont d'autant plus d'intérêt qu'on ne connaissait jusqu'à présent, dans le même ordre d'idées, que ceux de l'atlas de Brun-Lavaine, postérieur d'un siècle.

Avec M. Parenty nous avons été transportés aux époques lointaines de l'histoire du Boulonnais.

« Les origines françaises de Josquin des Prés et des maîtres de la Renaissance flamande au XV^e^ siècle » tel est le titre d'une communication de notre collègue.

Josquin des Prés, le maître de chapelle de Louis XII, fut le plus célèbre musicien du XV^e^ siècle. M. Parenty a exposé les raisons qui permettent de rattacher ce grand artiste à la collectivité du Boulonnais.

Cette question historique venait tout à fait à son heure, au moment où l'union Valenciennoise organisait une audition

Digitized by Google

des œuvres du maître musicien Claude Lejeune et d'autres compositeurs appelés Pierre de la Rue, du Tertre, etc.

M. Parenty a retrouvé, dans le milieu même, où à l'aide de nombreux documents d'archives, il a pu placer Josquin des Prés, des localités et des personnages portant exactement les mêmes noms que tous ces artistes. Grâce à lui, il devient possible de donner comme cadre à la renaissance musicale du XV^e^ siècle l'harmonieux décor de deux charmantes rivières du Boulonnais, la Liane et la Course.

Tout récemment la ville de Lille tirait de sa galerie des primitifs les portraits de Philippe-le-Bon et de Charles-Quint pour les envoyer à Bruges à l'Exposition de la Toison d'or. M. Parenty a profité de cette circonstance pour nous apprendre que l'on pouvait trouver, dans nos archives, les preuves des origines françaises de beaucoup d'objets d'art de cette exposition.

Les artistes et officiers de la Cour de Philippe-le-Bon constituaient le fond même de la population franche du Boulonnais. Leurs noms empruntés aux lieux et aux charges féodales de cette région, figurent en groupe homogène dans les plus anciens chartriers et se maintiennent jusqu'à nos jours dans les registres d'état civil de cette région.

Les études archéologiques ne constituent qu'un délassement pour M. Parenty. Notre collègue est avant tout un ingénieur distingué; il l'a prouvé en présentant à la Société son compteur de vapeur.

Le compteur Parenty a pour but d'indiquer, de totaliser et d'enregistrer le débit en poids de la vapeur qui traverse une conduite en tenant compte des variations de pression.

Au point de vue pratique, étant donné que le débit de la vapeur est fonction du travail mécanique, ce compteur peut fournir de très utiles renseignements sur la valeur, le rendement et la marche d'une force motrice. De plus, comme ses renseignements se traduisent, à l'aide d'un enregistreur, par des courbes de débit à l'heure, à la journée,

Digitized by Google

à la semaine ou pendant une période quelconque, il permet d'apprécier, à tous instants, l'activité générale d'une usine.

Répondant à une question très intéressante de Chimie biologique : « Qu'est-ce qu'un aliment ? » M. Lambling a expliqué successivement d'où viennent nos aliments, comment ils se forment, ce qu'ils nous apportent et ce qu'ils deviennent pendant qu'ils nous servent.

Il a montré à ses collègues que vivre c'est dépenser de l'énergie et que cette force l'homme et les animaux la trouvent dans les éléments organiques édifiés par les plantes vertes et devenus, grâce à elles, le véhicule de l'énergie solaire.

La Société a quitté plusieurs fois la salle ordinaire de ses réunions pour aller visiter chez eux, dans leur laboratoire ou dans leur atelier, ceux de ses membres qui voulaient bien la recevoir.

C'est ainsi que l'Institut géologique nous a ouvert ses portes et que, dans le laboratoire où notre vénéré maître, M. Gosselet, continue ses beaux travaux, M. Charles Barrois, son éminent successeur, nous a présenté ses collaborateurs.

M. Charles Barrois a parlé longuement des études microscopiques en minéralogie, faisant défiler devant nos yeux, à l'aide du microscope polarisant photoélectrique, des échantillons de minéraux réduits en lames minces.

Il a laissé entrevoir les grands progrès accomplis grâce au microscope dans l'étude analytique des roches et les nombreuses conséquences pratiques qui en découlent au point de vue de leur exploitation.

Notre collègue a insisté sur ce fait que les études microscopiques ont permis aux géologues d'arriver à la possession de quelques-unes des lois qui ont présidé à la genèse de la terre.

M. Leriche, lauréat de la Société, un des collaborateurs de M. Charles Barrois, étudie les Poissons fossiles dont les

Digitized by Google

dents seules sont conservées dans les formations géologiques du nord de la France.

Partant de la connaissance exacte de la denture des Requins et des Raies actuels, il a pu reconstituer, à l'aide de nombreux matériaux recueillis dans notre région, des dentures d'espèces fossiles : problème fort complexe, étant donné que, chez ces poissons, les dents varient suivant la mâchoire à laquelle elles appartiennent et, dans certains cas, suivant la position qu'elles occupent sur cette mâchoire.

M. Leriche a bien voulu projeter devant la Société quelques-unes de ces reconstitutions.

M. Douxami, un autre collaborateur de M. Ch. Barrois, a fait dans cette même séance, une communication sur la formation du *Détroit du Pas-de-Calais*. Cette question prend en ce moment une très grande importance à cause du projet de tunnel sous la Manche, et la Société, grâce aux nombreuses projections qui lui ont été présentées par M. Douxami, a pu suivre aux diverses époques géologiques, la formation des couches que nos ingénieurs auront à traverser pour réunir sous le Détroit du Pas-de-Calais, la France à l'Angleterre.

Un autre jour, notre collègue, M. Calmette, faisant à la Société les honneurs de son Institut, l'entretenait des venins et des serpents venimeux.

Dans cette causerie, M. Calmette exposa les méfaits du fameux Cobra Capel, serpent très redoutable de l'Inde et de la vipère Péliade qui abonde dans certaines régions de la France.

Il montra comment a été rendue pratique la vaccination antivenimeuse et indiqua les théories de la sérothérapie.

En visitant l'Institut Pasteur, la Société s'est rendu compte des recherches entreprises par notre collègue sur la contagion et l'immunisation de la tuberbulose, ainsi que des expériences de culture faites sur des orges de brasserie par un des collaborateurs de M. Calmette,

Digitized by Google

M. Boullanger, qui figure aujourd'hui sur la liste de nos lauréats.

Enfin, la Société a pu admirer dans l'atelier même de notre collègue, M. Deplechin, les bustes de MM. Ch. Barrois et Gosselet, ainsi que la maquette en voie d'exécution du groupe qui fait aujourd'hui l'ornement de la Maison des Etudiants.

Une série de communications dues à des personnes ne faisant pas partie de la Société a contribué à l'attrait de nos séances.

M. Pierre Decroix nous a montré un joli tableau d'ensemble de vues de la Bourse de Lille, reproduites en phototypie.

C'est une œuvre intéressante de vulgarisation et nous ne saurions trop louer M. Decroix de diriger l'Union photographique du Nord, qu'il préside avec tant de compétence, vers la reproduction documentaire des monuments de la région du Nord.

M. Lemoult, Professeur à la Faculté des Sciences, grand prix Kuhlmann de 1905, a parlé de la thermochimie et des services que cette partie de la science peut rendre pour l'étude des formules de constitution.

M. Boulanger, également Professeur à la Faculté des Sciences et lauréat du prix Kulhmann en 1906, nous a présenté des appareils ingénieux de son invention, prouvant ainsi que « la propagation des intumescences dans les tuyaux élastiques » intéresse à la fois les physiciens, les physiologistes et les ingénieurs.

M. Bourdon, Directeur des travaux municipaux, après avoir démontré l'obligation pour les grandes villes de faire payer l'eau aux habitants, a exposé devant la Société les

Digitized by Google

grandes lignes d'un projet de concours organisé pour le choix du compteur à eau le plus pratique et le plus exact.

Dans une autre séance, M. Bourdon a traité la question de la réglementation de l'heure dans les horloges publiques de la ville de Lille.

M. Paillot, maître de conférences à la Faculté des Sciences, a présenté le résultat de ses curieuses recherches sur la radioactivité de certains minéraux du musée Gosselet.

Enfin, nous rappellerons ici les deux communications de MM. Douxami et Leriche faites à l'Institut géologique lors de la visite de la Société.

A nos collègues, aux savants étrangers à notre compagnie qui sont venus rehausser l'éclat de nos séances, nous sommes heureux d'adresser publiquement tous nos remerciements.

Nos pensionnaires Wicar ont envoyé :

M. Dilly, peintre, 1re année :

1° Cinq études de paysages (arc de Titus, Porche de la Basilique de St-Clément, Porte de la Basilique de l'Ara Cœli, deux cours de la Vieille Rome) ;

2° Un portrait au crayon ;

3° Une étude de figure peinte.

M. Batteur, architecte, 3e année :

1° Plusieurs plans coupes et détails de la Chapelle palatine à Palerme ;

2° Le tombeau d'Innocent VIII ;

3° Le plafond de l'Ara Cœli ;

4° Portails des églises de Bitonto, Bittello et Conversano ;

5° Des aquarelles de Pompei, Syracuse, Montréal, Ziza et Girgente.

Digitized by Google

Ces travaux ont été exposés au Palais des Beaux-Arts où ils ont retenu l'attention des visiteurs. M. Dilly a eu un brillant beau succès au Salon de Paris ou il a obtenu une deuxième médaille et une bourse de voyage.

Une pension Wicar, mise récemment au concours dans la section de sculpture, a été conférée à M. Géry Déchin ; ce jeune artiste a fait preuve dans sa composition, de qualités de sentiment et d'émotion qui sont de bon augure.

Ne quittons pas les Beaux-Arts sans remercier profondément M. Danchin qui a obtenu du Conseil municipal, l'augmentation de la subvention annuelle aux pensionnaires Wicar, portée de 800 à 1.200 fr. M. Danchin a fait aussi œuvre éminemment utile pour notre Société en priant M. le Maire de Lille de nous restituer, par arrêtés motivés, nos droits dans l'administration des Musées, droits qui résultent soit de conventions écrites ou verbales, soit de volontés exprimées par des donateurs.

### Nos Bienfaiteurs.

Notre dévoué Président, M. Auguste Fauchille, nous a fait don, comme les années précédentes, d'une somme de cent francs et d'une médaille d'argent destinées à être décernées, en 1908, à un bon serviteur.

Le généreux anonyme qui nous avait envoyé cent francs l'an dernier, nous a fait parvenir pareille somme cette année. Nous la consacrerons, en 1908, à un prix de dévouement pour l'arrondissement de Lille.

Mme Vve Laroche-Bauchet, en nous offrant 300 francs, nous a permis de créer dix médailles à décerner une par année, de 1908 à 1917, à d'anciens serviteurs.

M. Quarré-Reybourbon nous a légué deux souvenirs qui nous sont précieux : son portrait et celui de Mgr Dehaisnes.

Digitized by Google

C'est à notre collègue que nous devions la création de la première médaille perpétuelle pour les anciens serviteurs.

M. Léonard Danel, dont la générosité était proverbiale et qui nous avait donné un titre de rente de 200 francs pour créer six médailles dans la section du Dévouement et du Travail, nous a légué 10.000 francs, nous laissant la latitude d'en distribuer, chaque année, le revenu de 300 francs à notre gré.

Sur la proposition de M. Charles Barrois, la Société a décidé d'affecter ce revenu à la création d'un prix pour travaux relatifs au bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, sans imposer de programme aux candidats, et en se bornant à leur signaler quelques questions intéressantes à traiter.

A la mémoire de nos généreux donateurs disparus nous adressons un cordial souvenir; à nos autres bienfaiteurs nous exprimons notre sincère reconnaissance.

### Prix Kuhlmann.

La Société des Sciences avait à distribuer, cette année, deux prix de mille francs. Deux savants ont été jugés dignes de cette distinction.

M. le Docteur Laguesse, Professeur à la Faculté de médecine, docteur ès-sciences, avait présenté à l'appui de sa candidature un ensemble de travaux imposants par leur nombre, leur variété et surtout aussi par la nouveauté des faits qui y sont consignés. L'activité de M. Laguesse s'est exercée dans les domaines les plus divers : l'anatomie pure, la zoologie, la tératologie et surtout l'histologie et l'embryologie comparée auxquelles il s'est particulièrement voué.

Le pancréas, la rate, les poumons, les glandes salivaires, le sang, le tissu conjonctif, les parois des artères, le tissu musculaire lisse ont fait tour à tour l'objet de ses fructueuses investigations et l'histoire de chacun de ces organes ou tissus lui doit quelque progrès.

Digitized by Google

Il nous faut renoncer à donner une analyse, même succincte, de toutes ces études et nous ne nous attacherons qu'à celles que l'auteur lui-même classerait certainement au premier rang.

Parmi ses recherches d'anatomie pure, nous mentionnerons celles qui ont porté sur le lobule pulmonaire. Les véritables formes des cavités où se fait l'hématose étaient sans cesse remises en discussion ; il manquait un lien entre la structure macroscopique et la structure microscopique du poumon. M. Laguesse a établi ce rapprochement et a pu édifier un schéma du poumon, beaucoup plus conforme à la réalité que ceux qui en avaient été donnés jusqu'alors.

Dans ses travaux d'histologie, M. Laguesse s'est surtout inspiré de cette pensée que l'histologiste n'a pas complètement atteint son but lorsqu'il s'est astreint à dessiner minutieusement la structure d'un tissu ou la configuration d'une cellule. Il estime que la connaissance plus parfaite et plus intime de l'organisation des éléments vivants doit contribuer à nous révéler le secret de leur activité. Il a fait l'application la plus large et la plus féconde de ces principes à ses études sur le pancréas qu'il poursuit depuis plusieurs années.

Dans un livre récent, M. Laguesse a résumé les travaux qui ont éte publiés sur la structure du pancréas dans ces dix dernières années et auxquels il a pris une part prépondérante. Cette œuvre remarquable dont il a fait hommage à la Société suffirait à elle seule pour entraîner tous les suffrages.

C'est dans le même esprit que M. Laguesse, dans sa thèse de doctorat ès-sciences avait entrepris l'étude de la rate chez les vertébrés inférieurs.

Signalons encore toute une série de publications de M. Laguesse sur le tissu conjonctif qu'il a étudié dans ses diverses variétés, afin d'arriver à établir l'origine et la signification respective de ses éléments constituants.

La plupart des résultats obtenus par M. Laguesse ont déjà

Digitized by Google

conquis leur place dans les traités classiques, en particulier le schéma qu'il a construit du tissu pulmonaire, ses descriptions du pancréas, de la rate, ses conceptions sur le rôle des ilôts de Langerhans. Une mention honorable que lui a attribuée l'Académie de Sciences sur le prix Serres, une présentation en seconde ligne pour une chaire d'histologie à la Sorbonne, témoignent de la haute estime en laquelle des juges autorisés tiennent ses travaux. En lui accordant un prix Kuhlmann de mille francs la Société des Sciences ne fait que consacrer une fois de plus sa légitime réputation.

Le second lauréat de la fondation Kuhlmann, M. Douxami est maître de conférences à la Faculté des Sciences. M. Douxami est loin d'être un inconnu pour nous: ses communications ont été applaudies à la Société des Sciences, à la Société Géologique et à la Société Industrielle.

M. Douxami, ancien élève de l'école normale supérieure, fut envoyé en 1892 à Lyon, au lendemain d'un brillant concours d'agrégation. Dès ses débuts il fut attaché à la plus grande de nos Universités provinciales. Le voisinage des Alpes, la vie quotidienne au bord du fleuve majestueux qui coule sous les fenêtres du lycée où il enseigna pendant six ans, éveillèrent, dans le cœur du jeune professeur, l'amour de la montagne et une admiration curieuse pour l'œuvre du Rhône.

De 1892 à 1896, il explora pendant ses vacances le Dauphiné, la Savoie et une partie du Jura: le résultat de ses explorations est consigné dans de nombreuses notes. En 1896 une œuvre remarquable sur les terrains tertiaires du Dauphiné, de la Savoie et de la Suisse occidentale, lui valut le grade de docteur ès-sciences.

A partir de ce moment jusqu'en 1903, époque de sa nomination à Lille, M. Douxami poursuit ses observations dans la vallée du Rhône; il publie un certain nombre de mémoires de géologie et de géographie physique et s'essaie en collaboration avec M. Dépéret, doyen de la Faculté des Sciences

Digitized by Google

de Lyon, à un travail de paléontologie sur les vertébrés oligocènes de Pyramont en Savoie.

Depuis qu'il est notre concitoyen, M. Douxami continue ses travaux sur les Alpes. Chaque été il retourne sur la montagne, y faire une provision de souvenirs pour les soirées d'hiver de la plaine desFlandres. Aussi a-t-il collaboré, pour une part très importante, aux travaux de la géologie française de notre temps sur les grandes vallées alpines.

M. Douxami a entrepris en outre une série de recherches sur la transformation des Alpes à l'époque quaternaire sous l'influence des agents atmosphériques et sur l'extension du glacier du Rhône dans différentes vallées secondaires.

Il semblait que la documentation si approfondie de M. Douxami sur les montagnes, les glaciers et la vie des grands fleuves dût l'éloigner pour toujours des régions de plaine comme la nôtre, où tous ses éléments de travail ordinaire faisaient défaut. Cependant la région du Nord a tiré un parti immédiat de ses études. Depuis son arrivée à l'Université de Lille, M. Douxami a insisté d'une façon particulière, dans son enseignement, sur l'histoire des rivières et de leurs alluvions. Sous son impulsion les géologues du Nord sont entrés dans une voie nouvelle ; ils étudient en détail l'histoire des vallées de la Flandre et de l'Artois et déjà l'an passé, en décernant le prix Gosselet à M. Briquet pour un mémoire sur la Vallée de l'Aa, la Société des Sciences reconnaissait le mérite d'un élève de M. Douxami.

L'exposé de ces travaux témoigne de l'activité scientifique de M. Douxami et la Société se félicite de pouvoir lui décerner un prix Kuhlmann de 1.000 francs.

### Prix Gosselet.

La Société va remettre la médaille d'or J. Gosselet à un jeune savant de notre pays, qui a satisfait aux conditions du programme.



Digitized by Google

Elle invite M. Eugène Boullanger à venir recevoir cette flatteuse distinction.

**Prix Pingrenon.**

M. Bourdon, directeur des travaux municipaux, a abordé le problème ardu de l'assainissement de la ville de Lille, en étendant son étude à l'hygiène générale de la cité. Son mémoire intitulé « *Etude programme de l'assainissement de la ville de Lille* » est ainsi divisé :

1° L'assainissement du sous-sol par la collection des eaux usées, leur traitement et leur évacuation définitive à l'état inerte vers leur récepteur naturel, la Deûle.

2° L'apport à la cité d'une eau pure en quantité suffisante pour les besoins particuliers et les besoins généraux d'arrosage et d'irrigation.

3° L'épuration de l'air, la réglementation du déversement des fumées et vapeurs, la codification des règles de construction d'habitations salubres.

Entre autres documents de la plus haute importance, on trouve dans le travail de M. Bourdon l'exposé très complet du projet adopté par la municipalité, projet qui assurera le traitement des eaux résiduaires de l'Abattoir et des eaux usées provenant des habitations avoisinantes.

Dans l'exécution de ce projet, la Ville trouvera un champ d'expérimentation qui lui permettra de déterminer les résultats qu'elle pourra obtenir du procédé d'épuration par la méthode bactérienne, déjà appliquée à l'usine que notre collègue, M. Calmette, a installée à La Madeleine.

M. Bourdon étudie également l'assainissement des égouts et envisage les procédés les plus pratiques pour faire disparaître la cause et les effets des émanations méphytiques bien connues de nos concitoyens.

Dans une étude suggestive, il présente ensuite les plans de la ville souterraine, de ses canaux couverts et découverts.

Digitized by Google

M. Bourdon traite enfin une question de premier ordre, passionnante et toute d'actualité, le problème de l'eau suffisante et nécessaire.

En supposant la conquête de l'eau potable définitive et assurée, M. Bourdon cherche quelle est la meilleure méthode de distribution de cette eau et entrevoit l'organisation rationnelle de la consommation.

Ce court résumé du mémoire de M. Bourdon montre qu'il embrasse les questions principales de l'assainissement de la ville de Lille. Il est à souhaiter que les idées préconisées par l'auteur prennent corps et reçoivent une prompte exécution, au moment même où notre ville est dans une période de transformation qui ne peut que s'accentuer, si son démantèlement vient à être décidé.

La Société des Sciences sait gré à M. Bourdon d'avoir envisagé ce problème, elle est heureuse d'avoir eu à juger son travail et elle lui attribue le prix de 500 francs fondé par le Dr Pingrenon.

### Prix Scrive-Wallaert.

M. Paul Béat, artiste-peintre à Lambersart, a présenté un important envoi qui témoigne d'efforts très souvent heureux dans les différentes applications de l'art décoratif.

Nous y avons relevé la décoration d'une salle de réunion (vue d'ensemble, détail de panneaux et composition du plafond en vitraux) ; des affiches bien franches d'aspect et facilement exécutables ; des maquettes pour vitraux exécutés à Lille ; des décorations pour vestibules et appartements avec les études préparatoires de figures ou de fleurs stylisées, en dessin et en couleur, et enfin un album, très travaillé, de nombreuses frises décoratives à grandeur d'exécution pour villas ou maisons de campagne.

Ces travaux variés attestent un talent souple et agréable et valent à leur auteur le prix Scrive-Wallaert de 300 francs.

Digitized by Google

### Prix Herlin.

M. Robert De Jonckeere, titulaire d'une de nos médailles d'argent, ancien élève de notre éminent collègue M. De Winter, a envoyé à l'appui de sa candidature un portrait d'homme grandeur nature à mi-corps, très correct de dessin et de facture, qui a figuré en bonne place au Salon des artistes français ; trois études de plein air finement observées et deux scènes d'intérieur, groupées avec goût sous la lumière dorée de la lampe.

Ces travaux indiquent un artiste au sentiment délicat, déjà bien en possession de son métier.

La Société des Sciences décerne à M. Robert De Jonckeere le prix Herlin de 100 francs. Elle y ajoute, une somme de 100 francs prélevée sur les prix de la Société pour l'achat d'une œuvre.

### Prix de la Société.

*Histoire locale.* — En décembre 1905, M. Henri Boulanger de Lille, nous entretenait de ses recherches sur notre vieux blason. Sa communication avait été très goutée : en le remerciant, notre Président invitait M. Boulanger à continuer ses investigations, et aussi à les publier.

C'est cette publication intitulée : *Lille en Flandre, ses sceaux, ses armes,* que l'auteur a soumise à notre examen et dont il a eu l'amabilité de nous offrir un exemplaire, splendidement édité, qui restera une rareté bibliographique puisqu'il n'en a été tiré que seize.

Lis ou iris, telle est la question qui se pose pour nos armes ! Comment faire la lumière complète ? Il n'y avait point d'autre moyen que celui employé par M. Boulanger : comparer la flore locale avec le sceau de la Ville en 1199, c'est-à-dire le plus ancien document sur lequel figure notre fleur héraldique.

L'auteur a reproduit ce sceau par la photographie et il a

Digitized by Google

présenté, en diverses planches, les lis ou iris qui poussent sur notre sol. Après examen de ces planches, on demeure convaincu que le graveur du XII^e^ siècle avait bien sous les yeux un iris quand il confectionna le sceau de la commune lilloise.

Mais, s'il en est ainsi, pourquoi a-t-on appelé : lis, notre fleur « de Lille ». Par la raison fort simple que, pendant longtemps, le mot : *lilium* a servi à désigner l'iris. Et à cette occasion M. Boulanger produit un texte suggestif emprunté à un médecin des rois d'Angleterre, le célèbre botaniste lillois, Mathias Delobel, qui vivait au XVI^e^ siècle. Pour les français, dit De Lobel, l'iris équivaut à flambe ou glaïeul, pour les Anglais à « flour de lyce ».

Le livre de M. Boulanger met, on le voit, toutes choses au point.

La Société félicite l'auteur de sa très claire démonstration et elle lui décerne une médaille d'or.

*Histoire régionale.* — M. Nicq-Doutreligne, architecte à Cambrai, a entrepris le relevé des restes de la célèbre abbaye de Vaucelles, c'est-à-dire du spécimen le plus complet encore existant dans notre département, de l'art du XII^e^ et du XIII^e^ siècle en ce qui concerne les constructions conventuelles.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'abbaye de Vaucelles eut à ses débuts, en 1199, un abbé né à Lille, du nom de Bernard, et que son dernier et 57^e^ abbé fut aussi un lillois : Alexandre Peuvion.

Mais revenons à notre auteur. Une série de grandes planches à l'échelle, admirablement exécutées, et une notice descriptive composent son envoi.

Disons de suite que toutes les planches méritent d'être signalées ; mais quatre ont retenu plus spécialement notre attention. Ce sont : la restitution soigneusement étudiée de la salle capitulaire ; la vue de l'ancien réfectoire donnant une excellente perspective de cette salle divisée en trois

Digitized by Google

nefs, séparées par des rangées de colonnes cylindriques recevant les retombées des voûtes ; la coupe longitudinale du vaste bâtiment comprenant le réfectoire et, au-dessus, le dortoir, restitué dans son état primitif ; le relevé exact d'une curieuse inscription placée à l'entrée de la salle des morts, inscription qui avait été mal interprêtée jusqu'à présent.

Le travail de M. Nicq - Doutreligne a exigé beaucoup de temps, de patience et d'érudition ; il présente, pour la partie graphique, des qualités exceptionnelles de facture et de précision.

La Société, en engageant l'auteur à continuer ses intéressantes recherches sur Vaucelles, lui décerne une médaille d'or.

M. A. de Saint-Léger, professeur à la Faculté des Lettres, nous a soumis un ensemble de recherches historiques, bien faites pour retenir notre attention, puisque toutes sont relatives au département du Nord.

La Flandre Maritime, dont il est originaire, a eu longtemps les préférences de M. de Saint-Léger. Son premier travail a pour titre : *Histoire de la Franchise du port de Dunkerque au XVII^e siècle* ; on y constate que toute atteinte portée à cette franchise douanière entraîna une diminution notable du trafic.

Puis c'est un très important mémoire : *la Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française,* dans lequel on trouve un exposé très précis de l'état politique, financier et économique de cette petite province, représentée aujourd'hui par les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck. On y voit aux prises la puissance de la centralisation et la force de résistance de la vie locale sous l'ancien régime. Ce travail solidement établi, admirablement documenté, nous apprend à mieux connaître l'ancienne France.

*L'acquisition de Dunkerque et de Mardyck par Louis XIV ; la question de Dunkerque et le canal de Mardyck* à la fin du même règne, d'après des documents inédits tirés du *Public*

Digitized by Google

*record office* de Londres; un Mémoire de l'Intendant Barentin sur la situation économique de la Flandre Maritime, contenant un tableau très exact de la province ; une précieuse édition critique, en collaboration avec M. Ph. Sagnac, des Cahiers des Doléances des villes et villages de la Flandre Maritime, voilà encore tous travaux qui font honneur à M. de Saint-Léger.

Les origines du comté de Flandre ; la légende de Lydéric et des forestiers ; l'étude des conflits entre les fabricants de Lille et ceux de Roubaix-Tourcoing à la fin de l'ancien régime ; l'histoire de l'enseignement primaire en Flandre avant la Révolution ; de nombreuses contributions personnelles et son action extrêmement féconde comme auteur et comme directeur depuis 1905 à la grande Revue : les *Annales du Nord et de l'Est*, constituent d'autres titres non moins sérieux à l'actif de M. de Saint-Léger.

Rien sans preuve : telle est la devise qu'on pourrait inscrire en tête des travaux de M. de Saint-Léger. Il n'en est point de meilleure ; aussi la Société se félicite-t-elle de pouvoir attribuer au jeune et savant professeur, sa grande médaille d'or d'une valeur de 500 francs.

*Peinture.* — M. Édouard Wahanin, de Lille, s'adonne depuis longtemps, non sans succès, à l'art de la peinture. Il nous a soumis une série de toiles lumineuses et pittoresques, représentant des vues de rues, cours et places de Paris ; des pastels et des aquarelles de monuments publics ou de vieilles églises.

La Société décerne à M. Wahanin une grande médaille d'argent. Elle affecte en outre cent francs à l'achat de pastels.

M. Henri Desbarbieux, élève de l'École des Beaux-Arts de Lille, a envoyé plusieurs études très sérieuses : une fillette dont la tête est peinte avec sentiment et les mains délicatement dessinées ; un intérieur de forge et un atelier de

Digitized by Google

mécanicien où la lumière frisante et discrète est heureusement distribuée.

La Société décerne à M. Desbarbieux une médaille d'argent et cinquante francs.

*Gravure.* — M. Omer Bouchery, ancien élève de notre regretté collègue Leroy, a présenté une suite d'épreuves de ses dernières planches. Ce sont de sévères gravures au burin; des eaux-fortes, d'un métier déjà très sûr, avec leurs différents états, reproduisant des tableaux de maîtres ; des gravures originales où l'eau-forte, la pointe sèche, l'aquatinte et les procédés d'impression sont très habilement employés.

La Société décerne à M. Bouchery une médaille de vermeil et cent francs. Elle affecte en outre cinquante francs à l'acquisition d'une épreuve gravée par le jeune artite.

*Sculpture.* — M^lle^ Odette Maugendre, ancienne élève de notre Ecole des Beaux-Arts, nous a montré un haut relief: *La pensée dégageant la forme de la matière*, figure grandeur nature d'une facture énergique ; deux bustes bien construits et une esquisse habilement composée, d'aspect simple et clair.

La Société décerne à Mademoiselle Maugendre une grande médaille d'argent et cinquante francs.

*Art appliqué.* — M. Jules Briffart, sculpteur à Lille, a exposé une série de statuettes, bustes, médaillons, figurines, en buis, chêne, terre cuite, de styles très variés. Ces œuvres dénotent un travail facile, une pratique habile et l'emploi judicieux des diverses matières, de patines rares imitées de l'antique.

La Société décerne à M. Briffart une grande médaille d'argent.

M. Gustave Raynal, de La Madeleine-lez-Lille, est l'auteur d'un album : *le Meuble au XX^e^ siècle,* comprenant 30

Digitized by Google

planches en couleur, avec modèles dessinés à l'échelle de 1/10, pouvant servir à la fois à la présentation au client et au travail de l'ouvrier. Ces planches combinent avec goût les éléments de la décoration dite moderne ; les colorations sont généralement fines et distinguées ; les formes, qui décèlent la préoccupation de faire neuf, ne sont point trop tourmentées. Ce travail destiné à rendre de très réels services sera suivi d'un autre : les cheminées de style.

La Société décerne à M. Raynal une grande médaille d'argent. Elle souscrit en outre, pour sa bibliothèque, à un exemplaire de l'ouvrage couronné.

En 1857 la Société des Sciences fondait une œuvre d'une incontestable utilité : le Cours professionnel des chauffeurs et conducteurs de machines à vapeur de la ville de Lille.

Il s'agissait de permettre aux industriels de trouver des ouvriers possédant les connaissances élémentaires indispensables pour l'exercice de leur profession et aux travailleurs laborieux d'acquérir ces connaissances. C'était, on le voit, un service important rendu à la sécurité publique.

Voilà cinquante ans que l'œuvre, aujourd'hui devenue municipale, fonctionne ; les diplômes décernés par le jury d'examen continuent à être appréciés des industriels et recherchés des ouvriers chauffeurs et mécaniciens.

La moyenne des élèves du Cours, pendant les cinq dernières années, s'est élevée à 125.

Aux diplômes attribués par la Ville, notre Société, pour augmenter l'émulation, joint, chaque année, des médailles d'argent et de bronze avec primes qu'elle décerne aux élèves les plus méritants.

Mais elle a voulu pour marquer le cinquantenaire de la fondation du Cours, faire de nouveau œuvre utile.

Pour faciliter aux élèves la compréhension des explications techniques fournies par leur dévoué professeur, M. Quembre, et les rendre plus tangibles, la Société vient de voter une somme de mille francs destinée à l'achat

Digitized by Google

d'appareils de démonstration, conformes aux progrès industriels.

La Soctété est heureuse de porter cette décision à la connaissance du public et en particulier des élèves du Cours qui ont toute sa sympathie.

Vous voyez, Mesdames, Messieurs, d'après cet exposé des actes de la Société, avec quel éclat elle a manifesté sa vitalité dans le courant de cette année.

Fière de son passé, elle reste confiante dans l'avenir. Au-dessus d'elle plane un bienfaisant génie protégeant les arts, les sciences et les lettres, montrant aux travailleurs la voie lumineuse qui conduit à la vérité.

Digitized by Google

# PRIX D'ENCOURAGEMENT

## au Dévouement, au Travail et à l'Épargne,

(ANNÉE 1907).

---

### Prix Delattre-Parnot.

Rosalie et Clémence Pille habitent Marcq-en-Barœul où elles sont nées ; elles consacrèrent une jeunesse irréprochable aux affaires paternelles qui, malheureusement, ne réussirent point.

A la mort de leur père elles eurent à leur charge leur mère déjà âgée, elles prirent ensuite deux vieilles tantes dont l'une aveugle, puis elles recueillirent leur frère malade et père de six enfants en bas âge.

En 1892 ce frère mourut. Rosalie et Clémence n'hésitèrent pas un moment à adopter les enfants de leur frère, bien qu'elles n'eussent d'autre ressource que leur aiguille. Un des enfants est mort après que tout eut été tenté pour l'arracher au dénouement fatal ; les autres, élevés dans la voie de l'honneur et de la probité, sont devenus de bons travailleurs, apportant au foyer domestique une aisance momentanée, car bientôt ils vont partir à leur tour appelés par le service militaire ou par la nécessité de se créer une situation.

Pendant ce temps la vieille mère, maintenant âgée de 82 ans et la tante aveugle sont tombées en enfance et Rosalie et Clémence ne doivent plus seulement passer les journées à les garder : leurs nuits sont bien souvent sans sommeil pour veiller leurs chères malades.

Malgré ces épreuves réitérées, le courage de ces braves

Digitized by Google

filles n'a point faibli. Telles elles étaient quand elles ont recueilli leurs tantes, leur frère, les enfants de leur frère, telles elles sont aujourd'hui : toujours sur la brèche. Et par un sentiment magnifique, chacune des sœurs trouve l'autre plus méritante qu'elle-même.

Nous nous serions fait un reproche de les séparer aujourd'hui et nous attribuons à Rosalie et à Clémence Pille le prix Delattre-Parnot.

**Prix Scrive-Loyer.**

Mathilde Naessens a recueilli, il y a près de dix ans, sa sœur paralytique, aujourd'hui âgée de 82 ans, après avoir aidé et soigné, dans sa dernière maladie, son beau-frère à qui elle ferma les yeux et dont elle adoucit les derniers moments. Mathilde est âgée de 70 ans.

C'est dans une masure d'aspect triste, perdue dans la campagne à St-Maurice-lez-Lille, que se cachent ces deux infortunées. Une seule pièce, au sol de terre battue, les abrite, mais l'intérieur contraste avec l'extérieur. Tout y respire un air d'extrême propreté et la blancheur des draps de lit de la pauvre infirme montre de quels soins prévenants elle est entourée.

Pleine d'abnégation, Mathilde Naessens trouve le moyen de montrer à sa sœur un visage souriant, même quand le pain du lendemain la préoccupe. Car, au logis, il n'y a d'autres ressources que celles fournies par le maigre salaire obtenu pour quelques heures de travail chez des voisins.

La pauvre paralytique ne peut en effet être laissée longtemps à elle-même et Mathilde se ferait un cas de conscience de la quitter. C'est ce qui l'empêche d'être ici présente pour recevoir le prix Scrive-Loyer qui lui sera remis par une de ses bienfaitrices, au nom de la Société.

Digitized by Google

### Prix Henri Faure.

Ce prix, décerné pour la première fois, est destiné à récompenser des enfants pour leur conduite exemplaire ou pour un acte méritoire.

Henri Dubois, 10 ans, élève de l'Ecole Cabanis, trouvait à la sortie de la classe le 15 février 1907, une liasse de billets de banque représentant une somme de 2.850 francs. Il l'ouvrit et, après avoir constaté son contenu, il s'empressa de la porter au poste de police le plus voisin.

Le jeune écolier appartient à une famille nécessiteuse, composée de six enfants.

L'acte qu'il a accompli, de sa propre initiative, est tout à son honneur et à celui de ses père et mère qui lui ont inculqué ces excellents sentiments.

Aussi la Société réunit-elle l'enfant et les parents dans une même récompense. A l'enfant elle décerne le prix Henri Faure consistant en une médaille d'argent, aux parents elle remet la somme de cent francs montant du prix.

### Prix Edouard Van Hende.

C'est également la première fois que nous avons à décerner le prix fondé par notre ancien Président, M. Van Hende. Instituteur émérite, ayant formé beaucoup d'hommes distingués de notre ville, professant à l'Ecole supérieure des jeune filles un cours de comptabilité qui a produit d'excellents résultats, M. Van Hende savait, mieux que tout autre, combien sont méritants les maîtres qui se vouent à l'enseignement primaire. Ce sont ces instituteurs dévoués qu'il a tenu à mettre à l'honneur, en chargeant la Société des Sciences de leur décerner chaque année une grande médaille.

La Société a pensé ne pouvoir mieux débuter qu'en remet-

Digitized by Google

tant le prix Van Hende, précisément à une des meilleures élèves de son cours de comptabilité :

Mlle Laure Bailly, institutrice adjointe depuis le 1er octobre 1881 à l'Ecole Jeanne-Maillotte, rue de Douai, à Lille.

**Prix**

Agache-Kuhlmann.

Blondeau.
Bernard frères.
Bigo-Danel.
Max Brame.
Catel-Béghin.
Crespel et Descamps.
Crespel et fils.
Danel.
Denneulin.
Descamps.
de Vicq de Montdhiver.
Dupont-Fontaine.
Faucheur.
Grimonprez.
Loyer.
Lauwick et Gallant.
Lefebvre-Ducrocq.
Poullier-Longhaye.
Quarré-Reybourbon.
Scrive-de Negri.
Scrive-Wallaert.
Tiberghien frères.
Wallaert frères.
Watrelot-Laden.
Watrelot-Lelong.
Etablissements Kuhlmann.
Lagache.
Faure.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR EN VERMEIL.

(*Décernées après 30 ans de services*).

Jean-Baptiste DEFRETIN, contremaître, depuis 55 ans chez MM. Cliquennois à Lille.

Defretin est mort, il y a quelques semaines, victime du courage dont il avait fait preuve lors de l'incendie de la carrosserie Cliquennois.

Ses patrons le considéraient comme un excellent conseiller et un ami, les ouvriers avaient pour lui la plus grande estime en même temps que le respect de son autorité.

La Société a tenu à remettre aux fils de J.-B. Defretin la grande médaille qu'il avait si bien méritée et qu'ils garderont comme un héritage de probité et d'honneur paternels.

Digitized by Google

Paul DUCATE, voyageur, depuis 33 ans chez M. Albert Houzet à Lille.

Son patron apprécie hautement ses services.

Louis RENAUX, clerc de notaire, depuis 32 ans en l'étude de Me Motte à Lille.

Divers notaires ont passé par l'étude et tous sont d'accord, avec Me Motte, pour faire de notre lauréat les plus grands éloges.

Germain BRU, caissier-comptable, depuis 30 ans chez MM. Faucheur frères à Lille.

Après des débuts modestes il fut chargé de la tenue des livres puis devint caissier-comptable ; on ne saurait trop louer la régularité de ses écritures.

Charles PLATEL, fondé de pouvoirs, depuis 30 ans chez M. Poullier-Longhaye à Lille.

Il entra en 1877 comme directeur de l'école établie dans l'usine Poullier, en 1891 il fut nommé caissier, en 1901 il fut promu fondé de pouvoirs. Ces différentes étapes, honorablement franchies, montrent de quelle estime notre lauréat jouit auprès de son patron, excellent juge en la matière.

### Grandes médailles d'honneur en argent

*(Décernées après 30 ans de services)*,

Auguste DOSSCHE, directeur, depuis 47 ans chez MM. A. et G. Dossche à Lille.

Capacités très appréciées.

Jean-Baptiste DELEFOSSE, contremaître, depuis 46 ans chez M. Louis Carlier à Lille.

Les services rendus comme ouvrier maçon le firent monter rapidement en grade ; il dirige aujourd'hui, on ne peut mieux, ses compagnons de labeur.

Florimond POLLET, garde et régisseur, depuis 42 ans au service de la famille Boutry à Tourmignies.

On n'a que des éloges à adresser à cet excellent serviteur.

Florine SCHEPERS, fille de confiance, depuis 41 ans chez Mme Paul Prouvost à Roubaix.

Intelligence parfaite de son emploi, qui lui vaut la reconnaissante considération de sa maîtresse, de ses enfants, voire même des petits-enfants. Elle a été le soutien et la Providence de ses vieux parents et de ses frères et sœurs.

Digitized by Google

Philomène DEREUMAUX, fille de confiance, depuis 40 ans chez Mlle Piat à Roubaix.

Fille de confiance dans toute l'acception du mot, elle est considérée comme faisant partie de la famille de sa maîtresse, pour qui elle est restée, malgré cela, déférente et respectueuse. Sa mère lui a dû une vieillesse heureuse et une modeste aisance jusqu'à sa mort.

Félicie DESOBRY, fille de confiance, depuis 40 ans chez Mme Lecomte-Dalle à Bousbecques.

C'est une personne d'un rare mérite et d'une patience admirable; son affabilité lui a valu l'estime de tous les habitants de la commune.

Marie ROELANDTS, ouvrière de préparation, depuis 36 ans chez MM. Wallaert frères à Lille.

Son exactitude et sa conduite sont proverbiales.

Louis DELFOSSE, contremaître, depuis 35 ans, chez Mme Vve Chartiez, à Phalempin.

Il dirige, avec sagacité, une équipe d'ouvriers foreurs de puits, son activité et son dévouement sont au-dessus de tout éloge.

Zéphirin LEROY, employé, depuis 34 ans, chez Mme Vve Laroche-Bauchet, à Lille.

Entré comme apprenti il a fait montre de capacités commerciales qui lui ont valu la situation d'employé qu'il occupe depuis 1880.

Armand CATTEAU, gardien du Musée Industriel, depuis 33 ans au service de la ville de Lille.

Les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, où il fut surveillant, les visiteurs du Musée Industriel qu'il garde d'une façon si vigilante n'ont toujours eu qu'à se louer de sa parfaite aménité.

Henri CHEVALIER, doreur-encadreur, depuis 32 ans, chez M. Van Rossom, à Lille.

Nous avons affaire ici à un véritable ouvrier d'art, expert dans son métier et qui jouit de l'entière confiance de son patron.

MÉDAILLES D'HONNEUR EN ARGENT AVEC PRIME DE 20 FRANCS,

*Décernées après 30 ans de services.*

Adeline DUJARDIN, fille de confiance, depuis 44 ans dans la famille de M. le Dr Derode à Lille.

Servante exemplaire et modèle de piété filiale.

Jean-Baptiste PLATTEAU, mécanicien, depuis 43 ans chez M. Agache fils, à Pérenchies.

Conduite et assiduité recommandables.

Digitized by Google

Louis-Bernard MAHIEU, domestique, depuis 42 ans à l'Institution de Marcq-en-Barœul.

Maîtres et élèves le tiennent en l'estime la plus profonde en raison de son dévouement inlassable.

Hortense LAMBERT, fille de confiance, depuis 40 ans dans la famille de M. Mathias, notaire à Wavvin.

Fidélité à toute épreuve.

Joseph VANCAUWENBERGT, employé au mélange des cotons, depuis 39 ans chez M. Henri Loyer à Lille.

Recommandable tant dans sa vie privée que pour ses services à l'usine.

Pierre LANGIE, paqueteur, depuis 38 ans chez MM. Catel-Béghin et Fockedey à Lille.

Excellents certificats de ses patrons.

Pauline MARÉCAUX, femme de chambre, depuis 35 ans chez Mme Lemaître-Bonduelle à Halluin.

Louanges sous tous rapports.

Jean-Baptiste ENGEL, aide-maçon, depuis 35 ans aux Établissements Kuhlmann à Loos.

Travail toujours satisfaisant.

Adèle FAISAN, bambrocheuse, depuis 35 ans chez MM. Le Blan père et fils à Lille.

Très bonne ouvrière.

Julien WATTRELOS, ouvrier pressier, depuis 33 ans chez M. L. Danel à Lille.

A débuté comme apprenti, travailleur intelligent et d'excellente conduite.

Edmond REUBLIN, ouvrier pressier, depuis 33 ans chez M. L. Danel à Lille.

Louanges pour sa conduite, son exactitude et son dévouement.

Eléonore LANDAS, couturière, depuis 33 ans dans la maison Parent-Billaux à Lille.

Ouvrière habile, laborieuse, d'une honnêteté parfaite.

Arthur BOUTRY, pelotonneur, depuis 32 ans chez Mme Vve Ch. Crespel et fils à Lille.

Satisfaction complète donnée à ses patrons.

Jules DESCENDRE, reporteur-lithographe, depuis 32 ans chez M. Lefebvre-Ducrocq à Lille.

Excellent ouvrier, soigneux et conscencieux.



Digitized by Google

Félicie PREUVOST, femme de ménage, depuis 32 ans chez Mme Vve Geiger-Gisclon à Lille.

Bonne travailleuse, a nourri et soigné, pendant de longues années, sa sœur infirme.

Arthur DUCHATEAU, ouvrier massicotier, depuis 32 ans chez M. L. Danel à Lille.

A débuté comme apprenti, très au courant de son métier et très dévoué.

Octavie WALLEZ, cuisinière, depuis 32 ans chez Mme Benjamin Bernard à Lille.

Bons et dévoués services.

Achille ROSEZ, garçon brasseur, depuis 31 ans chez M. Mulle-De Jaegher à Roubaix.

Toujours actif et zélé.

Adolphe PÉLISSIER, compositeur, depuis 31 ans chez M. L. Danel à Lille.

Très bon compagnon, metteur en pages du journal : *Les Affiches et Annonces*, a formé d'excellents apprentis.

Augustin ANSEELE, ouvrier peintre, depuis 31 ans chez M. Jean Cordonnier à Roubaix.

Il a non seulement l'estime et la sympathie de son patron, mais aussi celle de ses camarades et des clients.

Julie DAUCHY, fille de confiance, depuis 30 ans chez Mme Vve Debaisieux à Lille.

Attachement sans bornes à ses maîtres, qui lui accordent toute leur confiance.

Oscar PUCHAUX, homme de confiance, depuis 30 ans chez M. Auguste Grouzet à Lille.

Courage et probité remarquables.

### Prix Auguste Fauchille.

La Société décerne une médaille d'argent, un diplôme et un prix de cent francs à :

Louis LEMESRE, âgé de 69 ans, depuis 50 ans, chez MM. Louis Delcourt et Cie, à Lille.

Ce bon serviteur n'a jamais encouru le moindre reproche.

Digitized by Google

### Prix Victoire Parnot.

La Société décerne une médaille d'argent, un diplôme et un prix de soixante francs à :

Casimir VANDENNESTE, chauffeur-conducteur, depuis 30 ans, chez M. Descamps-Beaucourt, à Lille.

Il accomplit son travail avec beaucoup de soin et de prudence, et les Ingénieurs de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur l'ont souvent félicité.

### Prix de la Société.

La Société a augmenté cette année, de deux unités, sur la proposition du jury d'examen, les médailles qu'elle décerne chaque année aux élèves du Cours municipal des chauffeurs. Elle espère que l'émulation en sera accrue.

En conséquence de cette décision les lauréats ayant obtenu à l'examen pour le diplôme de chauffeur-conducteur les notes 19, 5; 19; 18, 5; 17, 5 reçoivent les récompenses suivantes :

Eugène LEVAST, une médaille d'argent, un diplôme et un prix de 50 francs.

Edmond LANVIN, une médaille d'argent, un diplôme et un prix de 40 francs.

Georges QUIÉVREUX, une médaille d'argent, un diplôme et un prix de 25 francs.

Firmin DECOURCELLES, une médaille de bronze et un diplôme.

Charles MANSUET, une médaille de bronze et un diplôme.

### Prix Henri Violette.

La Société remet le prix de 115 francs et un diplôme à :

Adolphe RUSSE, père d'un enfant, occupeur d'une des maisons de la Compagnie Immobilière, rue de Dieppe, 59, à Lille.

Digitized by Google

# COURS MUNICIPAL DE CHAUFFEURS.

## CONCOURS DE 1907.

Le nombre des auditeurs s'est élevé à 112.

Quatorze candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur; treize ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 au moins (20 étant le maximum).

Vingt-sept candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur, vingt-six ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 au moins (20 étant le maximum).

Les élèves ont suivi le cours avec beaucoup d'assiduité, et mis à profit, ainsi qu'en témoignent les résultats de 1907, le judicieux enseignement donné par leur professeur, M. Quembre, contrôleur des Mines.

### *Diplôme de Chauffeur-Conducteur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Eugène LEVAST, né le 13 février 1897, à Loos, employé chez M. Cocard, à Lille.
2. Edmond LANVIN, né le 21 juin 1889, à Hellemmes, enmployé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
3. Georges QUIÉVREUX, né le 29 ocobre 1888, à Fives, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.

---

Le jury nommé par la Ville était composé de MM. Gruson, inspecteur-général des Ponts et Chaussées, directeur ds l'Institut Industriel, membre de la Société des Sciences ; Anglès, ingénieur au Corps des Mines, sous-directeur de l'Institut Industriel ; Collette, ingénieur civil des Mines ; Cossart, inspecteur ds la traction au chemin de fer du Nord ; Magnien, Ingénieur des Manufactures de l'Etat ; Quembre, contrôleur des Mines, professeur du cours.

Digitized by Google

4. Firmin DECOURCELLES, né le 9 juillet 1889, à Haubourdin, employé chez M. Bonzel, à Haubourdin.
5. Charles MANSUET, né le 21 décembre 1860, à Lille, employé chez M. J. Leblan, à Lille.
6. Robert CORNETTE, né le 24 mars 1889, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
7. Arthr CAUCHE, né le 15 février 1884, à Lille, employé aux Établissements Kuhlmann, à Loos.
8. René BOGAERT, né le 27 septembre 1888, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
9. Georges DELPIRE, né le 13 mai 1886, à Lille, employé à la succursale de la Belle Jardinière, à Lille.
10. Géry BARBOT, né le 17 juin 1880, à La Madeleine, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
11. Jean-Louis CARNOY, né le 11 novembre 1880, à Sainghin-en-Mélantois, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
12. Gustave TOURNEMAINE, né le 20 octobre 1886, à Fives, emptoyé chez MM. Laurent et Wieme, à Lille.
13. Charles BLIN, né le 31 mars 1862, à Paris, employé à la Compagnie des tramways électriques de Lille.

## *Certificat de capacité de Chauffeur.*

Résultats par ordre de mérite.

1. Louis DE ROECK, né le 15 août 1877, à Lille, employé chez M. Wibaux-Florin, à Lille.
2. Arthur BAYOURTE, né le 3 septembre 1880, à Lille, employé chez M. Lefèvre, à Lille.
3. Raoul LEIGNEL, né le 3 août 1888, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
4. Louis SERRÉ, né le 24 mars 1874, à Lille, employé chez M. Dossche, à Lille.
5. David HENOCQ, né le 7 septembre 1888, à Lens, employé chez MM. Maton et Charlet, à Lille.
6. Alfred DELCORDE, né le 28 avril 1890, à Arras, employé chez M. Ch. Héreng, a Fives.

Digitized by Google

7. Victor PARENT, né le 3 septembre 1887, à Haubourdin, employé chez MM. Dujardin et Cie, à Lille.
8. Albert JONVILLE, né le 21 juillet 1888, à Lille, employé chez MM. Berlinguez et Roussel, à Lille.
9. Gaston BRISY, né le 21 juin 1885, à Lille, employé chez M. Delesalle-Desmet, à Lille.
10. Eugène MANSUET, né le 2 mai 1891, à Lille, employé chez M. Paratte, à Lille.
11. Julien LOISEAU, né le 9 mars 1881, à St-Omer, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
12. François SAMYN, né le 24 septembre 1888, à Lille, employé chez MM. Wallaert frères, à Lille.
13. Marcel CATIN, né le 8 octobre 1884, à Lille, employé chez MM. Dujardin et Cie, à Lille.
14. Paul LESAFFRE, né le 6 août 1884, à Wervicq-Sud, employé chez MM. Crépy fils et Cie, à Lille.
15. Octave THOMAS, né le 12 novembre 1874, à Haubourdin, employé chez MM. Pierrez et fils, à Haubourdin.
16. Marcel HUGLO, né le 25 juin 1883, à Lille, employé chez MM. Huglo et Cie, à Lille.
17. Georges SAVARY, né le 2 décembre 1888, à Fives, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
18. Michel PEIRSEGAELE, né le 24 octobre 1889, à Moerzeke (Belgique), employé à la Compagnie de Fives-Lille.
19. Maurice LECOCQ, né le 21 novembre 1888, à Hellemmes, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
20. Alfred De HAFFREINGUE, né le 22 mars 1889, à Lille, employé chez M. Cléton, à Fives.
21. Alfred VISTE, né le 19 septembre 1888, à Lille, employé chez M. Roussel-Bouden, à Fives.
22. Emile HEDDEBAUT, né le 26 juin 1871, à Lokeren (Belgique), employé à la Compagnie du gaz de Wazemmes, à Lille.
23. Maurice POLLET, né le 30 septembre 1891, à Fives, employé à la Compagnie métallurgique lilloise, à Lesquin.
24. Emile PLANQUE, né le 23 octobre 1888, à Fives, employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
25. Auguste CARETTE, né le 6 novembre 1875, à Cysoing, employé à la Raffinerie des Poudres et Salpêtres, à Lille.
26. Désiré VERLUYS, né le 29 août 1886, à Marquette, employé chez MM. Lefebvre-Horrent frères, à Loos.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME XXVI DE LA 4e SÉRIE

Pages.

Séance solennelle du 27 décembre 1903, tenue sous la présidence de M. Carlos Batteur ..... 1

Séance solennelle du 18 décembre 1904, tenue sous la présidence de M. J. Gosselet ..... 57

Séance solennelle du 31 décembre 1905, tenue sous la présidence de M. Quarré-Reybourbon ..... 103

Séance solennelle du 30 décembre 1906, tenue sous la présidence de M. Charles Barrois ..... 159

Séance solennelle du 5 janvier 1908 (Prix de 1907), tenue sous la présidence de M. Auguste Fauchille ..... 219

Lille Imp. L. Danel

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07370 4374

Digitized by Google

Digitized by Google